QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12132 — 4 F — SAMEDI 28 JANVIER 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

Notre nouveau supplément illustré « LE MONDE LOISIRS »

et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

Le dollar et l'endettement international

Dans le discours qu'il a prononcé jeudi à Davos (Suisse), devant l'European Management Forum, M. A. Clausen, président de la Banque mondiale, n'a pas annoncé que de mauvaises nouvelles. Les pays du tiers-monde devraient dans leur ensemble participer en 1984 à la reprise économique qui se poursuit à un bon rythme en Amérique du Nord et qui se manifeste, avec une moindre ampleur, dans plusieurs pays d'Europe occidentale, dont l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Leur taux de croissance devrait atteindre cette année, selon les dernières estimations des experts de la Banque mondiale, 3,5 %, alors qu'il n'avait été que de 1 % en 1983 et de moins de 2 % en 1982, soit des pourcentages inférieurs à la progression démographique moyenne, laquelle, bien qu'en voie de diminution, reste globalement forte (+ 2 % environ).

La persistance d'un niveau élevé d'activité dans la plupart des pays du Sud-Est asiatique a pu, statistiquement, compenser au cours des deux dernières années le recul, souvent dramatique, constaté dans les pays d'Amérique latine. Il faudra, selon M. Clausen, beaucoup d'efforts et de longues années pour effacer les traces de la pire récession que le monde ait connue depuis la fin de la guerre, et, si les perspectives à court terme paraissent moins sombres, grâce notamment à l'accroissement attendu des importations des pays riches, la situation ne pourra durablement s'améliorer que si un certain nombre de conditions difficiles à réunir sont réalisées.

Or plusieurs autres chiffres cités par M. Clausen inclinent au pessimisme dans la mesure où ils confirment d'inquiétantes tendances. Le président de la Banque mondiale évalue à quelque 810 milliards de dollars le montant total de la dette du tiers-monde à la fin de l'année dernière.

Les hésitations croissantes des prêteurs expliquent la diminution des crédits accordés aux pays pauvres par les banques internationales. A en croire le président de la Banque mondiale, ces pays auraient l'an dernier, par le jeu des intérêts versés et des remboursements (quand ceux-ci ne sont pas différés par des accords de rééchelonnement), « transféré aux banques étrangères 21 milliards de dollars de plus qu'ils ne leur ont emprunté à moyen et long terme ».

Il convient dans ces conditions de ne pas trop s'étonner du redressement en effet « spectaculaire » des balances des paiements des pays débiteurs. Le déficit globalisé des comptes courants des pays du tiers-monde aurait été, selon M. Clausen, ramené en 1983 à 48 milliards de dollars, contre 85 milliards en 1982. Faute de continuer à pouvoir financer à crédit une part croissante de leurs dépenses, ces pays ont dû, de bon ou de mauvais gré, « s'ajuster ».

S'il n'a pas ménagé ses critiques à l'égard de la politique budgétaire des États-Unis, M. Clausen, qui est de nationalité américaine, n'est pas allé jusqu'au bout de l'analyse. La hausse du dollar et des taux d'intérêt a pour effet d'accroître chaque année la charge de la dette même pour ceux des emprunteurs qui remboursent à l'échéance. Ne conviendrait-il pas, avant toute autre mesure, de limiter le rôle du dollar en libellant les nouveaux prêts en d'autres monnaies ou, comme l'a demandé M. Jacques Delors, en ECU ?

Paris et Madrid renforcent leur coopération contre le terrorisme

Le gouvernement espagnol lance une vaste offensive contre les nationalistes basques et propose la « réinsertion » des « repentis » de l'ETA

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le gouvernement espagnol est passé à l'offensive contre l'ETA. Une trentaine de militants de l'organisation séparatiste basque ont été arrêtés au Pays basque. Certains d'entre eux seraient impliqués dans l'assassinat, en octobre 1983, du capitaine Martin Barrios. Selon la police, plusieurs caches d'armes de l'ETA ont été découvertes, ainsi que deux « prisons du peuple » où des personnes enlevées étaient détenues.

Ces opérations, fait-on observer à Madrid, ce vendredi 27 janvier, font suite à celles, récentes, de la police française contre des membres de l'ETA réfugiés au Pays basque français. De source officielle, on précise que des armes de fabrication soviétique et des munitions « en grande quantité » ont été saisies.

Parallèlement à cette offensive policière, le gouvernement a lancé une campagne pour favoriser le retour des militants de l'ETA désireux de déposer les armes. Six anciens militants de l'ETA politico-militaire sont ainsi rentrés mercredi 25 janvier en Espagne. Ils ont comparu jeudi devant un juge d'instruction de Madrid qui les a laissés en liberté provisoire. Les six militants étaient réfugiés en France.

Etonnement poli, satisfaction mêlée de scepticisme : l'opinion espagnole est encore animée de sentiments mitigés, malgré les affirmations optimistes de ses dirigeants. « *Nous avons*, dit M. Alfonso Guerra, vice-président du gouvernement, *de très bonnes raisons de penser que le gouvernement français a décidé de changer d'attitude à notre égard dans deux domaines : notre demande d'adhésion au Marché commun, la lutte contre le terrorisme. Je dis bien de très bonnes raisons...* »

« *Vous êtes bien sûr de ce revirement... ?* demande le directeur d'un hebdomadaire madrilène, qui vient de publier un éditorial virulent sur « *l'incompréhension de la France face au problème basque* ». En une semaine, M. Guidoni, notre ambassadeur en Espagne, a été davantage sollicité par la presse de donner son sentiment sur la « *nouvelle politique espagnole de M. Mitterrand* » qu'au cours des douze derniers mois. « *Pourvu que ça dure...* », disent d'un même souffle les Espagnols.

Le thème de la CEE ne les passionne pas vraiment, et le patronat espagnol se découvre même de nouvelles et solides raisons pour justifier ses préventions à l'égard de l'adhésion à la CEE maintenant que le gouvernement Mitterrand semble résolu à favoriser une solution positive avant la fin juin.

En revanche, l'affaire basque est, avec la situation économique difficile, la préoccupation majeure des Espagnols, persuadés que leur régime démocratique n'est pas encore tout à fait à l'abri de « réactions militaires » provoquées par une aggravation du terrorisme. « *Aucun Espagnol, de quelque bord qu'il se réclame, ne pouvait et ne pourrait comprendre que la France reste indifférente face à ce péril mortel...* » : voilà une réflexion que l'on entend dans les milieux dirigeants comme dans la rue. Les mesures concrètes prises au Pays basque français contre des membres de l'ETA suscitent donc un espoir, qui peut paraître excessif, « *d'en finir bientôt avec le terrorisme* ». La déportation en Amérique du Sud ou l'assignation à résidence sur les bords de la Loire de dirigeants supposés de l'ETA sont jugées comme des « *pas d'une importance décisive* ».

« *C'est au moins 70 % de la solution du problème* », affirme M. Josep Taradellas, ancien président de la Généralité de Catalogne. La certitude que le « sanctuaire français » est un atout majeur de l'ETA est si ancrée outre-Pyrénées que cette observation du très gaullien Taradellas ne fait que refléter l'opinion générale. « *Maintenant*, dit le directeur de *La Vanguardia* de Barcelone, *les industriels basques contraints de payer leur dîme à l'ETA n'iront plus à Bayonne ou à Saint-Jean-de-Luz, pour régler leurs cotisations.* »

Le « trésor de guerre » de l'ETA est estimé à 200 millions de dollars par an. En dix-huit mois, l'organisation séparatiste basque a commis plus de cent quarante attentats contre des banques. En moyenne, un tous les trois jours. En tête de liste, la Banque de Biscaye avec cinquante et une agressions.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

Radios libres : la Haute Autorité se fâche

Menaces de sanctions contre huit stations parisiennes

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a décidé d'engager la procédure de retrait d'autorisation contre huit des vingt-deux stations locales de radio à Paris. Parmi elles, la plus écoutée, NRJ, et Radio-Solidarité, « la voix de l'opposition ».

Donc, cette fois, la Haute Autorité se fâche. Après des mois de palabres, de négociations, de compromis — pendant lesquels les « neuf sages » ont fait preuve de patience en espérant que les choses se normalisent sur la bande FM parisienne, — elle veut mettre un terme aux pratiques illégales et sanctionner la mauvaise volonté des stations. Une séance plénière avait lieu ce vendredi matin 27 janvier, au cours de laquelle les membres de la Haute Autorité devaient donner le départ officiel de cette procédure, à laquelle les radios parisiennes s'attendent depuis longtemps.

La Haute Autorité va frapper fort, puisque huit des vingt-deux regroupements sont visés : Ask-Beur, Nova-Ivre, Gilda, NRJ, Solidarité, Voix du lézard, Classique, ABC (Express). Quatre critères d'illégalité ou de non-conformité par rapport aux cahiers des charges ont été retenus. D'abord, la puissance de l'émetteur, en principe limitée à 500 watts. TDF, au cours des contrôles effectués du 10 au 13 janvier, a constaté que quinze des vingt-deux stations parisiennes émettaient avec une puissance supérieure à 1 kW. La Haute Autorité a décidé de sévir à partir de 3 kW (c'est le cas de Rado-Solidarité), mais les puissances constatées vont jusqu'à 20 kW (NRJ, Voix du lézard, Classique) et même 25 kW (Ask-Beur).

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 13.)

Le jeu libyen au Tchad

Tripoli assure n'être « pour rien » dans la destruction d'un Jaguar mais entend bien en tirer parti pour négocier avec Paris

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Souvent prolixe, le colonel Kadhafi sait, quand il le juge nécessaire, savourer le silence. L'impression dominante à Tripoli, au lendemain des affrontements au Tchad, est cependant la satisfaction des gouvernants libyens.

Les dénégations des hauts fonctionnaires ou des médias de Tripoli quant à une éventuelle responsabilité libyenne dans l'affaire de Ziguey et la destruction du Jaguar français, sont fournies sur un ton enjoué et empreintes d'une sérénité qui traduisent ici la satisfaction. « *La Libye*, dit-on ici, *n'est pas le moins du monde concernée par ce qui vient de se passer puisque chacun sait qu'elle n'a pas de troupes au Tchad. Il s'agit d'une opération de libération menée par les autorités légales tchadiennes dans leur pays contre les forces du gouvernement illégal de Hissène Habré. En poursuivant et attaquant la colonne du gouvernement légal, la France a démontré qu'elle intervenait au Tchad. Pas nous...* »

L'important, pour le « *guide de la révolution libyenne* », serait que les combats du mercredi 25 janvier n'ont pas vraiment remis en cause ce que l'on appelle ici le « *modus vivendi* tacite » entre Français et Libyens au Tchad, tout en étant de nature à faire sortir Paris de « *l'indifférence* » — certains responsables libyens auraient même parlé de « *mépris* » — manifeste envers Tripoli ces derniers temps.

Les observateurs les plus audacieux, dans les cercles diplomatiques de la capitale libyenne, se risquent à prédire dès maintenant qu'un émissaire officiel français viendra bientôt à Tripoli, comblant ainsi un vœu du colonel Kadhafi. Les mêmes milieux rappellent que le souhait de ce dernier est toujours, en dépit des apparences et des crises, de venir à Paris s'entretenir d'égal à égal à l'Elysée « *du rôle de la Libye et de la France en Afrique noire* ».

Les industriels et les négociants français présents en Libye, à travers près de cinquante sociétés, estiment naturellement qu'une telle rencontre serait susceptible de faciliter le remboursement de la dette commerciale libyenne à l'égard de la France (environ 1 milliard de francs), dont le blocage est, de toute évidence, politique, puisque les fournisseurs d'Allemagne de l'Ouest ou de Corée du Sud — pays avec lesquels Tripoli n'a pas de contentieux diplomatique — sont généralement réglés sans barguigner par le Trésor libyen.

Selon le représentant à Tripoli d'un pays africain allié de Paris, la France devrait « *tenter l'expérience d'une rencontre Mitterrand-Kadhafi, car d'un tel sommet pourrait bien sortir, par exemple, la proposition libyenne, au fond souhaitée par Paris, d'un retrait progressif et simultané des Français et des Libyens du Tchad* ». Cette thèse est soutenue par ceux — et ils ne manquent pas ici — qui pensent que l'expédition tchadienne est de moins en moins appréciée par l'armée libyenne.

J.P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Bilan

M. Bérégovoy vient de l'annoncer : désormais, chaque année, le gouvernement fera préparer un rapport sur l'état de santé des Français. La santé étant leur première préoccupation, on ne saurait contester cette initiative d'un bilan qu'on espère globalement positif.

On peut faire une suggestion supplémentaire : pendant qu'on y est, pourquoi ne pas faire figurer en annexe un check up *— comme on dit — de la France elle-même ?*

On y verrait, par exemple, si son état physique lui permet les efforts qu'on exige d'elle. On y vérifierait la qualité de sa santé psychique. Et puis on saurait précisément, chaque année, si elle a toujours le cœur à gauche.

BRUNO FRAPPAT.



AMÉRICAINS ET EUROPÉENS

A chacun son espace

par ANDRÉ FONTAINE

Un qui doit avoir le moral, en ces jours où il se prépare, sauf coup de théâtre, à annoncer sa candidature à *sa propre succession*, c'est Reagan : en un an, son indice de popularité a grimpé de 38 % à 57 %.

Ce résultat est dû d'abord, bien entendu, à une reprise économique suffisamment forte pour avoir permis la création, depuis janvier 1983, de quatre millions d'emplois nouveaux. Mais il n'aurait pas été obtenu sans un certain style de gouvernement, sans une stratégie essentiellement destinée, dès le départ, à rendre aux Américains confiance en eux-mêmes.

Dans ce domaine, le talent du président sortant confine au génie. Il a infligé un total démenti à ceux qui, du fait de son âge, le voyaient promis, après Richard III-Nixon et Hamlet-Carter, au sort sinistre du roi Lear. Au seuil de ses soixante-treize ans, il fait plutôt penser au grand-père que la publicité des sels Kruschen représentait jadis dévalant joyeusement les escaliers sur la rampe.

La force de l'acteur, c'est qu'il sent son public, qu'il sent ce que le public attend. Ceux qui ont voté pour Reagan, il y a quatre ans, exprimaient un ras-le-bol assez répandu dans le monde occidental devant la crise économique, les tracasseries administratives, l'insécurité, les échecs et les humiliations subis, mais beaucoup plus fort aux Etats-Unis parce que leurs habitants sont encore assez proches de leurs pionniers de grands-pères pour ne pas se résigner facilement.

L'histoire de leur pays, après tout, c'est celle des divers défis, tant naturels que scientifiques, technologiques, militaires ou politiques, qu'il a pour la plupart, durant deux siècles, vigoureusement relevés.

Reagan, en contraste absolu avec son prédécesseur, bien gentil, mais au regard désespérément vide, a su merveilleusement incarner le personnage le plus populaire des western, le justicier impavide qui, en un tournemain, renverse une situation apparemment désespérée.

Du coup, seuls les esprits grincheux remarqueront qu'il y a encore dans le saloon, ou à proximité, quelques belles bombes à retardement qui s'appellent déficit budgétaire énorme, endettement faramineux du tiers-monde, Liban, guerre du Golfe, Amérique centrale, course aux armements. On ne voit que le *trend* — la tendance, — l'image de confiance retrouvée, de redémarrage, que donnent d'eux-mêmes les Etats-Unis.

(Lire la suite page 4.)

M. EVAN GALBRAITH

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Paris, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 29 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ambassadeur, qui est en poste à Paris depuis novembre 1981 où il avait naguère dirigé la banque Morgan, parle couramment le français. Il répondra aux questions de Jacques Amalric et de Michel Boyer, du *Monde*, et d'Olivier Mazerolle et de Christian Mallard, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

Le Monde

idées

Demain l'apocalypse ?

Le Jour d'après, ce film dont on a tant parlé lorsqu'il a été projeté aux Etats-Unis, vient de sortir sur les écrans parisiens. Louis Marcorelles juge ce « grand guignol » efficace, sans plus. Mais en bonne logique, cependant, le débat sur les armements nucléaires devrait s'en trouver relancé. Rudolf von Thadden relève à ce propos une série de différences entre la France et l'Allemagne à l'égard du pacifisme. François de Rose montre que le déploiement des SS-22 présenté comme une réplique à celui des euromissiles a été préparé, en réalité, de longue date. Edouard Arseniev pense que le développement du dialogue franco-soviétique devrait servir la cause de la détente, et Marcel Canetti propose la création d'un groupe de jeunes, destiné à faire retomber la fièvre aux quatre coins de la planète.

Les SS-22 : réplique ou préméditation ?

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

MOSCOU cherchait naguère à faire croire que les Pershings 2 donneraient aux États-Unis une capacité de première *frappe antiforce*, alors que le nombre de ces engins sera de quinze fois *inférieur* à celui des silos des missiles intercontinentaux qu'ils auraient pour mission de détruire dans cette hypothèse, et que ces silos se trouvent pour les neuf dixièmes au-delà du rayon d'action de ces Pershings !

La même désinvolture à l'égard des faits se manifeste à l'occasion du déploiement, cette fois par l'URSS, des « fusées tactico-opérationnelles à portée allongée » (c'est-à-dire les SS-22 d'une allonge de 1000 kilomètres) en *RDA et en Tchécoslovaquie*, présenté comme une « *réplique à l'arrivée des premiers missiles de l'OTAN* (1) ».

Si ces engins sont dès maintenant opérationnels, c'est que la décision de les *construire* remonte au moins à une dizaine d'années, au moment où l'on célébrait à Helsinki la grand-messe de la détente. Comme l'on ne peut croire qu'ils étaient destinés à faire régner l'ordre à l'intérieur du pacte de Varsovie, il est évident qu'ils ont été, bien avant que l'OTAN ne prenne sa décision sur les Pershing, destinés à occuper les positions où ils apparaissent aujourd'hui. Et, pendant tout le temps où la diplomatie soviétique s'acharnait à obtenir l'interdiction du déploiement des dix Pershing, les ingénieurs de l'URSS mettaient au point ces fusées qui ne pouvaient menacer que l'Europe de l'Ouest. Il ne peut donc s'agir d'une quelconque « réplique », mais de l'exécution méthodique d'un plan établi de longue date.

Plus Moscou justifiera sa politique par des prétextes qui ne résistent pas à l'examen, plus nous serons portés à croire que le véritable but poursuivi est de tenir une épée de Damoclès au-dessus de cette portion de ce continent qui nous est commun.

L'échec essuyé dans l'affaire des euromissiles pourrait avoir des retombées positives si, après l'avoir digéré, le Kremlin admettait qu'il n'y a guère de profit à attendre d'une politique dont le succès postulerait notre incapacité à saisir l'enjeu profond d'une négociation. Après tout, si bêtes que soient les poules, *elles se font moins écraser* dans nos campagnes, et sans doute aussi en Russie, qu'aux premiers temps de l'automobile.

(1) *Le Monde* du 19 janvier 1984.

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent au conseil atlantique.

Un dialogue à poursuivre

par ÉDOUARD ARSENIEV (*)

DEUX événements qui reflètent, à mon avis, des tendances profondes et irréversibles de la politique européenne, se sont produits durant ce mois de janvier :

1) *La mise en service* du gazoduc Ourengoï-Europe occidentale. Le *gaz sibérien fait marcher désormais* de nombreuses entreprises et *chauffe des centaines de milliers de* ménages en France. Dans le deuxième semestre de cette *année, il* sera aussi livré à d'autres pays d'Europe occidentale. C'est un succès du bon sens et du réalisme politique.

2) L'ouverture à Stockholm de la conférence sur les mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité et sur le désarmement en Europe. Cette réunion acquiert une importance particulière dans le contexte actuel. En dépit de nombreux obstacles et de la course aux armements, le processus, commencé à Helsinki, se poursuit donc.

La coopération soviéto-française a été, depuis longtemps, l'un des éléments les plus dynamiques du processus de coopération en Europe. Ces derniers temps, il semble que l'on assiste à une relance dans ce domaine. La réunion de la « grande commission » puis les visites en URSS du ministre du commerce extérieur E. Cresson, du ministre des transports Ch. Fiterman et de la délégation du CNPF conduite par son président Y. Gattaz, ont donné une nouvelle impulsion aux relations économiques, scientifiques et techniques. Les consultations politiques sur les problèmes internationaux d'actualité sont plus régulières.

Ce qui est essentiel, c'est l'identité d'intérêts nationaux vitaux des deux pays dans les problèmes tels que la détermination de ne pas laisser se déclencher la catastrophe nucléaire, et de faire progresser la coopération pacifique, de créer une base solide pour le dialogue et la coopération de l'URSS et la France.

Les avis de l'URSS et de la France ne se sont pas rapprochés en ce qui concerne nombre de problèmes, loin de là. Il y a, par exemple, des divergences sur le problème des euromissiles. A franchement parler, l'opinion soviétique a été surprise par l'activité manifestée par certains milieux de la France dans l'approbation de la décision de l'OTAN sur les euromissiles. L'approbation par les dirigeants français du déploiement en Europe de nouveaux missiles américains ne contribue pas au développement des contacts soviéto-français. En effet, *cette implantation de missiles est* une menace sérieuse pour la paix et, *qui plus est, elle est contraire* à l'esprit de l'Acte final de la conférence *d'Helsinki, et porte atteinte* à la coopération européenne.

Mais il ne serait pas raisonnable de mettre l'accent, dans les relations entre l'URSS et la France, sur les divergences, aussi sérieuses soient-elles. Les relations soviéto-françaises englobent un grand nombre de problèmes, et il est important de centrer l'attention surtout sur le développement des contacts sur le plan positif, afin de renforcer l'édifice européen de la paix, érigé par les efforts de tous les peuples d'Europe. On ne doit pas laisser ceux qui considèrent l'Europe avant tout comme l'arène d'une « guerre nucléaire limitée » possible détruire cet édifice.

On se demande si le potentiel de la coopération soviéto-française sur ce plan n'est pas épuisé. Peut-elle jouer, dans la situation actuelle compliquée, un rôle de générateur de solutions positives, originales, dans la politique européenne et mondiale ? Les Soviétiques sont certains que la réponde est : oui !

La France restera-t-elle ou non un « partenaire privilégié » de l'URSS ? Cela ne dépend que d'elle-même. En tout cas, l'expérience du passé et l'actualité démontrent que le développement des relations soviéto-françaises contribue au renforcement de la politique indépendante de la France et de son prestige international, répond aux intérêts de la sécurité et de la coopération en Europe, aux intérêts des peuples des deux pays.

(*) Commentateur de l'agence soviétique APN.

Le pacifisme de son passé

par RUDOLF VON THADDEN (*)

L'ÉDITORIALISTE du *Monde* du 10 novembre avait raison de souligner que « *chacun a le pacifisme de sa peur – c'est-à-dire de sa situation géographique et de sa perception des événements* ». Je me permets d'ajouter : et le pacifisme de son passé historique ; entre les situations qui prévalent en France et en Allemagne, il existe cinq différences à mes yeux essentielles :

1) La dernière guerre est considérée en France comme une conséquence de la politique d'apaisement menée avant 1939. En Allemagne, comme un résultat de l'impérialisme et du bellicisme hitlériens. Une politique de paix semble dans un cas l'effet de la faiblesse, dans l'autre le seul moyen d'éviter la destruction de l'humanité.

2) Divisée, exclue du club des puissances nucléaires, l'Allemagne a plus de peine que la France à s'accommoder du nucléaire en général. Les Allemands, tant de l'Est que de l'Ouest, ressentent d'autre part comme une nécessité vitale la diminution de la confrontation directe entre les deux camps politiques.

Ce désir de détente ne débouche pas, comme le croient nombre de Français, sur la neutralisation. La majorité des Allemands, y compris sociaux-démocrates, se sentent fondamentalement solidaires du monde occidental, malgré une tendance croissante à distinguer les intérêts européens des intérêts américains. Du mouvement protestataire actuel pourrait sortir, à la longue, une sorte de gaullisme allemand gardant ses distances vis-à-vis des deux superpuissances.

3) Le mouvement de paix a un caractère plus émotionnel en Allemagne qu'en France, parce que, outre-Rhin, les forces historiques (patriotisme...) capables de rassembler des sentiments politiques forts et partagés sont sensiblement affaiblies. Depuis que la « société de consommation » connaît des crises, on assiste à la naissance d'un nouveau sentiment d'identité qui *s'appuie davantage sur des valeurs* morales que sur les intérêts matériels de l'homme. L'idéalisme surabondant du mouvement de paix me paraît réagir, comme une sorte de patriotisme de revanche, à la priorité jusqu'ici accordée, dans les deux Allemagnes, aux performances techniques et économiques.

4) Le mouvement de paix en Allemagne est également plus ancré qu'en France dans le passé historique. En dépit des traditions militaires de la Prusse, le protestantisme luthérien peut être ouvert à des options pacifistes, à condition que celles-ci apparaissent comme une expérience essentielle du monde. Moins liée que la foi catholique à une Eglise institutionnelle, la piété protestante a davantage besoin d'une référence directe au monde. Elle est donc davantage portée à s'ouvrir à l'esprit de l'époque, y compris aux craintes, à l'angoisse mondiale *(« Weltangst »)* et d'y répondre par une expression peut-être trop forte des nostalgies de la paix :

5) La France sépare nettement le politique du religieux, alors qu'existe entre eux en Allemagne une synthèse surprenante dans le pays de Luther et de la doctrine des deux royaumes (« *Zwei-Reiche-Lehre* »). La notion de paix, comme autrefois celle de Reich, ne s'enferme pas pour les Allemands dans le monde d'ici-bas.

Tandis qu'en France le débat sur la course aux armements se réduit, au fond, à des questions d'ordre militaire et politique, en Allemagne, le débat tourne en discussion générale des valeurs de la vie, qui essaie d'intégrer Dieu et le monde. Il serait donc tout à fait erroné de croire que les objectifs du mouvement de paix dans les divers pays d'Europe sont limités à la question des euromissiles.

(*) Directeur d'études associé à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Une autre voie

par MARCEL CANETTI (*)

NUL ne veut la guerre, mais *la fièvre monte. La peur* s'installe et rien ne change. On *continue d'avancer sur la voie* qui a conduit jusqu'ici.

Les combattants de la première guerre mondiale étaient assez fatigués *pour dormir sous l'enfer* d'un bombardement, les hommes d'aujourd'hui sont assez familiarisés avec les nouvelles fracassantes pour ne plus s'émouvoir de rien. Mais la situation se dégrade. Il est temps de se réveiller. Il est temps aussi d'essayer autre chose.

Essayer autre chose, c'est accepter de mettre à contribution la jeune génération et lui permettre de repartir autrement. Les événements de ces derniers temps démontrent, si cela était nécessaire, que les jeunes sont prêts à tous les sacrifices pour une grande cause. L'avenir de la planète en est une. Confier à quelques centaines de jeunes, garçons et filles, issus de partout, intimement mêlés et fortement unis entre eux par un même état d'esprit, le soin de faire retomber la fièvre en tel ou tel point chaud du globe serait fournir à chacun d'eux l'occasion de donner sa mesure et assurer à la mission de grandes *chances de succès.*

Aider à tirer la charrue, réparer une fuite *dans le toit, s'occuper des* jeunes enfants, et cela d'un côté et de l'autre, en *pansant* la misère créée par la tension ou par la guerre civile, en apaisant les souffrances dues à la communauté ennemie, rendrait possible le rapprochement. Il n'y aurait pas observateurs et arbitres groupés par nationalités exposés à la haine ou au rejet, il n'y aurait *pas le barrage que constituent* les considérations politiques, il y aurait *dans une même maison un* Japonais et une Finlandaise échangeant un *anglais difficile* et animés par le même désir de porter secours et de *rétablir la paix.*

Ce serait le moyen de montrer *que la violence n'est pas autre* chose qu'un enthousiasme sans emploi, *mal éteint, de découvrir ce que l'on* peut attendre d'un jeune lorsque *celui-ci se sent utile et connaît* une raison d'exister, et ce serait surtout l'*occasion de poser les premières* pierres du monde de demain.

Si un organisme tel que l'ONU se chargeait du recrutement, on ne voit pas *quel pays refuserait à ses* volontaires l'autorisation de participer, ni *quelle tâche serait impossible* à une telle armée sans armes. Le succès d'une entreprise que les adultes n'ont pas su, par l'emploi de la force, *mener à bien redonnerait confiance* en l'avenir et ouvrirait une nouvelle voie.

En outre, le résultat d'une négociation dépend trop de l'assortiment des négociateurs pour que l'on ne veuille pas choisir ceux-ci parmi les membres d'une équipe liés entre eux par une commune œuvre de paix réussie. L'humanité disposerait ainsi d'un inépuisable réservoir d'interlocuteurs de tous bords, capables de s'entendre et de construire ensemble.

(*) Ingénieur, fondateur du Chemin des enfants, B. P. 14 92190 Meudon.

«LE JOUR D'APRÈS», *un film de Nicholas Meyer*

L'Amérique en première ligne

LA paix et ses œuvres comme dans un film de Frank Capra : la vie est belle, chacun vaque à ses occupations dans une Amérique de folklore. Une Amérique très *middle class*, Amérique profonde selon l'expression consacrée, rien que des braves gens qui, surtout, ne veulent pas d'ennui. Mais à l'extérieur, en Europe, la guerre rampe. L'Europe, qui a suscité deux guerres mondiales, met une fois de plus le feu aux poudres, par Américains et Soviétiques interposés.

En un montage faussement documentaire qui surenchérit sur les simplifications habituelles des médias, nous comprenons que les deux super-puissances sont prêtes à s'entredéchirer à cause de cette maudite Allemagne. Le pire arrive, le brave Américain moyen est pris dans l'engrenage. Il voit les premières fusées américaines intercontinentales saillir de leurs silos vers le ciel et l'ennemi soviétique. La riposte est imminente, les fusées soviétiques vont pleuvoir sur ce coin tranquille du Missouri d'où nous suivons la montée de la tragédie. L'horreur, l'indicible se produisent, les corps sont vitrifiés, les maisons se désintègrent, les retombées radioactives menacent tout ce qui a survécu, animal, végétal. Il faut repartir de zéro, faire resurgir la vie, la civilisation, vaincre la maladie, le vandalisme. Le président des Etats-Unis annonce qu'un armistice vient d'être signé avec l'Union soviétique.

Plus que par sa valeur stratégique et son pacifisme à sens unique, plus que par le récit d'une escalade atomique contestable et contestée dans les termes où elle nous est *présentée*, le film nous impressionne par une sorte de leçon de choses sur les conséquences d'explosions atomiques. Nous n'avons pas le temps de vraiment connaître les protagonistes de ce docu-drame en forme de science-fiction. Seul Jason Robards, le brillant *interprète* d'Eugène O'Neil, donne un semblant de consistance à son *personnage* de chirurgien payant de sa personne *pour sauver ceux qui peuvent encore* être sauvés.

Images pourtant dérisoires quand on se souvient de celles rassemblées *par Alain Resnais dans la* partie documentaire de *Hiroshima, mon amour. Une telle* horreur suppose, pour parer à la menace du nouvel *holocauste*, des *hommes* politiques, des militaires, des stratèges, d'une *envergure exceptionnelle.*

Le Jour d'après n'a cure de ces problèmes, trop préoccupé de son Grand Guignol, honorable certes, efficace jusqu'à un certain point, mais qui coupe court à une véritable réflexion.

LOUIS MARCORELLES.

Un scénario stratégique peu clair

DU point de vue stratégique, le scénario du *Jour d'après manque, c'est le moins* qu'on puisse dire, de clarté. L'hypothèse *retenue est celle d'une escalade*, non de l'attaque par surprise *tant redoutée* : les *Soviétiques* massent des troupes le long du rideau de *fer, bloquent Berlin*, pénètrent en République fédérale. Des engins *nucléaires sont utilisés en Europe. De* quel type ? Armes tactiques ? Euro*missiles ? Mystère. Par qui ?* Sans doute par les Soviétiques. Mais lors*que, à la fin du film*, on entend le président des États-Unis annoncer à ses compatriotes qu'un cessez-le-feu a été conclu avec l'URSS, il se garde bien de nommer le responsable de la catastrophe.

En revanche, il est manifeste que ce sont les Américains qui se servent les premiers de leurs fusées intercontinentales (Minuteman). Pourquoi ? Quel bénéfice en attendent-ils ? Mystère là encore, puisqu'ils ont la certitude, en les lançant, de recevoir sur la figure, en représailles, les fusées adverses. Quels sont les objectifs visés ? Les bases de départ des missiles soviétiques (frappe « anti-forces ») ou les villes (frappe « anti-cités ») ?

La distinction est d'importance, le nombre des victimes variant au moins, *d'un cas à l'autre*, du simple au décuple. Mais là aussi, rien n'est *précisé. La ville de Lawrence* où se déroule l'essentiel du film est largement *détruite, en raison, si l'on comprend* bien, de sa proximité d'une base de *Minuteman, mais* Kansas-City, à 60 kilomètres de là, est réduite en *bouillie*. Quant à savoir ce qui a pu se passer à New-York, Washington, Moscou, Paris, Londres et autres lieux, personne n'en dit mot.

Si le but du Jour d'après est, comme on peut le penser, de mobiliser l'opinion contre le risque d'une guerre nucléaire, il y aurait eu intérêt à partir d'une hypothèse plausible.

A. F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« ...ET POUR FINIR, LE TERRORISME » de Casamayor

La violence à grands pas

CASAMAYOR est l'homme d'une réflexion exigeante, et donc dérangeante, sur la justice et sur la *société* dont elle est chargée d'assurer le bon ordre. Magistrat, il lui est arrivé non seulement de connaître le dessous des cartes mais aussi de le révéler, et il en a éprouvé quelques *déboires... Son nouveau livre* a la dimension d'un panorama singu*lier et foisonnant*. Il y mêle les souvenirs de sa vie professionnelle *et les enseignements* qu'il en a tirés.

Ce parcours ayant commencé avant la *dernière guerre*, il est bien placé pour mesurer ce que fut depuis lors l'évolution de la violence et la montée de ce ter*rorisme qui lui* fournit son titre.

Il y a cinquante ans, la violence était hors la loi, combattue quand elle était l'instrument de comploteurs durs comme ceux de la Cagoule, mais, au fil des ans et à la faveur des secousses de l'histoire, elle est devenue, d'abord occasionnellement, un *moyen de gouvernement*, pour s'imposer finalement comme une *forme de relations internationales*.

Casamayor ne perd jamais de vue *cette ligne directrice. Cependant*, comme le mémorialiste ac*compagne le moraliste, il en résulte* des ruptures de ton. Le *premier, riche de ses expériences*, les raconte, les précise, *comme il ne l'avait encore jamais* fait. Sa relation des déboires professionnels que *lui* valut, par exemple, en son temps, l'affaire *Ben Barka*, a la valeur d'une page peu commune.

C'est avec un humour teinté de *nostalgie qu'il brosse aussi* le tableau de cette magistrature *d'avant 1939, telle qu'il* la découvrit. La manière ici fait penser à celle d'un Giraudoux, même si Casamayor *se réfère* davantage à Courteline. L'évocation de ces temps aimables s'estompe très vite derrière les réalités de l'Occupation marquée place Vendôme, dès août 1940 – il ne s'en souvient que trop – par l'oppression des lois raciales, comme s'il n'y avait pas eu plus urgent à présenter.

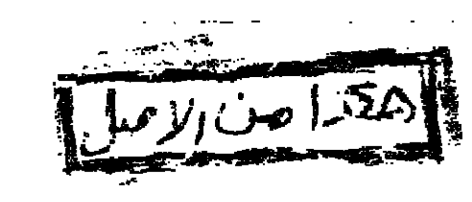
Au-delà des « affaires », des faits remis en mémoire et de ce qui paraît inexact, c'est le Casamayor de toujours que l'on retrouve, avec son acharnement à déboulonner les préjugés, à secouer le cocotier des idées reçues, à se *méfier* surtout de ce qu'il appelle *« une morale désincarnée, une volonté panique d'ordre et, plus simplement peut-être, l'aveuglement traditionnel »*.

D'où de nouvelles réflexions sur la torture, et ses critiques envers le procès des dirigeants *nazis à Nuremberg, « une aventure »*, selon son mot, à laquelle il fut convié de participer. Mais là encore, c'est pour nous surprendre. S'il condamne sans appel la rétroactivité de la loi, comme la notion de responsabilité collective, c'est pour relever aussitôt que ces innovations n'étaient pas si nouvelles. A ceux qui dénonçaient et dénoncent encore la loi du vainqueur dans cette affaire, il répond que c'est sur cette affirmation que sont construites, en réalité, et depuis toujours, les législations de tous les pays du monde.

Il ne faut pas voir là, ni dans le reste de ce livre de grande culture, la réflexion d'un désabusé. Casamayor demeure bien un fou d'espérance, même quand il prend un plaisir visible à montrer l'étendue de ses connaissances, sa fréquentation de Balzac *(« qui a tout dit sur tout »)*, cent fois cité. Il n'a pas de remède miracle à proposer, surtout pas contre le terrorisme. Il ne croit qu'aux hommes de bonne volonté, avec cette restriction que la paix ne leur est finalement jamais accordée.

J.-M. THÉOLLEYRE.

★ *« Et pour finir, le terrorisme »*, Gallimard, collection « Problèmes et documents », 240 pages, 63 F.



Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

L'art du chuintement

Le téléfilm américain *The Day after* — *qui décrit les effets d'une guerre nucléaire entre l'URSS et les Etats-Unis* — a été diffusé jeudi 26 janvier par la télévision polonaise. C'est la première fois que ce film est présenté dans un pays du bloc soviétique, et l'événement a été soigneusement préparé pour en faire le temps fort d'une campagne de propagande contre le *« bellicisme »* américain.

Depuis plusieurs jours, la télévision et la presse de Varsovie ont multiplié les attaques contre la politique *« agressive »* de l'Occident, et la projection du film lui-même a été précédée d'un commentaire affirmant que *The Day After* décrivait en fait les effets d'une agression américaine. Par contraste, le commentateur a souligné la volonté de *« désarmement »* nucléaire prêtée aux pays socialistes.

Le film présentait cependant un inconvénient — en dehors même de son aspect hollywoodien pas forcément adapté à un pays qui a connu, plus que tout autre, la réalité des horreurs de la seconde guerre mondiale : il mentionne comme un élément de grande conflagration, *« un vaste mouvement de rébellion de plusieurs divisions est-allemandes »*, et le producteur du film, la chaîne américaine ABC, avait insisté pour que sa réalisation ne soit pas censurée. Le problème a été résolu avec élégance, grâce à un chuintement opportun sur la bande son : les divisions est-allemandes sont devenues seulement *« ...st-allemandes »* (en polonais, les mots ouest et est se terminent dans ce contexte de la même manière). Le procédé n'a peut-être pas convaincu grand monde, mais il ne sera pas dit que la télévision de Varsovie a laissé mettre en cause la loyauté supposée des armées d'un pays frère.

Il est impossible de juger de l'impact du film — et de son exploitation par la propagande — sur la population polonaise : mais au moins l'opération n'a pas coûté cher puisque la chaîne ABC s'est contentée de la somme modique de 6 000 dollars. — *(AFP, UPI, AP).*

(Lire page 2 l'article de Louis Marcorelles.)

● *Nouvelle loi sur la presse.* — La Diète polonaise a adopté, jeudi 26 janvier, une loi sur le « droit de la presse » qui officialise la reprise en main des médias par le pouvoir, après les concessions consenties du temps de Solidarité : le texte reconnaît à la presse *« la liberté de parole »* et *« de critique »*, mais ajoute que les médias doivent être *« guidés par les intérêts de la société et de l'Etat socialiste »*, et que le journaliste *« a pour tâche d'être au service de la société et de l'Etat ».*

La censure est renforcée : la parution de toute nouvelle publication sera autorisée seulement si elle est *« indispensable du point de vue social »*. — *(AFP).*

Turquie

CENT DEUX CADRES DU PARTI OUVRIER TURC ONT ÉTÉ CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON

(De notre correspondant.)

Ankara. — Au terme d'un procès qui durait depuis près de deux ans, le tribunal militaire d'Istanbul a condamné quatorze anciens dirigeants du PDT (Parti ouvrier turc, communisant), dont MM. Yavuz Unal, Nurdan Orpen, Dincer Dogu et Gündüz Mutluay, à des peines allant de huit à douze ans de prison, plus quatre ans d'assignation à résidence, pour avoir tenté de *« transformer »* illégalement l'organisation de cette formation *« en vue de l'établissement d'un ordre marxiste-léniniste »*, réprimé par l'article 141 du code pénal turc. Quatre-vingt-huit autres accusés, membres et dirigeants locaux, se sont vu infliger une peine de cinq ans tandis que trente-huit ont été acquittés, sur un total de cent quarante-cinq prévenus.

Le tribunal a ordonné l'arrestation immédiate de deux sur six des accusés présents à la dernière audience en prévenus libres, et a également lancé un mandat d'arrêt à l'encontre de douze autres accusés qui ne s'étaient pas présentés.

Le PDT, héritier spirituel de la formation du même nom, dissoute en 1971 au lendemain de l'intervention militaire du 12 mars par la Cour constitutionnelle, et ressuscité légalement en 1975 sous la présidence de M. Behice Boran, sorti de prison grâce à la loi d'amnistie de 1973, avait recueilli moins de 1% aux élections de 1977. La plupart de ses leaders vivent actuellement en Europe avec le statut de réfugiés politiques. — *(A.U.)*

SIX DÉTENUS KURDES SERAIENT MORTS A LA MI-JANVIER DANS LA PRISON DE DIYARBAKIR

Ankara *(AFP).* — Six personnes seraient mortes, il y a une dizaine de jours, lors de graves incidents survenus dans la prison militaire de Diyabakir (sud-est de la Turquie), *où les détenus, en majorité des séparatistes kurdes,* ont entrepris début janvier une nouvelle grève de la faim, a-t-on appris, jeudi 26 janvier, de bonne source à Ankara.

A la mi-janvier, au cours d'une manifestation de protestation contre leurs conditions de détention, les détenus de cinq cellules ont mis le feu à leur dortoir, et six d'entre eux, appartenant tous au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), la principale organisation séparatiste avant le coup d'Etat de 1980) *sont morts* asphyxiés, a-t-on précisé de source proche des parents des prisonniers.

Le corps d'une des victimes, Necmettin Buyukkaya, a été remis à ses parents. Les autorités militaires interdisent toute information sur cette prison où les conditions de détention sont des plus strictes.

Alors que les grévistes refusent toute visite et comparution à l'audience, les différents groupes incarcérés à Diyarbakir seraient très *divisés face à ce mouvement.*

Plusieurs centaines de membres de l'Association culturelle démocratique et révolutionnaire (DDKD) ont comparu normalement mercredi 25 janvier devant le tribunal militaire de cette même ville.

Paris et Madrid renforcent leur coopération contre le terrorisme

(Suite de la première page.)

Mais les fonds « privés » seraient une source de financement encore plus importante. Encouragés par le « coup de poing français », les Espagnols réclament la poursuite des actions contre les membres de l'ETA. *« Ils sont au moins cinq cents installés au Pays basque français et prêts à passer à l'action »*, affirme *La Vanguardia*, qui ajoute : *« Quatre mille à cinq mille personnes sont plus ou moins directement liées à l'ETA dans cette même région. »* Que le sérieux quotidien catalan rallie la cohorte de tous ceux qui préconisent une action rapide et déterminée est un signe de plus de l'exaspération provoquée par le terrorisme.

« Il faut aussi demander des comptes à la Belgique, où les militants basques vont ouvertement acheter leurs armes... », déclare un haut fonctionnaire. Et M. Felipe Gonzalez, qui s'apprête à relancer son projet de conférence internationale européenne sur le terrorisme, laisse entendre que son gouvernement dispose maintenant d'informations suffisantes pour *« savoir à peu près tout »* ce qui se rapporte à l'ETA. Les relations des indépendantistes basques *« avec les groupes armés européens, d'Amérique latine et des pays arabes sont*, dit-il *parfaitement établies »*. Il insiste sur *« l'extension des activités de l'ETA en Amérique centrale »* et la collaboration qu'elle aurait récemment prêtées à des révolutionnaires de cette région. C'est un commando de l'ETA qui aurait récemment tenté d'assassiner au Costa-Rica l'ancien commandant Zero, Eden Pastora, actuel dirigeant militaire d'une organisation antisandiniste. Un autre commando de l'ETA se serait rendu au Salvador en 1983 avec l'intention d'assassiner le ministre de la défense de ce pays. Opération manquée...

Accueillir les « repentis »

Décidé à frapper fort contre les actifs de l'ETA, le gouvernement paraît soucieux, d'autre part, de favoriser ce qu'on appelle la « réinsertion » des militants « repentis ». Plus d'une centaine de militants de l'ETA, détenus dans des prisons espagnoles ou réfugiés en France, seraient disposés, selon les autorités, à renoncer à toute activité terroriste et à accepter une « issue légale » leur permettant de rentrer chez eux.

Des parlementaires, des avocats, des fonctionnaires du gouvernement central et du gouvernement basque, et M. Ruiz Gimenez, ancien dirigeant démocrate-chrétien, ancien président de Pax Romana et actuel « défenseur du peuple », c'est-à-dire le « M. Bons Offices » choisi par M. Felipe Gonzalez, interviennent dans la négociation pour favoriser cette réinsertion assortie de condi*tions précises, selon le ministère de* la justice. Pas de grâce globale éventuelle, mais des discussions cas par cas, les coupables de « crimes de sang » et les détenus non encore jugés étant en tout cas exclus. (Officiellement, on compte trois cent vingt-huit prisonniers politiques basques en Espagne, dont deux cent quarante-six appartiendraient à l'ETA militaire, la branche la plus dure et surtout la moins « infiltrée » par les services de police).

L'espoir d'en « finir avec le terrorisme » se nourrit donc aussi de ces rumeurs de « retour au pays » de terroristes que l'on dit fatigués ou démoralisés. M. Mario Onaindia a contribué à renforcer ce climat d'optimisme, en affirmant que, *« dans certains secteurs de l'ETA on était arrivé à la conviction que la violence armée ne débouchait sur rien »*. Selon lui, *« la majorité des membres de l'ETA-politico-militaire, 8e assemblée (1) seraient disposés à accepter le processus de la réinsertion offerte par le gouvernement »*. M. Onaindia, rescapé du procès de Burgos en 1970, est le secrétaire général de Euskadiko Ezkerra, considéré comme le « bras politique » de l'ETA politico-militaire.

Faire peur à l'ETA mais savoir pardonner et, à l'occasion, négocier : cette stratégie du gouvernement socialiste fait ricaner la droite pure et dure. Elle salue l'audace de M. Luis Olarra, un homme d'affaires basque, qui ose déclarer publiquement que le GAL (les groupes d'action antiterroristes responsables de plusieurs assassinats de militants réfugiés au Pays basque français) *« est une réponse encore douce au terrorisme de l'ETA »*. M. Olarra, qui reconnaît — mais il n'est pas le seul — avoir pris contact *« avec des membres de la mafia corse et marseillaise pour se défendre en cas de besoin »*, ajoute : *« Le GAL, ça marche. Ce n'est pas une plaisanterie. Il n'y a pas d'autre solution. On ne peut combattre le terrorisme qu'en utilisant ses armes et ses méthodes. »*

Le GAL à Valence

Sur ce mystérieux et redoutable GAL, on ne sait rien officiellement mais on peut tout supposer. *« Pas de preuves... »*, répondent ceux qui ont enquêté et se disent convaincus que le GAL *« a d'une manière ou d'une autre des liens avec l'appareil d'État »*. Le commissaire Ballesteros, le meilleur expert espagnol en lutte antiterroriste, relégué à un obscur travail bureaucratique depuis les « bavures » qui ont impliqué certains de ses collaborateurs dans des opérations clandestines au Pays basque français, dément énergiquement avoir quelque rapport que ce soit avec le GAL. *« Moi*, dit-il, *je me bats à visage découvert... »* Et il accuse les vrais patrons du GAL de lancer son nom pour *« mieux brouiller les pistes »*.

Selon certaines sources, le GAL est composé d'anciens policiers ayant appartenu aux groupes d'action formés par le commissaire Roberto Conesa et qui ont décidé *« d'offrir leurs services aux banquiers et aux hommes d'affaires basques fatigués de payer l'impôt révolutionnaire de l'ETA »*. Ces policiers seraient en liaison avec *« des officines de sécurité basées à Madrid, avec les services de renseignement israéliens et avec des membres de la pègre marseillaise ou bordelaise »*. Pour les dirigeants espagnols interrogés — et aussi pour M. Ruiz Gimenez, — le GAL *« est exclusivement composé de mercenaires et de truands français »*.

Etrange GAL, successeur du très rétro Bataillon basque espagnol dont les objectifs étaient identiques. On peut voir son sigle sur les murs de Valence, l'un des fiefs de l'extrême droite en Espagne et qui faillit basculer dans la rébellion ouverte le 23 février 1981. Et le GAL se permet aussi de menacer de mort des militants de gauche en Andalousie.

On répète à Madrid, comme pour mieux s'en persuader, que l'ETA est démoralisé et que les opérations de police françaises (décidées, de bonne source, dès novembre 1983 mais retardées en raison des actions brutales du GAL) ont porté un coup très dur aux partisans de la lutte armée. Mais les autorités redoutent manifestement de nouveaux et spectaculaires attentats.

L'histoire de l'ETA n'est qu'une suite de scissions, des groupes plus radicaux surgissant, chaque fois, des discussions et des « assemblées ». Le gouvernement semble penser aujourd'hui que le terrorisme est *« devenu une affaire de mercenaires et de délinquants poussés à la violence par le chômage »*. En fait, bien des éléments manquent pour apprécier si l'ETA est ou non au bout du rouleau. Mikel Goicoechea, assassiné à Saint-Jean-de-Luz le 28 décembre par le GAL, souhaitait être incinéré. Ses cendres ont été symboliquement dispersées dans le golfe de Gascogne. C'est la première fois qu'un militant de l'ETA lance un tel défi, et la cérémonie n'a guère été appréciée, dit-on, dans les milieux religieux basques ultra-nationalistes et favorables aux indépendentistes. La compagne de Goicoechea, Izaskun Ugarte, « Pasionaria » basque, a brandi la hache de guerre pendant les obsèques. *Ce n'est pas tout à fait* un geste de renoncement.

L'ETA militaire n'est qu'un élément de la mosaïque nationaliste. Tout le monde, à Madrid, se dit persuadé que le Parti nationaliste basque (PNB) pourrait, s'il le voulait, exercer des pressions suffisantes sur les différents groupes de l'ETA pour l'inciter à négocier. Mais le voudra-t-il, après les élections au Parlement basque de février ? Et les militaires espagnols sont-ils en état d'accepter l'hypothèse d'une « négociation » avec ceux qui ont assassiné plus de trois cents des leurs depuis 1977 ? *« Pourquoi pas ?* dit encore M. Taradellas, qui a d'excellents contacts dans l'armée. *De Gaulle a bien négocié avec le FLN algérien... »*.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Les membres de l'ETA politico-militaire, septième assemblée, se sont pratiquement retirés de la lutte. Parmi les principaux groupes activistes, on relève actuellement l'ETA politico-militaire, huitième assemblée, l'ETA militaire, l'ETA politico-militaire ligne KAS, les commandos anticapitalistes autonomes, les commandos et les groupes d'appui à l'ETA.

● *Transfert de militants basques à Fresnes.* — Deux des quatre militants présumés du mouvement séparatiste basque *« Iparretarrak »*, arrêtés le 10 janvier lors d'une conférence de presse clandestine avortée, et qui observaient depuis une grève de la faim, ont été transférés le 27 janvier à l'hôpital-prison de Fresnes sur décision médicale, nous indique notre correspondant.

Trois des sept journalistes qui avaient tenté de se rendre à cette conférence ont fait l'objet, depuis la semaine dernière, de « compléments d'audition » par la police judiciaire de Bayonne. Les enquêteurs cherchent à identifier les personnes qui ont établi les contacts avec la presse; avant le « rendez-vous » discret du 10 janvier.

A TOURS

Les inquiétudes de Txomin

De notre correspondant

Tours. — *« Le gouvernement français affirme qu'il nous a éloignés de la frontière espagnole pour nous protéger. C'est faux ! Sinon, il n'aurait pas rendu public le nom de la ville où je me trouve... Je me sens plus en danger à Tours qu'au Pays basque où j'avais des parents, des amis pour m'aider et m'avertir... »* Assigné à résidence au nord de la Loire, Domingo Iturbe Abasolo voulait s'installer à Paris. Demande refusée. Il a alors choisi de s'installer en Touraine où il est arrivé, le mercredi 25 janvier. Celui qui, sous son prénom basque de Txomin, passe pour être un des chefs de l'ETA militaire, se refuse à parler politique. Mais, pour autant, il ne mâche pas ses mots, dénonçant ce qu'il appelle *« la collaboration entre Paris et Madrid »*.

Et d'évoquer la récente affaire des policiers espagnols arrêtés en France puis remis en liberté, d'accuser une police française *qui préfère sévir contre les réfugiés*, de s'inquiéter du sort de ses compatriotes expulsés vers le Panama d'où l'Espagne pourrait bien réussir à les faire extrader. *« On ne pensait pas que les socialistes allaient nous faire ça*, soupire-t-il. *Il est vrai que Mitterrand et Gonzalez font tous deux partie de l'Internationale socialiste. A Madrid, la situation ne s'est pas améliorée. Ce sont toujours les militaires qui ont le pouvoir. Il y a encore plus de répression... Mais pour que le combat finisse, alors il faudra tuer tous les Basques. »*

Et l'ETA militaire, où en est-elle ? Txomin n'en sait rien. D'ailleurs, proteste-t-il, il n'en fait pas partie. Comment expliquer alors son actuelle assignation à résidence, qui est loin d'être la première ? Comment expliquer aussi les quatre attentats auxquels il a échappé au Pays basque et qui lui ont laissé, en guise de souvenir, une balle dans la poitrine ? *« Des patriotes basques ont été torturés en Espagne*, explique-t-il sobrement. *Ils ont donné mon nom... »* Il n'en dira pas plus. Et ce port d'arme qui lui a fait passer neuf mois en prison ? *« C'était pour me défendre... »*

A Tours, en tout cas, Txomin ne semble pas bénéficier de l'attention particulière de la police. Ne sachant où s'installer, il s'est adressé à la préfecture et a suivi les conseils des fonctionnaires. Il est libre de ses mouvements à la seule condition d'aller « pointer » tous les jours au commissariat. Un autre réfugié avait, lui aussi, choisi de venir à Tours. Mais, *jusqu'à maintenant, il n'a pas* donné de ses nouvelles. Txomin a laissé sa femme et ses trois enfants sur la côte basque. Seul, il bat le pavé, fait un peu de jogging et s'inquiète d'avoir à payer ses frais de séjour. Difficile, bien sûr, pour l'ancien ajusteur de trouver du travail. On lui parle de la grève de la faim ou du boycottage des démarches administratives entreprises par d'autres réfugiés. Il explique que, pour sa part, il a demandé à son avocat de déposer un recours. Il attend. Il attendra. Depuis son arrivée en France en 1969, l'attente, il connaît ça...

PIERRE MAILLARD.

Portugal

Le Parlement a approuvé le projet de loi libéralisant l'avortement

De notre correspondant

Lisbonne. — Après toute une nuit de débats, le Parlement portugais a approuvé, ce vendredi 27 janvier, un projet du Parti socialiste libéralisant l'avortement. Ce projet a reçu l'appui du groupe parlementaire du Parti communiste, de l'Union de la gauche pour la démocratie socialiste et du Mouvement démocratique portugais.

Le Centre démocratique et social (CDS) ainsi que le Parti social-démocrate (PSD), à la seule exception du représentant de l'organisation des jeunesses de cette dernière formation politique, se sont prononcés contre.

Un deuxième projet sur le même thème déposé par les communistes a été rejeté. Selon ce texte, l'avortement pouvait être justifié en cas de viol, de risque de malformation du nouveau-né, de danger pour la vie ou pour la santé physique ou psychique de la mère ainsi qu'en cas de difficultés économiques ou sociales de la famille. La version socialiste ne prévoit pas cette dernière condition. Les deux projets fixaient à douze semaines le délai maximal pour l'interruption de la grossesse.

Ce débat a été précédé de critiques très dures de l'Église. Dimanche 22 janvier, le cardinal-archevêque de Lisbonne a invité les catholiques à ne pas donner leurs votes *« aux partis et aux personnalités favorables à l'avortement »*. Dix mille personnes environ ont manifesté en face de l'Assemblée aux cris de *« oui à la vie, non à l'avortement »*. Une pétition appelant à *« défendre la vie »* recueilli plus de cinq cent mille signatures.

L'approbation du projet socialiste peut provoquer des problèmes au sein de la coalition PS-PSD au pouvoir depuis juin. Certaines personnalités social-démocrates affirment en effet que leur parti devrait *rompre son contrat de* gouvernement avec les socialistes.

JOSÉ REBELO.

AMÉRIQUES

Equateur

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 29 JANVIER

Après le « festin du pétrole » une lente évolution vers la démocratie

Près de quatre millions d'Équatoriens doivent élire le dimanche 29 janvier un président et un vice-président de la République, des représentants au Parlement national, des préfets et des maires, ainsi que des conseillers municipaux et provinciaux. Neuf candidats briguent la présidence. Dix-sept partis participent au scrutin. Compte tenu de cette dispersion des forces, personne ne semble en mesure d'obtenir plus de 50 % des voix pour l'emporter d'emblée à l'élection présidentielle, et un second tour sera sans doute nécessaire. D'après les sondages, les deux candidats les mieux placés sont M. Leon Febres Cordero, du Front de reconstruction nationale (droite), et M. Rodrigo Borja, principal dirigeant de la Gauche démocratique (ID). Quelque 500 000 analphabètes voteront pour la première fois.

De notre envoyé spécial.

Quito. – « *Si, se puede.* » La voix éraillée, M. Leon Febres Cordero galvanise ses partisans sur la place San-Francisco, au cœur de la vieille ville coloniale de Quito. Le lendemain, il achèvera sa campagne par un autre « festival de la victoire », dans une atmosphère encore plus chaude, à Guayaquil, le grand port du Pacifique, qui est aussi sa ville natale. Tout au long de sa campagne, le candidat de la droite a répété qu'il était possible d'en finir avec le chômage, de contenir l'inflation, de mettre un terme à la corruption, de loger les sans-abri ou de relancer l'économie. Sa propagande le présente comme l'« homme providentiel » capable de résoudre les maux de l'Équateur.

La droite traditionnelle espère, avec M. Febres Cordero, reconquérir un pouvoir politique qui lui avait partiellement échappé sous les gouvernements timidement réformistes des cinq dernières années. Au Parlement, où il était l'un des deux députés du petit Parti social-chrétien, il avait fait une obstruction systématique à la politique des présidents Roldos et Hurtado.

Avec les encouragements des milieux d'affaires et de l'ancienne oligarchie, cet ingénieur de cinquante-trois ans, lié aux principaux groupes industriels du pays, a rallié diverses forces de droite, des libéraux aux conservateurs, pourtant naguère rivaux, en passant par les adeptes du « vélasquisme », le mouvement populiste de l'ancien président Velasco Ibarra.

Pléthore de candidats

Sous le slogan « *L'Equateur est mon parti* », il a pris la tête d'un Front de reconstruction nationale, qui prône « *l'ordre et la morale* ». Partisan déclaré de l'économie « sociale » de marché, il propose de produire plus pour réactiver l'économie et stimuler les exportations, d'ouvrir le pays au capital étranger et d'encourager les investissements afin de créer de nouveaux emplois. Une propagande envahissante et sans précédent a été lancée en sa faveur. M. Cordero a été soutenu par une bonne partie de la presse et il a pratiquement monopolisé les espaces publicitaires à la télévision.

Si les sondages le placent parmi les deux premiers, avec quelque 30 % des suffrages, rien, cependant, n'est joué : l'issue du scrutin dépendra des alliances qui se noueront pour le second tour. En attendant cette nécessaire clarification, la pléthore de candidats ne facilite guère le choix des électeurs. Tout au plus assiste-t-on à une polarisation assez nette entre la droite, regroupée autour de M. Febres Cordero, et les autres candidats du centre et de la gauche.

Le candidat de la Gauche démocratique (ID), M. Rodrigo Borja, qui est soutenu par le parti Peuple, changement et démocratie de l'ancien président Roldos, semble avoir de meilleures chances qu'en 1979, où il était arrivé en quatrième position. Il veut frayer la voie à un « *socialisme démocratique pour combler, à la gauche du centre, le vide idéologique qui existe en Equateur entre la droite et l'extrême gauche* ». A quarante-cinq ans, ce professeur de sciences politiques a fait de l'ID, qu'il a fondée en 1970, l'une des formations les plus dynamiques et la mieux organisée du pays, revendiquant près de deux cent cinquante mille adhérents. Bien que son parti soit affilié à l'Internationale socialiste, M. Borja estime qu'il ne faut pas brûler les étapes dans un pays encore relativement peu politisé.

C'est donc en termes prudents et modérés qu'il aborde la réalité nationale. Tout en condamnant le néolibéralisme de son principal adversaire, il s'efforce de rassurer les milieux d'affaires et les investisseurs. « *Je propose un gouvernement*, dit-il, *prêt au dialogue avec les différents secteurs de la vie économique pour assurer la paix sociale, mais qui puisse en même temps dire « non » aux exigences de l'oligarchie, qui prétend imposer sa loi parce qu'elle a de l'argent.* »

Contrairement à la droite, qui entend réactiver l'économie de haut en bas, M. Borja souhaite la relancer de bas en haut en favorisant la petite industrie et en donnant à la population davantage de possibilités de consommer. Ainsi, il espère fournir un emploi à quelque cent mille Equatoriens en réinvestissant une partie des revenus du pétrole dans l'entretien des routes.

Tout le monde en convient : les élections de dimanche sont un test important pour la consolidation d'une démocratie encore fragile. Depuis vingt-trois ans, en effet, aucun président équatorien n'a pu mener à terme son mandat, le plus souvent interrompu par un coup de force militaire. En 1979, les forces armées avaient accepté de se retirer après sept ans de pouvoir, mais la campagne avait été émaillée d'incidents si nombreux que plus de neuf mois s'étaient écoulés entre les deux tours de scrutin. Finalement, c'est le candidat populaire, M. Jaime Roldos, qui l'avait emporté, et, après sa mort accidentelle en mai 1981, c'est son vice-président, M. Osvaldo Hurtado, qui lui avait succédé. Une fois terminé ce qu'un écrivain a appelé « *le festin du pétrole* », les civils n'ont cessé de payer l'imprévoyance des militaires, qui avaient profité de cette manne pour dépenser sans compter.

« *L'ère du pétrole a tout changé*, constate amèrement M. Francisco Huerta, leader du Parti démocrate (centre gauche) et candidat à la présidence. *Nous avons commencé à vivre comme des riches et nous avons continué d'être pauvres.* » L'agriculture a été négligée. Avec la stagnation des revenus pétroliers, le marasme s'est étendu. L'année dernière, la dette extérieure a franchi le cap des 7 milliards de dollars. L'inflation a dépassé 50 % et les mesures d'austérité prises par le gouvernement se sont heurtées à de vives résistances. Le président Hurtado a néanmoins préservé l'essentiel en nouant des alliances de circonstance, faute de majorité parlementaire.

Bien que ses anciens caudillos soient morts, l'Equateur garde des séquelles de près de quarante ans de populisme. Durant la récente campagne, les insultes personnelles et la violence verbale ont souvent pris le pas sur le débat d'idées, tandis que la traditionnelle rivalité entre la côte et la sierra est restée manifeste. En marge des partis traditionnels, des formations nouvelles, liées à la Démocratie chrétienne ou à l'Internationale socialiste, ont fait leur apparition, ce qui fait dire à un politologue que « *l'Equateur est en voie d'idéologisation* ». Le scrutin de dimanche permettra peut-être de mesurer cette évolution.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A chacun sa place

(Suite de la première page.)

Un slogan superbe, lancé par le président mercredi dans son message sur l'état de l'Union, donne le ton : « *America is back* » : l'Amérique est de retour.

Pour être elle-même, l'Amérique a besoin d'un but : c'était ce qu'avait si bien compris John Kennedy lorsqu'il avait énoncé un autre slogan, dont on dirait aujourd'hui qu'il était lui aussi tout à fait « porteur » : la « *nouvelle frontière* », allusion à cette « frontière » que pendant un siècle les Etats-Unis n'avaient cessé de repousser vers l'Ouest.

Aujourd'hui il n'est plus possible d'avancer encore les limites géographiques de l'Union, même si le constant transfert de population vers la côte Ouest provoque une évidente projection de puissance en direction du Pacifique. Mais une autre dimension lui est ouverte, qui stimule les imaginations et les enthousiasmes au moins autant que l'économie : l'espace.

Avec l'annonce de la construction d'une station orbitale habitée, on passe de l'époque de l'exploration à celle de la conquête. Et, comme le progrès et la guerre ont toujours cheminé parallèlement, sinon de conserve, le « complexe militaro-industriel » que sa dénonciation par Eisenhower, il y a un quart de siècle, n'a pas précisément affaibli, s'excite à la perspective d'une « guerre des étoiles ».

A chaque fois que les Etats-Unis annonçaient leur intention de traduire dans les faits quelque nouvelle anticipation de la science-fiction, il s'est trouvé nombre de bons esprits, dans le vieux monde, pour émettre des doutes. N'empêche que le premier homme sur la Lune a été américain, que la navette spatiale est une réussite impressionnante, et que les Yankees sont en train de rattraper le retard qu'ils avaient pris par rapport aux Japonais dans les techniques de pointe de la communication et de la robotique.

De toute façon, le mouvement se prouve en marchant. Ce qui compte, c'est la capacité d'impulsion. Une fois le moteur lancé, il tourne. Peu importe que, pour y parvenir, le superchampion de la libre entreprise qui règne à la Maison Blanche fasse entièrement fond sur la NASA, qui est une administration publique, et sur les commandes de l'État. Il a montré un but mobilisateur conforme à la mentalité de ses concitoyens. L'accueil chaleureux du Congrès à sa rhétorique montre que dans l'art de la communication il n'a pas son pareil.

Jean-Paul II a jadis fait partie d'une troupe de théâtre d'amateurs. Dans le sud de l'Inde, deux très populaires acteurs de cinéma sont devenus chefs de gouvernement, Yves Montand doit se défendre de songer à une carrière politique. Roger-Gérard Schwartzenberg a pu écrire un livre très convaincant sur la politique-spectacle, mais aucun dirigeant européen n'a fait ses classes sur scène ou à l'écran. Même si l'on peut penser qu'un beau gosse comme Felipe Gonzalez, par exemple, y aurait fait un malheur. Même si, dans le discours politique, il entre une part considérable de comédie.

A cette comédie, il arrivait, en des temps plus propices, que sans trop se laisser abuser, on y prenne plaisir. Beaucoup d'adversaires déclarés de Georges Marchais, par exemple, se faisaient une joie de ne jamais rater l'un de ses passages à la télévision. Mais le spectacle, aujourd'hui, tend à se réduire à un vilain combat de coqs, et il est significatif que l'affaire des « avions renifleurs » ait tourné finalement, à en croire les sondages, au commun désavantage non seulement des parties en cause, mais de l'ensemble du personnel politique.

C'est que les Français sentent bien le caractère suicidaire de ces empoignades en un moment où la compétition internationale se fait si dure que seuls peuvent espérer survivre et préserver leurs libertés ceux qui sont capables de s'unir et de bander leurs forces. Les Américains se lancent à l'assaut de l'espace, et nous avons tendance à nous contenter de notre pré carré, que nous ne nous disputons avec tant d'acharnement que parce que nous avons du mal à regarder plus loin que le bout de notre nez.

Si nous le faisions, nous commencerions par constater, comme le font aujourd'hui non sans courage François Mitterrand et Michel Rocard, que l'on ne peut pas, sauf à perdre tout droit à critiquer Mme Thatcher, être pour l'Europe quand elle vous apporte des avantages, et contre quand elle vous défavorise.

Que l'on ne peut pas espérer rattraper l'avance technologique prise dans tant de domaines par les Etats-Unis et par le Japon sans investir dans l'entreprise des moyens qui dépassent largement le cadre national : l'Airbus et Ariane sont les exemples de ce dont l'Europe, si elle se mobilise, est capable.

Qu'un repli sur l'Hexagone n'a pas de sens pour un pays qui importe les deux tiers de sa consommation d'énergie et dont le marché national, même en le « reconquérant », n'est pas de taille à absorber une grande partie de sa production industrielle et agricole.

Que Simone Veil n'a pas tort de dire que pour tel ou tel des membres de la Communauté, qui pourraient être tentés par telle ou telle dérive, l'Europe est un bien utile garde-fou.

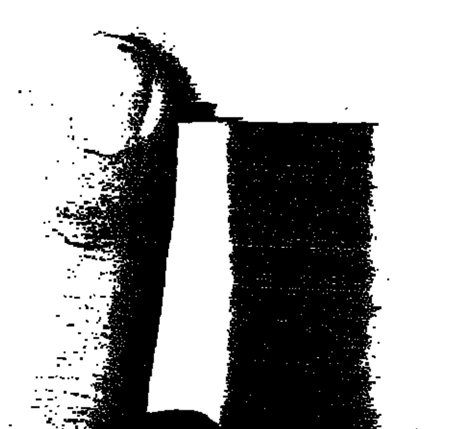
Et enfin, que dans ce monde où les Super-Grands pratiquent chacun à sa manière la loi de la jungle, on ne peut se faire entendre et respecter que si l'on dispose du nombre, de l'espace et de quelques idées simples.

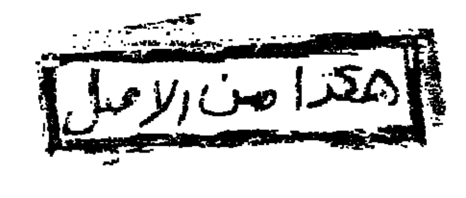
Cette vérité ne date pas d'hier. Un précurseur des lettres confidentielles d'aujourd'hui, Frédéric Melchior, baron de Grimm, qui représenta, à Paris, le duc de Saxe-Gotha, écrivait en 1790 à la Grande Catherine : « *Deux empires se partageront (...) tous les avantages de la civilisation, de la puissance, du génie, des lettres, des arts, des armes et de l'industrie : la Russie du côté de l'Orient et l'Amérique, devenue libre de nous jours, du côté de l'Occident, et nous autres, peuples du noyau, serons trop dégradés, trop avilis, pour savoir autrement que par une vague et stupide tradition ce que nous avons été.* » (1).

Il n'est pas cinquante-six moyens de démentir cette sinistre prédiction : il faut que l'espace de liberté qu'est encore l'Europe devienne une puissance au service d'une volonté. A défaut, nos enfants compareront nos querelles actuelles, hexagonales aussi bien que communautaires, à la longue série des guerres fratricides qui ont conduit à notre commun déclin.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Cité par Denis de Rougemont, *Vingt-huit siècles d'Europe*, Payot 1961, p. 268.





AFRIQUE

LE CONFLIT DU TCHAD ET LA DESTRUCTION D'UN JAGUAR FRANÇAIS

Paris envisagerait une « riposte limitée »

On s'interrogeait toujours, ce vendredi 27 janvier en fin de matinée sur l'éventualité d'une riposte française à la suite de la perte d'un Jaguar – et de la mort de son pilote – l'avant-veille au Tchad. Le Quai d'Orsay ayant mise en cause, jeudi, la Libye et ayant souligné *« la gravité des événements »*, l'hypothèse d'une réaction française limitée sur le terrain n'était pas exclue. Depuis mercredi, le président de la République est tenu informé, de façon continue, de l'évolution de la situation.

Contrairement à la thèse de la Libye (voir ci-contre l'article de notre envoyé spécial à Tripoli), les autorités de N'Djamena affirment que le raid de mardi sur Ziguey a été mené par une *« forte colonne libyenne »* et que de *« nombreux civils »* ont été tués. L'agence tchadienne de presse ATP a demandé à la France d'exercer de *« sévères représailles »*. On ne s'attend pas à N'Djamena à un affrontement direct franco-libyen, mais plutôt à une riposte limitée ayant pour objet de rappeler à Tripoli que M. Charles Hernu devait être pris au sérieux lorsqu'il a déclaré, voilà quelque temps déjà : *« Si on tire sur un seul soldat français, la réaction sera immédiate. »*

Sur place, une unité française du 21ᵉ régiment d'infanterie de marine (RIMa) a effectué, jeudi matin à l'aube, une mission de reconnaissance à Ziguey et, vendredi matin encore, des avions de reconnaissances ont survolé la région. Le ministère français de la défense a indiqué dans la soirée de jeudi que, *« en dépit d'une violente tempête de sable qui souffle sur toute la région, l'aviation française effectue en permanence des patrouilles »*.

Alors que quatre Jaguar, accompagnés d'un avion Breguet-atlantique de surveillance électronique et deux appareils de ravitaillement en vol C-135, ont gagné N'Djamena à partir de Libreville, le ministère de la défense a reconnu, d'autre part, que des avions Mirage F-1 basés récemment en Afrique, devaient se poser dans la capitale tchadienne.

Le département d'Etat américain a *« condamné et déploré »* la destruction du Jaguar français. Le gouvernement américain, a ajouté jeudi un porte-parole officiel, réclame *« le retrait immédiat des forces d'agression libyennes »* et *« soutient le gouvernement légitime du Tchad ainsi que les efforts de la France*

A Moscou, l'hebdomadaire *Temps nouveaux* accuse la France de tenter de renforcer sa présence *« néo-colonialiste »* au Tchad et d'agir ainsi *« sous la pression américaine »*. L'agence Tass estime, pour sa part, que la France et les Etats-Unis *« portent l'entière responsabilité de l'échec »* de la réunion d'Addis-Abeba sur le Tchad.

« Ligne verte » et « zone rouge »

A la hauteur du 15ᵉ parallèle, l'armée française s'est installée dans une série de postes, qu'elle tient elle-même, sur une ligne que les militaires appellent la « ligne verte », bien que le terme de « ligne rouge » soit passé dans le langage commun. Elle court de Salal, à l'ouest, vers Arada, à l'est du Tchad. Cette « ligne verte », sur laquelle on trouve aussi des garnisons des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) du président Habré, a été instaurée en tenant compte de la capacité d'intervention des avions de combat libyens basés à Aouzou, qui dispose d'une piste d'envol suffisante pour avions à réaction, à la différence de Faya-Largeau pour l'instant dépourvu de moyens d'accueillir de tels appareils.

Compte tenu des caractéristiques et des performances connues de ses matériels, l'aviation libyenne n'est pas en mesure, depuis Aouzou, de se porter jusqu'à cette « ligne verte ». En revanche, si elle réussissait à s'installer à Faya-Largeau après transformation de la piste actuelle, l'aviation libyenne, notamment avec ses Tupolev-22, pourrait tenter d'inquiéter les habitants de N'Djamena. Ce qui fait considérer, par le gouvernement français, comme un *casus belli* toute tentative libyenne de moderniser Faya-Largeau.

Au-delà de la « ligne verte », en direction du nord, existe ce que les militaires français appellent la « zone rouge » qui a une profondeur, à partir de l'axe Salal-Arada, de 70 à 150 kilomètres selon les secteurs, et à l'intérieur de laquelle les FANT sont au contact des troupes du GUNT (fidèles à M. Goukouni Oueddeï). Il n'y a pas de forces françaises à l'intérieur de la « zone rouge ».

Cette zone tampon s'arrête sensiblement à la hauteur de la ligne dite « des puits », entre Koro-Toro et Oum-Chalouba, qui permet aux unités du président Habré, présentes sur place, de survivre, souvent dans des conditions difficiles. A l'intérieur de cette « zone rouge », l'aviation française, basée à N'Djamena, s'est attribuée le droit de conduire des opérations de reconnaissance, voire d'intervention, en soutien des FANT attaquées. L'accrochage du mardi soir 24 janvier à Ziguey a donc eu lieu pratiquement au niveau de la « ligne verte » et, à la suite de la reconnaissance aérienne décidée par la France, mercredi 25 janvier, l'attaque par des missiles SAM-7 d'un avion de combat Jaguar a eu lieu à l'intérieur de la « zone rouge ».

Plus au nord encore, les Libyens ont établi leurs propres lignes de défense, en deuxième échelon des forces du GUNT, le long d'un dispositif qui va sensiblement de Bardaï vers Fada, en passant par Faya-Largeau. Toutes comparaisons gardées, les forces libyennes sont un peu dans la même situation vis-à-vis des unités du GUNT que la force française Manta (soit deux mille huit cent trente hommes) vis-à-vis des FANT, à ceci près, toutefois, que les troupes du colonel Kadhafi, aidées de conseillers étrangers de pays de l'Est, sont davantage impliquées dans le soutien opérationnel et logistique des forces du GUNT.

Des renseignements recueillies par des « écoutes » françaises laissent cependant percevoir que l'armée libyenne, dans sa zone du nord du Tchad, rencontre d'importantes difficultés de ravitaillement en vivres, en munitions, en eau et en pièces détachées.

LE COMMUNIQUÉ DU QUAI D'ORSAY

Le porte-parole du ministère des relations extérieures a déclaré, jeudi 26 janvier (nos dernières éditions du 27 janvier) : *« On ne doit pas se dissimuler la gravité des événements survenus au Tchad. La Libye semble en porter la responsabilité. La situation sur le terrain est suivie avec la plus grande attention à tous les niveaux. La France n'entend pas modifier les objectifs qu'elle poursuit en vue de rétablir l'unité et la souveraineté du Tchad. »*

Le jeu libyen

(Suite de la première page.)

Cette situation, ainsi que l'amélioration qui aurait été récemment constatée, assure-t-on ici, des capacités opérationnelles des forces de M. Goukouni Oueddei, font au reste dire aux observateurs étrangers informés qu'il est bien peu probable que des militaires libyens aient participé directement à l'attaque de Ziguey. Il est vrai qu'il ne doit pas être facile de faire la différence entre un soldat libyen du Sud et un soldat tchadien du Nord, d'autant que les troupes de M. Goukouni Oueddei comptent également mille cinq cents Tchadiens de souche arabe.

Les prisonniers belges sains et saufs

La radio du GUNT, installée à Bardaï, au nord du Tchad, un peu en dessous de la bande d'Aozou annexée par la Libye, a diffusé une version des événements du mercredi 25 janvier, que se borne à reprendre, jeudi, l'unique quotidien tripolitain, l'officieux *El Fagr el Djedin* (l'Aube nouvelle), et qui nous a été confirmée par M. Tidjani Thiam. Celui-ci, ancien ministre des affaires étrangères du GUNT et représentant à Paris de sa principale composante, le Conseil démocratique révolutionnaire (CDR), se trouve actuellement à Tripoli *« en route pour Bardaï »*.

A l'en croire, les hommes de M. Goukouni Oueddei, après avoir franchi quelque 500 kilomètres de désert dans l'ouest du Tchad, ont atteint le mercredi 25 janvier, le matin tôt, le poste militaire gouvernemental de Ziguey, *« très au sud donc de la ligne rouge fictive tracée par les militaires français à travers le Tchad pour séparer les zones d'obédience « libyenne » et « française »*.

Les forces du GUNT ont fait prisonniers une quinzaine de soldats du gouvernement de N'Djamena et deux membres belges de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières. Alors qu'elle rejoignait sa base au nord, la colonne du GUNT a été *« attaquée par des Jaguar français »* ; elle s'est alors défendue en tirant des missiles sol-air SAM-7, *« abattant deux Jaguar »* (on continue à maintenir ce chiffre à Tripoli).

La colonne, ajoute-t-on, ici n'a pas été complètement détruite par les Français, les deux prisonniers belges étant notamment parvenus sains et saufs dans une base de partisans de M. Goukouni Oueddei. L'ambassadeur de Belgique à Tripoli a effectué une démarche auprès des autorités libyennes, qui, loin de l'éconduire, au nom de leur *« non-présence »* au Tchad, lui auraient au contraire promis d'agir en faveur de ses deux compatriotes.

L'affaire de Ziguey et ses suites immédiates ont amené la plupart des dirigeants tchadiens qui se trouvaient encore à Tripoli à quitter la ville. Ils seraient maintenant réunis dans la région de Bardaï. M. Tidjani Thiam nous a, pour sa part, déclaré : *« Nous avions tout misé sur la diplomatie. J'ai été reçu, il y a une semaine, à l'Élysée par le fils et conseiller pour les affaires africaines du chef de l'État, M. Jean-Christophe Mitterrand. Je lui ai dit : « Vous n'avez pas assez fait » pression sur votre protégé Hissène » Habré pour l'amener à assister à » la récente conférence inter- » tchadienne d'Addis-Abeba, d'où » l'échec de cette réunion. D'où également l'opération de Ziguey. »*

« Nous abattrons d'autres Jaguar »

Néanmoins, selon le délégué du CDR, *« les forces du GUNT n'ont pas l'intention d'attaquer les Français au Tchad, bien qu'elles en aient parfaitement la possibilité, mais seulement les troupes du gouvernement illégal de N'Djamena. Ziguey, où il n'y avait pas de Français, était un objectif tchadien visé par des Tchadiens et non par des Libyens. C'est la France qui nous a ensuite attaqués. Si elle veut la guerre, c'est son affaire. Nous n'avons fait qu'exercer notre droit à la légitime défense... Les Libyens nous aident, comme aurait pu le faire et peut encore le faire la France. Mais ils ne se battent pas à notre place. Les véhicules de notre opération à Ziguey étaient de marque japonaise... et non pas libyenne. »*

M. Thiam, qui reste un diplomate et cultive apparemment une certaine image francophile, conclut : *« Le Tchad ne pourra se reconstituer qu'avec la France et la Libye. Nous ne comprenons pas l'intérêt que Paris peut avoir à soutenir Hissène Habré, qui a été porté au pouvoir par les Américains et qui, aujourd'hui, ne tient en place que grâce aux Français... »*

Avant de regagner le Tchad, jeudi 26 janvier, des officiers du GUNT proches de M. Acheikh ben Omar, mathématicien d'une trentaine d'années, devenu l'un des principaux animateurs de la lutte militaire du GUNT et sur lequel des responsables libyens ne tarissent pas d'éloges, nous ont tenu un langage évidemment plus martial que celui de M. Thiam : *« Nous abattrons de nouveau des Jaguar français si la France nous attaque encore sur notre propre sol. Il faut que Paris sache, une fois pour toutes, que, pour nous Tchadiens, il n'y a pas de « ligne rouge » passant à travers notre territoire. Nous pourrions très bien, si nous le voulions, attaquer dès demain des postes français ; nos soldats sont impatients. Le vent du pessimisme a définitivement changé de camp... »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LE DÉBAT EN FRANCE

M. Kosciusko-Morizet (RPR) : l'immobilisme n'est pas une politique

M. Michel Debré, *député RPR de la Réunion*, a demandé, jeudi 26 janvier, à l'Assemblée nationale, que l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement soit élargi, afin que le gouvernement fasse une déclaration sur des questions aussi *« actuelles, brûlantes et importantes »* que les informations relatives au raid aérien sur Baalbek (Liban), *« le sort de Mayotte et des îles éparses de l'océan Indien »* et *« surtout le Tchad »*.

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, jugeant que *« les événements du Tchad sont de nature à préoccuper gravement le gouvernement et le Parlement »*, a demandé une suspension de séance pour informer le premier ministre de la demande de M. Debré. Celui-ci a ensuite déclaré : *« Si, lorsque le Parlement siège en session extraordinaire, surviennent des événements et des décisions graves, il convient de modifier le décret de convocation, de sorte que le gouvernement informe l'Assemblée, et je souhaite qu'on organise ensuite un débat sur sa déclaration. »*

Dans une lettre rendue publique en fin de séance, adressée par M. Pierre Mauroy à M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, le premier ministre indique qu'*« il n'est pas possible d'accéder en séance publique »* à la demande de M. Debré. Il ajoute cependant : *« Les ministres des relations extérieures, de la défense, et le ministre délégué chargé de la coopération et du développement pourront être entendus sur ces sujets par la commission des affaires étrangères et par la commission de la défense nationale et des forces armées. »*

De son côté, le ministère de la défense a fait savoir, qu'*« aucun élément nouveau ne pouvait être rendu public »* après le communiqué publié par le Quai d'Orsay jeudi en fin d'après-midi (*le Monde* du 27 janvier).

Pour sa part, M. Jacques Kosciusko-Morizet, secrétaire national du RPR pour les relations extérieures, a estimé que l'affaire du Tchad est *« affligeante »*, d'abord en raison de la mort d'un pilote français, ensuite *« parce que c'est la conséquence des tergiversations et des incohérences du gouvernement socialo-communiste »*. Il a ajouté : *« On a perdu six mois, on a envoyé des troupes qui se sont enterrées, qui ont eu ordre de rester sur la ligne rouge* [appelée en réalité « ligne verte », NDLR] *sans rien faire, pendant que, de notoriété publique, les Libyens accumulaient les armements. Ce qui se produit n'est absolument pas inattendu, il n'y a aucune excuse. La passivité et l'immobilisme ne sont pas une politique »*, a-t-il conclu.

ASIE

Corée du Nord

M. KANG SONG-SAN DEVIENT PREMIER MINISTRE

L'Assemblée suprême du peuple, le Parlement de la Corée du Nord, a conclu ce vendredi 27 janvier une session de trois jours au terme de laquelle elle a élu M. Kang Song-San au poste de premier ministre, en remplacement de M. Li Jong-Ok qui accède pour sa part aux fonctions essentiellement honorifiques de vice-président de la République. M. Li Jong-Ok, considéré comme un expert de l'industrie, avait pris la tête du gouvernement au mois de décembre 1977.

Ancien maire de Pyong-Yang, M. Kang Song-San est âgé d'une cinquantaine d'années et a notamment dirigé à partir de 1979 le ministère des chemins de fer. Il occupait le poste de premier vice-premier ministre dans le précédent gouvernement. Il avait été confirmé, comme son prédécesseur, dans ses fonctions de membre du bureau du PC nord-coréen – où il siège depuis 1977 – lors de la session du comité central qui s'est tenue à Pyong-Yang du 29 novembre au 1ᵉʳ décembre dernier.

Ce remaniement est le second qui intervient en quelques semaines au sein du gouvernement nord-coréen. Le 30 décembre, l'agence nord-coréenne de presse avait annoncé la nomination de M. Kim Yong-Nam au poste de ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Ho Dam qui occupait cette fonction depuis treize ans.

Rappelons que ces changements de personnel coïncide, avec la récente proposition de Pyong-Yang d'entamer des négociations non seulement avec les États-Unis mais également avec les « autorités de Séoul » sur la recherche d'un règlement pacifique en Corée.

La nomination de M. Kang Song-San à la tête du gouvernement a été annoncée par l'agence nord-coréenne de presse, captée à Tokyo par les agences UPI et Reuter.

AFRIQUE

ANNONÇANT UNE « RÉVOLUTION ISLAMIQUE » AU MAROC

Le premier ministre iranien se félicite des difficultés de Hassan II

Le journal iranien *Kayhan international* écrivait, jeudi 26 janvier, dans son éditorial qu'une révolution islamique couve au Maroc. Citant le premier ministre iranien, M. Mir-Hossein Moussavi, il affirmait que les récentes émeutes dans le royaume rappellent les derniers jours de l'empire iranien. « *L'histoire commence à tourner en faveur du peuple opprimé du Maroc. Les récentes révoltes constituent le premier coup dur reçu par le roi à la suite de la conférence islamique, et l'avenir prouvera que ses difficultés ne sont pas terminées* », écrivait encore *Kayhan*.

De son côté, l'ancien premier ministre du régime impérial, M. Ali Amini, a mis en cause implicitement le régime de l'imam Khomeiny dans les troubles qui ont éclaté au début du mois en Tunisie, nous signale notre correspondant à Tunis. Dans un message adressé au président Bourguiba pour le féliciter du « *dénouement d'une crise qu'on a voulu imposer* » à la Tunisie, M. Amini, qui préside le Front pour la libération de l'Iran, déclare notamment : « *Vous n'êtes évidemment pas sans savoir que les hommes qui dirigent, pour le moment, les affaires de mon pays sont mus par la folle ambition de déstabiliser les pays musulmans du monde au nom d'un islam qui relève tout simplement de la fantasmagorie et de la volonté de puissance d'un seul responsable.* »

Il est vrai qu'à plusieurs reprises la presse iranienne a fait état de projets de déstabilisation du Maghreb, voire de la France par le biais des travailleurs immigrés (*le Monde* daté 12 et 13 juin 1983) *Djoumhouri eslami* (République islamique), organe du parti du même nom, écrivait à l'époque : « *C'est dans des pays tels que la Tunisie que doit porter l'effort de notre propagande.* » Soulignant que certains pays du Proche-Orient, « *sont trop surveillés par les superpuissances* », le journal ajoutait : « *Au Maghreb, notre intervention est relativement plus facile et fructueuse.* »

RABAT ET TRIPOLI RENFORCENT LEUR COOPÉRATION

Rabat (*Reuter, AFP*). – Le Maroc et la Libye ont décidé jeudi 26 janvier de consolider leur coopération dans tous les domaines, en particulier l'agriculture, la justice, l'industrie et les sports, après la réunion de la grande commission mixte qui s'est tenue pendant deux jours à Rabat. Le document signé par le premier ministre marocain, M. Karim Lamrani, et son homologue libyen, M. Jadallah Azouz Al Talhi, indique que les deux pays sont également convenus d'harmoniser leurs plans économiques et d'évaluer les besoins du Maroc en pétrole et en gaz. Les deux pays ont décidé la création d'une banque commune pour financer les projets, notamment dans le domaine du tourisme.

Le roi Hassan II a déclaré à cette occasion : « *Le processus de l'édification du Grand Maghreb arabe doit passer par plusieurs étapes et ce que nous entreprenons actuellement sera un jalon important et efficace pour notre action commune en faveur du Grand Maghreb* ». Il a souligné que les relations entre « *la Libye et la Tunisie, la Libye et l'Algérie, la Tunisie et l'Algérie, ne sont nullement en contradiction avec ce noble objectif* ».

A TRAVERS LE MONDE

Angola

• LIBÉRATION DE M. COSTA ANDRADE. – M. Costa Andrade, écrivain angolais et dirigeant politique du MPLA, le parti au pouvoir, incarcéré depuis décembre 1982 à Luanda, a été libéré le 25 janvier, a indiqué l'agence portugaise de presse (ANOP). M. Andrade avait été arrêté, ainsi que deux autres hauts fonctionnaires du MPLA, sous l'accusation d'avoir injurié le président de la République, M. José Eduardo Dos Santos, en ayant fait représenter une pièce de théâtre – dont M. Andrade était l'auteur, – dans laquelle certaines mesures gouvernementales étaient critiquées. M. Andrade était l'ancien directeur du quotidien de Luanda *le Jornal de Angola*.

Bolivie

• LE CONGRÈS CENSURE LE GOUVERNEMENT SILES ZUAZO. – Le Congrès a voté, jeudi 26 janvier, une motion de censure contre le président Hernan Siles Zuazo pour avoir eu une « *conduite anticonstitutionnelle et autocratique* » en formant un gouvernement de quatorze membres en dépit de l'avis défavorable des parlementaires. D'autre part, trois mille travailleurs et dirigeants syndicaux ont amorcé une grève de la faim pour obtenir des augmentations de salaire. La situation est explosive, et des rumeurs circulent selon lesquelles l'armée pourrait intervenir. Un rapport du conseil militaire national de sécurité affirme que « *les problèmes politiques mettent en danger le processus démocratique* ». – (*AP.*)

El Salvador

UNE TOURISTE AMÉRICAINE TUÉE PAR LA GUÉRILLA. – Une jeune Américaine âgée de vingt-trois ans, Mme Linda Kancel, a été mortellement blessée jeudi 26 janvier par des guérilleros qui ont ouvert le feu sur son véhicule à un barrage, dans le département de Morazan, au nord-est de San-Salvador. – (*AFP.*)

Israël

• LE GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN a surmonté, le 25 janvier, l'épreuve d'une triple motion de censure de l'opposition à propos de sa politique économique, en ralliant, *in extremis*, trois députés de sa majorité qui menaçaient de ne pas l'appuyer. Le vote (62 voix contre 56 pour et 1 abstention) est intervenu après une journée de débats houleux au terme de laquelle M. Shamir a accédé à une partie des exigences des trois députés du groupe TAMI, qui se veut le champion de la lutte en faveur des couches défavorisées. – (*AFP*)

Mozambique

• LIBÉRATION DE DOUZE TECHNICIENS SOVIÉTIQUES. – Le porte-parole de la RNM (Résistance nationale du Mozambique) à Lisbonne, M. Jorge Correia, a annoncé, mercredi 25 janvier, que douze techniciens soviétiques avaient été libérés près de la frontière du Malawi. Ils appartenaient à un groupe de vingt-quatre ressortissants soviétiques enlevés par les rebelles de la RNM le 21 août à la mine de Morrua, dans la province du Zambèze. Deux d'entre eux sont morts, huit autres ont été libérés le 22 décembre, les deux derniers sont toujours prisonniers. M. Correia a déclaré que ces libérations étaient intervenues à la suite d'un « *accord avec Moscou* », ce qu'a démenti un porte-parole de l'ambassade d'URSS à Maputo. – (*UPI.*)

Ouganda

• LA RESPONSABILITE DU MEURTRE DE QUATRE ETRANGERS. – Le gouvernement ougandais a accusé, mardi 24 janvier, le Mouvement national de résistance (NRM), une des principales organisations de guérilla ougandaises, d'être responsable de la mort, le 22 janvier (*le Monde* du 24 janvier), de quatre étrangers. Un porte-parole de la NRM a catégoriquement démenti cette accusation. De son côté, l'hebdomadaire *Munnansi* (opposition légale) a affirmé, mercredi 25 janvier que les meurtriers portaient l'uniforme de l'armée nationale ougandaise. – (*AFP*).

RDA

• « RACHAT » DE PRISONNIERS POLITIQUES EST-ALLEMANDS. – Soixante-quinze anciens détenus politiques est-allemands sont arrivés mercredi 25 janvier au camp d'accueil de Giessen (RFA), a annoncé un porte-parole de l'Association du 13 Août à Berlin-Ouest : ces personnes avaient été « rachetées » par le gouvernement de Bonn. Deux pacifistes originaires d'Iéna, Kerstin Hergot et Olivier Schwarz, condamnés à vingt mois de prison pour « *entraves à l'activité de l'Etat* », figurent dans ce groupe. D'autre part, selon le quotidien ouest-allemand *Bild*, la RDA a accepté de laisser passer à Berlin-Ouest douze ressortissants est-allemands qui s'étaient réfugiés mardi à la représentation diplomatique de la RFA à Berlin-Est : selon le journal, l'Allemagne de l'Est n'aurait pas exigé, cette fois, de « rançon ». Vendredi, six Allemands de l'Est qui s'étaient réfugiés à l'ambassade des Etats-Unis avaient déjà été autorisés à gagner l'Ouest. – (*AFP, UPI*)

DIPLOMATIE

LES RELATIONS EST-OUEST

L'agence Tass ne voit « aucune idée nouvelle » dans le discours de M. Reagan

Le discours de M. Reagan sur l'état de l'Union (*le Monde* du 27 janvier) a fait l'objet d'un commentaire sévère de l'agence Tass, jeudi 26 janvier. Accusant le président américain d'avoir adopté un ton « *manifestement électoral* », l'agence soviétique écrit que le discours a cherché à présenter sous un jour avantageux « *une politique qui se distingue par une agressivité extrême dans les relations internationales, par un mépris complet pour les besoins des simples Américains en politique intérieure* ».

« *En ce qui concerne les déclarations de Reagan sur son désir d'améliorer les rapports avec l'URSS*, ajoute Tass, *elles n'ont été étayées d'aucune idée nouvelle, d'aucune proposition susceptible de favoriser des ententes concrètes. (...) Qui plus est, les prises de position de Reagan prouvent que la Maison Blanche a l'intention de traiter avec l'URSS à partir d'une position stérile de force, à partir des menaces et des pressions.* »

Pour sa part, M. Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central du PC soviétique, s'est montré un peu plus modéré dans un entretien accordé au *Washington Post* et publié par le quotidien américain jeudi 26 janvier. Il assure que l'intention de l'URSS est de « *poursuivre le dialogue de manière fructueuse* » avec les Etats-Unis et qu'elle est prête à « *répondre à tout geste réaliste ou constructif* ».

En particulier, M Zagladine n'exclut pas une reprise des négociations sur les armements stratégiques intercontinentaux (START) lorsque Moscou aura achevé son « *réexamen* » de l'état des forces stratégiques dans le monde et le « *contre-déploiement* » des armes soviétiques destiné à répondre à l'installation des missiles de l'OTAN en Europe occidentale. Selon lui, ce contre-déploiement devrait être achevé avant la fin de cette année. En revanche, M. Zagladine n'a pas mentionné une éventuelle reprise des conversations sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), rompues le 23 novembre dernier.

M. Cheysson à Berlin-Est

A Stockholm, le délégué polonais à la conférence sur le désarmement en Europe (CDE) a pratiquement rejeté jeudi le programme de mesures de confiance présenté deux jours plus tôt par les pays de l'alliance atlantique (*le Monde* du 26 janvier), leur reprochant, comme M. Gromyko l'avait fait dans son discours, de chercher à favoriser l'espionnage occidental. Les perspectives de la conférence de Stockholm ont néanmoins dominé les premiers entretiens que M. Cheysson, arrivé jeudi à Berlin-Est, a eus avec les responsables est-allemands.

Parlant au cours d'un banquet offert en son honneur par M. Fischer, ministre des affaires étrangères de la RDA, le ministre français a demandé « *des mesures concrètes et précises couvrant tout le domaine des armes classiques* ». Il a ajouté : « *La France n'accepte pas que la coupure de notre vieux continent sépare à jamais des peuples unis par leur commune civilisation à travers les siècles. Elle s'opposera à tout boycottage, à toute sanction.* » – (*AFP.*)

• *MM. Cheysson, Dumas et Delors à Bonn.* – Les ministres français des relations extérieures, des affaires européennes, ainsi que de l'économie et des finances, ont eu plus de trois heures d'entretiens, jeudi 26 janvier à Bonn, avec leurs collègues ouest-allemands des affaires étrangères et des finances, MM. Genscher et Stoltenberg. Cet échange de vues, qui fait partie de la série de contacts bilatéraux que la France souhaite avoir avec ses neuf partenaires de la CEE pour tenter de régler les différends communautaires durant sa présidence européenne, n'a cependant pas permis de régler le problème des montants compensatoires monétaires, principal dossier litigieux entre Paris et Bonn. – (*AFP.*)

DANS LA PHASE PRÉSENTE

Pékin n'envisage pas de participer à des conversations sur la Corée

De notre correspondant

Pékin. – Les manifestations organisées à Pékin pour le vingtième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine se sont conclues, jeudi 26 janvier, par un grand banquet offert au palais de l'Assemblée nationale populaire par M. Li Xiannian, président de la République, en l'honneur des deux membres du gouvernement français, MM. Mexandeau et Schwartzenberg, spécialement dépêchés pour la circonstance et de la délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, conduite par son président, M. Claude Estier (1).

Le président chinois a confirmé à ses interlocuteurs qu'il acceptait l'invitation de M. Mitterrand à se rendre en France, que venait de lui remettre M. Mexandeau. Un tel voyage, toutefois, n'aurait pas lieu dans l'immédiat.

Dans la journée de jeudi, M. Estier et la délégation de l'Assemblée nationale avaient eu un entretien avec leurs homologues de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire chinoise. La conversation a permis de mieux cerner le point de vue de Pékin sur certaines questions d'actualité. Ainsi, à propos de la Corée, il se confirme que la Chine n'envisage pas, pour le moment, d'être associée aux conversations proposées par le Nord en vue de la signature d'un traité de paix. Dans l'esprit des Chinois, les négociations à trois (les deux Corées et les Etats-Unis), suggérées par Pyong-yang, sont destinées à discuter du retrait des troupes américaines et, apparemment, la Chine ne souhaite pas intervenir dans cette affaire.

Sans se prononcer, d'autre part, sur les responsabilités de l'attentat de Rangoun, qui avait causé la mort, en octobre dernier, de plusieurs membres du gouvernement sud-coréen, les interlocuteurs de M. Estier ont très fermement souligné que la Chine était contre tout acte terroriste.

Sur l'évolution des rapports de Pékin avec Moscou, les responsables chinois ont affirmé qu'il était exclu que ces relations revêtent, dans l'avenir, le caractère qu'elles avaient dans les années 50. Outre les trois obstacles connus qui, pour Pékin, s'opposent toujours à une normalisation (troupes à la frontière, Cambodge, Afghanistan), il existe, selon les responsables chinois, trois raisons supplémentaires qui empêchent un tel rapprochement.

L'U.R.S.S., estiment ceux-ci, veut en premier lieu renforcer son potentiel militaire, alors que la politique économique chinoise vise d'abord à augmenter le bien-être du peuple. Ensuite, les systèmes politico-économiques des deux pays, qui étaient identiques autrefois, se sont écartés l'un de l'autre, la Chine ayant adopté une voie qui lui est propre. Enfin, les objectifs diplomatiques respectifs de Pékin et de Moscou sont différents : l'URSS veut maintenir son hégémonisme et son statut de superpuissance, tandis que la Chine souhaite, au contraire, briser l'hégémonisme des superpuissances.

MANUEL LUCBERT.

(1) La délégation se compose, outre de M. Estier, de M. Raymond Julien, vice-président (MRG), Mme Véronique Neïertz (PS), MM. Théo Vial-Massat (PC), Georges Gorse (RPR), Michel Bérégovoy (PS) et Jacques Blanc (UDF).

• *Les conversations sur Hongkong.* – La huitième séance des discussions sino-britanniques sur l'avenir de Hongkong s'est déroulée à Pékin de façon « *utile et constructive* », a annoncé un communiqué commun publié ce jeudi 26 janvier après les discussions. Une neuvième séance est prévue les 22 et 23 février à Pékin. Ces négociations, qui ont débuté en juillet 1983, visent à élaborer une solution quant à l'avenir de ce territoire après 1997, date à laquelle doit expirer le bail cédé à la Grande-Bretagne. – (*AFP*).

M. MITTERRAND A L'AMBASSADE DE CHINE

M. Mitterrand a assisté jeudi soir, 26 janvier, à la réception offerte par l'ambassadeur de la République populaire de Chine, M. Cao Keqiang, à l'occasion du vingtième anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques entre Paris et Pékin. Le premier ministre, M. Mauroy, assistait également à la réception ainsi que M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, et Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur.

MM. Michel Debré, Maurice Couve de Murville et Alain Peyrefitte figuraient parmi les nombreuses personnalités présentes.

Le président de la République offrait, ce vendredi à l'Elysée, un déjeuner en l'honneur de M. Cao Keqiang.

A l'occasion du 40e anniversaire du débarquement

M. REAGAN VIENDRA EN FRANCE LE 6 JUIN PROCHAIN

Le président Reagan assistera, le 6 juin prochain, sur l'invitation de M. Mitterrand, aux cérémonies organisées à l'occasion du quarantième anniversaire du débarquement allié de 1944, a annoncé jeudi 26 janvier la Maison Blanche.

M. Reagan se rendra, auparavant, en Irlande, du 2 au 4 juin, puis, aussitôt après sa visite en France, il ira en Grande-Bretagne pour prendre part au sommet annuel des sept pays les plus industrialisés, du 7 au 9 juin.

PROCHE-ORIENT

Liban

Le gouvernement accepte de réintégrer dans l'armée les militaires druzes dissidents

Dans l'espoir de débloquer les discussions sur le plan de sécurité libanais, le gouvernement de Beyrouth a fait jeudi 26 janvier une concession de taille à M. Walid Joumblatt, chef de file de l'opposition druze, qui réclamait la promotion d'officiers druzes.

L'acceptation du gouvernement a été annoncée par le premier ministre, M. Chafic El Wazzan, qui avait eu la veille un entretien avec l'ambassadeur d'Arabie Saoudite et des consultations avec le président Gemayel. Il a indiqué que les officiers et les soldats druzes – qui ont refusé de combattre leus coréligionnaires durant la guerre du Chouf de septembre dernier – seraient invités à se joindre à l'armée au cours d'une période déterminée. M. Joumblatt avait lié son acceptation du plan de désengagement libanais à la promotion des militaires druzes, regroupés depuis la fin de l'année dernière dans une ancienne caserne de la ville d'Hammana et qui refusent d'obéir aux ordres du commandement libanais.

D'autre part, M. Saeb Salam, ancien premier ministre et l'un des dirigeants les plus influents de la communauté sunnite, a dressé un violent réquisitoire contre le gouvernement de M. Wazzan, qu'il a accusé d'« *enfreindre les lois et la Constitution* » et de consacrer « *une dictature personnelle* ». Dans un document publié jeudi, M. Salam, qui n'appartient pas à la coalition des forces de l'opposition, estime que cette « *dictature* » est « *contraire à la raison et totalement inacceptable* » dans la mesure où elle « *transgresse le pouvoir législatif et enfreint le régime démocratique parlementaire* ». Il affirme, documents à l'appui, que le gouvernement a outrepassé les « *pleins pouvoirs* » que l'Assemblée nationale lui avait accordés le 17 novembre 1982, étant précisé qu'il ne légiférerait que dans seize domaines de la vie publique, et non dans les trente initialement requis par le cabinet.

• A WASHINGTON, le gouvernement américain a évoqué, jeudi, la possibilité d'un recours à une formule de remplacement de la force multinationale au Liban qui impliquerait les Nations unies. « *Nous continuons à examiner les possibilités d'un rôle de maintien de la paix plus large pour les Nations unies* », a notamment déclaré M. Alan Romberg, porte-parole du département d'Etat. Abondant dans ce sens, M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient, a évoqué la possibilité d'un « *arrangement sous les auspices des Nations unies* » et a précisé que « *la force multinationale n'est pas une force permanente* ». Ces déclarations ne paraissent cependant pas avoir désarmé l'opposition démocrate, qui réclame le retrait immédiat des « *marines* ». « *La patience du peuple de ce pays et la patience du Congrès sont à bout* », a notamment affirmé le président de la sous-commission de la chambre pour les affaires du Proche-Orient, le représentant démocrate de l'Indiana, M. Lee Hamilton. Il a exprimé l'opinion que Washington devait exercer davantage de pression sur le président Gemayel pour qu'il « *fasse rapidement quelques compromis douloureux et élargisse son gouvernement* ».

• *AU LIBAN*, M. Mohamed Atef Farhat, responsable de la garde nationale (milice pro-israélienne) dans la localité de Kfar Roummane, proche de la ville de Nabatieh, a été tué jeudi matin de plusieurs coups de feu tirés par un inconnu. – (*Reuter, AFP.*)

• *M. Gutmann au Proche-Orient.* – Le secrétaire général du ministère des relations extérieures, M. Francis Gutmann, a quitté Paris le jeudi soir 26 janvier pour une mission de quelques jours au Proche-Orient, a annoncé le porte-parole du Quai d'Orsay. M. Gutmann se rendra successivement en Israël, en Jordanie et en Syrie.

• ERRATUM. – Les relations diplomatiques entre Israël et la RFA ont été établies en 1965 et non en 1975 comme nous l'avions indiqué par erreur dans l'article de notre correspondant à Jérusalem paru dans *le Monde* du 25 janvier

LA VISITE DE M. ABE AUX ETATS-UNIS

Tokyo fait face à un regain de pressions américaines en matière militaire et commerciale

De notre correspondant

Tokyo. – Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, effectue cette semaine une mission difficile aux Etats-Unis. Dans deux domaines cruciaux, ceux de la défense et du commerce, le deuxième cabinet Nakasone fait face, en effet, à *un regain de pressions américaines*. Alors que du côté des Etats-Unis le déficit commercial s'aggrave et que l'échéance de l'élection présidentielle se rapproche, ne pas offrir quelques concessions serait pour le Japon s'exposer à une détérioration des relations avec l'administration Reagan et risquer d'obtenir un succès moindre au sommet des pays industrialisés de Londres qu'à celui de Williamsburg. Inversement, trop en faire entraînerait des réactions adverses des électeurs nippons. Eternel dilemme qui requiert de subtils compromis et de savants dosages.

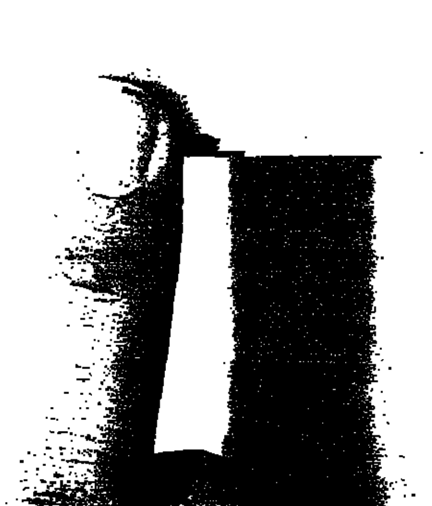
Les exigences américaines en matière d'accroissement des responsabilités militaires du Japon et celles qui concernent l'accès au marché japonais ne sont pas inédites, mais elles tirent une vigueur nouvelle des engagements pris l'an dernier par M. Nakasone lui-même. Celui-ci avait, en effet, manifesté sa volonté à la fois de promouvoir une plus grande participation du Japon à la défense occidentale et de prendre les mesures propres à corriger un déséquilibre commercial qui s'est soldé en 1983 par quelque 20 milliards de dollars de déficit pour les Etats-Unis.

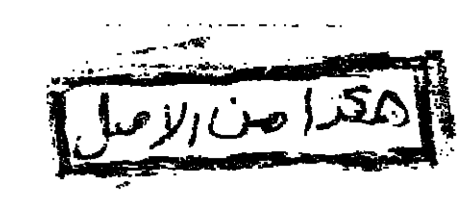
Ces « promesses » ont été prises pour argent comptant à Washington, où l'on entend maintenant – pour des raisons économiques, stratégiques et électorales évidentes – qu'elles se traduisent par des actions spécifiques.

Depuis le début de l'année, les « pressions amicales » américaines ont repris suivant un rituel désormais établi. Non moins rituellement, les Japonais promettent, temporisent et, après d'interminables tractations, consentent des concessions ponctuelles. Il n'est pas sûr que les Américains continuent à se contenter de quarts de mesures, mais, pour l'essentiel, les Japonais ne sont pas prêts à modifier des structures économiques qui ont fait leur succès.

La visite aux Etats-Unis de M. Abe devrait constituer un premier test pour la diplomatie de M. Nakasone, et permettre de juger, après un revers électoral qui a entamé son prestige, de la marge d'autorité politique dont il dispose pour traduire dans les faits les promesses faites l'an dernier à ses partenaires. Manifestation voulue de bonne volonté de la part de Tokyo, la rallonge de dernière heure aux dépenses militaires du projet de budget 1984 (*le Monde* du 26 janvier) ne pèsera pas nécessairement très lourd au regard des demandes américaines.

R.-P. PARINGAUX.





Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les déçus de la liste unique

Après avoir, depuis des mois, accumulé les maladresses, l'UDF a semblé, cette semaine, vouloir afficher une plus grande détermination. *Parce qu'elle sentait que* le débat, comme la campagne sur les élections européennes, lui échappait au profit de Mme Simone Veil et du RPR, elle a redressé la tête et s'est efforcée d'exprimer clairement quelles *sont*, à ses yeux, les bases indispensables d'un accord avec le RPR.

L'UDF a voulu considérer *que* l'essentiel *n'était plus* de savoir si une liste unique de l'opposition pourrait, le 17 juin, franchir la barre des 50 % – elle savait que, sur ce point, elle ne peut plus convaincre Mme Veil de la nécessité de deux listes, – mais, plutôt, de « rallier » le RPR à ses thèses. En quatre points, elle a exposé les motifs de divergences *éventuelles « sur le fond »*. – droit de veto, élargissement de la Communauté, renforcement de l'union politique de l'Europe et politique européenne de défense, – et a estimé, au terme de la rencontre au sommet RPR-UDF, qu'un accord était possible.

Sur les grandes orientations d'un programme européen, *comme sur les modalités de la* campagne et la constitution de la liste commune, voilà l'UDF satisfaite, semble-t-il, même si, pour la forme, elle a décidé de se donner le temps de la réflexion jusqu'au 2 février, date à laquelle son conseil national est convoqué pour trancher définitivement.

Tout n'est cependant pas *réglé. Deux problèmes méritent* d'être éclaircis. Sur le fond, les contours du compromis avec le RPR ne sont pas encore très clairs. Pour prix de son ralliement à des thèses européennes qu'il récusait en 1979, le RPR ne va-t-il pas être tenté d'obtenir une « droitisation » du discours de l'UDF ? *Une seconde difficulté* tient à la principale composante *de l'UDF*.

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, laisse entendre qu'il pourrait constituer une liste *« complémentaire d'appoint »* à côté de celle de Mme Veil. Si cette décision pouvait apparaître logique à la suite de sa démission de la vice-présidence de l'UDF, elle semblerait *aujourd'hui* pour le moins tardive et hasardeuse.

Quel motif, en effet, peut-il évoquer pour la justifier si l'ensemble de l'UDF s'accommode des assurances données par le RPR quant au « message » européen ? Des raisons stratégiques ? Il n'est pas sûr que, sur ce terrain, de nombreux électeurs *le suivent*, si *ce n'est* ceux qui entretiennent une certaine « rancœur » à l'égard de Mme Veil, des instances dirigeantes de l'UDF, ou manifestant une allergie au RPR. Voilà qui ne constitue pas un programme de campagne très positif, d'autant moins que M. Léotard s'efforce, lui aussi, de convaincre que seul le *« message européen »* l'intéresse. Il lui resterait donc à *rassembler les « déçus de la liste commune »*, à l'heure où l'opposition cherche à ne pas accueillir une « majorité de rejet » mais une « majorité d'adhésion ».

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

L'UDF veut être « à égalité » avec le RPR

Au terme de la deuxième rencontre entre Mme Simone Veil et les délégations de l'UDF et du RPR, conduites par leur président respectif, M. Jean Lecanuet et M. Jacques Chirac, jeudi après-midi 26 janvier au Sénat, l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes a lu un bref communiqué qui souligne : *« La réunion des délégations du RPR et de l'UDF a permis de déterminer, en commun, les grandes orientations d'un programme de relance de la construction européenne et les modalités de constitution d'une liste unique de l'opposition républicaine. Un accord sur ces points est intervenu ; il sera soumis à l'approbation définitive des instances des formations politiques concernées. »*

Ainsi, après plus de deux heures et demie de discussion, « l'opposition républicaine » a pu jeter les bases d'un accord portant le fond – le programme européen – et sur la forme – l'organisation de la campagne et la composition de la liste – en vue de la constitution d'une liste commune RPR-UDF aux élections européennes.

L'UDF qui, le matin même, avait réuni son conseil national, avait décidé de ne pas arriver les mains vides à cette deuxième rencontre. Sous l'autorité de Mme Simone Veil, de M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, et de M. Jean-François Deniau, président des clubs Perspectives et Réalités, un texte avait été élaboré qui précisait les points de divergence éventuelle avec le RPR et sur lesquels, faute d'un accord, il n'aurait pas été possible d'envisager la constitution d'une liste unique. Ce texte insistait sur trois points, fondamentaux aux yeux de Mme Veil et de l'UDF :

« Le recours abusif au veto doit être proscrit, et le vote à la majorité qualifiée redevenir d'usage normal pour le fonctionnement de l'acquis communautaire.

» La Communauté est ouverte à tout Etat démocratique européen qui en adopte les règles. Pour ce qui concerne l'Espagne et le Portugal, il faut s'assurer, avant tout élargissement, d'une part, que les garanties nécessaires seront données aux actuels producteurs de la Communauté européenne, d'autre part, que ce nouvel élargissement sur le plan de l'ensemble des mécanismes européens ne se traduira pas par un affaiblissement des structures institutionnelles de la Communauté européenne, lequel serait préjudiciable à tous.

» L'Europe a une vocation politique. Les progrès de l'Europe politique ne sont pas dissociables de ses progrès dans les autres domaines. »

A ces trois points, le conseil national de l'UDF avait tenu à en ajouter un quatrième qui portait sur la politique de défense européenne qui, *« dans le cadre de l'alliance atlantique »*, devait permettre de *« resserrer la coopération »* entre les Etats.

Ce texte a été soumis à l'approbation du RPR, jeudi après-midi au Sénat. La question du droit de veto a été discutée, le RPR souhaitant une autre formulation qui laisse entendre que, dans les cas importants, le droit de veto doit être maintenu. Les déclarations de M. Jacques Chirac, la veille, mercredi 25 janvier, au cours d'un déjeuner-débat offert par l'union patronale de la région Ile-de-France *(le Monde* du 27 janvier), au cours duquel il avait estimé que *« la règle de l'unanimité est le seul moyen de faire progresser l'Europe* [et que] *c'est par cette règle que l'on crée l'Europe agricole »*, n'avaient pas manqué d'émouvoir les responsables de l'UDF et Mme Simone Veil. Il semble que les assurances données par le RPR lors de la rencontre au Sénat ait dissipé ces inquiétudes. M. Jean-François Deniau et M. Christian de la Malène, président du Groupe démocratique européen de progrès à l'Assemblée de Strasbourg et sénateur (RPR) de *Paris, sont chargés de rédiger dans* les plus brefs délais un *« document de travail »* sur le programme européen de la campagne.

Une autre déclaration du RPR qui, par la voix de M. Claude Labbé, président du groupe de l'Assemblé nationale, avait jugé qu'il devait être *« le moteur du dynamisme de la liste unique de l'opposition »*, avait, de la même façon, incité l'UDF a se montrer très vigilante quant aux principes d'organisation de la campagne. « L'UDF », avait souligné M. Roger Chinaud, conseiller politique du PR (mandaté par son parti pour les négociations avec le RPR depuis la démission de M. François Léotard de son poste de vice-président de l'UDF) *« doit se retrouver à égalité avec le RPR à tous les niveaux de la campagne. Elle ne peut accepter des conditions qui seraient dommageables pour l'avenir de l'UDF. Il n'est pas question,* avait-il ajouté, *que le PR se sente ficelé par un accord sans avoir de réponses précises du RPR »* à ses questions.

A la lecture du communiqué commun publié par le RPR et l'UDF, il semble que, sur ces modalités de la campagne et de composition de la liste, un accord a pu être esquissé, qui prévoit notamment une répartition paritaire des sièges sur la liste entre le RPR et l'UDF, dix pour cent des sièges étant réservés à des personnalités extérieures, et la constitution d'un comité de campagne animé à parts égales par le RPR et l'UDF.

Des conditions de fond

Tout en souhaitant imposer un certain nombre de conditions de fond et de forme au RPR, le conseil national de l'UDF, auquel participait Mme Simone Veil jeudi matin, avait voulu, notamment à la demande du PR, s'accorder un délai de réflexion avant de donner son accord définitif à la liste unique. Le conseil national de l'UDF se réunira donc à nouveau le 2 février comme cela a été précisé dans le communiqué publié par cette instance au terme de sa réunion de jeudi matin : *« Le conseil national de l'UDF a arrêté à l'unanimité les principes qui doivent assurer l'existence et le succès d'une liste d'union. Il souhaite que les résultats de sa rencontre avec le RPR lui permettent de ratifier les termes de l'accord au conseil national du 2 février prochain. »*

Après la rencontre au sommet RPR-UDF, il semble que seul le Parti républicain traîne encore les pieds. En tournée dans le Sud-Ouest, M. François Léotard, secrétaire général du parti, devait réaffirmer, jeudi soir à Toulouse, sa préférence pour deux listes de l'opposition. Il n'a pas voulu exclure *« une autre hypothèse »* que celle de la liste unique. Certains militants le pressent en effet de constituer une liste à côté de celle menée par Mme Simone Veil, qui permettrait *notamment* à *l'opposition d'atteindre*, sans prendre en compte les voix de l'extrême droite, la barre des 50 % le 17 juin 1984.

Les partisans des deux listes au sein du PR ont tenu à faire clairement entendre leurs voix lors de la réunion du conseil national, ce qui devait donner lieu à un échange de vues assez vif entre MM. Roger Chinaud et Michel d'Ornano, député du Calvados, partisans de cette solution, et MM. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et Jean-Pierre Fourcade, président d'honneur des clubs Perspectives et Réalités, favorables à une seule liste.

Il semble ainsi que le débat sur l'opportunité d'une seule liste n'agite plus que le PR, qui laisse encore planer des doutes sur son engagement aux côtés du RPR.

Pour sa part, le CNIP, après la publication du communiqué commun RPR-UDF, a annoncé son intention de présenter sa propre liste. affirmant qu'*« à ce jour, aucun programme n'est défini pour résoudre la grave crise institutionnelle et économique que traverse l'Europe »*.

C. F.-M.

● *Les Belges et les élections européennes.* – Les Belges âgés de plus de dix-huit ans résidant habituellement en France et désireux de participer aux élections européennes organisées en Belgique le 17 juin 1984 sont *invités à faire connaître* leur souhait, par lettre adressée à l'Ambassade de Belgique (service élections) 9, rue de Tilsitt, 75840 Paris cedex 17, en joignant à leur lettre une photocopie de leur carte d'identité et de leur carte de séjour, au plus tard *le 18 février 1984*.

Les communistes ne veulent pas se laisser entraîner prématurément dans une confrontation gauche-droite

Le Parti communiste n'a pas encore fixé la date de la réunion de celle de ses instances qui devra se prononcer sur les axes de sa campagne pour les élections européennes, sur la composition de sa liste et, bien entendu, sur le choix de celui qui la conduira. Cette instance pourrait être le conseil national, qui comprend les membres du comité central, les *secrétaires de fédération qui n'appartiennent pas à ce dernier*, les parlementaires, les secrétaires de section des grandes entreprises et des invités choisis par le comité central.

Il est acquis, toutefois, que le PCF mènera campagne, notamment, contre l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, thème qui lui avait permis de recueillir, en juin 1979, dans le Midi, les suffrages d'électeurs ne votant *pas* pour *lui* dans d'autres scrutins et qui désiraient avant tout exprimer leur hostilité à cet élargissement (le PCF avait alors obtenu 20,52 % des suffrages exprimés).

Les communistes se déclarent plus préoccupés, dans l'immédiat, par la question des restructurations industrielles que par celle des élections européennes. Ils préparent, pour la mi-mars, un colloque, placé sous l'égide de la revue *Economie et politique*, qui sera l'occasion de préciser leurs positions et d'en débattre avec des non-communistes.

Les décisions relatives au scrutin de juin pourraient ne pas être prises ou rendues publiques d'ici-là. Les dirigeants du PCF semblent soucieux de ne pas se laisser entraîner prématurément dans un débat majorité-opposition, qui les obligerait à gommer leurs différences avec les socialistes au moment où ils souhaitent, au contraire, à propos de la politique industrielle, faire valoir la *« divergence » soulignée*, le 20 janvier, à la télévision, par M. Georges Marchais. Ils privilégient donc le débat à l'intérieur de la gauche.

M. Marchais tête de liste ?

Le problème de la tête de liste se pose, pour les communistes, à deux niveaux. Ils doivent, d'une part, inscrire *leur* campagne dans *la* politique qui est, aujourd'hui, la leur : rester au gouvernement tout en exprimant des critiques de fond sur la politique suivie. Cela implique de ne pas modifier *la forme de cette participation* – personnalités et attributions, – la fonction critique étant assumée par le parti et par son principal dirigeant. *« Fiterman, c'est un ministre ! »*, avait lancé M. Marchais, à la télévision, pour souligner cette différence.

Si les socialistes avaient eux-mêmes choisi un ministre pour mener leur campagne européenne, les communistes auraient été incités à faire de même, pour éviter qu'on ne leur oppose, dans le débat, la légitimité gouvernementale qu'aurait incarnée le chef de file socialiste. Dès lors que le PS retient la canditature de son premier secrétaire, chaque parti allant à la bataille sous son seul drapeau, il revient logiquement à M. Marchais de brandir celui du PCF.

Mais les communistes peuvent s'interroger, d'autre part, sur l'opportunité de donner, à l'occasion de ce scrutin, un signe de renouvellement de la direction de leur parti. Dans cette perspective, le choix d'un autre candidat que M. Marchais aurait pu être envisagé. Certains ne cachaient pas, il y a peu, leur préférence pour une telle décision. Cette préférence se heurte à deux objections. En premier lieu, il n'est pas forcément souhaitable de « lancer » une nouvelle personnalité dans une consultation qui risque d'être médiocre pour la gauche et, particulièrement, pour le PCF. En second lieu et surtout, un tel choix, dans l'année qui précède le prochain congrès du parti, introduirait inévitablement un flottement, nourri de spéculations sur l'avenir de celui qui aurait été tête de liste, *alors que, succession ou pas, le* secrétaire général doit maîtriser la préparation et l'orientation du congrès.

PATRICK JARREAU.

● *M. Pflimlin et les élections européennes.* – Participant, mardi 24 janvier, à un déjeuner débat présidé par M. Michel Junot (CNIP), adjoint au maire de Paris, M. Pierre Pflimlin (UDF-CDS), premier vice-président de l'Assemblée des Communautés européennes, a estimé que « le risque majeur » des élections européennes est qu'elles deviennent une *« confrontation politique nationale »*. Une ou deux listes ? Pour l'ancien président du conseil, *« l'important est que l'Europe l'emporte »*, et, à ce titre, a-t-il précisé, la compétition entre deux listes qui s'adressent au même courant d'opinion comporte un risque de *« surenchère »*. M. Pflimlin a aussi souhaité que sous la présidence française, *« la communauté connaisse une relance »*.

Propos et débats

M. Hermier (PCF) : bigre ! M. Gallo a des frissons !

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, *directeur de Révolution, consacre son éditorial, dans le numéro de* cet hebdomadaire daté 27 janvier - 2 février, au livre de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, *la Troisième Alliance (le Monde* du 24 janvier). Citant certaines formules de M. Gallo sur les communistes, adeptes des *« solutions autoritaires »* et des *« formes violentes d'accélération de l'histoire »*, M. Hermier ironise : *« Bigre,* écrit-il, *que de frissons doit se donner Max Gallo tous les mercredis matins ! »*

« Qu'il y ait, écrit M. Hermier, *débat, au sein de la gauche, sur les perspectives de transformation de la société, c'est l'évidence. J'ajouterai que c'est nécessaire, souhaitable. Encore faut-il que ce débat respecte les idées, les positions réelles des uns et des autres. Sinon, on verse vite dans la polémique qui divise au lieu de renforcer l'union. »*

M. Poperen (PS) : le « jeu dangereux du PCF »

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, estime, dans une interview publiée vendredi 27 janvier par *l'Unité*, hebdomadaire du Parti socialiste, que les récentes déclarations de M. Georges Marchais sur la politique économique et sociale *« ressemblent à une nouvelle escalade »*. *« Ce jeu est dangereux,* ajoute-t-il. *(...) Il ne suffit pas que Georges Marchais répète, comme en guise d'exorcisme :* « Les communistes resteront au gouvernement. » *Gouverner ensemble, c'est assumer ensemble. Et que signifie « gouverner ensemble » si, sur des points importants, l'un des deux partenaires tient des propos dissonants, voire, en certains cas, contradictoires avec ce que fait le gouvernement ? »*

M. Le Pen : libérer les travailleurs

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a insisté, jeudi 26 janvier, à Troyes, sur la nécessaire *« revalorisation du travail manuel »*. *« Il faut encourager les Français à travailler,* a-t-il dit, *et libérer les travailleurs, du PDG au balayeur, du carcan qui les tient. »*

M. Bord (RPR) : appel aux anciens

M. André Bord (RPR), ancien ministre, a lancé jeudi 26 janvier un appel à tous les anciens ministres et secrétaires d'Etat de la période 1958-1981 afin qu'ils s'associent à une démarche, auprès du président de la République, de mise en alerte *« devant la gravité de la situation économique et face à l'évolution, dangereuse pour la démocratie, de la situation politique »*.

POLITIQUE

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

La majorité refuse de modifier le champ d'application du texte

Pousser M. Georges Fillioud à la faute semblait bien être l'un des buts recherchés par l'opposition tout au long des trois séances consacrées, jeudi 26 janvier, par l'Assemblée nationale, à la poursuite de l'examen du projet de loi sur la presse. Pour le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, le choix aurait pu consister soit à se taire totalement, soit à répondre aux moindres arguments soulevés et à toutes les questions posées. En choisissant de ne déroger que par intermittence à la règle du silence, M. Fillioud s'est exposé au risque de trébucher sur quelques-uns des obstacles dressés par les adversaires du projet, qui en ont tiré prétexte à des demandes de suspension de séance.

Premier exemple : M. Jacques Toubon (RPR, Paris) évoque l'annonce, faite il y a quelques semaines sur les écrans de RFO-télévision à Tahiti, de l'introduction de la publicité sur cette chaîne à partir du 1er février 1984 et l'appel lancé à d'éventuels annonceurs, suivis le lendemain d'une présentation, par un envoyé spécial de Havas, de la régie créée par l'agence et de ses avantages. Ce comportement du *« fait accompli »*, explique-t-il, ne s'appuie sur aucune base légale, les statuts de RFO n'existant pas et aucun accord, alors que la loi sur la communication audiovisuelle le prévoit, n'ayant été conclu entre RFO et la Régie française de publicité. Après que M. Fillioud eut qualifié ces information de *« fausses »*, M. Toubon précise qu'il était sur place au moment des faits et il demande : *« Qui ment ? » « Vous »*, lui répond le secrétaire d'Etat. Cela suffit à une première suspension, demandée par le RPR, suivie immédiatement après d'une seconde, réclamée par l'UDF.

Du coup, M. Fillioud opte, en début d'après-midi, pour le mutisme que M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) prend pour motif à une nouvelle interruption des débats. *« Le refus de répondre est scandaleux »*, affirme-t-il, en récapitulant les interrogations, déjà formulées par lui-même et par ses collègues de l'opposition, sur Canal-Plus, Télé-Monte-Carlo et la SOFIRAD.

A cette pression, M. Fillioud oppose son refus d'ouvrir, en marge du débat, *« une discussion sur l'ensemble des problèmes de la communication »*, et relève que beaucoup de points soulevés sont réglés par la loi sur la communication audiovisuelle. A nouveau sollicité par M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), il évoque la possibilité, pour les parlementaires, de l'interroger, selon les procédures usuelles de communication entre le Parlement et le gouvernement, en dehors des sessions. M. Vivien en profite pour dénoncer l'absence de réponse à une question écrite qu'il avait posée à M. Fillioud, le 12 septembre 1983. Après une nouvelle interruption des travaux, le PS, par la voix de M. Alain Rodet (Haute-Vienne), appelle à la sérénité.

C'était encore un peu tôt. A M. Michel Péricard (RPR, Yvelines), qui souhaitait que le gouvernement fît établir par la commission de la concurrence un rapport sur les pratiques anticoncurrentielles et les abus de situation dominante dans le secteur de la presse – points qui justifiaient aux yeux du gouvernement, note-t-il, le dépôt du texte – M. Fillioud réplique : *« Nous ne préjugeons pas de l'existence de situations dominantes ou abusives, nous la subodorons. »* Le verbe fait florès, au point que M. Toubon suggère que le gouvernement puisse désormais déposer des projets de « subolfaction ». Le président de séance, M. Alain Chenard (PS, Loire-Atlantique), saisit alors l'occasion pour souligner la charge représentée par le dépôt de deux mille trois cents amendements, dont la reproduction a nécessité l'utilisation de six cent mille feuilles de papier.

Après en avoir terminé avec les amendements venant avant l'article premier, les députés entament l'examen du texte à proprement parler. Soixante-trois des cent sept amendements déposés sur ce premier article, qui définit le champ d'application de la loi, sont successivement repoussés. Pour M. Vivien, les contours du texte sont trop « flous » pour qu'il soit applicable. Aux yeux de M. Toubon, il s'agit *« de jeter sur la presse française un filet à très larges mailles qui s'apparente à une loi des suspects »*

Pour combattre cet article, l'opposition demande, d'abord, la suppression pure et simple, puis l'extension de son champ d'application à l'ensemble des entreprises de communication, enfin l'exclusion de certains types de publications. Sur ce dernier point, M. Fillioud indique que, par exemple, la presse récréative, n'est pas concernée, et il s'en tient à la formulation du texte : *« Publications d'information politique et générale paraissant à intervalles réguliers, à raison d'une fois par mois au moins »* ; et il rappelle la nécessité, pour toutes les publications paraissant régulièrement au moins une fois par mois, de répondre aux principes de transparence.

Trois scrutins publics, demandés par l'opposition, confirment la volonté de la majorité de maintenir cette définition du champ d'application. Un amendement du RPR, prévoyant une exception pour les *« publications d'information sportive, religieuse, philosophique et confessionnelle »*, est repoussé par 327 voix contre 158. Un amendement de l'UDF, excluant les publications *« consacrant plus de la moitié de leur surface rédactionnelle à des informations financières et juridiques »*, l'est également par 325 voix contre 161. Il en est de même pour un troisième amendement excluant les publications des organisations syndicales (326 voix contre 161).

● *Le projet de loi sur les difficultés des entreprises au Sénat.* – Le Sénat a commencé, jeudi 26 janvier, l'examen, en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises. Ce texte avait été adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 5 décembre 1983 (*le Monde* du 7 décembre). Le projet devrait être soumis au vote du Sénat le 31 janvier.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE
DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 26 avril 1982, Mme HUSSON, épouse DERYMACKER, Jeanine, née le 26 avril 1937 à Vanves (92), demeurant à GROTTEFOU par MARIGNY-L'ÉGLISE (Nièvre), a été condamnée à 10 000 F d'amende pour omission de passation d'écritures, fraude fiscale.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée : la publication de, cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE
DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 17 décembre 1982, M. Paul PAULRÉ, né le 31 octobre 1917 à PARIS (14e), demeurant à PARIS (8e), 170, bd Haussmann, a été condamné à 10 mois d'emprisonnement avec sursis, 10 000 F d'amende, pour fraude fiscale.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Monde, le Journal officiel, France-Soir.*

Pourvoi rejeté le 7-11-1983.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE
DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE
DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE
POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 6 juillet 1983, la 31e Chambre, 2e section du Tribunal correctionnel de PARIS, a condamné pour fraude fiscale le sieur DANA Roland, Félix, né le 16 janvier 1943 à TUNIS (Tunisie), journaliste, demeurant 5, rue du Conseiller-Collignon à PARIS (16e), à la peine de DIX-HUIT MOIS d'emprisonnement avec SURSIS.

La dame DANA, née VICTOR Colette, Marie-Madeleine, née le 10 mars 1945 à Dôle (Jura), sans profession, demeurant 5, rue du Conseiller-Collignon à PARIS (16e), à la peine de DIX-HUIT MOIS d'emprisonnement avec SURSIS.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *les Echos.*

Pour extrait conforme délivré par nous, greffier soussigné, à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE
DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 20 octobre 1982, M. DAMOUR Jean-Jacques, Eugène, Marcel, né le 20 novembre 1940 à MEUDON (92), demeurant à 48, avenue Jean-Jaurès à MEUDON (92), a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro* et *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

Selon un sondage de la SOFRES

L'ÉLECTORAT COMMUNISTE JUGE SÉVÈREMENT L'ACTION DE M. MITTERRAND

Un électeur sur deux de M. François Mitterrand au deuxième tour de l'élection présidentielle se déclare satisfait par son action depuis mai 1981, selon un sondage réalisé par la SOFRES pour le compte de plusieurs quotidiens de province. Ce sondage a été réalisé entre le 11 et le 14 janvier auprès d'un échantillon de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus. Ce résultat marque une nette progression par rapport à la précédente enquête publiée en septembre 1983 (50 % de satisfaits au lieu de 44 %). Les « déçus » passent de 42 % à 38 %.

Sur l'ensemble de l'électorat, le nombre de satisfaits, très nettement inférieur, progresse de quatre points (28 % au lieu de 24 %) et celui des « déçus » recule d'un point (58 % au lieu de 59 %). Les électeurs communistes sont partagés : 41 % de « déçus » et 42 % de « satisfaits » ; 44 % des électeurs communistes estiment que le président de la République ne tient pas les engagements du candidat, alors que 45 % émettent une opinion inverse.

● *M. Anicet Le Pors dans le Finistère.* – M. Anicet Le Pors, secrétaire d'État chargé de la fonction publique est arrivé vendredi matin 27 janvier à Quimper (Finistère), où il doit mettre en place un comité « Administration à votre service », opération pilote lancée dans le Finistère. M. Le Pors devait également se rendre à la sous-préfecture de Brest, saccagée il y a une semaine par de jeunes agriculteurs.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT

M. Michel Charasse : un bon petit diable

M. Michel Charasse, conseiller auprès du président de la République. Né le 8 juillet 1941 à Chamalières (Puy-de-Dôme). Maire de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme). *Sénateur du Puy-de-Dôme.*

Définit son rôle à l'Élysée comme celui d'un *« généraliste avec attributions »*. S'occupe notamment de tout ce qui concerne le fonctionnement des institutions (nationales, régionales, départementales), des collectivités locales, des relations avec le Conseil constitutionnel. Est associé à la préparation du conseil des ministres (1).

Si *« Dieu est un fumeur de havane »*, comme le prétend Serge Gainsbourg, alors Michel Charasse devrait être une sorte de dieu. Des havanes, il en tête dès le matin. Et de gigantesques. Non pas par goût de la provocation, mais parce qu'il aime ça. Comme il aime envelopper sa rondeur genre radicale socialiste dans des costumes gris trois pièces, gilets rayés, cravates à carreaux, bretelles incroyables.

Michel Charasse, quarante-trois ans, maire de Puy-Guillaume (1 700 habitants) dans le Puy-de-Dôme depuis 1977, sénateur de ce département depuis octobre 1981 (suppléant de M. Roger Quilliot, devenu ministre, il a été élu en septembre 1983), est conseiller auprès du président de la République, hors hiérarchie. La politique, il a dû tomber dedans quand il était tout petit. C'est une nature plutôt qu'un métier, une passion et un jeux.

Cheveux frisés serrés, yeux bleus pointus comme la malice, il a la tête d'un bon petit diable. Ou d'un méchant, selon qu'on l'aime ou pas. Ceux qui l'aiment bien vantent ses connaissances encyclopédiques et sa puissance de travail. Sa faconde et sa drôlerie aussi. Ceux qui l'aiment moins le désignent comme un homme de droite au service – depuis toujours – de deux personnalités auxquelles il est resté fidèle : Gaston Defferre et François Mitterrand. Michel Charasse a ses têtes, et il s'y tient.

Homme de droite, pourquoi ? Parce qu'il professe quelques idées simples naguère provocatrices. Exemples : *« Dans un régime républicain de liberté, il n'y a pas un ordre public de droite et un ordre public de gauche »* ; *« Je n'ai pas trouvé dans Karl Marx une manière socialiste de faire respecter l'ordre public »* ; *« Les programmes des partis politiques, c'est toujours un peu le rêve ».*

« Patrie, nation, République, laïcité, tolérance » : c'est avec ces mots-là qu'il est né, à Chamalières, où ses parents, petits cadres modestes, travaillaient à l'usine de fabrication des billets de la Banque de France. Ce sont les maîtres mots dans cette famille de syndicalistes, de gauche non militante, *« radicaux républicains »*, selon la définition élaborée par le fils.

En 1962, il avait fait son droit, Sciences-Po, voté « non » au référendum organisé par le général de Gaulle sur l'élection du président de la République au suffrage universel (moins sur le fond que sur la forme car il lui semblait anormal de faire modifier la Constitution par référendum, et il n'a pas changé d'avis) lorsque, d'un coup, trois députés socialistes tombèrent des urnes. Les *« trois mousquetaires d'Auvergne »*, comme on les appela, avaient besoin d'un pousse-rapière. Michel Charasse devint leur secrétaire commun à l'Assemblé nationale, en même temps qu'il commençait, au service de la législature fiscale du ministère des finances, une courte carrière de fonctionnaire.

Il a débuté comme un tâcheron de la politique, et il l'est resté. Seuls les « patrons » ont changé, les responsabilités aussi. Entré à la SFIO en 1962, Michel Charasse y a côtoyé Gaston Defferre. En 1973 il est devenu son bras droit à l'Assemblée nationale en qualité de secrétaire général adjoint du groupe socialiste que présidait M. Defferre. Entre-temps, il avait participé, en 1969, à la campagne présidentielle du maire de Marseille et à la création, en 1971, du nouveau Parti socialiste. Campagne présidentielle en 1974, campagne présidentielle en 1981, et toujours dans l'ombre.

Dressé à écrire discours et interventions pour les autres, Michel Charasse, devenu sénateur, n'a même pas, ou si peu, le plaisir de rédiger aujourd'hui les siens. Ses fonctions à l'Elysée le condamnent à une sorte d'obligation de réserve qui lui interdit pratiquement de s'exprimer en public. Cet homme de nature si prolixe devrait en souffrir. Eh bien ! non, il paraît s'y faire sans déplaisir tant le goût de l'ombre – il « arrange » un peu les relations difficiles entre le Sénat de droite et le pouvoir de gauche – est le plus fort. *« Nous n'avons, dit-il, aucune fonction dans l'Etat. Nous n'avons que des fonctions auprès du président de la République. Nos missions, il nous les a données personnellement. Sa personnalité, sa fonction, nous cachent à l'opinion. »*

J.-Y. L.

(1) *Le Monde* publie une série de portraits des principaux collaborateurs du chef de l'Etat. Dans ses éditions précédentes, il a présenté MM. Érik Arnoult, Jacques Attali (*le Monde* du 25 janvier), Jean-Louis Bianco (*le Monde* du 26 janvier), et Alain Boublil (*le Monde* du 27 janvier).

LE CONTENTIEUX DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A Limeil-Brévannes : de part et d'autre de la frontière

Après la décision du Conseil d'Etat inversant les élections municipales à Limeil-Brévannes au profit de l'opposition, sans invalider l'élection du maire communiste, M. Berjal, par le conseil municipal (faute, pour l'opposition, d'avoir contesté celle-ci), les locaux de la mairie sont toujours occupés. Aux yeux de l'opposition, M. Bessière est désormais le maire.

Chacun campe sur ses positions. L'opposition occupe la salle du conseil municipal. Sur la porte, une affichette : *« Permanence du maire, M. Gérard Bessière, toute la journée, salle du conseil. »*

Des tables occupent le hall qui relie cette salle au bureau de M. Berjal (PC), dont on dit qu'il est présent mais que l'on ne voit pas. Des employés communaux y ont installé divers services sur cette frontière, dont celui des affaires militaires.

L'atmosphère, dans la salle du conseil où se tient l'opposition, devenue majoritaire, est tantôt tendue, tantôt bon enfant. Une anecdote : à midi, le 26 janvier, le personnel sortait de la mairie et en fermait les portes ; les représentants de l'opposition durent se faire ravitailler du premier étage par des paniers hissés à l'aide de cordes. Dans l'après-midi, l'ambiance s'est durcie, avec l'arrivée de renforts de police, qui a fait craindre une expulsion.

Toute la journée, des élus de l'opposition venus d'autres communes du Val-de-Marne se sont succédé pour apporter leur soutien à M. Bessière. Les maires des arrondissements de Paris ont été invités par M. Jacques Chirac à se déplacer à Limeil, ceux du quatrième et du dix-septième arrondissement devraient être suivis d'autres. M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, est venu, lui aussi, encourager les élus de l'opposition. Il a estimé que cette affaire est *« un élément de la défense de libertés essentielles, à savoir celles de la démocratie et du suffrage universel ».*

Pour l'opposition, il n'y a qu'un seul maire à Limeil-Brévannes, M. Bessière. Elle affirme que la décision d'inverser les résultats doit être interprétée comme un renouvellement intégral du conseil (1). *« Les fonctions de M. Berjal ont donc cessé le 25 janvier, à 20 h 30, après l'installation du conseil municipal »*, déclare l'opposition, qui ajoute : *« Depuis son élection, à 21 heures, le 25 janvier, M. Gérard Bessière est le seul maire de Limeil-Brévannes. »*

L'unique problème qui se pose à ses yeux est la reconnaissance par le préfet de la légitimité de M. Bessière, celui-ci étant bien décidé, dans les heures qui viennent, à *« exercer ses droits et assurer pleinement sa fonction de maire ».*

FRANCIS GOUGE.

(1) Il existe cinq causes possibles de cessation de fonction d'un maire : le décès, la révocation, l'annulation et le renouvellement du conseil municipal.

● *Les présidents de conseils généraux et les finances départementales.* – M. Pierre Salvi, sénateur centriste du Val-d'Oise, a fait part, mardi 24 janvier, de la « préoccupation » des présidents des conseils généraux dont il préside l'assemblée devant les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des transferts de compétences en matière sociale et sanitaire. Après avoir souligné la nécessité d'une *« meilleure adéquation entre les charges transférées et la compensation accordée par l'Etat »*, il a souhaité que la prochaine étape relative aux transferts en matière d'éducation soit accompagnée d'une *« concertation »* avec le ministre de l'éducation.

M. Salvi a aussi indiqué que les conseils généraux allaient saisir les tribunaux administratifs après la « suppression » d'une partie de la franchise postale dont bénéficiaient les assemblées départementales.

L'UPC CONDAMNE LA « MONTÉE DES EXTRÉMISMES » EN CORSE

Bastia. – L'Union du peuple corse (UPC), qui n'avait pas appelé aux manifestations contre la violence organisées en Corse le 20 janvier dernier, vient de sortir de sa réserve pour déplorer *« la montée des extrémismes et les tentatives de division de la Corse en deux camps »*. Le mouvement autonomiste a pris nettement ses distances vis-à-vis du statut particulier, estimant que *« les institutiions sont en panne et dépourvues d'efficacité ».*

Pour l'UPC, *« le pouvoir s'est désengagé et l'assemblée de Corse est décrédibilisée ». « Nous ne sommes pas décidés à couler avec les institutions »*, a déclaré M. Lucien Alfonsi, porte-parole du mouvement, qui veut reprendre l'initiative sur le thème de l'autonomie, seule *« solution qui reconnaît deux réalités incontestables : l'existence du peuple corse et le rattachement de la Corse à l'Etat français depuis deux siècles ».*

Le docteur Max Siméoni, absent de la scène politique depuis de nombreux mois, était présent à cette conférence de presse, où il a pris la parole. – *(Corresp.)*

A BRIOUDE (HAUTE-LOIRE) : UNE CAMPAGNE DE BON TON

(De notre correspondant.)

Le Puy. – Les électeurs de Brioude, deuxième ville de la Haute-Loire (7 854 habitants au recensement de 1982) sont appelés dimanche 29 janvier, à retourner aux urnes puisque le Conseil d'Etat a annulé les résultats du scrutin de mars dernier, confirmant ainsi la décision prise en première instance par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

La liste de M. Jean-Paul Chambriard (UDF-PR) avait obtenu dès le premier tour 2 110 voix (50,17 % des suffrages exprimés) et celle de la majorité, conduite par M. Louis Eyraud, maire socialiste sortant et membre de l'Assemblée des Communautés européennes 2 095 voix (49,82 %). La vicoire de l'opposition n'avait donc été acquise qu'avec 15 voix d'avance.

M. Chambriard a été élu le 25 septembre dernier sénateur de la Haute-Loire. Cette élection pourrait lui valoir les suffrages de certains électeurs indécis.

Il est peu probable que les électeurs votent aussi massivement qu'en mars 1983 : le taux d'abstention était de 12,25 %. Quel camp mobilisera le mieux ses électeurs ?

Si la droite a reconduit intégralement sa liste – *« On ne change pas une équipe qui gagne, »* – M. Eyraud a « amélioré » la sienne. Il a procédé à huit changements de manière à l'élargir à toutes les catégories socio-professionnelles. Il n'y a pas eu d'exclusion mais la plupart de ceux dont les noms avaient été le plus souvent rayés, se sont retirés.

A gauche, on est raisonnablement confiant. A droite également. M. Jacques Barrot (UDF-CDS), président du conseil général, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, estime qu'en quelques mois, la municipalité Chambriard n'a pas commis d'erreur susceptible de faire changer la victoire de camp.

La campagne, de bon ton, s'est ouverte sur un geste mutuel de bonne volonté. Les deux adjoints des deux têtes de liste ont signé avec la délégation spéciale, qui administre la commune depuis l'invalidation, un « accord de non-agression ». Celui-ci prévoit notamment qu'il n'y aura ni réunion publique ni affichage « sauvage ».

JEAN-PIERRE FORON.

Au conseil général des Bouches-du-Rhône

UN SIÈGE TRÈS CONVOITÉ

(De notre correspondant.)

Aix-en-Provence. – Après l'annulation des élections cantonales de mars 1982 pour le canton d'Aix-Nord-Est, la campagne ouverte depuis quelques jours se déroule dans la plus incroyable confusion. Neuf candidats se présentent pour ce siège de conseiller général à la consultation du dimanche 29 janvier.

D'abord, le conseiller sortant, le docteur Jean-Pierre de Peretti (UDF), également maire d'Aix ; Me Alain Joissains (UDF-rad.), ancien maire ; Mme Anne-Marie Venediger (RPR), fille de M. Joseph Comiti, ancien ministre ; Me Guy Mariani (Parti libéral) ; M. Alain Rondanina (PFN). A gauche, le PS présente Mme Germaine Pivasset, le PC Mlle Danièle Bellan. Il convient d'ajouter un candidat écologiste, M. Ronald Rémy, et un outsider, M. Charles-Philippe Dubois, qui se présente comme « candidat de Dieu ».

En vérité, la lutte semble jusqu'ici circonscrite à deux personnes, deux frères ennemis : le docteur de Peretti et Me Joissains qui, tous deux, se réclament de L'UDF. Lors des dernières municipales, Me Joissains, maire sortant, concerné par une instruction en cours au parquet de Lyon, ne s'était pas représenté. Il avait, en revanche, fait élire comme maire son premier adjoint, le docteur de Peretti, tout en plaçant sa femme, Mme Maryse Joissains, comme premier adjoint.

Il semble que le nouveau maire chargé de « tenir au chaud » la place de Me Joissains, ait complètement changé d'avis en pénétrant plus avant dans les méthodes de gestion de son prédécesseur. Il ne veut plus partir.

Le conseil municipal d'Aix-en-Provence est profondément divisé. Oubliant leurs adversaires de la majorité gouvernementale, les deux candidats s'affrontent farouchement.

PAUL CHOVELON.





L'ACTIVITÉ DE LA BRIGADE CRIMINELLE

Le bon cru des Maigret 1983

Ici règne le mythe policier : 36, quai des Orfèvres, au deuxième étage de l'escalier gris et vétuste de la police judiciaire parisienne, loge la brigade criminelle, chargée d'élucider les mystères de Paris et des trois départements alentour : crimes, attentats, enlèvements, disparitions... De Simenon en passant par Maigret, jusqu'à de récentes productions cinématographiques, la « crim » est un joyau de l'imaginaire policier. Sans doute parce que l'ordinateur n'y a pas encore pris l'avantage sur le facteur humain. Ainsi, dans le bureau du chef de la criminelle, occupé depuis 1982 par le commissaire Jacques Genthial, tout à la fois matois et réservé, le mobilier n'a guère changé depuis qu'on le copia, juste après la guerre, pour les besoins du film *Quai des Orfèvres*. Et les « procéduriers » font toujours leur office, garants qu'une « bonne affaire » est celle qui respecte le code de procédure pénale.

La survie du mythe suppose, cependant, des résultats. Pour la deuxième année consécutive, ils sont fort honorables. Habituée à un taux d'élucidation des homicides de droit commun de 45 %, la « crim » a atteint, en 1983, 57 % d'affaires « sorties », comme disent les policiers, sur un total de 73 enquêtes (en 1982, 60 % avec 66 enquêtes).

Au chapitre du terrorisme, où l'année 1983 a été en retrait sur l'année 1982 (53 attentats ou tentatives d'attentats par explosifs contre 63 ; 9 morts contre 14, 103 blessés contre 133), la « crim » a réussi, avec l'aide des services de renseignements, à marquer des points, notamment contre les militants corses (arrestation des auteurs de la « nuit bleue » du FNLC sur le continent) et arméniens (arrestation et aveux, rétractés par la suite, après l'attentat d'Orly, revendiqué par l'ASALA). Ce sont 47 personnes, dont 34 de nationalité étrangère, qui ont ainsi été déférées au parquet pour de tels actes, contre 30 en 1982.

Des fuites inopportunes

Cette comptabilité n'exclut pas la sociologie criminelle. Côté homicides, on note, sur 73 affaires, 11 meurtres d'homosexuels, dont 6 ont été élucidés (12 arrestations). Drames du ghetto, revanche de la « norme » sexuelle ? Un commissaire parle d'une « *frénésie sexuelle* » telle que certains, « *en draguant, ne prennent plus de précautions pour choisir de nouveaux partenaires* ». Un casse-tête policier, en tout cas, puisque ces amours de rencontre se font sans témoin, hors des relations habituelles de la victime : « *C'est très difficile à remonter.* »

Classée dans le droit commun pour l'instant, mais pouvant, si l'enquête aboutit, se ranger aux marges du terrorisme, il y a aussi l'affaire de l'avenue Trudaine : deux policiers assassinés en juin 1983, lors du contrôle de trois individus « suspects », dont une femme. L'une des hypothèses de travail de la « crim », confortée par plusieurs cas de hold-up parisiens, est qu'il pourrait s'agir d'un petit groupe d'anciens d'Action directe et du terrorisme italien, convertis dans le droit commun « alimentaire ». Des fuites inopportunes dans la presse, assure-t-on, et la malchance ont brouillé la piste suivie. « *Se faire renifler lors d'une filoche, c'est un revers habituel*, commente un commissaire, *mais les fuites nous ont ulcérés : on avait mis tout le paquet là-dessus.* »

« *Là-dessus* », c'est-à-dire sur un ancien militant de la mouvance d'Action directe, dont le numéro de voiture avait été relevé par hasard. Ce fut l'occasion, pour M. Pierre Touraine, directeur de la police judiciaire parisienne, de décider d'une première : chercher dans toutes les rues de Paris la voiture en question. L'opération fut menée dans les vingt arrondissements, avec quarante fonctionnaires, deux par moto et arrondissement, durant la même nuit, et la voiture fut finalement trouvée. Le travail de fourmi par excellence.

Peu de grosses affaires, en somme, en 1983, à l'exception peut-être du meurtre de Gilbert Zemour, dont il n'est pas exclu de retrouver prochainement l'auteur, les confidences du milieu aidant. Le patron de la « crim » a la modestie des grands seigneurs. Il insiste sur l'aide confraternelle des autres services, de l'« antigang » à la DST en passant par les RG. Il oublie, mais sans doute cela va sans dire, la collaboration cordiale avec la section criminelle du parquet de Paris et avec son substitut, M. Laurent Davenas. M. Genthial note seulement qu'il n'y a pas eu d'enlèvement à Paris en 1983, comme si le retour parmi nous de M. Jean-Edern Hallier y avait provisoirement mis fin...

EDWY PLENEL.

La cour de cassation déclare légal le maintien en détention de Klaus Barbie

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. André Braunschweig, a rejeté, jeudi 26 janvier, le pourvoi formé par Klaus Barbie contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Lyon qui, le 28 octobre 1983, avait estimé injustifiée sa deuxième demande de mise en liberté fondée sur l'affirmation que les crimes contre l'humanité dont il est inculpé étaient des faits prescrits lorsque fut engagée, en 1982, la poursuite dont il est actuellement l'objet.

La chambre criminelle avait déjà rejeté, le 6 octobre 1983 (*le Monde* du 8 octobre), un premier pourvoi par lequel Barbie soutenait que son expulsion de Bolivie, le 5 février 1983, s'apparentait à une extradition déguisée, suivie d'une arrestation illégale.

Cette fois, l'ancien chef du service IV de la police allemande à Lyon, de 1942 à 1944, invoquait la loi française du 26 décembre 1964 votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale et par le Sénat. Dans un article unique, cette loi « *constate* » que « *les crimes contre l'humanité, tels qu'ils sont définis par la résolution des Nations unies du 13 février 1946, prenant acte de la définition des crimes contre l'humanité telle qu'elle figure dans la charte du tribunal international du 8 août 1945, sont imprescriptibles par leur nature* ».

Klaus Barbie soutenait que ce texte allait à l'encontre des principes du droit français qui déclare prescrits les crimes au bout de dix ans. Il faisait valoir, en outre, que cette loi, votée en 1964, ne pouvait avoir d'effets rétroactifs, c'est-à-dire ne pouvait s'appliquer à des actes commis avant sa promulgation. La chambre criminelle avait déjà eu à examiner cette question en 1975, puis en 1976, à l'occasion de l'affaire Touvier, du nom de cet ancien membre de la milice à Lyon, qui était l'objet, lui aussi d'une plainte pour crimes contre l'humanité.

Carton jaune

L'arrêt rendu par la chambre criminelle – après audition du rapport de M. Christian Le Gunehec et des conclusions de M. Henri Dontenwille, avocat général, – estime que la chambre d'accusation de Lyon, en rejetant la demande de Barbie, a bien jugé. Il entérine, ainsi, sa motivation qui a bien précisé que la loi de 1964, *en se référant à des accords* ou traités internationaux concernant la répression des crimes contre l'humanité, intégrait à l'ordre juridique interne français des dispositions internationales « *dont il ne résulte ni dérogation ni restriction à la règle de l'imprescriptibilité applicable aux crimes contre l'humanité en vertu des principes du droit reconnus par l'ensemble des nations* ».

L'arrêt rappelle enfin que, le 15 juin 1979, le ministre des affaires étrangères de l'époque, M. Jean François-Poncet, consulté par l'autorité judiciaire pour donner son avis sur la portée de la loi et l'interprétation qu'il convenait de faire des traités et accords auxquels elle fait référence, avait fait savoir que cette loi disposait aussi bien pour le passé que pour l'avenir.

Ainsi s'achève le deuxième acte de la bataille de procédure engagée par Klaus Barbie et son défenseur, Me Jacques Vergès. La chambre criminelle ne paraît pas disposée à en accepter un troisième. L'avocat général Dontenwille l'a signifié en déclarant : « *La méthode employée par le demandeur tendant, sous couvert de demandes de mise en liberté, à vous faire statuer sur le fondement même de l'action publique s'apparente, par sa répétition, à une forme de détournement de procédure. Demain, sans doute, si l'on en juge par ce comportement, il vous sera peut-être demandé de vous prononcer sur la qualification même des actes reprochés. Et ainsi, pas après pas, vous seriez amenés à vous substituer aux juges du fond. Nous sommes à la limite d'une recevabilité que je serai peut-être amené à contester à l'avenir en présence d'une nouvelle démarche par l'inculpé dans le même but.* ».

C'est ce qu'on appelle, sur les terrains de football, sortir le carton jaune.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LA GAUCHE FACE A SES ENGAGEMENTS

L'improbable réforme du Conseil supérieur de la magistrature

La réforme du statut de la magistrature se révèle une entreprise de plus en plus difficile. La consultation des magistrats est terminée, mais ses résultats n'ont pas clarifié le débat. La seule solution sur laquelle juges et procureurs sont tombés d'accord implique une révision de la Constitution. Or, dans les circonstances politiques actuelles, cette révision, promise par M. François Mitterrand, paraît périlleuse, c'est-à-dire improbable (1). M. Robert Badinter, ministre de la justice, le reconnaît. Dès lors, tout pousse au *statu quo*, solution qui, de l'avis même du garde des sceaux, n'est pas satisfaisante non plus.

La refonte du statut de la magistrature est dans la logique des réformes entreprises par la gauche dans le domaine judiciaire, qui tendent, à peu près toutes, à accroître le pouvoir des juges du siège. Les expulsions d'étrangers – qui étaient autrefois de la compétence du ministère de l'intérieur – relèvent aujourd'hui des tribunaux. De même, M. Badinter transférera-t-il bientôt à de nouvelles juridictions le pouvoir qu'il détient d'accorder certaines libérations conditionnelles.

Ces compétences élargies supposent que la liberté d'action des *magistrats du siège soit totale et* leur indépendance insoupçonnable. Sinon, ces réformes ne seraient qu'un trompe-l'œil. Or le statut actuel des juges n'offre pas suffisamment de garanties. Reflet des circonstances dans lesquelles il a vu le jour, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), clef de voûte de cette liberté, est composé de neuf membres, tous nommés par le président de la République.

Treize membres ?

Certes, les juges du siège sont inamovibles. Mais le souci d'avancer dans la carrière ou de changer d'affectation peut les inciter à renoncer eux-mêmes à cette inamovibilité. L'espoir d'une promotion favorise ainsi chez certains la docilité, incompatible avec la nécessité de bien juger.

La gauche souhaite, depuis longtemps, renforcer l'indépendance des juges. Pour cela, le ministère de la justice a d'abord nommé une commission, avertissant que ses travaux ne l'engageraient pas. Cette commission a rédigé un rapport dont se sont désolidarisés deux de ses membres, MM. Gilbert Azibert et André Braunschweig (*le Monde* du 19 avril 1983). Ces deux personnalités, membres de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), ont publié leurs propres conclusions, qui, comme le rapport de la commission, ont été soumises à l'ensemble des magistrats.

A une forte majorité (67 %), les *cinq mille cinq cent vingt-deux* personnes consultées estiment qu'il faut modifier l'organisation du Conseil supérieur de la magistrature, donc réviser la Constitution. Dans la même proportion, ces personnes souhaitent étendre la composition de cet organisme à treize membres, en plus du président de la République et du garde des sceaux. Six seraient des magistrats élus directement à la proportionnelle par les membres du siège et du parquet. Deux membres seraient désignés par le président de l'Assemblée nationale et deux par le président du Sénat. Deux personnalités seraient nommées par le président de la République et un conseiller d'Etat serait désigné par l'assemblée générale du Conseil d'Etat.

Se doutant qu'une révision de la Constitution a peu de chance d'aboutir, 51 % des magistrats – ils avaient à donner leur avis sur plusieurs scénarios – se prononcent pour une « petite » réforme du CSM. Seule serait modifiée la loi organique qui régit la désignation des membres de cet organisme. Cette modification permettrait de faire élire directement à la proportionnelle les six magistrats qui sont actuellement désignés par le président de la République sur proposition du bureau de la Cour de cassation. Limitée, cette réforme n'en favoriserait pas moins l'autonomie du Conseil supérieur.

Trois victimes de marque

Ces deux scénarios ont un point commun. Ils donnent aux magistrats de base un droit de regard sur la désignation des membres du CSM. C'est ce qui explique que la magistrature les approuve dans sa majorité. Sur le reste, en revanche, il n'existe pratiquement aucun consensus. La commission suggérait, par exemple, un autre système d'avancement des magistrats : pendant dix ou quinze ans, ils progresseraient à l'ancienneté à l'intérieur d'un grade unique, leur changement d'affectation n'ayant pas d'incidence sur cette progression. La sujétion à la hiérarchie en serait diminuée d'autant. Trop audacieuse, cette proposition est repoussée par 68,5 % des magistrats.

Une solution intermédiaire, suggérée par MM. Azibert et Braunschweig, est elle aussi repoussée, mais à une courte majorité (51,5 %). Elle consisterait à distinguer deux carrières parallèles : l'une à l'ancienneté, l'autre au « choix », comme actuellement pour les magistrats assurant des responsabilités.

Au total, cette consultation aura fait trois victimes de marque : le Syndicat de la magistrature (gauche), dont les idées, assez proches de celles de la commission, sont rejetées en bloc, ou peu s'en faut ; l'USM, attachée à une révision constitutionnelle, mais dont les autres suggestions, avancées par MM. Azibert et Braunschweig, ne suscitent guère d'enthousiasme ; M. Badinter, enfin, qui espérait tirer de cette consultation des indications précieuses et n'en obtient qu'une, sous forme d'un vœu impossible à exaucer.

Le garde des sceaux peut évidemment opter pour une « petite réforme » du Conseil supérieur. Mais il risque alors de faire beaucoup de mécontents. C'est la nouvelle épreuve qui l'attend s'il veut tenir, autant que les circonstances le permettent, l'engagement de la gauche de renforcer l'indépendance de *la magistrature*.

BERTRAND LE GENDRE

1) La révision de la Constitution suppose, si l'on choisit la voie parlementaire, un vote en termes identiques de l'Assemblée nationale, du Sénat, puis un second vote par le Parlement réuni en congrès à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. On n'imagine pas la réforme du Conseil supérieur de la magistrature soumise à un référendum populaire.

AVANT LA GRÈVE DU 31 JANVIER DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La fin d'un état de grâce

L'enseignement secondaire devrait se trouver très perturbé, le mardi 31 janvier, en raison du mot d'ordre de grève lancé par quatre syndicats membres de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Il s'agit des syndicats nationaux suivants : instituteurs (SNI-PEGC), enseignements du second degré (SNES), enseignement technique et apprentissage (SNETAA) et éducation physique de l'enseignement public (SNEP).

C'est l'impression d'une cacophonie qui domine pourtant, car malgré la date commune fixée pour cette grève, les revendications divergent et l'on aperçoit, dans les écrits comme dans les propos tenus, des affrontements entre appareils syndicaux. L'exemple le plus net est la lutte d'influence qui oppose le SNES et le SNI. Le premier, plus proche des communistes, se fait le chantre des professeurs certifiés du secondaire. Le second, très investi par les socialistes, se veut le défenseur des professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC). En l'absence d'un accord sur les objectifs, la FEN a choisi de « soutenir » les actions de ses syndicats, mais sans les coordonner.

La grève de mardi s'explique, bien sûr, par les négociations salariales en cours, dans lesquelles le gouvernement ne se presse pas de répondre aux demandes d'augmentations des syndicats. Autre motif : la publication des circulaires sur la rentrée scolaire de l'automne 1984. Elles prévoient la réduction de vingt et une heures à dix-huit heures du nombre des heures de cours des professeurs PEGC des établissements ayant choisi la voie de la rénovation. Cela aligne leurs obligations de service sur celles des professeurs certifiés, qui ne voient pas cette évolution d'une très bon œil...

« Le gouvernement s'est trompé »

Les chevaux de bataille des syndicats sont ailleurs. Pour le SNES, lutter « *contre l'aggravation des conditions d'enseignement et de service* », c'est d'abord dénoncer le manque d'effectifs. « *Le gouvernement s'est trompé*, explique M. Gérard Alaphilippe, son secrétaire général. *Il avait prévu une baisse démographique dans les collèges qui ne s'est pas produite, parce que les jeunes répugnent à entrer dans la vie active, où sévit le chômage. Par rapport à 1981, on y a accueilli cinquante mille élèves de plus. Il aurait fallu créer vingt mille emplois dans les lycées et les collèges pour maintenir la qualité de l'accueil de 1981.* »

Du côté du SNI, on se fait aussi du souci pour la rentrée de l'automne, et pour les mêmes raisons que le SNES ; mais on insiste sur les incohérences qui président à la mise en place de la réforme des collèges. Celle-ci devrait s'appliquer à partir de septembre dans 10 à 15 % des établissements, ceux qui se porteront volontaires, notamment, pour créer des équipes pédagogiques chargées de suivre l'évolution de chaque élève. « *La stratégie du ministre de l'éducation nationale est fondée sur le volontariat des établissements, et ce n'est pas sérieux*, déclare M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI. *Nous ne pouvons être solidaires d'une démarche vouée à l'échec, car le volontariat permettra à ceux qui ne veulent rien changer de bloquer toute réforme. Nous n'acceptons pas qu'un vote du conseil d'établissement décide des projets pédagogiques de celui-ci. Nous n'acceptons pas que la charge de travail des PEGC dépende de ce vote. Le problème est politique et tient à l'insuffisance de volonté politique en faveur du changement. Nous demandons qu'à la fin du IXe Plan, tous les collèges soient rénovés et que tous les professeurs y fassent le même horaire.* »

La grève traduira aussi une nouvelle dégradation des relations entre les enseignants et le gouvernement. L'état de grâce dont la gauche au pouvoir avait bénéficié auprès de ses soutiens naturels est en train de prendre fin. Il aura duré plus longtemps que dans le reste de la nation, parce que la majorité des professeurs se retrouvaient dans les femmes et les hommes en charge du ministère de l'éducation nationale. La crise a contraint le gouvernement à se montrer très économe dans les domaines des rémunérations et des effectifs. Les contradictions inhérentes à l'exercice du pouvoir n'ont pas permis qu'aboutissent rapidement des dossiers symboliques : la réforme des collèges, le rapprochement de l'école privée et de l'école publique. Les enseignants de gauche sont mécontents et, le 31 janvier, le feront savoir, en ordre dispersé.

ALAIN FAUJAS.

• PRÉCISION. – L'ouvrage *Lire c'est vraiment simple*, cité en référence dans l'article consacré à l'insertion sociale des illettrés (*le Monde* du 13 janvier 1984) n'est plus diffusé par l'éditeur indiqué dans nos colonnes mais par MDI, BP 69-78630 Orgeval Cedex ; tél. : (3) 975-63-81.

• *Réduction de peine pour « Monmon » Vidal.* – La peine de huit ans de prison infligée le 13 juillet 1983 à Edmond dit « Monmon » Vidal a été réduite à cinq ans le 24 janvier par la cour d'appel de Paris. Edmond Vidal est considéré comme le chef du « gang des Lyonnais ».

QUATRE NOUVELLES INCULPATIONS CHEZ LES « VERTS »

Quatre nouvelles inculpations pour « *recel d'abus de biens sociaux* » ont été prononcées, jeudi 26 janvier à Lyon, par M. Patrick Desmure, juge d'instruction chargé du dossier de la « caisse noire » de l'AS Saint-Étienne, à l'encontre de trois anciens joueurs du club, Oswaldo Piazza, Gérard Farison, Raoul Noguès et de leur ancien entraîneur Robert Herbin. Jean-François Larios, Christian Lopez, Bernard Lacombe et Gérard Janvion avaient été inculpés la veille (*le Monde* du 27 janvier).

A sa sortie du palais de justice, Rober Herbin a indiqué qu'il avait « *reconnu devant le juge avoir perçu des sommes occultes variant de 600 000 et 650 000 francs en cinq ans.* » Il a ajouté que, sur cette somme, il avait acquitté 400 000 francs de redressement fiscal. L'ancien entraîneur stéphanois a contesté le motif d'inculpation : « *Le recel d'abus de biens sociaux veut dire qu'on détourne de son but l'argent d'une société alors que l'argent de la caisse noire était destiné à faire « tourner » l'équipe.* (...) *Je reconnais qu'il y a eu une faute de ma part, de la part des joueurs et de la part du club. Nous avons fraudé. Nous avons payé pour ça.* »

EN AMÉRIQUE DU NORD

Paix armée entre les contestataires et le groupe Nestlé

Le Comité pour le boycottage des produits Nestlé a annoncé, le 26 janvier à Washington, la suspension aux Etats-Unis et au Canada de ces mesures de boycottage. Cette décision a été adoptée en raison des « *très grands progrès* » réalisés par la firme multinationale dans le respect du « *code de conduite* » élaboré par l'Organisation mondiale de la santé.

L'OMS avait, en 1981, adopté des règles visant à limiter la pénétration commerciale de Nestlé et d'autres multinationales de plus petite dimension pour la vente de lait en poudre et d'aliments pour enfants. L'adoption de ce code faisait suite à une vigoureuse campagne internationale contre les activités commerciales des multinationales de ce type, singulièrement Nestlé, qui s'était accompagnée d'un boycottage des produits de la firme de Vevey.

En 1976, plusieurs groupes contestataires suisses et britanniques avaient publié un livre-pamphlet intitulé *Nestlé tue les bébés*, dénonçant les pratiques commerciales de la firme dans le tiers-monde. Ils les rendaient responsables des effets désastreux du déclin de l'allaitement maternel dans les pays pauvres : dilution excessive de la poudre dans une eau non stérile, maladies diarrhéiques, déshydratations, infections, morts de nouveau-nés, etc. La société avait contre-attaqué par un procès, qu'elle gagna. Mais le tribunal avait, dans son jugement, souligné : « *Si la partie civile* [Nestlé] *veut s'épargner à l'avenir le reproche d'une conduite immorale, elle doit modifier de fond en comble ses méthodes de publicité.* »

Cinq ans plus tard (*le Monde* du 22 mai 1981), l'OMS édictait le « *code de conduite* » destiné aux producteurs d'aliments pour enfants. Elle leur demandait de renoncer à toute action de promotion dans le tiers-monde.

Malgré les protestations des sociétés mises en cause et l'opposition des Etats-Unis, le « code », qui n'avait pas de valeur juridique contraignante pour les gouvernements, s'est pourtant progressivement imposé. Ainsi s'explique la décision des groupes contestataires de lever le boycottage en Amérique du Nord. L'un de ces groupes – le plus actif – a néanmoins souligné qu'il ne s'agissait là que d'une « *suspension* ». Une réunion aura lieu en *février* pour décider d'une mesure analogue dans les autres pays industrialisés.

C. B.

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

M. Claude Salavagione vient d'être nommé procureur de Lyon. Le parquet de cette ville a donc à sa tête deux nouveaux magistrats, après la nomination de M. Pierre Truche comme procureur général (*le Monde* du 14 janvier).

A Basse-Terre, M. Jean Thierry devient premier président de la cour d'appel. Ont été nommés présidentsde tribunaux de grande instance : MM. Bernard Valette à Agen, Christian Thevenot à Cahors, Georges Moitié à Bastia, Mme Edith O'yl à Bergerac, MM. Vincent Garrabos à Bonneville (Savoie), Charles Lonne à Vienne, Jean-Claude Xuereb à Avignon, Alain Laville à Dax et Claude Parodi à Poitiers.

Ont été nommés procureurs de la République : MM. Antoine Quilichini à Beauvais, Henri Bertrou au Mans, Bernard Blais à Bourges, Jean-Louis Couste aux Sables-d'Olonne, Jean-Louis Coste au Puy, Marc Desert à Castres et Jean-Louis Brignol à Montauban.

SCIENCES

APRÈS LE LANCEMENT DE SON PREMIER SATELLITE DE TÉLÉVISION DIRECTE

Le Japon confirme ses ambitions spatiales

Le Japon n'est pas seulement le pays de l'informatique, de l'automobile, des magnétoscopes ou de la hi-fi. C'est aussi celui des techniques spatiales. La mise en orbite, le 23 janvier, du premier satellite de télévision directe japonais (*le Monde* du 24 janvier) est là pour le rappeler. Depuis le lancement réussi, en février 1970, du satellite Osumi (23 kilogrammes), le Japon a, en effet, lancé près d'une trentaine de satellites à caractère scientifique ou commercial.

Certes, le programme spatial japonais ne s'est pas construit en un jour et, après un début difficile, il a pu, en partie grâce à l'aide des Américains, acquérir la maturité qu'on lui connaît aujourd'hui. Mais on peut se demander pourquoi le Japon fait preuve d'une telle activité dans ce domaine avec l'intention, nul n'en doute, d'être parmi les premiers. Fierté nationale, mais aussi souci légitime de prendre sa place dans les secteurs de haute technologie : les retombées industrielles des activités spatiales pourraient, dans le courant des années 90, dépasser les 4 milliards de dollars. Dans ces conditions, les 450 à 500 millions de dollars alloués chaque année à l'espace ne laissent guère de doutes sur les intentions japonaises, même si les sommes dépensées restent inférieures à celles de l'Europe dans ce domaine.

Malgré les succès enregistrés, les performances des lanceurs de satellites japonais sont encore trop faibles pour que le Japon soit un concurrent des États-Unis, de l'URSS ou de l'Europe. Mais, à terme, il faudra bien compter, dans le domaine des lanceurs et des satellites commerciaux, avec les Japonais, qui ont déjà fait leurs preuves avec les stations de contrôle au sol utilisées pour les télécommunications spatiales.

Souci d'indépendance

Encore faudra-t-il, pour y parvenir, qu'ils réduisent la part du matériel américain dans la construction de leurs satellites ou de leurs lanceurs. Les satellites de météorologie GMS-2 et de télévision directe BS-2 sont à 70 % américains (coopération avec Huges Aircraft et General Electric), alors que le satellite de télécommunications CS-2, construit en collaboration avec Ford-Aerospace, fait plus appel à l'industrie nationale.

Ce souci d'indépendance se retrouve aussi dans le domaine des lanceurs de satellites, où l'Institut des sciences spatiales et astronomiques (ISAS) et l'Agence nationale pour le développement spatial (NASDA) s'efforcent de concevoir des fusées nationales plus puissantes encore que celles actuellement utilisées. Ainsi l'ISAS, qui a la charge de la construction et du lancement des satellites scientifiques, développe, pour 1985, une version améliorée de son Mu-3 S capable d'emporter une charge utile de 720 kilogrammes.

De son côté, la NASDA, chargée de la réalisation et de la mise en orbite des satellites à caractère commercial, s'appuie sur le lanceur N-2, copie japonaise de la fusée Delta américaine 2914 et capable de placer 350 kilogrammes en orbite géostationnaire (1). Ce lanceur, américain à 50 %, devrait être prochainement remplacé par une fusée à trois étages, la H-1, japonaise à 80 % et capable d'emporter une charge utile de 550 kilogrammes en orbite géostationnaire. Cet engin devrait faire son premier essai en vol dans le courant du mois de décembre 1985 ou de janvier 1986.

Certes, les Japonais, même avec ce nouveau lanceur, dont une version améliorée – 800 à 1 000 kilogrammes en orbite géostationnaire – est à l'étude, ne peuvent encore égaler les performances de la fusée européenne Ariane ou des fusées américaines. Mais il ne faut pas négliger les capacités du Japon. Le projet de navette spatiale japonaise peut paraître bien lointain, mais il n'en va pas de même des travaux sur la propulsion cryogénique, celle-là même qui permet à la navette spatiale américaine de voler. Un moteur japonais de ce type, le LE-5, d'une poussée d'environ 10 tonnes – légèrement supérieure à celle du moteur du troisième étage d'Ariane – doit faire son premier tir en février 1986.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) En orbite géostationnaire, les satellites sont en position apparemment fixe à 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur.

EN BREF

Deux militants du P.F.N. condamnés

MM. Hervé Denis et Roger Girard, deux militants du Parti des forces nouvelles (extrême droite) jugés pour avoir participé à une opération de commando contre deux ministères, ont été condamné respectivement le 26 janvier à Paris à seize et huit mois de prison avec sursis.

Le 14 janvier 1982, un commando de militants masqués et armés de barres de fer, avait attaqué les ministères des transports et de la santé afin, annonçaient des tracts laissés sur place, « *d'obtenir la démission des ministres communistes* ».

MM. Hervé Denis, vingt-quatre ans, étudiant en droit, et Roger Girard, quarante-neuf ans, directeur d'une entreprise de confection pour enfants, ont été condamnés, solidairement, à payer le coût des dégâts occasionnés au ministère de la santé, soit 106 434 francs.

CLÉMENCE POUR DES COUPS DE FEU

Le tribunal de Guéret (Creuse) a condamné, le 26 janvier, à 1 200 francs d'amende chacun des trois auteurs des coups de feu tirés, le 22 juin 1983, à l'aide d'un fusil chargé de chevrotines sur deux logements occupés par des travailleurs turcs à Bourganeuf (*le Monde* du 2 juillet 1983). Il s'agit de Alain Perot, trente-huit ans, armurier à Bourganeuf, Henri Vende, vingt-six ans, gendarme affecté à la brigade de cette localité au moment des faits (il a simplement été muté depuis) et Alain Bellot, vingt-huit ans, représentant de commerce à Clermont-Ferrand.

Le tribunal a disqualifié l'inculpation pour « *détérioration de biens immobiliers et mobiliers appartenant à autrui* » requise par le procureur après l'interpellation des trois hommes, en « *violences et voies de fait* ». MM. Perot et Vende devront payer en outre une amende de 800 francs chacun pour port d'arme de 4e catégorie.

Le substitut, Mlle Marie Jaffart, avait requis des peines de six mois de prison avec sursis.

Le maire du 1er arrondissement contre la « pyramide » du Louvre

« *Inadmissible* », tel est le qualificatif attribué par M. Michel Caldaguès, sénateur (RPR) de Paris et maire du 1er arrondissement, au projet de construction d'une pyramide de verre dans la cour du Louvre. M. Caldaguès s'est déclaré choqué par la volonté d'insérer une architecture moderne dans une composition historique qu'il estime achevée. Pour combattre ce projet, le maire du premier arrondissement a décidé de lancer une pétition auprès des habitants de son quartier et de créer un comité de liaison des associations de protection des sites.

La santé des Français fera l'objet d'un rapport annuel

Ouvrant, jeudi 26 janvier, la deuxième conférence annuelle de promotion de la santé, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a annoncé que le gouvernement ferait préparer un rapport annuel sur l'état de santé des Français, et que le premier serait achevé dès juin 1984. « *Synthèse de travaux locaux et nationaux* », ce rapport sera largement diffusé, « *afin d'apporter à tous un fil conducteur plus précis dans notre politique de santé* ».

En outre, pour contribuer à une meilleure connaissance de la situation épidémiologique du pays, se créent progressivement des « observatoires régionaux de santé ». D'ores et déjà, a annoncé M. Bérégovoy, dix-neuf régions sont dotées de tels observatoires, et certains d'entre eux ont signé un contrat qui engage l'État et la région.

● *Nouvelle inculpation dans l'affaire « Photo »*. – Après M. Jean Durieux, rédacteur en chef à *Paris-Match*, qui a été inculpé de recel et écroué pendant quelques jours, après la publication par le mensuel *Photo* de photographies prises par les services de l'identité judiciaire, M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a également inculpé de recel, le jeudi 26 janvier, M. Jean-Jacques Naudet, rédacteur en chef de *Photo*.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES COLLECTIONS

Elégantissime

Après plusieurs saisons de laisser-aller, les couturiers retrouvent le chemin d'une élégance plus affinée.

Hanae Mori, dans cet esprit, propose une garde-robe d'ambassadrice, frôlant le corps, avec de jolies redingotes de soie marine et des tailleurs nervurés en étoile. Ses robes croisées en kimono à grandes manches font rêver, en imprimés de feuilles blanches sur soie façonnée bleu indigo. Ses jaunes reprennent le ton des jonquilles et du mimosa. Les longues robes imprimées de fleurs géantes à grandes manches renouvellent le genre.

Gérard Pipart, chez *Nina Ricci*, a taillé de séduisants tailleurs marine ajustés, à parements éclairés par le blanc des blouses, qui couvrent le genou. Les robes de dîner courtes et enroulées sont voilées de liquettes trois quarts aux manches gonflées, aux encolures dégagées. Les détails mettent en vedette les papillons d'organdi et les canotiers de paille posés en arrière à la manière de Charles Trenet. Les imprimés fleuris des robes du soir suggèrent le jardin de Claude Monet à Giverny.

Per Spook, le plaisancier de la haute couture, oublie de serrer les nœuds de ses coulissages, de sorte que ses vêtements ont tendance à trop blouser. Ses panoplies coordonnées n'en comprennent pas moins de jolis hauts en maille pailletée sur des jupes portefeuilles dans une gamme de coloris personnelle et seyante, aux mélanges de bruns, de bleus et de verts avec de l'or.

Mme Grès taille une série délicieuse de robes de coton asymétriques, un rien drapées, destinées au jardin et à la plage. Quelques découpes en carré sur les robes d'après-midi à emmanchures coulissées dégagent le cou, en empiècements contrariés de petits imprimés, tandis que de grands nœuds aux épaules animent les robes tubes de taffetas bourgogne, avant le triomphe des robes blanches drapées.

Carven se réfère à l'Egypte des pharaons avec une silhouette fluide en ensembles de jour plissés à partir des hanches. Les soies imprimées de hiéroglyphes s'enroulent autour du corps en robes de crêpe de Chine. Les larges colliers brodés qui retiennent l'ampleur des robes du soir diaphanes donnent un air hiératique, renforcé par les coiffures à ruban.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Dessin de GÉRARD PIPART.)

NINA RICCI : veste-chemise à grandes manches et encolure dégagée sur robe pouf drapée en deux tons de beige.

● *Dé d'or à Louis Féraud.* – Le seizième Dé d'or de la haute couture a été attribué à Louis Féraud, dès le premier tour, par un jury international de rédactrices de mode. Parrainé par Helena Rubinstein, il a été créé en 1976 par *le Quotidien de Paris* à l'initiative de Pierre-Yves Guillen.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 27 janvier 1984 :

DES LOIS

● Sur l'enseignement supérieur.

● Portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 29 avril 1971 relatif aux fonctions et au régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État et des établissements publics affectés au traitement de l'information.

● Portant création d'un service de la recherche, des études et du traitement de l'information sur l'environnement.

● Portant création d'une délégation à la recherche et à l'innovation.

● Portant création d'une taxe parafiscale affectée à la formation professionnelle des collaborateurs d'architectes.

DES ARRÊTÉS

● Relatif aux modalités de financement en 1984 des prêts aux jeunes ménages accordés par les caisses d'allocations familiales et les unions régionales de sociétés de secours minières.

● Portant création de l'observatoire des langues vivantes étrangères.

EXPOSITION

DAUM A LA TOUR EIFFEL. – L'exposition de la collection Daum (cent verreries anciennes et sept créations contemporaines) est présentée au premier étage de la tour Eiffel, jusqu'au 29 janvier (11 heures-18 heures). Cette collection exceptionnelle prendra ensuite le chemin du Japon où elle sera mise aux enchères le 15 mars prochain dans les salons de l'hôtel Okura à Tokyo, par Me Jacques Tajan, assisté des experts Florence et Jean-Pierre Camard.

★ Renseignements : étude Ader-Picard-Tajan, 12, rue Favart, Paris (2e). Tél. : 261-80-07.

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs ».

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 29 JANVIER

« Les catacombes », 9 heures, entrée place Denfert-Rochereau, Mme Zujovic.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Senant.

« La Banque de France », 10 h 30, place des Victoires, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 13 h 30, hall (Art et promenades).

« L'Opéra », 14 heures, hall, M. Bouchard.

« La crypte de Notre-Dame », 10 h 30, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat », 15 heures, 26, rue de Vaugirard, Mme Ferrand.

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Hauller.

« De Giotto à Vinci », 10 h 30, musée du Louvre, porte Jaujard, M.-C. Lasnier.

« Ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli, P.-Y. Jaslet.

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, 45, quai Bourbon (Paris et son histoire).

« La Seine », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

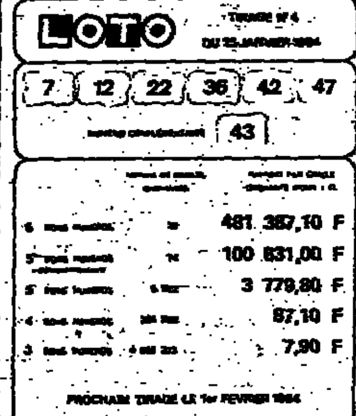
« Rue de Richelieu », 15 heures, métro Quatre-Septembre (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 29 JANVIER

60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 14 h 30 : « Lichtenstein connu et inconnu » ; 16 h 30 : « La Thaïlande connue et inconnue » (Rencontre des peuples).



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 26 janvier 1984. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 160-200 ; Arêches-Beaufort : 210-270 ; Avoriaz : 50-200 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 150-200 ; Carroz-d'Araches/Samoëns : 100-195 ; Chamonix : 85-200 ; La Chapelle-d'Abondance : 70-120 ; Châtel : 80-200 ; La Clusaz : 130-240 ; Combloux : 130-250 ; Les Contamines-Montjoie : 100-300 ; Le Corbier : 70-100 ; Courchevel : 190-240 ; Crest-Voland : 150-255 ; Flaine : 165-275 ; Flumet : 145-200 ; Les Gets : 110-240 ; Le Grand-Bornand : 90-210 ; Les Houches : 60-230 ; Megève : 160-235 ; Les Menuires : 140 ; Méribel : 150-210 ; Morzine-Avoriaz : 70-200 ; Peisey-Nancroix : 100-160 ; Pralognan-la-Vanoise : 140-180 ; Praz-sur-Arly : 135-200 ; La Rosière : 170-310 ; Saint-François-Longchamp : 150-250 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 50-220 ; Thollon-les-Mémises : 80-120 ; Tignes : 170-280 ; Val-Cenis : 50-130 ; Val-d'Isère : 120-180 ; Valmorel : 200-220 : Val-Thorens : 220-320.

ISERE

Alpe-d'Huez : 250-370 ; Auris-en-Oisans : 100-150 ; Autrans : 15-60 ; Collet d'Allevard : 90-150 ; Les Deux-Alpes : 120-300 ; Les Sept-Laux : 70-170 ; Villard-de-Lans : 50-120.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 120-150 ; Auron : 110-150 ; Beuil : 80-100 : La Colmiane-Valde blore : 90-110 : La Foux-d'Allos : 100-160 ; Isola 2000 : 105-125 : Montgenèvre : 80-140 ; Orcières-Merlette : 120-200 : Les Orres : 100-130 ; Pra-Loup : 90-120 ; Risoul 1850 : 80-120 ; Le Sauze : 70-140 ; Serre-Chevalier : 130-180 : Superdévoluy : 70-160 ; Valberg : 100-130 ; Vars : 100-160.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 50-85 ; Les Angles : 60-130 ; Ax-les-Thermes : 40-80 ; Barèges : 40-180 ; Cauterets-Lys : 180-220 ; Font-Romeu : 40-60 ; Gourette : 50-200 ; Luchon-Superbagnères : 80-140 ; La Mongie : 80-130 ; Saint-Lary-Soulan : 80-110.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 40-70 : Super-Besse : 50-80 ; Super-Lioran : 70-120.

JURA

Métabief : 40-130 : Les Rousses : 70-150.

VOSGES

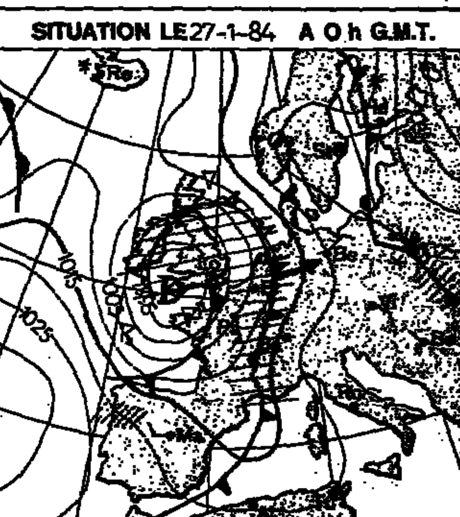
Le Bonhomme : 40-70 ; La Bresse : 60-80 ; Gérardmer : 40-70 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 70-110.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

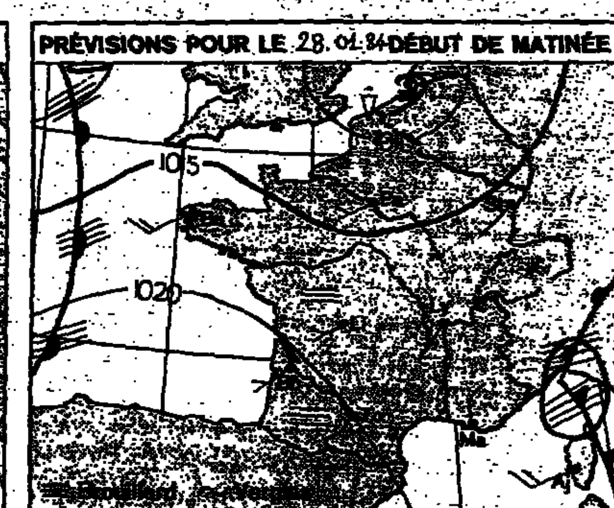
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68 ; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27-1-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.01.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 janvier à 0 heure et le samedi 28 janvier à 24 heures.

Après un court répit samedi matin, les perturbations vont à nouveau retrouver le chemin de la France pour le reste du week-end.

Persistance d'une zone dépressionnaire sur les îles Britanniques et la mer du Nord, donnant un assez fort courant de sud-ouest doux et humide à travers la France.

Samedi matin, accalmie dans les averses. Temps froid et brumeux sur la plus grande partie du pays. Seules les régions côtières seront épargnées par les gelées. 3 à 4 degrés près de la Manche, 4 à 6 degrés sur la côte atlantique et 5 à 6 degrés près de la Méditerranée. Dans l'intérieur du pays, – 1 à – 3 degrés.

La pluie arrivera dans la matinée sur la Bretagne, elle progressera assez lentement vers l'intérieur du pays, pour recouvrir à peu près la moitié ouest le soir. Il neigera sur l'ouest du Massif Central vers 600 mètres et sur les Pyrénées au-dessus de 1 000 mètres.

Sur la moitié est, assez beau temps avec belles éclaircies. Les températures évolueront entre 4 degrés dans le nord, 8 degrés sur la région lyonnaise et 13 degrés en Méditerranée. Sur la moitié ouest, il fera plus de 10 degrés.

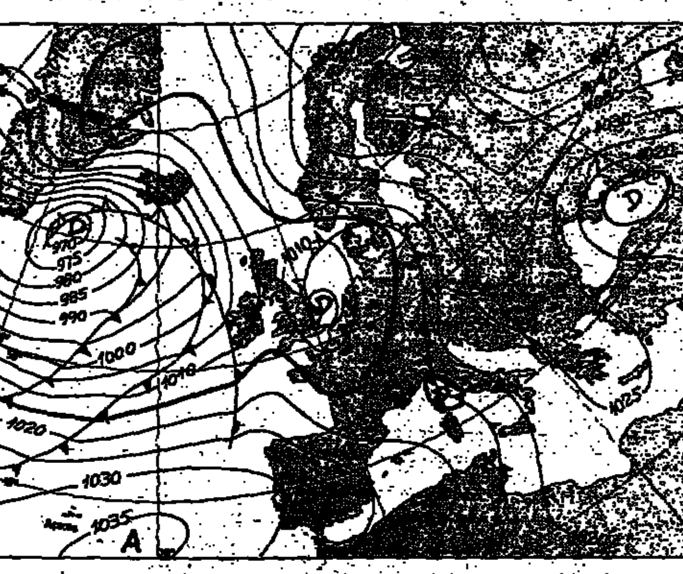
Prévisions pour dimanche

En début de matinée, une vaste zone pluvieuse, précédée de verglas dans les vallées de l'est et accompagnée de neige au-dessus de 1 000 mètres, affectera une grande partie du pays. Toutefois, l'extrême sud-est sera encore temporairement épargné, tandis que sur la Bretagne, un temps plus variable commencera à s'établir.

Dans la journée, une certaine aggravation, essentiellement nuageuse, s'étendra à la Côte d'Azur et la Corse, tandis que sur la moitié nord-ouest se généralisera un ciel plus changeant avec apparition d'éclaircies mais aussi d'averses. Cependant, des Pyrénées aux Alpes et au nord-est, le temps couvert avec pluies ou neige persistera encore le soir.

Les vents, tout d'abord au sud-ouest, s'orienteront à l'ouest-nord-ouest, sauf

PRÉVISIONS POUR LE 28 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



près de la Méditerranée. Ils souffleront fort près de la Manche et de la Bretagne et assez fort par moments dans l'intérieur.

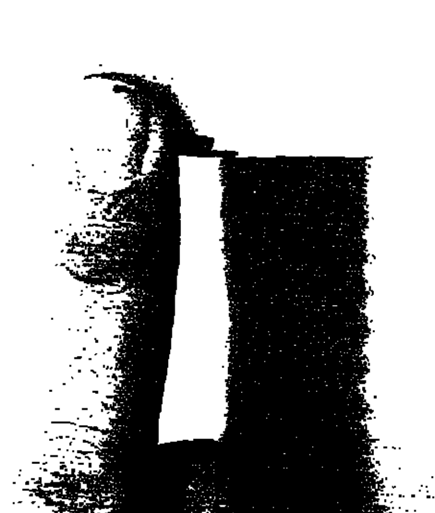
Il fera plutôt doux pour la saison en dépit de quelques faibles gelées matinales dans l'est. Ainsi, les températures maximales atteindront 6 degrés des Vosges au Jura et à la Bourgogne, 8 degrés dans le Centre, 10 degrés dans le Nord-Ouest, 12 à 14 degrés sur les régions méridionales.

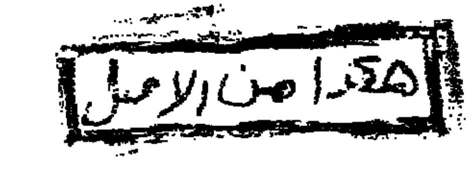
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 27 janvier à 7 heures, de 1 003,5 millibars.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27 janvier) : Ajaccio, 13 degrés et 4 ; Biarritz, 15 et 6 ; Bordeaux, 9 et 6 ; Bourges, 7 et 5 ; Brest, 9 et 7 ; Caen, 10 et 7 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 4 et 3 ; Grenoble-St-M-H, 3 et 2 ; Grenoble Saint-Geoirs, 5 et 1 ; Lille, 5 et 4 ; Lyon, 6 et 3 ; Marseille-Marignane, 13 et 9 ; Nancy, 2 et 1 ; Nantes, 10 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 9 et 6 ; Paris-Montsouris, 8 et 6 ; Paris-Orly, 8 et 7 ; Pau, 12 et 6 ; Perpignan, 11 et 4 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 9 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés ; Amsterdam, 3 et 1 ; Athènes, 12 et 4 ; Berlin, 1 et – 4 ; Bonn, 2 et – 1 ; Bruxelles, 3 et 3 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 3 et – 1 ; Dakar, 25 et 17 ; Djerba, 19 et 7 ; Genève, 0 et – 1 ; Jérusalem, 2 mini. ; Lisbonne, 13 et 5 ; Londres, 9 et 5 ; Luxembourg, 0 et 0 ; Madrid, 9 et 0 ; Moscou, – 8 et – 11 ; Nairobi, 27 et 9 ; New-York, 9 et 0 ; Palma-de-Majorque, 16 et 7 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, – 8 et – 17 ; Tozeur, 17 et 8 ; Tunis, 18 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





Le Monde

culture

THÉATRE

« AUTANT EN EMPORTE LE VENT », au Marigny

Le conte du vieux Sud

Un film qui appartient à la légende hollywoodienne et ressort régulièrement, tiré d'un livre traduit en quarante-six langues et vendu à quarante millions d'exemplaires : *Autant en emporte le vent*, le roman de Margaret Mitchell, le seul qu'elle ait écrit. Elle l'a écrit pendant dix ans, de 1926 à 1936, en se souvenant des contes de son grand-père, qui avait combattu pour le Sud pendant la guerre de Sécession. Le Sud, un monde disparu, paré de la grâce des victimes, ces aristocratiques propriétaires d'esclaves noirs et d'hectares de coton blanc, écrasés par les *Yankees*, fantassins de l'ère industrielle.

Margaret Mitchell a réinventé l'imagerie du vieux Sud – les grandes demeures à colonnes, les crinolines, les bals... et les uniformes gris, les uniformes bleus de la guerre fratricide. Ce ne serait rien si elle n'avait retrouvé la force foudroyante du mythe, à travers des personnages simples et immenses comme le sont les héros de tragédie, de féerie, d'épopées populaires – à la fois *Atrides, Petits Poucets, Trois Mousquetaires*. Des formes irradiantes dans lesquelles chacun peut couler ses fantasmes.

Porter sur scène *Autant en emporte le vent* comme le fait Daniel Benoin avec la Comédie de Saint-Etienne, c'est prendre un risque énorme, parier sur le magnétisme des personnages plus que sur le spectaculaire historique. Le théâtre ne peut pas montrer l'immensité d'un pays, les batailles, l'incendie d'Atlanta. Daniel Benoin n'a pas essayé de concurrencer le cinéma. Il s'en tient à une imagerie rusée-naïve de paysages peints, de ciels violets, d'entrées et de sorties réglées comme pour une comédie musicale. Par bouffées, la musique du film s'introduit dans le décor unique – d'Anne Goetzinger – qui symbolise plus qu'il ne représente Tara, la maison pour laquelle Scarlett se bat. Scarlett O'Hara – Gabrielle Lazure, – Antigone ravissante et capricieuse. Une fille qui ne sait pas qu'elle est libre, proie inaccessible de Rhett Butler – Daniel Olbrychski – élégant aventurier, macho lucide, sans scrupule, chevaleresque... Ils forment un séduisant couple canaille, dont le reflet idéalisé est le couple formé par Mélanie – Martine Logier, – la grande dame, et Ashley – Jean-Claude Bouillon, – Hamlet-Lancelot, romantique et velléitaire.

Sous le regard de Margaret Mitchell, le spectacle tourne autour d'eux – les autres sont seulement des éléments nécessaires à leur histoire. Rhett Butler veut posséder Scarlett, qui croit aimer Ashley, qui l'aime et épouse Mélanie. Quand chacun s'avoue ses sentiments, il est trop tard. L'histoire est tellement belle que, même si on en connaît les moindres détails, on la redécouvre à chaque instant, c'est de la magie. *Ou plutôt, si on la redécouvre*, c'est que, forcément, personne, aucun être vivant ne peut correspondre aux images qui se sont formées dans la tête. Même si Martine Logier possède la noblesse et la modestie qui conviennent à Mélanie, elle est sa propre Mélanie que peu à peu on apprend à connaître. Si Jean-Claude Bouillon est trop massif, trop solide pour être un Ashley crédible, la beauté dure et nacrée de Gabrielle Lazure est celle de Scarlett. Une Scarlett énergique, courageuse, moins ambitieuse qu'affamée de vie. Mais est-elle capable de passion ? Pourtant le Rhett Butler de Daniel Olbrychski mérite qu'on prenne des risques pour lui... Il est... tout ce qu'on peut rêver de Rhett Butler.

En fait, ce genre de théâtre – l'adaptation de Georges Soria est un découpage schématique – se joue aux trois quarts sur le métier. Daniel Olbrychski domine son métier, l'utilise, le dose et, sans quitter jamais son personnage, le charge de mélancolie et d'humour, de charme décadent, de force brute ; un grand comédien.

COLETTE GODARD.

★ Marigny, 20 h 30.

« LA MÈRE CONFIDENTE », de Marivaux

L'Église en conflit avec la justice

Dans sa pièce *la Mère confidente*, Marivaux aborde un point intéressant de droit pénal. Un garçon sans fortune, Dorante, entreprend d'épouser une très riche héritière, Angélique. Voyant que la mère d'Angélique, madame Argante, s'opposera à ce mariage, Dorante essaie d'imposer à Angélique une solution de rechange : l'enlèvement ; il enlèvera la jeune fille, ils iront tous deux se marier, à l'écart, sans le consentement de la mère. Le tour sera joué.

« Un enlèvement n'est pas un crime, dira plus tard Dorante, *c'est une irrégularité que le mariage efface. »*

Cette phrase, sous la plume de Marivaux, est bien remarquable. Car *la Mère confidente* date de 1735. Or, très peu de temps auparavant, en 1730 (le 22 novembre 1730 exactement), une déclaration royale, rendue pour tout le royaume, ordonnait que les auteurs d'un enlèvement *« soient condamnés à la peine de mort »*, *« sans que les juges puissent permettre la célébration du mariage avant ou après la condamnation pour exempter l'accusé de la peine prononcée par les ordonnances »*.

L'enlèvement s'appelait alors *« rapt de séduction »*. Un siècle et demi plus tôt, une ordonnance royale de mai 1579, dite l'ordonnance de Blois, disait : *« Voulons que ceux qui se trouveront avoir suborné fils ou filles mineurs de vingt-cinq ans, sous prétexte de mariage, sans le gré, scû, vouloir ou consentement exprès des pères, mères et des tuteurs, soient punis de mort, sans espérance de grâce et de pardon. »*

Mais, à la suite de cette ordonnance de Blois, et jusque dans les premières décennies du dix-huitième siècle, la peine de mort ne fut normalement pas appliquée : on trouvait des accommodements, en particulier sous l'influence du clergé, qui *estimait que le sacrement du* mariage, contracté librement entre les deux époux, était, si l'on peut dire, plus « crédible » que l'ordonnance civile.

La déclaration royale de 1730 avait pour but de mettre fin à ce laxisme ; elle précisait que la peine de mort serait appliquée à l'auteur de l'enlèvement *« quand bien même la personne ravie, et les pères et mères, tuteurs ou curateurs requerraient expressément le mariage »*. Ce texte de 1730 est important, en ce qu'il tentait d'interrompre un très long conflit entre le droit canonique et les prérogatives civiles de la puissance paternelle.

Or, cinq ans plus tard, Marivaux, qui ne pouvait absolument pas ignorer la déclaration de 1730, qui avait fait grand bruit, fait donc dire à l'un de ses personnages : *« Un enlèvement n'est pas un crime, c'est une irrégularité que le mariage efface. »*

Il semble que cette phrase soit à double effet. D'une part, Marivaux, au premier degré, prend position contre la rigueur du texte de 1730. Et d'autre part – et cela est contradictoire –, cette phrase est là pour indiquer une alliance de cynisme et de ruse chez Dorante, séducteur intéressé avant tout par une fortune. (Notons en passant qu'aujourd'hui, en 1984, l'enlèvement reste chez nous « criminel » puisque notre code pénal prévoit la prison et même la réclusion pour un enlèvement, selon les circonstances.)

A la Cité internationale universitaire, Mme Claudia Morin propose actuellement une mise en scène intéressante de *la Mère confidente*, dans un beau décor forestier d'Anne Surgères. Axée avant tout sur des rapports plutôt bergmaniens d'une mère et de sa fille, cette mise en scène ne rend pas compte d'un cynisme, rare chez Marivaux, dans l'exposé des instincts et des intérêts.

MICHEL COURNOT.

★ Cité internationale, 20 h 30.

CINÉMA

« MI-FIGUE, MI-RAISIN », de Srdan Karanovic

L'amour, c'est drôle

Quatrième film du réalisateur yougoslave Srdan Karanovic, *Mi-figue, mi-raisin* puise directement aux sources de la comédie américaine et de ses épigones : le thème emprunte aussi bien à *Sérénade à trois* d'Ernst Lubitsch qu'à *Jules et Jim* de François Truffaut. Une femme, deux hommes, leur chassé-croisé amoureux, le tout saupoudré de musique un brin sirupeuse, pléonastique. L'originalité vient d'ailleurs.

La jeune femme, Eve, journaliste, est américaine et joliment vue. Elle débarque de New-York en route pour Istanbul, rate l'avion de correspondance et essaie de rejoindre un ami connu aux Etats-Unis. Elle échoue dans une maison d'une autre époque, habitée par de vieilles dames qui la voient apparaître avec inquiétude. Au lieu de Janko, l'ami chirurgien qu'elle ne retrouvera qu'un peu plus tard, elle fait la connaissance de son copain Marko, un traîne-savate et Eve décide de rester, découvre l'amour, un bonheur tout neuf. Les gens ne vivent pas seulement pour le profit. Mais si Eve et Janko s'aiment, ils sont trop *différents de tempérament*, l'héritage de chacun pèse trop lourd, et Eve regagne sa patrie.

L'audace du metteur en scène est d'avoir laissé ouvert le dénouement : le sujet a été élaboré en partie à l'ombre tutélaire de ces écoles de cinéma américaines où l'on enseigne à écrire de parfaits scénarios. Srdan Karanovic a injecté dans son récit « à l'américaine », en contrepoint, une bonne dose de critique sociale qui change toutes les données. La majeure partie du film, il réussit à marcher sur la corde raide, à nous faire rire et à nous attendrir ; il échoue en partie vers la fin par surcharge mélodramatique : les passions se déchaînent, la jalousie débouche sur une violence un peu gratuite.

Nous voyons *Mi-figue, mi-raisin* en France grâce à un distributeur nîmois, Alain Nouailles, également directeur de trois salles de cinéma, qui, à une époque où l'on ne montre plus chez nous que des films presque exclusivement français, américains, italiens inédits ou en reprise, ose *prospecter ailleurs*. La province, explique-t-il, permet de tenter ce genre d'aventure avec une petite aide de l'Etat. Le public suit.

L. M.

★ *Mi-figue, mi-raisin* a été présenté à Cannes l'année dernière dans la section « Un certain regard », et couronné dans plusieurs festivals – il a obtenu notamment le Grand Prix du Festival national de Pula en 1983.

MUSIQUE

LE MIDEM CLASSIQUE

Objectif : culture

Cannes. – Changement de temps au MIDEM classique : tandis que, au dehors, le ciel tournait à la pluie, à l'intérieur, le pessimisme était balayé. Ceux qui, la veille, offraient des mines apitoyées, déplorant que *« les choses ne soient plus comme l'an passé »*, ont été les premiers à se réjouir bruyamment, jeudi après-midi, quand Bernard Chevry et Pierre Vozlinsky annoncèrent que le MIDEM classique aurait bien lieu l'an prochain.

Quelles que soient les affaires réalisées cette année par les petites et moyennes maisons de disques, qui ont ajouté à leurs productions des éléments de catalogues étrangers ou, au contraire, trouvé le moyen d'élargir leur diffusion dans des pays où elles étaient mal représentées, ce MIDEM aura surtout montré la nécessité d'un « marché aux personnes », aux professionnels de la musique, qui, pour la première fois, ont eu la possibilité de se rencontrer en dehors de leur discipline (1).

On a noté en particulier la tenue de stands collectifs qui répondaient à un objectif non directement commercial, mais culturel, de pays ou groupes de pays tels que le Canada ou la Scandinavie, et plus encore de régions françaises qui exposaient l'éventail de leur actions musicales : ainsi l'office régional de la culture Provence-Côte d'Azur, avec ses six éditeurs de musique et de disques, Lyon, fière de ses orchestres, opéra, Festival Berlioz et Biennale de la danse. L'association pour le développement des activités musicales et chorégraphiques de la région Centre offrait une abondante documentation permettant *la découverte de ses* richesses musicales.

D'autres pionniers exploraient un chemin qui pourrait être fructueux : le célèbre English Bach Festival et la Chapelle Royale trouvaient dans *le MIDEM l'occasion d'établir* des contacts et de présenter leurs actions, leur situation, leurs projets à une quantité de responsables de la musique de France et de l'étranger, qu'ils auraient eu bien du mal à ren*contrer et à distraire de leurs occu*pations habituelles !

Le directeur de la musique, M. Maurice Fleuret, a parfaitement saisi l'importance de cette concentration, à laquelle il a puissamment *contribué* en favorisant la réunion de délégués régionaux et départementaux, directeurs d'écoles de musique, spécialistes de l'enseignement, directeurs d'orchestres régionaux, etc. Avec ou sans MIDEM, la néces*sité* de ce grand rassemblement interdisciplinaire des métiers de la musique est un fait acquis.

Pour les professionnels, c'était une occasion exceptionnelle de découvrir comment s'opère la régionalisation en Provence-Côte d'Azur, le développement de la musique dans un département-pilote tel que la Drôme, ou la réalisation dans les Landes d'une école de musique itinérante qui « couvrira » cent-vingt communes en septembre 1984.

Pour se distraire de ces travaux un peu arides, on n'oubliera pas que le MIDEM permet aussi d'entendre de nombreux artistes, souvent de haute qualité. Le marathon des concerts quatre fois par jour nous a valu de découvrir un authentique *heldentenor* wagnérien. Gary Lakes, la trentaine, né à Dallas, géant blond dont la puissante stature rappelle celle de Martti Talvela, a chanté des airs et lieder de Haendel, Schubert et Saint-Saëns, et la scène finale du premier acte de *la Walkyrie*, avec beaucoup d'autorité, une très bonne prononciation même en français, et une voix d'une riche étoffe, très lyrique, assez proche de celle de Jon Vickers. Un jeune claveciniste anglais, Davitt Moroney, nous a enchantés par son jeu fin et très saillant, doux et contemplatif, dans quatre pièces de Gibbons et surtout une splendide *Suite en ut majeur*, de *Louis Couperin, dont il vient de réa*liser l'Intégrale, en cinq disques, chez Harmonia Mundi.

On a retrouvé avec plaisir le pianiste cubain Jorge-Luis Prats, grand prix Long-Thibaud en 1977, dont le tempérament poétique est incontestable, malgré certaines inégalités techniques et des détails d'interprétation assez surprenants dans les *Impromptus*, de Schubert, tandis que les *Goyescas* de Granados conviennent à merveille à sa nature. *Déception, en revanche, avec le* jeune Vietnamien Dang-Thaï-Son, prix Chopin de Varsovie en 1981, au jeu pourtant très pur, au toucher charnu et velouté. Mais, ni dans Mozart, ni dans Debussy, ni dans les *quatre scherzos de Chopin, on ne* décelait d'accents intérieurs.

Sans pouvoir recenser toute la musique entendue, signalons deux artistes canadiens de bel avenir : André Laplante, troisième prix du concours Long en 1973 et médaille d'argent du concours Tchaïkovsky, au jeu félin, libre, imprévu, d'un romantisme très vivant, et le jeune violoncelliste Desmond Hoebig, dont la virtuosité étincelante et la sonorité exquise ne demandent qu'à s'approfondir.

Jeudi soir, enfin, l'Orchestre symphonique de Berlin (RDA), qui sera au Théâtre des Champs-Elysées les 30 et 31 janvier, donnait son premier concert en France. C'est un ensemble de musiciens de haute qualité instrumentale, dirigé par un chef solide : Hans Peter Frank, aux interprétations raides et assez banales. Un bon violoniste, Michael Erxleben, jouait de façon austère, sans beaucoup de charme, le *Concerto* de Mendelssohn, tandis qu'Evgueni Malinine déployait avec une tout autre ampleur le *Cinquième concerto* de Beethoven.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Mille deux cent seize personnes étaient venues à Cannes pour le MIDEM classique.

VARIÉTÉS

MICHEL HERMON CHANTE PIAF

La voix de l'amour

Michel Hermon chante Piaf à Saint-Denis, dans la cave aux bancs d'écolier du Théâtre Gérard-Philipe. C'est là qu'il s'est lancé dans la chanson, il y a trois ans. Le lieu convient à sa présence, à son humour élégant, à son sex-appeal voyou. Ensuite, il a promené des histoires très noires ici et là. Il a « fait » Bourges, a travaillé la musique contemporaine, s'est arrêté de fumer et revient, plus enveloppé, avec un air de Marlon Brando qui serait passé chez Genet.

Accompagné à l'accordéon par Gérard Barraud, Michel Hermon chante Piaf à travers les chansons qu'elle chantait. Il la chante, elle, la femme aux mains blanches toujours en *attente d'amour*, rebelle au malheur, indestructible. Debout dans ses jeans noirs, dans son blouson où reste collée de la poussière pailletée, il bouge à peine – un déhanchement, un *bras qui se tend*, juste pour indiquer. Ses yeux sont graves, il ne sourit pas. Tout passe par sa voix, qu'il maîtrise absolument, qui s'étend, s'étire, s'amplifie, râpe, fait entendre des nuances inattendues.

La voix de Piaf, c'est quelque chose qui arrache le cœur, la passion même. Elle est inoubliable, fait oublier les paroles, ou, quand on s'en souvient, c'est pour s'étonner, tant elles sont simplistes, d'en être ému. Mais voilà que Michel Hermon fait écouter ces paroles, ce qu'elles racontent. Il joue le jeu, les prend à son compte sans y rien changer, sans ambiguïté. Alors, on s'aperçoit que ces paroles ne sont pas si stupides. Elles obéissent à une sorte de code, composent un langage singulier, fait pour transmettre, au-delà du sens premier, de l'émotion, une vérité brute, indéniable. Cette vérité, souvent, est portée par une seule phrase, solide et poétique comme un proverbe, placée juste là où il faut et qui passe sans insister, mais elle s'imprime dans la tête et colore les mots qui l'entourent.

Couplets, refrains, s'enchaînent, forment la saga des rejetés qui prennent des coups et se relèvent, qui ont à faire directement à l'amour, à l'espoir, à la mort. Avec une calme insolence, Michel Hermon traverse l'ironie, fait vibrer la corde sensible tout au fond, là où l'angoisse serre la gorge, où le bonheur prend soudain une réalité. Il n'imite pas Piaf. Il la chante.

C.G.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, à 22 h 30 les jeudis, vendredis et samedis.

DANSE

LE THÉATRE DE PANTOMIME DE WROCLAW

Bruits et fureur

Le Théâtre de pantomime de Wroclaw ne ressemble en rien aux spectacles d'un Marcel Marceau, inspirés de Deburean et de la tradition française du dix-neuvième siècle. Fondé en 1956 par le chorégraphe polonais Henryk Tomaszewski, il se réfère plutôt à Laban et à sa science du mouvement, permettant d'exprimer une gamme complète d'émotions avec une grande énergie.

Cet art paroxystique convient particulièrement à *la Légende du roi Arthur*, mimodrame qui remporte un beau succès populaire au Théâtre de la Ville. Jeux des muscles et du regard. Ce théâtre-là déborde de scènes baroques, suggestives, sans les ellipses d'une Martha Graham ou la stylisation du nô. Tomaszenski ne sacrifie pas pour autant au vérisme, il use savamment des techniques du ralenti, de la métaphore, de la citation musicale, et évite les pièges du symbolisme.

Son récit épique se déroule en fondu-enchaîné pendant deux heures ; il se lit d'abord à la manière d'un western, avec ses bons et ses méchants fortement typés. Certains tableaux sont particulièrement réussis, comme la scène de la forge et la commande de la table ronde, véritables charges de la Tétralogie wagnérienne. Mais c'est après l'entracte que le spectacle trouve son rythme ; il bascule dans la cruauté et la dérision avec le combat où Perceval tue le cavalier rouge, l'extrait de son armure comme on viderait la carapace d'un homard pour se glisser à sa place. Il y a aussi Mordred, le bâtard du roi Arthur, sorte d'Antéchrist façon rocker, entouré d'une horde de clowns, qui décapite proprement sa mère Morgane.

S'ils sont habités par une mystique, ces chevaliers-là n'en paraissent guère conscients. Rudes, sauvages, livrés aux instincts, ils émergent à peine d'une obscurité moyenâgeuse. Leur quête pleine de bruits et de fureur s'achève sur un constat d'incommunicabilité : Galahad, qui a trouvé le Graal, s'épuise vainement dans des gestes d'oiseau fou pour le transmettre aux autres.

M. M.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30.

MORT D'ÉDOUARD LOEB UN DES TÉMOINS DE L'ART CONTEMPORAIN

Nous apprenons la mort, survenue mardi 24 janvier, à Paris, d'Edouard Loeb, l'un des témoins de l'aventure de l'art contemporain

[Né à Paris en 1897, Edouard Loeb était le frère jumeau de Pierre Loeb, l'ami des peintres, qui tenait sa galerie *ouverte aux quatre vents de l'art* contemporain, rue Bonaparte, rue de Seine, puis rue des Beaux-Arts. La galerie d'Édouard, rue de Rennes, fut le point de rencontre privilégié des surréalistes, avec lesquels il était très lié. Intime de Max Ernst qu'il exposa, très *tôt, de Picasso au temps des lumières de* Montparnasse, Edouard Loeb fut aussi l'ami de Soutine, Pascin, Antonin Artaud, Breton, Morandi, Magritte, Wifredo Lam, Arp...

Dans ses Mémoires récemment publiés, *Mon siècle sur un fil*, Edouard *Loeb avait évoqué avec humour et* finesse sa vie de « témoin », de regardeur qui passe à travers les drames, préservé par sa « légèreté ».]

PETITES NOUVELLES

■ **PRÉSENTATION DE « TO BE OR NOT TO BE ».** – Le film de Mel Brooks « To be or not to be » sera présenté le 31 janvier au cinéma le Marignan, 27, avenue des Champs-Élysées à Paris, au cours d'un gala organisé pour les œuvres sociales du Syndicat de la *critique de cinéma*. Prix des places : 120 F.

■ **LES BOURSES DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.** – Le ministère des relations extérieures vient de désigner pour la quatrième fois trente-cinq lauréats du programme de bourses destinées aux jeunes artistes professionnels qui désirent effectuer un stage à l'étranger, non plus limité au seul continent américain mais, cette année, concernant l'ensemble du monde. Le jury, présidé par M. Michel Guy, était composé de MM. François Adret (danse), Christian Boltanski (arts plastiques), Pierre Boulez (musique), Peter Brook (théâtre), Jean-François Chevrier (photographie), Jean Nouvel (architecture), Serge Toubiana (cinéma et audiovisuel).

■ **RECTIFICATIF.** – Une lectrice de Rueil, Mlle Emmanuelle Mockers, nous fait observer qu'une erreur de transcription a rendu incompréhensible l'extrait de la chanson de Renaud publié dans *le Monde* du 21 janvier. Il fallait lire :

« J'croyais qu'un mec en cuir
Ça pouvait pas pleurer
J'pensais même que souffrir
Ça pouvait pas t'arriver. »

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BONS OFFICES - Petit Odéon (325-70-32), à 18 h 30.
GERTRUD MORTE CET APRÈS MIDI - Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30.
LA PENDULE - Epicerie (329-46-78), 20 h 30.
LES ELLES ET LES EUX - Tour-Tour (887-82-48), 21 h 45.
L'ÉTAU - Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h.
FILS DE BUTTE - Dix Heures (606-07-48), 21 h.
LE QUATRIÈME MUR - Essaïon (874-44-30), 20 h 30.
LE COUP DE GRISOU - Plaisance (320-00-06), 20 h 30.
LE BABIL DES CLASSES DANGEREUSES - Beaubourg (277-12-33), 20 h 30.
CHAGRIN ZOOLOGIQUE - Châtillon, Salle des fêtes (657-22-11), 21 h.
LIVRE DES DÉLECTATIONS - Alliance Française (544-72-30), 20 h 30.
BANCO - Michodière, (742-95-22), 20 h 30.
L.F.C. - Boussy-Saint-Antoine, La Ferme (900 98 37), 21 h.
DIS JOE - Bastille (357-42-14), 20 h.
LA VISITE - Théâtre 7 (262-80-81), 21 h.

RECTIFICATIF : c'est à la suite d'une erreur que, dans la liste des « Spectacles nouveaux » (*le Monde* daté 26 janvier), *Labiche, Labiche* par le Théâtre de l'Alibi, a été annoncé à Lille. Il se donnera à Rennes au théâtre de la Ville (99) 79-22-55, du 31 janvier au 5 février.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Raymonda.
CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier, 20 h 30 : Les Possédées.
TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : L'Oiseau vert.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : Nouveaux films, BPI, 16 h : J. Lacan – Psychanalyse II : 19 h : Les arts martiaux : 15 h : Les images racontent, les auteurs vous rencontrent ; Dada, naissance et déclin (1916-23) ; 18 h : Maurice Lemaître : inédits ; Les inconnus de la terre ; Laissé pour compte ; Le cinéma polonais : 19 h et 21 h : Voir cinémathèque.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Théâtre pantomime de Wroclaw, 18 h 30 : A. Ionatos ; S. Sakkas ; A. Myrat.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : le Dernier Soliste (J.-P. Farré).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 30 : Rufus.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : La Difficulté d'être ; 21 h : le Misanthrope.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Bagarre.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Bérénice ; salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Passeport.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Hamlet.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : Ferdaous... une voix en enfer.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros. – Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30, Henri IV.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h : le Suicidaire.
FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h. : William Ier.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 45 : Prométhée enchaîné.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61) 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.

Vendredi 27 janvier

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Poivre de Cayenne.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop ; 22 h : Chant du cygne.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Différence de nos cieux.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
STUDIO FORTUNE, 21 h : Des hippizes partout.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla ; 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Un milieu sous la mère.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Paysage de l'aveugle.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) 20 h 30 : Images de... Kafka.
TH. PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Textes de M. Duras.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE 18 (226-47-47), 21 h : Mémoires d'Isles.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Arlequin valet de deux maîtres.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : le Prince éternel.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Fou, moi ? Jamais !
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, D., 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h : M. Boujenah.
LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : J. Barthes, 22 h 30 : H. Moubous ; II : 21 h : B. Meulien.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Métayer ; F. Thibeault.
CITHÉA (357-99-26), 20 h 30 : Dorian Express, à 22 h : Boses et Guilleton.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : Lâche-moi les claquettes.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 15 : P. Desproges.
FORUM (297-53-47), 20 h 30 : V. Lagrange, O. Kowalski.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Font et Val.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Y. Duteil.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73), 21 h : Nana Mouskouri.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Toto Bissainthe.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Marilyn je t'aime.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : René, Daniel, W. Rios.
ZENITH, parc de La Villette, (501-80-12), 20 h 30 : Renaud.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : S. Petronio, J. Slyde.
BASTILLE, (357-42-14), 21 h : Lolita and Cº
CC de l'ABBAYE (354-30-75), 24 h : A. Coridon/ J. Voguet.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Kathakali.
CENTRE MATHIS (241-50-80), 20 h 30 : M. de Linares, Almeria.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Danse Buto.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Distorsion.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire (Debussy, Ravel, Milhaud...).
Salle Cortot, 20 h 30, G. et Ch. Andranian, Ensemble orchestral Ars Fidelis, dir. : R. Trochon (Bach, Brahms, Gershwin...).
Salle Rossini, 20 h 45 : D. Ferrand-Tealet, E. Magnan, M. Michalon, Quatuor Latèce (Dhaine, Gaillard, Mazellier...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : V. Bequet, D. Michel, P. Petitjean, R. Langagne (Albinoni, Vivaldi, Bach...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : le Procès, d'O. Welles ; Festival de Rotterdam (1970-1983) : 19 h, les Femmes d'Ortliebsch, de L. Bondy ; cinéma japonais (1900-1970) : 21 h, La mariée parle dans son sommeil ; Le marié parle dans son sommeil, de H. Gosho.

BEAUBOURG (278-35-37)

15 h : Show People, de K. Vidor ; 17 h, Racket dans la couture, de V. Sherman ; panorama du cinéma polonais : 19 h, La suite c'est le silence, de J. Morgenstern.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES ANGES DU MAL (A., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47). – V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).
LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CANICULE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33).
LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).
LES DENTS DE LA MER Nº 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (257-49-70) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Miramar, 14e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Lumières, 9e (236-49-07).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
LONESOME COW BOYS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).
LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-Américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MÉGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
MISS OYU (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA NUIT DES JUGES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.), Français, 9e (770-33-88).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24).
P'TIT CON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e, (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e, (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SPECTACLES

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (259-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GERTRUD (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04).

L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JAMES BOND 007 CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

MOLIÈRE (Fr.) Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW YORK, NEW YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 17e (329-83-11) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71). – V.f. : Arcades, 2e (233-34-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAQUES SANGLANTES (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SENSO (It., v.o.) : Épée de Bois 5e (337-57-47).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LES FILMS NOUVEAUX

ADAM ET EVE, film français de Jean Lucet : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (533-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CHRISTINE, film américain de John Carpenter, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Français, 9e (770-72-86) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FOIRE DES TÉNÈBRES, film américain de John Clayton (*), v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murats, 16e (651-99-75).

LE JOLI CŒUR, film français de Francis Perrin : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR D'APRÈS, film américain de Nicholas Meyer (*). V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISIANE, film franco-canadien de Philippe de Broca : Forum, 1er (233-42-26) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MI FIGUE, MI RAISIN, film yougoslave de Srdan Karanovic. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-58).

NUAGES FLOTTANTS, film japonais de Mikio Naruse. V.o. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

LE SPECTRE DE LA DANSE, film français de Dominique Delouche : Le Marais, 4e (278-47-86).

SEMAINE DU CINÉMA FINLANDAIS. V.o. : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

COMMUNICATION

AU XVIIIe MIDEM

Les balbutiements du marché des programmes radio

Cannes. – Sans doute était-il très pressé et elles, trop discrètes. Il leur est passé devant, sans même faire un signe, et puis s'est dirigé vers les stands RMC, BBC, France-Musique... Un ministre, on le sait, n'a que très peu de temps... « *Mais* s'exclame Paul Sigogneau, responsable d'une des trois sociétés prestataires de services pour radios présentes à Cannes, *en inaugurant le MIDEM, M. Lang n'a pas eu le moindre geste, la moindre attention pour les radios locales privées, ni pour ceux qui se sont jetés à l'eau et ont voulu être présents à ce premier marché des programmes radiophoniques.* » Le ton est amer. Après tout, le dix-huitième MIDEM ne devait-il pas être une date importante dans l'univers de la radio ?

Ce MIDEM fut morose, et le marché des programmes radio en pleins balbutiements. Où diable se cachaient les Français ? Trois sociétés seulement – et non des plus riches – avaient osé louer un stand : Fusion FM, agent et correspondant parisien d'une cinquantaine de radios locales ; Audiovisuel diffusion, société de production de programmes et conseils (tant pour les radios que pour d'éventuels annonceurs) ; et enfin ILP (Information, loisirs, promotion), qui proposait un premier catalogue de vente d'émissions.

« *Quel dommage que tout le monde n'ait pas joué le jeu,* regrettait Pascal Bertrand, le directeur de Fusion FM ; *le MIDEM aurait pu être une formidable occasion de rencontres pour les stations, éventuellement de sponsors, et tous ceux qui,*

De notre envoyée spéciale

depuis de nombreux mois, collaborent avec elles et conçoivent pour elles toutes sortes de projets. Où sont les Fréquence service, Europe communiquation, Movies FM et toutes les autres ? La concurrence ne peut qu'être stimulante. » Seule Baie des Anges, la riche station du maire de Nice, bénéficiait d'un stand et abritait amicalement Radio service tour Eiffel, celle du maire de Paris.

« *La rencontre est un investissement utile pour consolider notre image de professionnels face aux maisons de disques,* déclarait un animateur. *Mais le marché des programmes ne peut rien nous apporter aujourd'hui – à des prix abordables – qu'on ne puisse faire nous-même.* » Même écho du côté de RVS (de Rouen) ou de Fréquence sud (du Cannet). Les radios locales, décidément, n'étaient pas venues acheter. « *Peut-être à l'avenir,* précisait l'animatrice d'une radio niçoise, *nous sera-t-il possible d'acheter ou de faire parrainer quelques émissions très courtes, quelques documents exceptionnels que nous n'aurions pu réaliser nous-mêmes. Mais pas question de confier en bloc à des sociétés le remplissage de notre antenne.* »

Le mot réseau, encore, suffit à faire hurler. Mais comment comprendre alors que soixante-quinze stations locales reçoivent déjà chaque jour des émissions d'Europe communication ? On se récrie à l'idée d'acheter au kilomètre les bandes musicales que propose RMC. Mais comment expliquer l'affluence permanente de radios locales sur le stand de la radio monégasque ? Contradictions et revirements...

On aurait aimé y voir un peu plus clair à l'issue du MIDEM sur ce que veulent les radios et ce dont elles manquent. Mais la dimension internationale de la manifestation brouilla cette fois les cartes, et le colloque sur le marché des programmes ne fit qu'accroître le gouffre entre plusieurs pays. Quoi de commun entre Norm Pattiz, président de Westwood One, la maison de production qui distribue le plus de concerts sur plus de 3 000 radios américaines, et Alain Manevy qui, citant les onze mille heures de programmes fournies chaque année par les deux mille neuf cents personnes travaillant à Radio-France, affirma n'avoir aucun besoin d'acheter quoi que ce soit...

Quelques radios locales ont pointé le nez dans la salle... Et s'en sont retournées traquer quelques artistes. Organisé ainsi, ce marché des programmes ne pouvait être le leur.

ANNICK COJEAN.

Radios libres : la Haute Autorité se fâche

(Suite de la première page.)

La station 95.2 (1 kW) est la seule pour laquelle TDF a constaté qu'elle avait diminué sa puissance par rapport aux mesures effectuées par TDF en novembre dernier.

Deuxième critère : le refus ou la mauvaise volonté opposés par les regroupements décidés à l'initiative de la Haute Autorité. C'est le cas pour Nova-Ivre, Solidarité, Voix du lézard, Classique, ABC. Troisième critère : émission sur des fréquences non autorisées ; ce critère concerne Solidarité, Voix du lézard, ABC. Dernier critère enfin, la diffusion de publicité (interdite par la loi) de manière trop marquée, la Haute Autorité faisant preuve dans ce domaine, d'une certaine souplesse ; plusieurs radios sont visées.

La Haute Autorité va, sur ces bases, en consultant la commission Galabert (dont l'avis est obligatoire) avant d'entamer la procédure de retrait. Si celui-ci est finalement décidé, les stations visées seront totalement hors la loi, et des saisies pourront être faites. Des poursuites judiciaires pourraient être alors introduites par le gouvernement, la Haute Autorité n'ayant pas la capacité juridique nécessaire.

La mise en route de ces actions, indique-t-on à la Haute Autorité, a surtout pour but de contraindre les radios locales parisiennes à se mettre en conformité avec la loi et avec les décisions de la haute instance, et à cesser de se livrer une guerre fratricide. En raison des dépassements de puissance et des refus d'émettre sur les fréquences autorisées, une partie des radios de la bande FM parisienne sont devenues inaudibles : radios privées, mais aussi radios publiques comme France-Musique (1). Le refus d'obtempérer pourrait alors être rapidement sanctionné.

La Haute Autorité a voulu faire un exemple, notamment pour les autres radios, à Paris, dans la région parisienne et en province. La colère des « neuf sages » rejoint ici les préoccupations de nombre d'auditeurs et de responsables de radios locales. Ainsi la Fédération nationale des radios libres (FNRL) s'était-elle inquiétée, au cours de la récente réunion de son bureau national, du « *non-respect des puissances par les radios locales privées à caractère commercial* », estimant que les radios « de communication sociale » devaient augmenter, *elles aussi, leur puissance pour* être entendues.

YVES AGNÈS.

(1) Le conseil d'administration de Radio-France, réuni le 25 janvier, s'est *inquiété de la « qualité* d'écoute » de ses stations FM : France-Culture, France-Musique, mais aussi France-Inter et Radio-7. Il a demandé aux pouvoirs publics de faire respecter la loi.

M. Robert Hersant renforce son état-major

Survenant après l'entrée, dans le groupe Hersant, de M. Bertrand Cousin, ancien responsable du Service juridique et technique de l'information (SJTI), dépendant du premier ministre (*le Monde* du 10 janvier), la nomination de M. Charles Debbasch au poste de directeur général du groupe le Dauphiné libéré (*le Monde* du 27 janvier) confirme, s'il en était besoin, la nature de l'état-major que le propriétaire du *Figaro* (et de dix-huit autres quotidiens) s'efforce de mettre en place avant l'application de la nouvelle loi sur la presse.

M. Bertrand Cousin, répondant en tant que chef du SJTI, en décembre 1981, à une lettre de M. André Audinot, PDG du *Figaro,* au sujet de l'interprétation qu'il fallait donner de l'expression « personne physique » pour l'application de l'ordonnance du 26 août 1944, avait, en somme, innocenté M. Robert Hersant et ses prête-noms, par rapport à la plainte déposée par quatre syndicats de journalistes. Cet excès de zèle avait coûté sa place à M. Cousin, qui, au mois d'août 1982, regagnait son corps d'origine, le Conseil d'État. Entre-temps, il s'était faire élire, sur une liste d'opposition, conseiller municipal à Brest – sa ville natale – puis ensuite adjoint au maire. Sollicité en octobre 1983 par M. Robert Hersant pour entrer à la Socpresse, M. Cousin se voyait refuser la « mise en disponibilité pour convenances personnelles » du Conseil d'État qu'il sollicitait. En janvier 1984, âgé de quarante-deux ans, il faisait valoir ses droits à la retraite pour devenir directeur général adjoint de la Socpresse.

La démarche de M. Hersant pour recruter M. Charles Debbasch, ancien président de l'université d'Aix-Marseille-III, afin de le placer à la tête du groupe Dauphiné libéré (le quotidien de Grenoble est le deuxième régional, après *Ouest-France)* procède, semble-t-il, de la même stratégie. M. Debbasch avait en effet rendu compte, dans *le Figaro,* de la thèse en faveur d'un non-lieu, soutenue par des experts, à la suite de l'inculpation de M. André Audinot, en septembre 1982 – comi-même inculpé pour infraction à l'Ordonnance de 1944. Professeur de droit public, ancien conseiller (1978-1981) du président Giscard d'Estaing pour les problèmes d'éducation, M. Debbasch semble appelé, ainsi que M. Bertrand Cousin, à jouer un rôle important de conseiller auprès de M. Robert Hersant, dans la perspective de mise en œuvre de la nouvelle loi sur la presse. Celle-ci, bien qu'étant nettement en retrait par rapport aux exigences de l'ordonnance de 1944 vis-à-vis de la concentration et du pluralisme, menace en effet l'empire Hersant. Quel « contre-feu » lui opposer ? Beau sujet de mémoire pour ces deux spécialistes du droit.

A l'imprimerie Montsouris

LE LIVRE CGT FAIT DE NOUVELLES PROPOSITIONS

La Fédération française des travailleurs du Livre (FFTL-CGT) et la section CGT de l'imprimerie Montsouris ont pris position contre le plan de reprise de l'entreprise proposé par M. Jean Didier, qui prévoirait de nombreux licenciements (*Le Monde* du 27 janvier) et qui aurait, selon ces organisations, l'appui du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI). M. Jacques Piot, secrétaire général de la FFTL, a, en revanche, formulé un certain nombre de propositions en vue d'une solution sociale ménageant le plus possible les effectifs de l'entreprise (six cent quatre-vingt-seize salariés).

Il s'agit, en premier lieu, d'un allégement de la masse salariale par le départ de trois contingents de cent cinquante employés en stage de formation d'une année, par roulement, sur trois ans. Au terme de leur recyclage, les salariés, dont la rémunération durant cette période n'incomberait pas à Montsouris, réintégreraient l'entreprise. En outre, si la CGT reste opposée à tout licenciements, elle suggère le départ en pré-retraite de cent cinquante personnes soit sur cinq ans avec le seuil de cinquante-cinq ans, soit sur trois ans en baissant la barre.

La CGT estime qu'il serait ainsi possible d'aménager une phase transitoire de trois ans pendant laquelle les charges sociales pesant sur l'imprimerie Montsouris seraient réduites de près d'un tiers. Les investissements nécessaires ayant déjà, à ses yeux, été accomplis, le repreneur pourrait mettre ce moratoire financier à profit pour faire redémarrer l'entreprise. Et il importe peu à la CGT que celui-ci soit un pool d'imprimeurs constitués autour de M. Didier ou le groupe allemand Bertelsmann.

Resterait à trouver une « passe » juridique qui permettrait une telle opération. « *Nous sommes conscients que nos propositions dépassent le cadre des dispositions légales et conventionnelles en vigueur actuellement, mais (...), lorsque l'innovation est le mot-clef de notre époque, voilà un terrain tout à fait privilégié pour mettre le mot et l'idée en pratique* », a déclaré M. Jacques Piot.

[Les propositions présentées par M. Piot marquent un infléchissement sensible par rapport à la thèse précédemment défendue selon laquelle cette imprimerie avait besoin de ses effectifs complets pour assurer sa survie. En admettant un allégement d'environ deux cents personnes par an pendant trois ans et une suppression à terme de cent cinquante emplois, sans pour autant évoquer une quelconque baisse de productivité, il fait une concession importante. *C'est un fait nouveau dans* ce secteur du « labeur », qui dénote un effort certain du Syndicat du Livre CGT, qui y domine. L'idée originale de congés-formation va dans le sens de ce que le gouvernement a préconisé pour accompagner les mutations industrielles. A lui de jouer. – E. R.]

● *Grève sur FR3 : peu visible à l'antenne.* – Le mot d'ordre de grève lancé jeudi 26 janvier sur FR3 par la section du Syndicat national des journalistes (SNJ) pour protester contre l'ordre de non-diffusion d'une cassette sur la Corse (*le Monde* daté 22-23 janvier) – bien que suivi par 145 journalistes sur 360 inscrits au tableau de service, selon ce syndicat – n'a eu que peu de répercussions sur les journaux télévisés. Le communiqué du SNJ précisait que cette « *censure* » mettait en cause « *la capacité des rédactions à apprécier un événement et sa couverture* ».

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 27 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



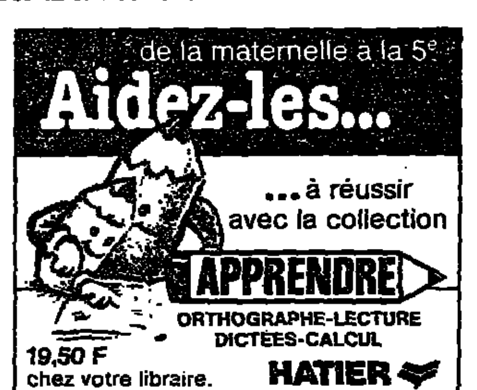
20 h 35 Variétés : les trophées du MIDEM.
Réalisation G. Barrier.
Fabrice présente Irène Cara, Crocodile Harris (Afrique du Sud), Nena (Allemagne), Bandolero, le Club, Indochine (France), The Shorts (Pays-Bas)...

21 h 45 L'Odyssée du commandant Cousteau.
Le sort des loutres de mer.

22 h 40 Branchés-musique : 22, v'la le rock.
De J.-B. Hebey.
Avec les tubes des boîtes : M. Jackson et P. McCartney, L. Ritchie, D. Hall et J. Oats, K. Carnes, R. Stewart...

23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 45 Feuilleton : Fabien de la Drôme.
De J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, B. Avoine, S. Aznar...
Remis de sa blessure, Fabien descend vers le village accomplir sa vengeance et l'œuvre de salubrité qu'il doit au souvenir de Vassières. Dernier épisode d'un western qui se situe dans la France du Directoire. Lecture politique en filigrane d'une des époques les plus troubles de l'histoire.

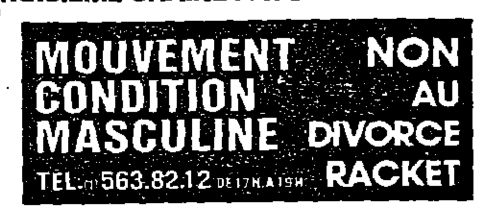
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Kafka, Orwell et Kundera. Sont invités : Milan Kundera *(l'Insoutenable Légèreté de l'être)*, Simon Leys *(Orwell ou l'horreur de la politique)*, Maurice Nadeau, directeur de *la Quinzaine littéraire.*

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Le ciel est à vous.
Cycle France année 40 : film français de Jean Grémillon (1943) avec M. Renaud, Ch. Vanel (N).

La femme d'un garagiste réprouve le goût qu'a pour l'aviation son mari, ancien mécano de Guynemer. Mais elle en vient à partager ce goût, apprend à piloter et décide de tenter un record de distance en ligne droite. L'histoire d'un couple et d'une passion qui transforme un caractère féminin. Chronique intimiste atteignant aux valeurs humanistes. L'un des plus grands films français tournés sous l'Occupation.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Vendredi (carte blanche à Anne Gaillard) : compartiment divorces.
Le divorce des plus de cinquante ans. Magazine d'A. Campana.
Denise, Jules, Ivy, Ludovic, Stéphanie, cinq personnes de cinquante à soixante ans. Le divorce des plus de cinquante ans, un phénomène social de plus en plus fréquent depuis quelques années. Des hommes pour la plupart, qui ont demandé la séparation, et des femmes qui ont vécu le divorce comme une répudiation. Témoignages recueillis par A. Gaillard, réalisation de Pierre Le Herle.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Les pionniers de la photo.
Emission de J. Bardin, P. Dhostel, J. Equer.
Cette émission regroupe les dix épisodes qui ont été diffusés séparément l'année dernière dans le magazine Flash 3. *Les pionniers de la photographie au XIXe siècle : Niepce, Daguerre, Bayard et Fox Talbot, Hill et Adamson, Blanquart-Évrard et Maxime Ducamp, Nadar, Disdéri.*

22 h 55 Prélude à la nuit.
Sonate pour violon et piano de Brahms, par F. R. Duchâble (piano) et G. Cosset (violon) (en stéréo sur France-Musique).

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

18 h 5 L'auberge du silence.
Reportage sur l'abbaye de Cîteaux, où viennent se reposer, se recueillir quelques jours, de plus en plus de monde.

18 h 30 Autour de...
La grande émeute parisienne de février 1934.

18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Dessin animé : Le tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

20 h Emission médicale (cette émission fait suite au magazine « Indication » *diffusé sur TF 1 le mercredi 25 à 21 h 30*) : dépistage précoce des tumeurs ; résonance magnétique nucléaire ; évolution dynamique des organes ; l'hémodialyse à domicile.
21 h 30 Musique : Black and Blue.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5 Jazz à Cannes.
20 h 30 Concert : « Sonate en la majeur » de Beethoven, « Etudes sonates » de Morel, « Gaspard de la nuit », de Ravel, « Sonate pour violoncelle et piano », de Debussy, « Pezzo capricioso » pour violoncelle et piano de Tchaikovski, « Sonnets de Pétrarque », de Liszt, par Desmond Hoebig, violoncelle, A. Laplante, piano.
22 h 30 Fréquence de nuit.

Les programmes du samedi 28 et dimanche 29 janvier se trouvent dans « le Monde loisirs »





LE CARNET DU Monde

Mariages

– Sophie GUERONIK et Daniel TORRES, sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 6 décembre 1983.

3, boulevard Jules-Peltier, 92210 Saint-Cloud.

Décès

– Paris. Schongau (RFA)

Le docteur Alain Benoit
et son fils Eric,
Anne et Hans Heldwein
et leurs enfants Lisa et Matthias,
Le docteur Catherine Benoit,
Mme Georges Naline,
Les familles Naline, Lemetais, Dhuiège et Benoit,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marguerite BENOIT,

leur mère, grand-mère, fille, sœur, tante et cousine,

survenu pieusement le 25 janvier 1984, à Paris.

Le service religieux sera célébré la lundi 30 janvier 1984 en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, à Paris-9e, où l'on se réunira à 10 h 30.

– Mme Jean Bouret,
M. et Mme François Bordes,
M. et Mme Georges Bouret,
Mme veuve Jean Ebersolt,
Mlle Isabelle Bordes,
M. et Mme André Paublant,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BOURET,
ingénieur en chef honoraire des Ponts et Chaussées,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 janvier 1984, dans sa soixante et onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie aura lieu en l'église Notre-Dame d'Ablon, 94480 Ablon, gare d'Ablon, le lundi 30 janvier, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ablon, à l'issue de la cérémonie.

– M. et Mme Hervé Goudchaux
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Fernet
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Chatenay
et leurs enfants,
Mlle Isabelle de Gennes,
M. et Mme Guy Ebrard,
leurs enfants et leur petite-fille,
Mlle Pascalette Ebrard,
Les familles Gennes et Boisboissel

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

comte Jean de GENNES,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

le 25 janvier 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 janvier 1984, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Bellevue, 45, avenue du Général-Gallieni, à Meudon (92).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Chantal Bernard-Putz
et Edouard Putz,
Mme Eva Bernard,
Mme Lydie Ladreyt,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis-Ernest LADREYT,

leur grand-père, père et époux.

La cérémonie religieuse se déroulera au temple de Saint-Christol (07 Le Cheylard) le samedi 28 janvier, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le cimetière de famille (hameau d'Echarlives).

– René Lang,
Dominique et Claire
ont l'immense tristesse d'annoncer la disparition de

Pauline LANG,

survenue à Toulon le 26 janvier 1984.

Le Sainte-Anne Cyrnos,
83160 La Valette-du-Var.

– Sa famille et ses amis nous prient d'annoncer la mort de

M. Edouard LOEB,
marchand de tableaux,

survenue le 25 janvier 1984 à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 28 janvier 1984, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

« Nous vivons vraiment dans un drôle de monde. Un homme peut s'estimer heureux s'il en sort vivant... »

W. C. Fields.

19, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

– Le docteur Elisabeth Saier,
née Adiba,
Le docteur Jacques Saier,
Olivier et Raphaël,
Mlle Joëlle Adiba,
M. et Mme Marcel Daian,
M. et Mme Gérard Daian,
M. et Mme Marcel Saier,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mady MOUCHNINO,
à l'âge de soixante-trois ans.

L'inhumation a eu lieu à Marseille, le 24 janvier.

122, rue du Commandant-Rolland, Villandry-1, 13006 Marseille.

Anniversaires

– Pour le huitième anniversaire de la mort de

Pascal PÉPIN LE HALLEUR

une pensée est demandée à sa mémoire et à celle de

Françoise.

Communications diverses

– Le XXIVe Colloque des intellectuels juifs de langue française, organisé par la section française du Congrès juif mondial, aura lieu les 28, 29 et 30 janvier 1984 au centre Rachi et aura pour thème central « Idoles », avec la participation, notamment, d'Emmanuel Levinas, Stéphane Mosès, Alain Finkielkraut, Claude Vigée, Claude Riveline, etc.

CJM, 78, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

– La soixante-cinquième Semaine sociale de France aura lieu du 8 au 11 mars 1984 à l'Athénée de Bordeaux sur le thème : « La justice dans la vie des hommes d'aujourd'hui ». Renseignements : secrétariat de la Semaine sociale de Bordeaux, CEAS, 262, boulevard du Président-Wilson, 33000 Bordeaux. Tél. : (56) 44-10-33.

– A l'occasion du trente-neuvième anniversaire de la libération d'Auschwitz, les rescapés et les familles de disparus se retrouveront le dimanche 29 janvier pour la traditionnelle Rencontre de l'amitié et du souvenir, à partir de 15 heures, à la mairie du quatrième arrondissement, à Paris, place Baudoyer (métro : Hôtel-de-Ville).

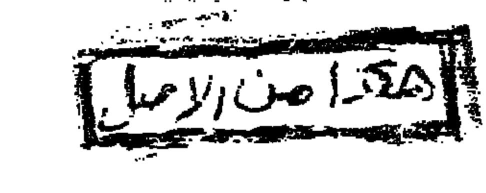
Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Faculté de Sceaux, vendredi 27 janvier, à 15 h 30, salle des professeurs, M. Joachim Essama : « Une approche de la coopération franco-camerounaise ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 30 janvier, à 14 h 30, salle Liard, M. Patrick Plumet : « Archéologie de l'Ungava : le site de la Pointe aux bélougas (Qilalugarsiuvik) et les maisons longues dorsétiennes ».





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

RÉAUMUR, pptaire vd 3 P., 70 m², à rafraîchir. Urgent. 450.000. 341-92-91.

5e arrdt

PROXIMITÉ LUXEMBOURG
PLEIN CIEL, ASC.
2 P., 350.000. Samedi 13 h/16 h, 8, rue Flestel-de-Coulanges.

6e arrdt

Mº EDGAR QUINET
Séj. avec kitch., 1 chbre, s. d'eau, w.-c., mezzanine sous combles. Caractère. Agréablement aménagé. 6, rue Poinsot. Samedi, dimanche, 14 h 30/17 h 30.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS STUDIO
CUISINE, SALLE D'EAU
3e étage, asc., chff. centr.
UNIQUE 210.000 F
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

12e arrdt

PROXIM. NATION
Immeuble récent. BEAU séjour double + 1 chambre. Loggia. Box fermé s/sol. calme, soleil, 6e étage.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

14e arrdt

Mº ALÉSIA
Imm. récent, tt cft, soleil. Liv. dble, 1 chambre, cuis., bains, 67 m² + balc. sur jardin
PRIX INTÉRESSANT
36, rue Friand, bât. B, sam., dim., lundi 14/17 h.

15e arrdt

Mº PLAISANCE
Près Parc de G.-Brassens, loggia, imm. récent, bon stand., calme, Liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis. équipée, bains, park. AGRÉABLEMENT AMÉNAGÉ. s/rue, 25, rue Rosenwald, samedi, dimanche, 14/17 h.

17e arrdt

PEREIRE, part., studio tt cft, 6e ss asc., 15 m², calme, soleil. R.-de-v., sam. 28, 15-17 h, 66, r. Rennequin. 95.000 F. Tél. : 368-35-66.

99, rue Legendre, beau 4 P., 77 m², soleil, balc., cave, 650.000. Samedi 11 h à 16 h.

18e arrdt

Mº MARCADET
beau 4 P., 11e ét., soleil, gds espaces verts, très jolie vue, impec., park. S/pl. sam. 14 h à 17 h. 900.000 F. 252-07-95 soir.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Très beau studio tt cft, 1er ét., 41, av. SIMON-BOLIVAR, s/pl., SAMEDI de 14 à 17 h.

BUTTES-CHAUMONT
Gd 4-5 P., asc., terrasse, imm. stand., park. 1.250.000 F
LERMS. 355-58-88.

91 - Essonne

DRAVEIL. Résidentiel, prox. forêt de Sénart. Calme absolu, soleil, verdure. A VENDRE appt 2 pièces 48 m² + parking. Cuisine, cellier, w.-c., bain. Entrée, tout confort. Chauffage, eau chaude urbain, 1er étage. BON ÉTAT. Prix : 260.000 F. Tél. : 686-08-14.

ORSAY CENTRE
Imm. stand. 3/4 P., 96 m² + loggia, prest. de choix; 2e ét., asc., cuis. équipée, cave, box. 950.000 F. Tél. : 928-88-00.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE (Pte Orléans) VASTE 4/5 P., cft, 105 m², 2e ét. Px : 850.000. 577-96-85.

94 Val-de-Marne

BRY-SUR-MARNE
TRÈS BEAU 2 p., 61 m², balc. Résidence récente gd stand CHAUFF. INDIVIDUEL TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE
300 m R.E.R., bois à proximité. TRÈS BEAU 5 P., 128 m², séj., 45 m², 3 chbres, park s/sol. Imm. réc., 4e et dernier ét. SOLEIL-CALME
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

Province

VENDS PRIX SACRIFIÉ 180.000 FRANCS
Studio équipé 4 pers. VERCORS Tél. : (16-54) 76-21-91 H.B. 76-42-78 ap. 20 h et week-end.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
SPÉCIALISTE du DÉCOUPAGE DE GRANDS APPARTS PRISE EN CHARGE TOTALE
544-44-45.

Rech. 2 à 4 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEMENT INTERNATIONAL rech. habitations de stand. DU PIED-A-TERRE A L'HOTEL PARTICULIER
380-26-08. 267-06-05.

maisons de campagne

A vendre dans l'ORNE ancien moulin sur 5 ha, bois, prés, étang, bât., 500.000 F. Téléphone : (32) 36-48-68.

Part. à part., à vendre en PICARDIE. Maison rurale, 4 pièces, cuisine, salle de bains, ch. central, grange et dépendances sur 840 m² clos. Tél. : 16-4 428-80-37.

fermettes

100 % CRÉDIT
A 190 KM SUD PARIS
FERMETTE 4 P., bains, w.-c., dépendances sur 500 m²
PRIX : 155.000 F
THYRAULT, 89170 ST-FARGEAU TÉL. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (38) 31-13-93.

domaines

Cherchons à acheter au nord de Paris Ile-de-France PETIT MANOIR ou PETIT DOMAINE VITICOLE Situation très tranquille. Offres sous nº T 63 à RUNTE KG. Blumenstrasse 7, D-6000 FRANCFORT/M 1.

terrains

SAINT-GELY-DU-FESC
10 km de Montpellier, 20 km mer, à vendre terrain 3.900 m², vue imprenable. Prix 200 F le m². Ecrire à M. GRACIA, 10, rue du Pont-de-Bois, 77500 Chelles, ou téléphoner au 16 (67) 72-81-26.

A VENDRE
Magnifique terrain à bâtir « Parc Résidentiel de LA PALMYRE » 15 km de ROYAN (Charente-maritime) Accès direct plage, tennis, piscine, surface 1.700 m². Prix 339.000 F T.T.C. B. LAYDEKER, 31, allées de Tourny, 33000 BORDEAUX. Téléphone : (56) 48-10-36.

viagers

PLACEMENT RARE
Pte d'Asnières. Bel imm. 1934, 2 P., tt cft, cave, soleil. Loyer pour acquéreur 850/mois. Px : 82.000 F + 560 F/mois. Viagers F. CRUZ. 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

propriétés

MOULIN ANCIEN
RÉNOVÉ - 45' Paris Sud-Ouest RER A 8 KM 300 m² HABITABLES + nombreuses dépendances 2 HA DE TRÈS BEAU TERRAIN BORDÉ PAR L'ORGE AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

ST-NOM splend. villa neuve s/2.900 m², 8 P., 235 m² habit. Vue panor. Forêt Marly. 3.000.000 F. — 522-81-24.

fonds de commerce

Ventes

Particulier à particulier vend 50 m plage « Sablettes » Seyne-s-Mer, PAS-DE-PORTE magasin gadgets, etc. Bail tous commerces. Loyer 1.000 F/mois H.T. 200.000 F. Téléphone : (94) 97-09-23.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux industriels

Ventes

Investissement de premier ordre avec certitude de plus-value : Rendement garanti 7,5 % assuré.
Prix vente : FF 45.000.000.
Superficie terrain : 11.970 m².
Superficie brute : 10.990 m².
Immeuble à PARIS VÉLISY.
SUTER + SUTER S.A.
Bureau d'Etudes Techniques 3, rue Le Corbusier F-94568 RUNGIS/PARIS Cedex Silic 252. Tél. : (1) 688-18-22.
SUTER + SUTER, Société Fiduciaire-Immobilière S.A. Lautengartenstrasse 23, CH - 4052 BALE. Tél. : 19-4161-22-79-97.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
296-15-01

locations non meublées demandes

Paris

J.H. employé de banque, cherche 1 ou 2 pièces Paris, pour 1er février, max. : 1.600 F charges comprises. Tél. : Bur. : 791-44-44 (M. Roche), p. 4558. Dom. : 554-02-29.

Jeune couple MEDECIN-INGÉNIEUR cherche à louer appartement 3-4 pces, tt cft. 4.000 F (charges comprises) 16e-17e, Sud, box si possible. MARLIAC. 790-65-49, poste 3144 ou soir : 527-24-51.

RECHERCHE LOCATIONS
Pour cadres et employés IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE, appts ou villas ttes catégories. PARIS, BANL. 504-01-34, p. 16.

Région parisienne

Etude, cherche pour CADRES, villas, pav., toutes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

A louer pour 18 mois Parly II appt 6 P., tt cft, dernier étage, prix 6.800 F charges compr. Téléphone : 954-78-68.

locations ventes

LOCATION-VENTE ou VENTE
78 Guyancourt
5 P. DUPLEX et 6 P. DUPLEX
à 750 m SNCF et RER.
Livraison immédiate.
Prêts conventionnés et A.P.L. possibles.
Tél. après 14 h vendredi, samedi : 645-71-17, dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h : 044-16-60.
SINVIM.

immeubles

ACHETONS ET PAYONS COMPTANT
IMMEUBLE PARIS
DÉCISION SOUS 48 H
ÉTUDE BOSQUET
705-06-76.

pavillons

Près station MÉTABIEF (Jura) part. vd à JOUGNE pav. F 3, 58 m² habit., mitoyen, tt cft, cuisine équip., chêne massif, garage, jard., prox. pistes ski. Prix très intéressant. Tél. Dumas 16 (81) 49-10-50.

Part. vd à Magny-en-Vexin (95) pav. F 5 + garage s/sous-sol total, cuis. équipée, cheminée, jardinet. Prix 450.000 F. Tél. 467-18-36 à partir 19 h.

LA VARENNE
67, BD DE LA MARNE
Pav., liv. dble, 3 chbres ss-sol, tt cft, 2 gar., terrain 400 m². Px : 920.000 F. Sam., dim., 10-18 h.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **RESPONSABLE GRANDE EXPORTATION** — Zones : Afrique, Moyen-Orient et Extrême-Orient. Réf. VM 4314 AG

MATRA
- **CHEFS DE PROJET** Réf. VM 19893 M
- **RESPONSABLES PRODUIT** Réf. VM 19893 N

Spontex Une Société de Chargeurs S.A.
- **CHEF DU BUREAU D'ETUDES TRAVAUX NEUFS** Réf. VM 6626 V

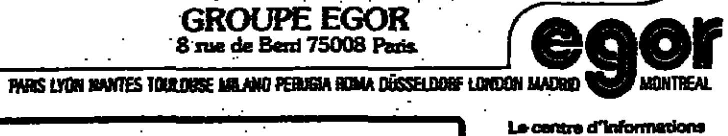

Esso CHIMIE — Elastomères
- **INGENIEUR** — Généraliste ou génie chimique + ESICA. Réf. VM 5507 Y

- **2 INGENIEURS D'AFFAIRES ACHATS** Toulouse — Equipements électroniques ou hydrauliques. Réf. VM 22723 H

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

media-system

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL


emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

IMPORTANT INTERNATIONAL NON-PROFIT ORGANISATION
SEEKS
REGIONAL MARKETING/SALES REPRESENTATIVES FOR EUROPEAN MARKETS

Function : Based in Geneva, their responsabilities for the regions assigned will cover preparation and implementation of marketing plan for several consumer paper based products, primarily distributed through volunteer sales organisations. Under the supervision of, and reporting directly to, Geneva Marketing/Sales Management, these positions will entail at least 25 % travel in the assigned regions.

Minimum Requirements :
- University degree or equivalent.
- Good working knowledge of both English and French.
- Knowledge of German and/or Spanish an asset but not mandatory.
- Experience in Marketing and/or Sales.
- Specialized training also desirable.

Salary : depending on level of post and on qualifications and experience of applicants.

Send detailed resume to : Mr. Michael K. Corbett
UNICEF
Chief Recruitment and Placement
866 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017
U.S.A.
Closing date for receipt of applications : 15 February 1984.

MANAGEMENT CONSULTANTS

A progressive and dynamic international management consultancy company seeks permanent male and female french staff experience in production control/materials management/management training techniques to work in Europe.

Candidates should be ambitious, creative, and open to new ideas. Working knowledge of english and ability to work well with people are real pluses.

Extensive training and exposure to all aspects of business management principles are provided.

This is an exceptional opportunity to gain a wide range of experience in todays business world. Above average salaries. Opportunities for travel.

If you would like the challenge, write to :
DIRECTOR OF PERSONNEL LINK,
Po Box 131
London Sw 16 6 UB, UK.

Le centre d'informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. : 500-24-03 poste 42.

emplois régionaux

Ville de CASTRES (Tarn) Recrute
ATTACHÉ COMMUNAL
Pour assurer le suivi et la coordination du service : « ACTION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT » Esprit d'initiative et sens des relations publiques. Formation économique et expérience souhaitées. Adresser candidature, C.V. et références à : Monsieur le Député Maire de CASTRES Secrétariat général 81108 CASTRES CEDEX.

DEMANDES D'EMPLOIS

Pour une mission même courte France ou étranger homme polyvalent cadre supérieur, 50 ans, expérience : de la P.M.E. à l'aménagement du territoire de la création d'entreprise à sa gestion. Tél. Christian Le Sourd : 16 (1) 340-91-00 ou écrire s/nº 2647, « le Monde » Pub., Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Bil. anglais, ch. emploi mi-temps, secrétariat dans maison de culture ou pour artiste. Aulnay-s/Bois et env. 866-85-78.

travail à domicile

Ts travaux réécriture dactylo par dipl. d'Etudes Sup. Tél. : 887-71-88.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

FERRARI GT 4, 78
Mot. neuf 300 CV, peint. neuve, ttes opt., rge Ferrari. M. GAUVIN - (6) 490-34-34.

l'agenda du Monde

Animaux

TAS DE POILS
TOILETTAGE
Spécialiste caniches
157, rue Jean-Jaurès,
94700 MAISONS-ALFORT
376-48-15

Bijoux

JEAN DELOR
EXPOSITION DE BIJOUX
OCCASIONS
VENTE — 40 %
1, RUE DU HAVRE
Mº SAINT-LAZARE
HAVRE-CAUMARTIN.

ACHAT OR
Pièces or et argent
or dentaire débris
bijoux anciens ou modernes même abîmés
de 60 à 250 F le g
L'ÉMERAUDE
2, bd Bessières, PARIS-17e 627-58-39 +
25, rue Louis-le-Grand PARIS-2e - Mº Opéra 742-40-82 +
2 bis, rue Maler, PARIS-7e 705-99-95 +
Prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. Ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, etc., argenterie PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin : à l'Etoile, 37, av. V.-Hugo. Vente, Occasions, Echanges.

Brocantes

Achats débarras, appts, caves, greniers Paris-province. Téléphone : 263-17-50.

Cours

MODERN JAZZ
Danse acrobatique, claquettes, gym. Studio Rodier, 6, rue Rodier, Paris-9e. Téléphone : 285-49-97.

Prof. certifié donne cours part. de maths. Quartier Hôtel-de-Ville. Tél. : 887-71-88.

AULNAY-SOUS-BOIS
Cours d'anglais et de français de la 6e à la 3e. 866-85-78.

Literie

MATELAS
DE DEUX CHOSES L'UNE :

Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1.690 F (deux places, 140 cm).

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
- le 160 cm : 2.056 F.
- le 180 cm : 2.389 F.

Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.

CAP 37, rue de Cîteaux 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

Moquettes

MOQUETTES ET TISSUS A PRIX DE GROS

- Moq. 100 % laine 77,50 F/m².
- Revêt. plastique, larg. 4 m, 29,50 F le m². Tissu pur lin en 2,90 m : 49,50 F le m².
- Textiles muraux : 6 à 16 F le m².
- Paille japonaise : 14,50 F le m².

Pose et livraison assurées.

ARTIREC
4, bd de la Bastille 75012 Paris. 340-72-72.
— 5 % sur la présentation de cette annonce.

Musique

MARBEL MUSIC
127, rue du Fg-Poissonnière PARIS-9e. Tél. : 878-81-20.

DÉPANNAGE - RÉPARATION TOUTES MARQUES
Instruments électroniques sonos, amplis, claviers, etc. DÉLAI RAPIDE.

PIANOS TORRENTE
ACCORD, EXPERTISE
DEVIS POUR RESTAURATION
Tél. : 840-89-52.

Minéraux

4-5 FÉVRIER EXPOSITION
MINÉRAUX
FOSSILES
VENTE - ÉCHANGE
De 10 h à 19 h
SALLE DES FÊTES DU MONTMESLY
7, rue G.-Duhamel, 94000
CRÉTEIL

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE peint main, gros, demi-gros, particuliers à partir de 35 F. 85, rue Michel-Ange, 75016. 651-61-67.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble téléphonez au 766-46-90.

Sanitaires

CABINE DE DOUCHE
prête à raccorder, tte équipée pour 2.050 F seulement SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Tél. 222-44-44.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES
SECURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance min. de 2 T 6 au cm2. Invisible, peu onéreux et très efficace : POLYPROTEC, 8, pl. de la Madeleine, 75008. 261-58-59.

Tapis

LAURENT, tapis d'Orient, vous présente sa magnifique collection de tapis anciens et contemporains. 101, AV. DE LA BOURDONNAIS Paris 7e. Tél. : 550-40-21. Samedi — 20 % Tapis cadeau au-dessus de 4.000 F d'achat.

Troisième âge

MAISON DE RETRAITE (92)
Pte Paris, reçoit, valides invalides, incontinents, serv. médical, jard., asc. 253-02-32.

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte Italie, Paris. Tourisme. A Midi RESTAURANT ouvert à tous, repos retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-89-63 et (1) 638-34-14.

Vacances-Tourisme-Loisirs

MULTIPROPRIÉTÉ A TIGNES VAL-CLARET
Particulier vend ou loue à Inter-Résidences les trois premières semaines d'avril (vacances scolaires) d'un studio 4 personnes. Grand confort. Téléphone : (3) 461-45-41.

NEIGE 18-28 FÉV.
Studio 4 P. — 636-36-14.

SAVOIE. 20 km MEGÈVE. Station du Col des Saisies 1650-2650. Station ski piste et fond. Particulier loue pour 2 à 4 personnes à 100 m des remontées mécaniques, dans chalet neuf (exposition sud), appartement meublé, tout confort, 2 pièces, coin cuisine équipé, salle de bains, w.-c., cheminées, balcon, tous commerces, école de ski, garderie d'enfants. Tél. 16 (1) 546-36-40. Du lundi au ven. à partir de 19 h. Eventuel. le 16 (6) 834-34-17.

GUADELOUPE. Particulier loue ttes saisons, villa, 2 chbres, cuis., bns, s. à mang., w.-c. 3.000 F/mois. 821-24-10 après 18 h.

VACANCES Février, Pâques, 4-12 ans. Petit effectif, vie familiale, activités diverses, dont Poney-Club. YONNE. Les LUTINS. Tél. (86) 66-05-52.

NEIGE 19-26 FÉV.
loue 5 lits LA PLAGNE-BELLECOTE Téléphone : 621-00.50.

Montgenèvre (05) 19-26 fév. studio sud + balcon, 4 pers. maxi. 2.100 F. Téléphone : (7) 837-06-79.

Lavandou, loue grande villa 10 personnes, juin, juillet. Tél. soir : (16) 90 94-07-02.

5 km MORZINE-AVORIAZ
Loue chalets tt confort, triplex, 6 pers., 5' des pistes. Disponibilités vac. février. 2.500 F la semaine mars. 1.200 F/s. Pâques 1.800 F/semaine. GITES COMMUNAUX MAIRIE de ESSERT ROMAND, 74110 Essert-Romand. Téléphone : (50) 79-04-05.

CORSE LOCATIONS
séjours. 797-44-58.

(05) VARS, beau duplex tt cft. Pied des pistes, 6 personnes, garage, toutes périodes. (1) 638-34-14 - (1) 726-89-63.

Le Corbier (Savoie) studio 4 P. du 18 au 26/02 : 1.750 F. hors saison : 850 F. Téléphone : 631-05-80.

Le Monde

économie

SIDÉRURGIE

Le contingentement obligatoire de la production européenne d'acier est prorogé jusqu'à la fin de 1985

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'industrie de la CEE ont décidé le 26 janvier 1984 de prolonger jusqu'à la fin de 1985 le contingentement obligatoire de la production européenne d'acier. Les Dix ont, en outre, lancé une mise en garde aux États-Unis contre toute nouvelle tentative de réduire les ventes communautaires de produits sidérurgiques sur le marché américain.

Le 25 juillet 1983, les ministres des Dix n'avaient pu, en raison de l'opposition de l'Italie, reconduire l'application de l'article 58 du traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) décrétant *« l'état de crise manifeste »* jusqu'au 31 décembre de l'année prochaine. Rome n'avait accepté qu'une prorogation limitée au 31 janvier 1984. Les Italiens considéraient, à l'époque, que leur engagement à plus long terme devait s'accompagner d'une révision en hausse des quotas de production octroyés à leurs sidérurgistes. Jeudi, la délégation italienne a marqué rapidement son accord sans obtenir, du moins officiellement, un accroissement des quotas autorisés. Sur ce point, personne, y compris du côté italien, n'a fait de déclaration. La Commission, qui est seule habilitée à gérer les quotas de production, a toutefois une marge de manœuvre de l'ordre de 300 000 à 400 000 tonnes de produits plats supplémentaires. Un tel supplément permettrait aux Italiens de rouvrir – ce qui est l'objectif avoué de Rome – l'aciérie de Bagnoli dans la région de Naples avec ses six mille emplois. Au départ, l'Italie demandait un accroissement d'environ 1 million de tonnes de ses quotas. La rallonge qu'elle a obtenue – ou espère obtenir – explique probablement que ses représentants à Bruxelles n'ont annoncé le dépôt d'un recours devant la Cour européenne de justice que pour 600 000 tonnes.

En tout état de cause, la première condition pour rendre viable le plan de sauvetage de la sidérurgie européenne est remplie. Reste à trouver

De notre correspondant

un accord sur les réductions de capacité à opérer dans chaque sidérurgie nationale d'ici au 31 décembre 1985, dans le cadre d'une réduction globale de 30 millions de tonnes. Aujourd'hui, la situation est des plus confuses. Tous les Etats membres éprouvent de graves difficultés à opérer les arbitrages nécessaires pour répondre aux exigences du marché.

La Commission avait demandé aux gouvernements de lui communiquer à la fin de ce mois les programmes de restructuration. M. Andriessen, le commissaire chargé de la concurrence, a indiqué que seules l'Italie et l'Allemagne Fédérale allaient être en mesure de respecter l'échéance. M. Fabius, le ministre français de l'industrie et de la recherche a, pour sa part, déclaré à ce sujet que *« malgré le souci de la France de respecter la réglementation communautaire, il n'était pas possible d'empiéter sur la concertation avec les organisations syndicales »*. L'inconvénient est que la Commission est décidée à n'autoriser les aides au fonctionnement et à la modernisation qu'au vu des programmes de restructuration.

Les Dix ont cependant donné leur accord de principe pour le financement à concurrence de 62,5 millions d'ECU (1 ECU = 6,87 F) de mesures d'accompagnement en 1984 (préretraites, stages de formation, etc.)

Contentieux avec les Etats-Unis

A la demande de M. Davignon, responsable du dossier sidérurgique, le Conseil des Dix a chargé la Commission d'ouvrir des consultations avec Washington à propos de la plainte déposée par la société Bethléem Steel et des syndicats américains de la métallurgie. Aux termes de cette plainte, il est demandé, en effet, à la Commission fédérale du commerce des Etats-Unis de contingenter les importations d'acier au carbone en provenance de la CEE. Or, ces produits sont couverts par l'accord d'autolimitation conclu en octobre 1982 entre Washington et la CEE. Les craintes des instances communautaires sont d'autant plus vives qu'ils représentent 95 % des produits relevant de cet arrangement. Bruxelles fait valoir, en outre, que les exportations européennes de produits sidérurgiques vers les Etats-Unis ont baissé de 30 % en 1983 par rapport à 1982, alors que les ventes des autres pays fournisseurs, à l'exception du Japon, ont augmenté de 44 %. C'est ce qui explique la vigueur de la déclaration des Dix : *« Cette plainte menace les importations aux Etats-Unis de produits sidérurgiques de la CEE, et si l'insécurité ainsi créée était maintenue, les conditions objectives seraient réunies pour abroger l'arrangement conclu en 1982 entre les Etats-Unis et la Communauté. »*

MARCEL SCOTTO.

PAS DE REPRISE DE LA DEMANDE DANS L'OCDE EN 1984

La situation des secteurs consommateurs d'acier de la CEE *« ne permet guère d'espérer un redressement de la demande d'acier en 1984 »*, estime le comité de l'acier de l'OCDE.

Dans un marché caractérisé par une légère reprise de la production du monde occidental (+ 1,5 %), avec 335 millions de tonnes pour les vingt-quatre pays de l'OCDE, après une baisse de 16 % en 1982, la Communauté européenne a accusé, avec 110,6 millions de tonnes, un recul de 2 %, et le taux d'utilisation des aciéries est tombé à 57 %, trente-trois mille emplois ayant été supprimés en 1983.

Les pays de l'OCDE souffrent d'une surcapacité de quelque 150 millions de tonnes dans le secteur sidérurgique, et les prix de l'acier demeurent *« extrêmement déprimés »*, a souligné le comité de l'acier de l'OCDE.

SOCIAL

LA POLITIQUE CONTRACTUELLE EN QUESTION

Le projet de loi sur la formation continue n'intègre pas plusieurs dispositions de l'accord signé par les partenaires sociaux

L'accord du 26 octobre 1983 entre les partenaires sociaux sur la formation professionnelle en alternance et son intégration totale ou partielle dans le projet de réforme de la loi de 1971 sur la formation professionnelle continue, qui doit venir en discussion les 1er et 2 février au Sénat, risque de provoquer un incident majeur entre les partenaires sociaux et le pouvoir.

A l'origine les dispositions de l'accord signé par le CNPF et la CGPME d'un côté, FO, la CFDT, la CFTC et la CGC de l'autre, devaient être reprises dans la loi sur la formation professionnelle (*le Monde* du 7 et du 27 octobre 1983). Le gouvernement s'y était engagé, lors de la «table ronde» du 20 mai 1983 sur l'emploi et la formation des jeunes. M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, l'avait confirmé à l'Assemblée nationale, le 13 octobre 1983, à l'occasion de la présentation de son projet de réforme en première lecture, quand l'accord entre les partenaire sociaux n'était pas encore signé.

Mais dans une lettre adressée le 26 décembre 1983 à Pierre Mauroy les signataires de l'accord, qui rappellent qu'ils sont *« très attachés à ce que la totalité des dispositions prévues par l'accord soient reprises par la loi »*, font observer qu' *« un certain nombre de points importants n'y figurent pas »*. Et ils demandent instamment que le gouvernement respecte la parole donnée. Depuis, le gouvernement se tait et ne paraît pas disposé à modifier son attitude. Le premier ministre n'a pas répondu aux signataires de l'accord, et le ministère de la formation professionnelle continue ses discussions avec la commission sénatoriale, sans revoir la rédaction de la partie du texte en cause.

Dans l'entourage de M. Rigout, certains justifient ainsi cette position : l'accord signé, à les entendre, *« ne serait pas bon »* et contiendrait *« des choses qui ne vont pas »*. *« Cela nous oblige à le tirer par le haut »*, affirment les mêmes personnes, qui, apparemment, ne se soucient pas d'être accusées d'intervenir dans la politique contractuelle, alors même que, hormis la CGT, dont les griefs sont très proches de ceux du ministère, patronat et syndicats ont pu aboutir à une proposition commune.

« C'est certain, il y a un blocage politique », affirme Mme Nicole Notat, secrétaire nationale de la CFDT, qui ne paraît pas surprise de ces réactions. *« Des réserves, on savait qu'il y en aurait,* ajoute-t-elle, *car nous avons conclu quelque chose de très nouveau par rapport aux habitudes de ce pays. Il s'agit d'une nouvelle donne, en matière de formation professionnelle, qui remet en cause les responsabilités et les habitudes de l'éducation nationale et du gouvernement. A leurs yeux, notre accord ne pouvait être qu'un rabais... »*

Réservé, le CNPF se tient également prêt à riposter. Déjà, en mai 1983, M. Yvon Chotard avait donné de la voix contre le projet de réforme de M. Rigout. A l'époque, on avait parlé d'un *casus belli* à propos de deux dispositions, l'obligation de négocier les plans de formation au sein de l'entreprise et l'agrément par les pouvoirs publics d'organismes de formation. La querelle s'était depuis apaisée, mais, pour le CNPF, elle pourrait bien être ravivée *« si l'on s'avisait de bafouer les partenaires sociaux »*. Et ce d'autant plus que la formation en alternance entre l'entreprise et les heures de cours était un objectif depuis longtemps recherché.

La peur de la concurrence

Dans leur lettre, les partenaires sociaux estiment que les principaux éléments qui n'ont pas été intégrés dans le projet de réforme sont *« ceux qui vont à l'encontre de notre préoccupation essentielle de donner aux entreprises les motivations suffisantes, notamment le cadre juridique et financier, leur permettant de prendre l'initiative de développer une politique d'insertion professionnelle des jeunes »*. Trois questions sont en litige. La première porte sur *« l'absence de toute allusion au financement »* prévu par la défiscalisation du 0,1 % de la taxe d'apprentissage et du 0,2 % de la formation continue, calculés sur la masse salariale. La deuxième vise la fixation à dix-huit ans plutôt qu'à seize ans l'âge minimum requis pour bénéficier des dispositions de l'accord contractuel. La dernière divergence porte sur le refus d'accepter des contrats de travail différenciés selon les types de formation – d'adaptation à un emploi d'une durée de six à douze mois, d'acquisition d'une qualification d'une durée de six mois à deux ans – et, surtout, sur l'absence de contrat de travail pour un stage rémunéré d'initiation à la vie professionnelle de trois à six mois.

Les réponses du ministère de la formation professionnelle sont techniques et juridiques. Le ministère affirme ainsi que la rédaction soumise au Sénat *« reprend l'accord dans ses grandes lignes »*, mais qu'il existe *« une différence de nature entre un texte législatif et un texte contractuel »*. Le problème du financement, délicat à mettre en œuvre, ne doit pas être réglé par la loi, mais devrait pouvoir figurer dans la loi de finances ; ce qui demande *« un temps d'études »*. De même, des dispositions pourraient être adoptées par décret, comme pour la dérogation à l'âge de dix-huit ans, dans le cas du contrat d'adaptation ou pour les formations qui ne garantiraient pas la rémunération minimale légale du SMIC ; tous sujets qui font frémir la CGT. Surtout M. Rigout se montre préoccupé de maintenir les avantages des contrats d'apprentissage, qui ont le mérite d'exister, et s'inquiète de voir les nouvelles formules servir de *« vases communicants »* pour le transfert de jeunes dans un autre système *« alors que nous sommes confrontés à la présence de 450 000 jeunes sans formation, de dix-huit à vingt-cinq ans, et demandeurs d'emploi »*. Cette argumentation est réfutée par Mme Nicole Notat. *« En fait,* dit-elle, *on nous reproche d'avoir mis au point un dispositif qu'on veut croire concurrent des actions de formation de l'éducation nationale et des stages Rigout pour les seize-dix-huit ans »*. Elle constate des *« réactions de défense »*, alors que la formation en alternance, *« au caractère si novateur »*, représente *« une chance unique »* que tous les formateurs devraient saisir. *« L'alternance ouvre enfin l'entreprise et permet une formation articulée »*, continue-t-elle, *« ce qui offre le moyen de dépasser les limites du système Rigout »*.

Pour la secrétaire nationale de la CFDT, la limite d'âge fixée pour les stages Rigout manifeste *« la peur que les jeunes abandonnent le système scolaire »* pour d'autres formules. Quant à l'objection sur les conséquences pour l'apprentissage, elle fait observer que ce moyen de formation, qui a fait ses preuves, s'adresse à un *« public ciblé »* de jeunes et n'intéresse pas les mêmes entreprises, le plus souvent artisanales. *« Nous voulons que le projet de loi reprenne la philosophie de notre accord »*, conclut Mme Notat.

Au moment où la formation des jeunes apparaît comme l'une des réponses positives au chômage, est-il possible qu'un accord contractuel qui permettrait l'insertion professionnelle de 300 000 à 400 000 jeunes soit dénaturé ou ignoré ? Outre que la querelle retarde la mise en œuvre de la réforme de la loi de 1971 sur la formation continue, adaptée aux conditions d'une industrie en mutation, le précédent serait grave de voir le gouvernement s'opposer à la volonté contractuelle. Politiquement, ce serait une erreur pour un ministre communiste, alors que la CGT a refusé, seule, de signer cet accord. Même si les blocages proviennent davantage de résistances corporatistes ou technocratiques dans un domaine qui touche à la formation et à l'éducation.

ALAIN LEBAUBE.

Le rapport Rosenwald sur la sidérurgie juge sévèrement la convention sociale de 1977

Demandé par le gouvernement pour l'aider à définir ce que pourrait être le nouveau système de protection sociale dans le secteur de la sidérurgie, le contenu du rapport Rosenwald – du nom de l'ancien premier président de la Cour des comptes – a été révélé, le 25 janvier, par une dépêche de l'AFP.

Le rapport, qui a été remis par son auteur aux ministères concernés de l'industrie, des affaires sociales et de l'emploi sera à la disposition des organisations syndicales alors que la CGT en a déjà pris connaissance. FO, qu'en a obtenu communication le 26 janvier, a porté une première appréciation trés négative en sa qualité. Dans un communiqué, M. Michel Huc, secrétaire général de la métallurgie FO écrit que ses propositions relèvent *« non seulement de la bêtise mais également de l'utopie et enlève toute crédibilité à ce rapport. »*

Au terme de son observation, M. Jean Rosenwald juge sévèrement la façon dont a été appliquée la précédente convention de protection sociale de 1979 – en fait de 1977, fait observer FO – qui doit maintenant être rediscutée. Pour réduire les effectifs, cette convention prévoyait notamment des départs en préretraite à cinquante ans et, pendant quelques mois, facilitait les départs volontaires par le versement d'une prime de 50 000 F. Or 50 % des départs l'ont été à la faveur de l'âge, 9 % au bénéfice de la prime, 3 % par des mutations et 38 % par des *« mouvements naturels de main-d'œuvre »*. Tandis que, entre le 1er mai 1979 et le 31 décembre 1982, 65 000 personnes quittaient la sidérurgie, 19 000 nouveaux salariés étaient simultanément embauchés au prix d'un gaspillage que M. Rosenwald chiffre à 9 milliards de francs.

Considérant que ce *« laxisme »* n'est *« pas concevable »*, l'auteur du rapport estime que, par la convention de 1977, *« les dirigeants de l'époque se bornaient à payer les victimes des carences de l'économie libérale sans se préoccuper de leur réinsertion dans l'activité créatrice : ils achetaient la paix sociale »*.

De plus, les avantages de la convention ont été accordés au personnel administratif, ou même aux employés des HLM thionvilloises, alors que le recensement des seuls travailleurs qui manient le métal incandescent aurait permis de diminuer de 15 % le nombre des bénéficiaires. M. Rosenwald propose donc *« un échenillage »* et réclame l'exclusion du champ d'application de la convention les sidérurgistes qui entreraient dans la profession après une certaine date.

Au-delà, l'ancien premier président de la Cour des comptes met en lumière deux erreurs fondamentales de la convention dont il recommande la correction. En premier lieu, il s'agit de mesures d'âge qui ne doivent plus être mises en œuvre qu'en *« l'absence de toute autre solution »* et être réservées, s'il fallait en dernier ressort y recourir, *« aux sidérurgistes ayant occupé pendant au moins dix années de leur carrière des postes réputés pour leur pénibilité »*.

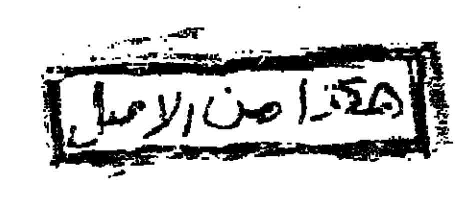
L'auteur du rapport remarque, en effet, que ces mesures ont atteint leurs limites et que, même si elles étaient systématiquement appliquées, *« on ne règlerait que dix-huit mille quatre cent cas »* d'ici à la fin de 1987.

En second lieu, M. Rosenwald observe que le recours à la formation a été insuffisant, avec la convention de 1977, et qu'il faudra mettre l'accent sur ce moyen à l'avenir pour permettre la réinsertion des sidérurgistes dans d'autres professions.

A ce sujet, le rapporteur formule plusieurs propositions. Il faudrait définir les secteurs industriels susceptibles d'embaucher et, dans le même temps, sélectionner les candidats à la reconversion. Ensuite, des centres de formation devraient être créés dans les bassins d'emploi. Pendant sa formation, l'ancien sidérurgiste continuerait à percevoir l'intégralité de son salaire payé par l'entreprise, l'Etat prenant la formation à sa charge.

Enfin, M. Rosenwald préconise une procédure particulière pour privilégier l'embauche des anciens sidérurgistes, dans certaines conditions, ce qui exigerait le vote d'une loi s'inspirant *« des principes que l'on a fait jouer en faveur des mutilés de guerre et plus récemment des handicapés »*.





CONJONCTURE

SELON LE PRÉSIDENT DU CRÉDIT NATIONAL

La reprise de l'investissement en 1984 sera néfaste à l'emploi

L'investissement industriel, qui a sensiblement décliné ces dernières années, va, sans doute, amorcer une nette reprise en 1984, de l'ordre de 5 % à 6 % en volume, mais, dans la plupart des cas, il sera néfaste à l'emploi, a déclaré, jeudi 27 janvier, M. Jean Saint-Geours, président du Crédit national, présentant les résultats d'un sondage effectué auprès de 150 entreprises suivies par la centrale des bilans de cet organisme. Selon ce sondage, le chiffre d'affaires devrait, cette année, augmenter de 9,6 % en valeur, soit nettement plus que le taux d'inflation prévu et la marge brute d'autofinancement de 6,8 %. Quant aux investissements industriels, ils augmenteraient de 11,4 % en valeur, soit 5 % à 6 % en volume.

Selon M. Saint-Geours, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, en raison de la disparité dans les comportements individuels des entreprises : certaines d'entre elles prévoient un gonflement de 60 % de leur investissement en 1984, et d'autres, une contraction de 30 %. Au total, ce sondage *« laisse espérer »* une amélioration de la situation financière des entreprises. Par ailleurs, au cours des cinq dernières années, la nature des investissements a *« totalement »* changé : ils sont destinés à augmenter la productivité et non plus la capacité de production, ce qui était *« indispensable »* en France, à l'imitation de ce qui se passe déjà aux Etats-Unis, au Japon et en RFA. Ces investissements, toutefois, sont *« rarement »* créateurs d'emplois, et, la plupart du temps, ils en suppriment, ce qui n'est pas de nature à atténuer le chômage.

L'année dernière, le montant des investissements effectués en France a fléchi à nouveau, s'élevant à 770 milliards de francs, soit 20 % du PIB. Dans le logement, il a diminué de 5 % en volume, les grandes entreprises nationales, qui constituaient les éléments moteurs des investissements depuis dix ans, réduiront les leurs de 3,5 %, en raison de l'achèvement ou du ralentissement de certains grands travaux d'équipement (TGV, nucléaire, téléphone). Dans le secteur commercial, la diminution a atteint 2 % et 4 % dans les travaux publics.

En dépit de cette conjoncture maussade, les prêts accordés par le Crédit national pour son propre compte ont augmenté de 39 % à 13,9 milliards de francs, et ceux consentis avec la garantie de l'Etat ont atteint 7,3 milliards de francs, auxquels il faut ajouter 7,4 milliards de francs en accords de mobilisation, soit 28,6 milliards de francs au total. Le Crédit national, par ailleurs, a distribué 12,5 milliards de francs d'emprunts bonifiés, soit 41 % de l'enveloppe totale, accordé cent soixante et un « prêts spéciaux de refinancement » au titre du « moratoire », pour 1,3 milliard de francs, et consenti pour 177 millions de francs de prêts participatifs.

La réforme du Conseil économique et social

Ravalement au palais d'Iéna

Place d'Iéna, sur le terrain de l'ancien Dépôt des phares, le Conseil économique et social fait quelque peu figure d'assemblée oubliée. Dans le bâtiment, construit en 1937-1938 par l'architecte du béton armé, Auguste Perret, qui abrita le Musée des travaux publics jusqu'en 1956, puis l'éphémère Assemblée de l'Union française, ses deux cents membres mènent des activités souvent intéressantes, mais légèrement marginales.

Composé de représentants des organisations socio-professionnelles et de personnalités qualifiées, parfois proches du pouvoir en place, le Conseil économique et social a un rôle consultatif. Il est obligatoirement saisi par le gouvernement des projets de loi à caractère économique et social, à l'exception des lois de finance. Il peut également être consulté sur les textes de sa compétence et, de sa propre initiative, procéder à des études et émettre des avis, que le gouvernement suit ou non.

Depuis sa création par l'ordonnance nº 58-1360 du 29 décembre 1958 portant loi organique, le Conseil économique et social, présidé par M. Gabriel Ventejol, ancien secrétaire confédéral de la CGT-FO, après le long règne de M. Emile Roche (1959-1974), fut, de temps en temps, l'objet des sollicitudes officielles. En 1969, il avait ainsi été question de le fusionner avec le Sénat pour donner naissance à une nouvelle assemblée représentant les forces vives de la nation. On sait que, pour des raisons plutôt extérieures au sort du palais d'Iéna, le référendum qui fut organisé à ce sujet aboutit à un résultat négatif.

L'équipe mise en place le 10 mai 1981 ne pouvait pas ne pas s'en saisir à son tour. En conseil des ministres, le 25 janvier, une communication sur la préparation de la réforme du Conseil a été présentée par le chef du gouvernement.

Cette réforme devrait, semble-t-il, entraîner une modification de la composition du Conseil économique et social, ainsi qu'un renforcement de ses attributions. Il pourrait s'agir notamment d'assurer une meilleure représentation de la vie associative, ce qui, aucune amputation d'un des quinze groupes actuel du Conseil n'étant envisagée, se traduirait par une augmentation de ses membres. En cette approche des beaux jours, l'opération s'apparenterait plus à un ravalement qu'à une rénovation du palais d'Iéna.

MICHEL BOYER.

MONNAIES

LES NÉGOCIATIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

● **Prêt bancaire pour le Brésil**

Le Brésil devrait recevoir le prêt bancaire de 6,5 milliards de dollars qui fait partie du programme d'assistance financière (11 milliards de dollars au total) qui lui a été promis à la fin du mois de septembre dernier. Les dernières banques qui hésitaient à participer à l'opération ont donné leur accord. C'est ce qu'ont annoncé conjointement la Banque centrale du Brésil et la Citibank, chef de file du « comité consultatif » composé par les principales banques créancières de ce pays.

● **Retard pour le Mexique**

Le prêt bancaire de 3,8 milliards de dollars que doit pour sa part recevoir le Mexique pour 1984 devait être « bouclé » ce vendredi. Mais les engagements fermes reçus à ce jour ne permettent encore que de réunir un peu plus de 1 milliard de dollars. Au vu de l'expérience brésilienne, il faudra plus de temps que prévu pour rassembler la somme totale.

● **Délai pour le Venezuela**

Le Venezuela a obtenu mardi à New-York un nouveau délai de quatre-vingt-dix jours pour le paiement du principal de sa dette extérieure de la part des banques privées créancières du pays. Le Venezuela ne sert actuellement à ses créanciers que les seuls intérêts de sa dette. Ce nouveau moratoire, le quatrième demandé par le Venezuela depuis février 1983, fournit un répit au gouvernement du nouveau président Jaime Lusinchi, qui entrera en fonctions le 2 février prochain. La dette extérieure du Venezuela atteint 35 milliards de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,6105	8,6125	+ 155	+ 185	+ 325	+ 375	+ 950	+ 1050
$ can.	6,9833	6,9866	+ 108	+ 148	+ 244	+ 301	+ 762	+ 859
Yen (100)	3,6766	3,6790	+ 166	+ 185	+ 338	+ 367	+ 1053	+ 1106
DM	3,0602	3,0617	+ 149	+ 162	+ 307	+ 328	+ 895	+ 937
Florin	2,7192	2,7207	+ 128	+ 141	+ 265	+ 284	+ 799	+ 838
F.B. (100)	14,9800	14,9874	+ 100	+ 191	+ 135	+ 287	+ 374	+ 648
F.S.	3,8414	3,8440	+ 269	+ 290	+ 545	+ 575	+ 1584	+ 1646
L (1 000)	5,0192	5,0270	− 208	− 169	− 398	− 348	− 1230	− 1154
£	12,0978	12,1066	+ 261	+ 312	+ 543	+ 631	+ 1587	+ 1764

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 9/16	9 15/16	9 3/4	10 1/8
DM	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 15/16	5 11/16	6 1/16	5 1/16	5 7/16
Florin	5 3/4	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	10 1/2	11 1/4	11	11 3/4	11 1/4	12
F.S.	7/8	1 1/8	2 15/16	3 5/16	3 1/16	3 7/16	3 3/4	4 1/8
L (1 000)	15 1/4	17 1/4	16 1/4	17 1/2	16 1/2	17 1/4	17	18
£	8 15/16	9 5/16	9 1/16	9 7/16	9 3/16	9 9/16	9 7/16	9 13/16
F. franç.	11 3/4	12 1/4	12	12 1/2	12 1/4	13	13 1/2	14 1/4

AGRICULTURE

CALME RELATIF CHEZ LES ÉLEVEURS DE PORCS

M. Mauroy reçoit une délégation de responsables bretons

Tandis qu'un calme relatif revient en Bretagne, après les mesures annoncées en conseil des ministres et la rencontre entre M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, et les responsables nationaux et bretons des agriculteurs, on attend les résultats de l'entretien que le premier ministre, M. Pierre Mauroy, doit avoir, vendredi 27 janvier, avec une délégation de responsables bretons. La délégation, après de très longues tractations, se trouve réduite à deux personnes, M. Raymond Marcellin, président (UDF) du conseil régional de Bretagne, ancien ministre, et M. René Foucauld, président du comité économique et social.

Le sujet officiel de cette rencontre porte sur les tarifs de transport des marchandises dans la région, mais les discussions s'élargiront à l'ensemble des dossiers économiques.

En Bretagne, les centres départementaux des jeunes agriculteurs (CDJA) restent mobilisés pour obtenir la libération de M. Jean-Jacques Riou, incarcéré à la suite de la mise à sac de la sous-préfecture de Brest. Le vice-président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) a déclaré à Dijon, jeudi 26 janvier, que cette incarcération *« n'est pas tolérable ». « Devant certaines situations, l'exaspération conduit à un certain nombre d'excès »*, a-t-il ajouté.

Au marché au cadran de Loudéac, le prix du kilo de porc est remonté à 10,11 F, soit une hausse de 0,53 F par rapport au cours de lundi à Châteauneuf-du-Faou. Hausse exceptionnelle mais artificielle, tel est le jugement assez généralement porté par les éleveurs qui l'attribuent à la fermeture des frontières. Ils en redoutent la réouverture prochaine demandée par la Commission de Bruxelles.

La SNCF bouc émissaire

Une centaine de mètres de rails arrachés à Gestel, dans le Morbihan, des dizaines de mètres un peu partout ailleurs, certains sectionnés au chalumeau, des passages à niveau détruits entre Saint-Brieuc et Morlaix, des ponts endommagés, les liaisons téléphoniques coupées entre Brest et Morlaix, des tronçons de voie à remettre en état du nord au sud de la Bretagne.

Accoutumée à subir les violences du monde agricole — les vignerons du Midi lui ont donné, il n'y a pas si longtemps, bien du souci, — la SNCF trouve quand même, cette fois, la facture un peu lourde : la journée du 24 janvier lui aura coûté plusieurs millions de francs sur le réseau breton, où la circulation ne redeviendra complètement normale qu'après la remise en état de l'ensemble des installations de sécurité du trafic.

Les dirigeants des chemins de fer trouvent ces déprédations d'autant plus regrettables qu'ils ne s'estiment pas responsables de la situation qui a provoqué la colère des paysans bretons. Encore que, le problème du prix du porc mis à part, les paysans bretons aient quand même, de leur côté, quelques raisons d'en vouloir à la SNCF.

Depuis le 1er janvier 1984, en effet, le transport de marchandises sortant de leur région ou y entrant — c'est le cas des aliments pour le bétail — est devenu plus cher. En application d'un arrêt de la Cour européenne de Luxembourg, le gouvernement français a dû, à cette date, cesser de verser à la SNCF la subvention qu'il lui accordait jusque-là, afin qu'elle n'applique pas à cette région un différentiel de prix prévu par *« ses conditions générales de tarification du trafic marchandises »*.

Mais c'est l'Etat lui-même qui, en d'autres temps, a demandé à la Société nationale de pratiquer une modulation de ses tarifs de transport de marchandises. La loi de coordination des transports de 1949 prévoyait un rapprochement des prix de la SNCF et du coût économique de ses prestations. Une première réforme tarifaire, en 1951, avait tenu compte, grossièrement, de ces exigences, en établissant une pondération selon les gares desservies et selon les distances les plus directes entre villes, lesquelles ne correspondaient pas toutes à des liaisons ferroviaires existantes. En 1962, une étude précise des conditions d'exploitation aboutit à une modification du système, les indices de pondération s'appliquant désormais au profil et au relief des lignes desservies. Ce qui aboutissait, en définitive, à pénaliser les régions difficiles d'accès, lesquelles souffraient déjà, généralement, de retards économiques.

L'annexe B-*ter*

Aussi, les pouvoirs publics demandèrent-ils à la SNCF d'exclure du champ d'application de la tarification modulée les productions traditionnelles de ces régions ou les produits « importés » nécessaires à la vie desdites régions. Cette disposition fit l'objet de l'annexe B-*ter* aux « conditions générales de tarifications », qui ne touche, en définitive, qu'une part marginale du trafic, liée pour beaucoup, il est vrai, à l'agriculture. En Bretagne, en 1982, le tonnage de marchandises relevant de l'annexe B-*ter* ne dépassait pas 2,1 millions de tonnes sur 181 millions de tonnes pour l'ensemble du réseau national.

A partir de 1969, l'Etat accepta de compenser à 80 % le manque à gagner ainsi occasionné à la SNCF, les 20 % restants correspondant aux bénéfices qu'elle était censée retirer du trafic induit pour un tarif de « faveur ».

Cette compensation, qui atteignait 75 millions de francs en 1983, a été supprimée cette année, et la SNCF en a aussitôt répercuté la disparition sur ses clients bretons, entre autres (1), en application de son nouveau cahier des charges, établi l'an passé, qui lui interdit de vendre ses prestations au-dessous de leur prix de revient. Elle n'en a pas moins entamé des négociations avec les chargeurs afin d'essayer de trouver des arrangements — le groupage des expéditions, par exemple, — susceptibles de modérer l'effet de la hausse. En attendant une modernisation des infrastructures qui permettrait d'améliorer de façon sensible la productivité du réseau régional, et à condition, bien sûr, que l'on ne continue pas de la démolir au chalumeau et au bulldozer...

JAMES SARAZIN.

(1) Outre les départements bretons et une partie de la Loire-Atlantique, l'annexe B-*ter* s'applique à certaines zones de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Loire, ainsi qu'à des gares du Sud-Ouest et du Sud-Est.

● **Pas de progrès sur les montants compensatoires entre la France et l'Allemagne.** — Trois heures de réunion à Bonn entre plusieurs ministres allemands et français, le 26 janvier, n'ont pas permis aux deux pays de surmonter leurs divergences sur le problème des montants compensatoires monétaires (MCM). Rappelons que le prochain conseil européen doit se tenir le 19 mars à Bruxelles. Ouvrant la « semaine verte internationale » de Berlin, grande foire agricole européenne, M. Ignaz Kiechle, ministre ouest-allemand de l'agriculture, a lancé un appel au renforcement de la solidarité européenne afin que la politique agricole ne devienne pas un sujet d'éclatement de la Communauté, tout en estimant que la situation des paysans allemands deviendrait « intolérable » si les MCM positifs étaient supprimés.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans nos éditions du 27 janvier que M. François Guillaume, président de la FNSEA, regrettait qu'il ait fallu des « exactions » aussi importantes pour que, enfin, on se préoccupe de trouver une solution réelle au problème porcin. M. Guillaume avait parlé d' « actions » aussi importantes et non d' « exactions ».

Nominations

● **M. JEAN-CLAUDE DURIAUD** a été nommé président de Micmo-Gitane, troisième fabricant de cycles français, filiale de la Régie Renault. Il remplace à ce poste M. Loillet.

● **M. JOHN GOOSSENS** a été nommé président de Texaco France.

● **M. HICKS B. WALDRON** succède à M. David W. Mitchell au poste de président de la firme américaine Avon Products, premier fabricant mondial de produits cosmétiques.

● **M. JOHN MCPHEE** (53 ans) vient d'être nommé directeur général, pour le monde, du Secrétariat international de la laine (International wool Secretariat - IWS - Woolmark).

Il était entré en 1966 dans cette organisation fondée en 1937 et qui regroupe les éleveurs de moutons d'Australie, de Nouvelle-Zélande, d'Afrique du Sud et d'Uruguay, pays qui produisent les quatrecinquièmes de la laine brute dans le monde.

C'est M. David Asimus qui préside actuellement l'IWS.

● **M. CLAUDE MANDIL**, 42 ans, directeur général de l'IDI (Institut de développement industriel), a été nommé président de la SOPARI, filiale de l'IDI, chargée des dossiers industriels lourds comme Boussac-Saint Frères ou la machine-outil. Cette société, constituée en société anonyme, sera administrée à parité par des membres de l'institut et par des chefs d'entreprise. M. Mandil, ingénieur des mines, a été chargé de mission à la Datar et conseiller technique auprès du premier ministre, M. Mauroy.

● **M. CHARLES RANUNKEL**, âgé de quarante-neuf ans, vient d'être nommé président-directeur général de la CERCI, filiale de Jeumont-Schneider, en remplacement de M. Yves Paris, responsable désormais des transports ferroviaires du groupe. Ingénieur de l'Ecole centrale de Paris et diplômé de l'Institute of Technology de Pasadena, M. Ranunkel a travaillé chez Honeywell, Schlumberger et Cit-Alcatel avant d'entrer en 1982 chez Jeumont-Schneider dont il dirigeait la branche électronique et communication.

● **M. JEAN-PIERRE BOUYSSONNIE**, président d'honneur de Thomson, a été nommé président de la société des ingénieurs et scientifiques de France (ISF), dont le nouveau bureau pour 1984 a été officiellement installé le 25 janvier. Il remplace M. Jean Blazy, président d'honneur de Jaeger. MM. François De Laage De Meux, président d'Alsthom-Atlantique, Pierre Couture, président de la société de l'industrie minérale et Pierre Aigrain, conseiller scientifique à Thomson, ont été nommés vice-présidents de l'ISF.



AFFAIRES

LE CONTRAT D'ARMEMENT SIGNÉ AVEC L'ARABIE SAOUDITE

Thomson sauvé par « Œil de faucon »

« Les entreprises nationalisées du secteur concurrentiel devront être rentables en 1985. Sinon... », déclarait récemment M. Fabius en rappelant aux PDG concernés que leur avenir était lié à la réalisation de cet objectif. Dans la petite classe des nationalisées, bien peu auraient *misé, il y a encore* quelques semaines, sur les chances de Thomson et de son PDG d'atteindre cet objectif.

Après un exercice 1982 marqué par des pertes considérables et une année 1983 qui vit l'échec de l'opération Grundig et le largage des activités communication à la CGE, M. Alain Gomez et son groupe semblaient bien mal en point. *Les* critiques contre le jeune PDG se faisaient de moins en moins feutrées, y compris dans certains cercles du pouvoir.

Or, en l'espace de quelques jours, le climat a totalement changé. L'action Thomson-CSF s'envole en Bourse (1) ; M. Gomez paraît solidement assis dans son fauteuil : même si un « *imprécateur maison* » continue ses libelles, les critiques se sont transformées en jugements admiratifs, voire envieux.

Ce petit miracle a une origine : Shahine 2 (« Œil de faucon »), du nom de ce nouveau et vaste contrat d'armement que la France et l'Arabie Saoudite *ont signé voilà un* peu plus de deux semaines (*le Monde* du 17 janvier). Ce contrat spectaculaire tombe à pic pour la France et son industrie d'armement. *Il* sauve le *groupe Thomson – principal* bénéficiaire de Shahine 2, – en lui apportant un ballon d'oxygène au moment où il en avait le plus besoin.

A vrai dire, il y a déjà longtemps que Shahine 2 hante les nuits des dirigeants de Thomson et, accessoire*ment*, celles des responsables du ministère de la défense. Trouvé dans les cartons par M. Gomez, lorsqu'il prend en main les destinées du groupe en février *1982*, Shahine 2 va jouer le rôle du joker dans la partie qu'engage alors le nouveau PDG.

35 milliards de francs

Convaincu qu'il sera jugé sur sa capacité à refaire de Thomson un groupe bénéficiaire, sceptique sur les possibilités de l'État de lui fournir les financements nécessaires, *M. Gomez, plus tacticien que* stratège, va engager une action dans deux directions : remise en ordre de la gestion interne et recentrage des activités. *Deux* conditions qu'il juge nécessaires à la survie du groupe. Puisqu'il estime ne pas avoir les moyens pour financer les développements de toutes les activités du groupe, *il se sépare de la* communication. Un secteur d'avenir, dont la rentabilité semblait s'améliorer mais qui mobilisait d'importants moyens de financement (plusieurs milliards de francs sur cinq ans).

Sans doute, M. Gomez a-t-il fait alors le calcul suivant : « Si Shahine 2 capote, le groupe a quand même une petite chance de s'en sortir, à condition de se débarrasser de la communication. Si Shahine-2 est *signé, le groupe est sauvé et a quel*ques belles années devant lui, alors que la CGE risque, elle, de connaître des difficultés. Un retour dans la communication pourrait alors être envisagé. »

Le schéma juridique et financier *de l'accord avec la CGE permet ef*fectivement – en théorie, du moins – un tel *come-back*.

Le recentrage mené à bien, il restait à toucher le joker. Les négociations avec l'Arabie Saoudite, menées de concert par *le* ministère de la défense et l'équipe Thomson, animée notamment par M. Cauvin – l'ancien directeur des affaires internationales du groupe, devenu le *conseiller de M. Gomez, – sont en*trées dans une phase active à l'automne. Face aux propositions américaines (Rayteon, notamment), les industriels français ont alors baissé *sensiblement* leurs prix. *Mais ils* ont obtenu, en contrepartie, des conditions de paiement fort avantageuses.

Le contrat conclu début janvier prévoit, on le sait, la livraison « clé en main » d'un système complet de défense antiaérienne (chars AMX-30 et batteries dotés de missiles, radars, etc.). Sa durée n'est pas précisée. Toutefois, compte tenu de l'expérience du premier contrat Shahine de 1975 et de la complexité du système, il devrait s'échelonner sur un peu plus de cinq ans.

Le *montant* total du contrat, libellé en dollars, est d'*environ* 4 milliards de dollars, soit quelque 35 milliards de francs (commissions habituelles comprises). *Le* ministère de la défense percevra les sommes versées par l'Arabie Saoudite et les redistribuera aux industriels en fonction de leurs fournitures. Thomson-CSF assure la maîtrise d'œuvre. Le groupe de M. Gomez *devrait percevoir les trois quarts* du contrat, le reste se partageant entre Matra (10 %), le Groupement industriel de l'armement terrestre (10 %) et trois entreprises françaises de travaux publics (5 %), qui assureront le génie civil : Bouygues, SAE et Campenon Bernard.

L'Arabie Saoudite, qui connaît elle aussi des problèmes financiers, a réduit dernièrement de 30 % à 10 % le montant des avances sur contrat *qu'elle consentait aux industriels* étrangers. Or les négociateurs français auraient obtenu pour Shahine-2 une avance bien supérieure à ce pourcentage (40 % en 1984), avec *un échéancier également très favo*rable.

La trésorerie de Thomson-CSF devrait en *profiter dès cette année* et surtout en 1985. D'emprunteur à court terme, le groupe deviendrait prêteur en dollars, ses frais financiers se transformant en produits, du moins en 1984 et en 1985. Une opération qui fera entrer dans ses caisses des centaines de millions de francs en 1984 et en 1985. A cela s'ajouteront les profits industriels *normaux sur la vente des matériels*. Même réduits, ils représenteront quelques milliards de francs étalés sur la durée du contrat. Bref, Shahine 2 est une bien belle affaire pour Thomson, et *il* serait *malvenu* de faire la fine bouche. De l'avis général, M. Gomez a su, à l'occasion de ce contrat, jouer la continuité là où *il le fallait*, se couler *dans* la tradition Thomson-CSF et apporter certains changements (rapidité de décision, ingénierie financière) là où c'était nécessaire. Reste que toute médaille a son revers.

N'y a-t-il pas quelque danger à ce que Shahine 2 devienne *ainsi* la béquille du groupe ? Si ce contrat sauve Thomson à court terme, il ne saurait tenir lieu de stratégie à long terme. L'avenir d'un groupe industriel ne peut être suspendu à l'obtention de contrats militaires, aussi fabuleux soient-ils.

Il ne faudrait *pas non plus que* les pouvoirs publics prennent prétexte de Shahine pour refuser à Thomson les crédits nécessaires, notamment pour le développement de sa *branche circuits intégrés*. Les sommes et les enjeux sont tels qu'il appartient aux États, comme cela se passe aux États-Unis et au Japon, de participer activement au financement des *recherches* dans les composants. Le gouvernement a déjà fait suffisamment de pas de clerc dans le pilotage de la filière électronique pour qu'il n'en ajoute un de plus.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Des achats importants d'actions ont eu lieu avant l'annonce publique de la signature du contrat. De tels mouvements boursiers ont déjà eu lieu, ces deux dernières *années*, sur les actions des sociétés nationalisables, sur Machines Bull, la Société générale d'entreprise, et sur Thomson-CSF au début du *mois de septembre*.

ÉTRANGER

DOUBLE SUCCÈS AUX ÉTATS-UNIS ET AU JAPON

Le style, c'est l'Italie

De notre correspondant.

Rome. – Coup sur coup, le style italien vient de remporter deux succès notables sur des *marchés* pourtant difficiles, les États-Unis et le Japon. Dans le premier cas, c'est le carrossier Pininfarina qui *a signé* un contrat *estimé* à 1 000 milliards de lires (1) sur six ans avec General Motors pour la conception et la production des nouveaux modèles de Cadillac. Au Japon, c'est Olivetti qui marque un point en obtenant de la part du MITI (*ministère de l'industrie* et du commerce extérieur) un label de qualité pour ses produits, soit une *garantie de diffusion sur le* marché nippon.

Le succès d'Olivetti est exemplaire de la politique industrielle de la *firme*, qui, depuis des années, a mis l'accent non seulement sur les technologies de pointe, mais également sur *le design* de ses produits. Et c'est d'ailleurs, sans doute, pense-t-on dans les milieux spécialisés, une des raisons qui *ont* poussé ATT, l'entreprise américaine de télécommunications, à s'associer au groupe italien. Olivetti s'emploie à *soigner tant* la présentation que l'aspect pratique de sa production, estimant que le style est l'un des éléments importants de sa politique de *diffusion*.

Au Japon, l'un des pays les plus avancés en matière de ligne industrielle et qui, dans le secteur électronique, a peu de rivaux, ce sont deux machines à écrire électroniques qui ont été reconnues par le MITI comme présentant des *caractères de qualité* et d'esthétique.

Dans le cas de Pininfarina, le contrat signé avec General Motors – mais dont les termes *n'ont pas encore été* rendus publics – apparaît colossal : il ne portera pas seulement, en effet, sur la dessin de *la nouvelle* carrosserie du cabriolet Cadillac, mais également sur la production de cette voiture en Italie. Le contrat *prévoit* en *effet le fourni*ture de huit mille carrosseries par an entre 1986 et 1991. Elles seront expédiées par avion aux *États-Unis et l'assemblage* sera réalisé par Cadillac. Les avantages de ce contrat, tant du *point* de vue de l'image pour la firme italienne qu'en termes de production, sont évidents.

Après avoir signé la carrosserie du modèle Camargue, de Rolls-Royce, tous les modèles Ferrari sortis depuis 1953 et la ligne de plus de vingt-cinq mille voitures de nombreux fabricants à travers le monde, la société Pininfarina se prépare à faire son entrée sur le marché américain. Surtout, ce contrat est le signe que la firme est sortie du tunnel. En 1982, elle enregistrait, en effet, un déficit de 1 milliard de lires. *Un an plus tard, après* une restructuration de l'entreprise, qui compte désormais mille huit cents employés (dont trois cents *sont en chômage technique*), *elle* aurait réalisé un chiffre d'affaires de 130 milliards de lires et prévoit, pour 1984, une *croissance soutenue*.

PHILIPPE PONS.

(1) 1 lire = 0,005 franc.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Creusot-Loire cède Ermont à *une société américaine*.** – La société Standard Havens, cotée au Stock Exchange de New-York, vient de signer un accord avec Creusot-Loire pour la reprise d'Ermont, spécialisée dans la fabrication de matériels de revêtement routier. Cet accord est encore sujet à l'approbation des pouvoirs publics. *Les* deux sociétés ont une gamme complémentaire, ce qui assurera à Ermont un plus large accès au marché international. Cette cession entre dans la stratégie de Creusot-Loire « nouvelle formule », qui a pour objectif de vendre les activités peu rentables du groupe.

● **Navires de Delmas : la Yougoslavie demande une « révision » de la décision française.** – Le gouvernement yougoslave a souhaité jeudi que la France procède, *« dans l'intérêt de l'ensemble des relations économiques franco-yougoslaves »*, à une *« révision »* de sa décision d'interdire l'importation de Yougoslavie de quatre navires pour l'armateur Delmas Vieljeux. Cette décision *« ne favorise pas les efforts conjoints visant à développer la coopération économique sur des bases équitables »*, a déclaré le porte-parole officiel du gouvernement de Belgrade, M. Zeljko Jeglic. *« Les raisons unilatérales l'ont emporté sur les intérêts bilatéraux »*, a-t-il ajouté. Cette décision *« est contraire à l'esprit de l'accord »* intervenu lors de la récente visite en Yougoslavie de M. François Mitterrand. – *(AFP.)*

● **Bouygues reprendra en partie les activités de BTP de l'entreprise lorraine CRACCO.** – Aux termes d'un accord de *principe homologué* par le tribunal de commerce de Nancy, l'entreprise nancéienne de BTP Pertuy, filiale régionale de Bouygues, *reprendra fin janvier*, à l'expiration du délai pendant lequel peuvent jouer les clauses suspensives, un certain nombre des chantiers *en cours, ainsi que la moitié* des trois cents salariés de l'entreprise CRACCO. CRACCO a été admise au régime de la suspension provisoire *des poursuites en mars* 1983.

● **400 000 tonnes d'acier d'Usinor pour l'U.R.S.S.** – *Petite* bouffée d'oxygène pour la sidérurgie française qui en a bien besoin. Usinor vient de signer un accord avec l'U.R.S.S. pour la vente de 400 000 tonnes d'acier sur les deux années 1984 et 1985. Ce contrat s'ajoute à celui remporté par Vallourec et Pont-à-Mousson il y a quelques jours, qui porte sur 250 000 tonnes de tubes soudés, destinés à la pose de gazoducs en U.R.S.S. et partagés en deux tiers et un tiers entre les deux entreprises françaises. Ces exportations s'inscrivent dans l'effort des autorités françaises pour redresser le déficit commercial entre les deux pays.

● **Pertes records pour ATT au quatrième trimestre.** – La *société* American Telephone and Telegraph (ATT) a annoncé une perte nette comptable de 4,9 milliards de dollars (*42,14 milliards de francs*) pour le quatrième trimestre, soit la *perte* trimestrielle la plus importante jamais annoncée par une compagnie aux États-Unis.

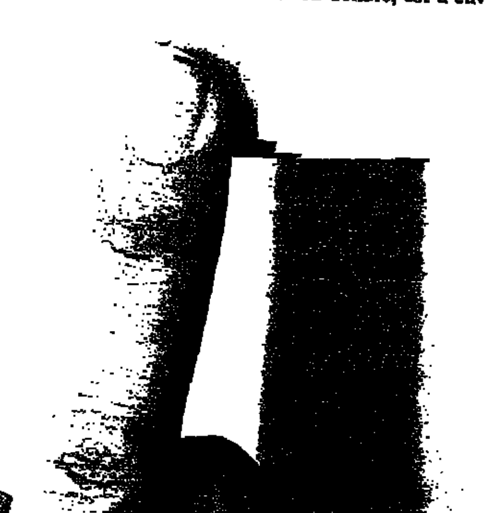
Cette perte exceptionnelle résulte de la *constitution d'une « provision* pour pertes » de 5,5 milliards de dollars, liée aux dépréciations d'actifs découlant du démantèlement de la société intervenu le 1er janvier 1984 (*le Monde* daté 1er-2 janvier). Cette provision n'a pu *être que très partiel*lement compensée par les résultats d'exploitation d'ATT, bénéficiaires de 623 millions de dollars au quatrième trimestre. Au total, pour l'année 1983, ATT a vu son bénéfice net comptable chuter à 249 millions de dollars, contre 7,28 milliards de dollars en 1982.

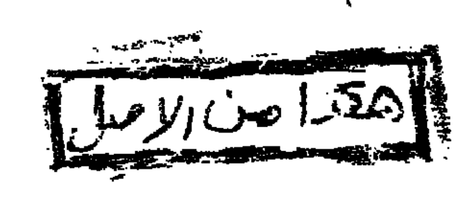
Énergie

● **Découverte d'un important gisement de pétrole et de gaz en mer du Nord.** – Un consortium pétrolier comprenant principalement les sociétés britannique Britoil et ouest-allemande Deminex a annoncé qu'il venait de faire une découverte *« considérable » de pétrole et de gaz* en mer du Nord. Le site est dans la partie britannique des zones d'exploitation près de la ligne de démarcation avec la zone norvégienne, et à proximité d'un endroit où une autre découverte a été annoncée récemment par un groupement dirigé par Saxon Oil. – *(A.F.P.)*

Étranger

● **États-Unis : augmentation de 60 % des mises en chantier de logements.** – Selon le département du commerce, les mises en chantier de logements ont augmenté aux *États-Unis de 60 % en 1983 : au total* 1 703 millions de logements ont été commencés, contre 1 062 millions seulement en 1982. Il s'agit là du niveau *le plus élevé depuis 1979*.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 janvier

Forte baisse

La baisse, enfin ! Après la formidable surchauffe de ces derniers jours, elle a rendu, jeudi, l'air plus respirable autour de la corbeille. Amorcé presque dès l'ouverture — une ouverture contestée par les commis surchargés de travail, effective puis retardée de plusieurs minutes sur plusieurs groupes, — le mouvement allait se poursuivre jusqu'à la fin de la séance. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un recul de 2,6 %.

« C'est le « krach », disaient les professionnels en plaisantant. « Nous sommes ruinés. » Pensez donc. Mais il n'était que temps. Poussée par une vague d'achats sans précédent, la Bourse était au bord de la crise d'apoplexie.

Bref, le marché a baissé, les « Blue chips » en tête, suivis par toutes les actions de renom, les investisseurs ayant jugé le moment opportun pour prendre leurs bénéfices. Un fondé de pouvoir exultait : « Je vous l'avais bien dit que le marché était coiffé. ». Difficile de leur donner tort. Mais ce ne furent quand même pas les demi-soldes qui poussèrent mercredi les différents indices à la congestion. Il y eut encore énormément d'affaires, témoignant de l'intensité des affaires dans les deux sens, mais aussi très peu de hausses, cinq pour tout dire s'échelonnant de 1 % (Cofimeg) à 6,1 % (Papeteries de Gascogne). Dans les travées, l'on murmurait que la rue de Rivoli aurait repoussé de trois mois l'échéance fixée aux institutionnels pour remployer les fonds collectés en décembre, ce pour calmer le jeu.

La devise-titre est demeurée à un palier élevé : 11,51 F-11,56 F contre 11,45 F-11,60 F.

Nouvelle progression de l'or à Londres : 368,40 dollars l'once contre 366,50 F.

A Paris, le lingot, avec la baisse du dollar faisant contrepoids, a seulement gagné 200 F à 101 950 F. Le napoléon a regagné 3 F à 649 F.

NEW-YORK

La baisse, toujours

Rien à faire. En dépit de nouveaux efforts, Wall Street n'a pas réussi, jeudi, à se remettre en selle. Tout le terrain reconquis ici et là, à la faveur de quelques incursions, a été reperdu, et à la clôture l'indice des industrielles accusait une baisse légère de 2,20 points à 1 229,68, son niveau le plus bas depuis le 8 novembre dernier.

Depuis le 18 janvier, sa perte atteint 41,77 points, la plus importante en un laps de temps aussi court depuis un an et demi.

Le bilan de la séance a parfaitement illustré l'état de faiblesse générale. Sur 1 994 valeurs traitées, 939 ont baissé, soit une centaine de plus que la veille, 659 ont monté et 396 n'ont pas varié.

Une forte activité a, néanmoins, continué de régner, et 111,57 millions de titres ont changé de mains, contre 113,92 millions précédemment. Elle témoigne des tiraillements dont le marché est le siège, en très grande partie toujours dus aux incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt.

Autour du « Big Board », où, il y a peu de temps encore, l'optimisme était de rigueur, c'était la morosité. Certains professionnels, et non des moindres, ne croyaient plus maintenant à la possibilité d'une reprise prochaine. Pour tout dire, le marché est à l'heure du découragement, et M. H. Kaufman, son « gourou », n'a rien fait pour lui remonter le moral en prédisant derechef que le loyer de l'argent resterait à des niveaux élevés.

VALEURS	Cours du 25 janv.	Cours du 26 janv.
Alcoa	44 1/4	43 7/8
A.T.T.	65 5/8	65 3/8
Boeing	46 7/8	45 3/4
Chase Manhattan Bank	49 5/8	48 7/8
Du Pont de Nemours	50 3/4	51
Eastman Kodak	72 7/8	72 3/4
Exxon	39 1/8	38 3/4
Ford	43	43
General Electric	54 1/4	54 1/8
General Foods	54	53 3/8
General Motors	75 5/8	75 1/4
Goodyear	27 3/4	28 1/8
I.B.M.	115 1/4	114 1/2
I.T.T.	45 1/4	46
Mobil Oil	30 1/2	30 1/2
Pfizer	36 3/4	38 1/8
Schlumberger	47 5/8	47 3/8
Texaco	37 3/4	37 5/8
U.A.L. Inc.	37 1/4	37 1/2
Union Carbide	57 1/4	56 3/4
U.S. Steel	31 1/2	31 3/8
Westinghouse	53	52 5/8
Xerox Corp.	48 5/8	49 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PLASTIC OMNIUM. — Les comptes du groupe pour 1983 devraient faire apparaître un résultat net consolidé d'exploitation courante accru de 30 % hors plus-values à long terme. Toutes les sociétés du groupe, à l'exception de la filiale américaine, sont bénéficiaires. *Le* chiffre d'affaires s'élève à 585 millions de francs (+ 31 %).

SOFIBUS. — Émission à 210 F de 50 000 actions nouvelles de 100 F, créées jouissance au 1er janvier 1984 (1 pour 9). Le capital est porté de 45 à 50 millions de francs.

DU PONT DE NEMOURS. — La société déclare un dividende trimestriel de 70 cents payable le 14 mars pour les titres inscrits le 21 février.

DIDOT-BOTTIN. — Pour l'exercice clos le 30 septembre 1983, le bénéfice net atteint 2,48 millions de francs, contre 2 millions. Le dividende net est majoré : 15 F, contre 13 F.

BAYARD. — Après l'annonce du dépôt de bilan de cette fabrique de réveils, installée à Saint-Nicolas-d'Aliermont, près de Dieppe (Seine-Maritime), les syndics ont demandé la liquidation des biens immédiate du secteur horlogerie et la poursuite provisoire de la fabrication des sélecteurs de monnaie. Ces décisions entraîneront, avant la fin du mois de février, le licenciement des 249 employés de Bayard. Ces derniers, qui ont manifesté à Rouen, espéraient notamment « un geste » de M. Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra, qui contrôle la société Jaeger, elle-même actionnaire principale de Bayard. Ils lui reprochent d'« *avoir restructurer la société Jaz, autre filiale de Matra, à leurs dépens, avec l'aide des pouvoirs publics* ».

En cinq ans, l'aide financière apportée par Jaeger à Bayard se serait élevée à 33 millions de francs, dit-on à Saint-Nicolas-d'Aliermont. — *(Correspondance.)*

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	25 janv.	26 janv.
Valeurs françaises	113,2	110,8
Valeurs étrangères	109,4	110

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 janv.	26 janv.
Indice général	175,1	170,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 janvier .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 janv.	27 janv.
1 dollar (en yens)	234,12	234,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 967
5 %	38 95	4 932
3 % amort. 45-54	71	1 467
Emp. 7 % 1973	9125	..
Emp. 8,80 % 77	114 05	5 987
9,80 % 78/93	89 90	5 328
8,80 % 78/86	91 40	1 106
10,80 % 79/94	92 50	4 279
13,25 % 80/90	100 75	8 616
13,80 % 80/87	102 91	3 884
13,80 % 81/99	102 10	0 452
16,75 % 81/87	110 85	6 361
16,20 % 82/90	112 35	0 620
16 % juin 82	111 50	10 142
E.D.F. 7,8 % 61	137 10	0 085
E.D.F. 14,5 % 80-92	102	8 664
Ch. France 3 %	142	..
CNB Bques janv. 82	102 10	0 948
CNB Paribas	102 10	0 948
CNB Suez	102 06	0 948
CNI janv. 82	102 02	0 948

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations convertibles		
B.S.N. 10,50 % 77	2985	2980
Carrefour 6,75 % 77	340	340
Interbail (obl. conv.)	224	....
Lafarge 6 % 72	346	340 10
Martel 8,75 % 70	1920	....
Michelin 5,50 % 70	635	....
Moët-Hennes. 8 % 77	1800	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	235	230
Peugeot 6 % 70-75	385	381
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	175	177
Télém. 7 % 74	180	186
Thom.-CSF 8,9 % 77	355	355
Actions au comptant		
Aciers Peugeot	60	60
A.G.F. (St Cent.)	358	358
A.G.P. Vie	5600	5760
Agr. Inc. Madag.	100	85 60 o
Alfred Herlicq	69 50	70
Allobroge	392	385
André Roudière	140	134 40 o
Applic. Hydraul.	312 10	311
Arbel	38	38
Artois	420 20	421
At. Ch. Loire	15 40	14 80
Aussedat-Rey	25 10	25 30
Bain C. Monaco	81	81
Banania	481 50	501 d
Banque Hypoth. Eur.	327 80	318
Blanzy-Ouest	287 70	257
B.N.P. Intercontin.	180 50	178
Bénédictine	1671	1671
Bon-Marché	120	120 50
Borie	300 10	300
Bras. Glac. Int.	940	911
Calif	391	380
Cambodge	196	200
C.A.M.E.	97	96
Campenon Bern.	195	187 20 o
Caout. Padang	280	280
Carbone-Lorraine	49 60	51 60
Carnaud S.A.	171 90	169 90
Caves Roquefort	1030	1010
C.E.G.Frig.	201	200
C.E.M.	29	28 30
Centen. Blanzy	821	865
Centrest (Ny)	110	110
Cerabati	68	68 60
C.F.F. Ferrailles	148 70	150
C.F.S.	850	830
C.G.I.B.	89	....
C.G.V.	105	109 20 d
Chambon (M.)	445	430 o
Chambourcy (M.)	1136	1136
Champex (Ny)	107	109
Chim. Gde Paroisse	81 10	84
C.I. Maritime	396	396
Ciments Vicat	239	240
Citram (B)	125	....
Clause	550	550
Cl. MA (Fr.-Bail)	352	....
Cochery	53	48 50 o
Cofradel (Ly)	466	....
Cogifi	242 90	239
Corindus	780	....
Coriphos	179 60	177 50
Comp. Lyon-Alem.	221	225
Concorde (La)	275	280
C.M.P.	15	14 40
Conte S.A. (Li)	42	....
Crédit (C.F.B.)	194	194
Créd. Gén. Ind.	391	391
Cr. Universel (Cie)	509	516
Créditel	127	130
C. Sabl. Seine	115 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay S.A.	214	....
De Dietrich	330 50	330
Degremont	166	172 60
Delalande S.A.	270	270
Delmas-Vieljeux	665	711 d
Dév. Rég. P.d.C (Li)	123	124
Didot-Bottin	415	430
Dist. Indochine	417 50	419 50
Drag. Trav. Pub.	242	240
Duc-Lamothe	215	215
Dunlop	10 40	....
Eaux Bass. Vichy	1040	....
Eaux Vittel	912	....
Ecco	3320	3187 o
Economats Centre	455	460
Electro-Banque	260	260
Electro-Financ.	490	490
Elf-Antargaz	155	158 90
E.L.M. Leblanc	530	550
Entrepôts Paris	277	270
Epargne (B)	1115	1140 d
Epargne de France	307 10	307
Epeda-BF	1420	1400
Escaut-Meuse	398	398
Eurocom	765	725
Europ. Accumul.	32 10	33 40
Eternit	385 20	385
Félix Potin	1180	1180
Ferm. Vichy (Ly)	127	111 o
Finalens	101	98
FIPP	106	....
Fnac	277	277
Focep (Chât. eau)	1050	....
Foncière (Cie)	197	200
Fonc. Agache-W.	85 30	88
Fonc. Lyonnaise	1370	1370
Foncina	163	163 80
Forges Gueugnon	16 20	16
Forges Strasbourg	137	138 50
Forinter	1330	1335
Fougerolle	80 60	80
France I.A.R.D.	99	103
France (La)	859	850
Frankel	199	195 10
Fromageries Bel	868	875
From. Paul Renard	447	430
GAN	695	690
Gaumont	602	605
Gaz et Eaux	1301	1326
Geneval	110	....
Gér. Arm. Hold.	25 70	26
Gerland (Ly)	780	780
Gévelot	330	316 80
Gr. Fin. Constr.	213	213
Gds Moul. Corbeil	80	80
Gds Moul. Paris	368 70	362
Groupe Victoire	780	799
G. Transp. Ind.	144	147 90
Huard-U.C.F.	38 50	38 90
Hutchinson	31 80	31 80
Hydro-Energie	245	249 80
Hydroc. St-Denis	52	51 50
Immindo S.A.	215	210
Imminvest	192	189
Immobail	316 20	....
Immobanque	540	539
Immob. Marseille	2310	2300
Immofice	400	400
Industrielle Cie	900	895
Invest. (Sté Cent.)	899	867
Jaeger	28	26 90
Lafitte-Bail	300	298
Lambert Frères	73 80	70 80 o
Lampes	124 60	124 90
La Brosse-Dupont	77	76
Lebon Cie	765	769
Lille-Bonnières	254	264
Locabail Immob	520	541
Loca-Expansion	180	175
Locafinancière	254 20	254 20
Locatel	373	376
Lordex (Ny)	108 10	112
Louvre	444	430
Luchaire S.A.	260	258
Machines Bull	32	31 10
Magasins Uniprix	56	56
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	145	150
Marocaine Cie	44	44 20
Métal Déployé	275	280
M. H.	10	10 70 d
Mic	242 50	....
Mors	349	335 o
Nadella S.A.	130	130
Navel Worms	115	117 80
Navig. (Nat. de)	56 55	....
Nicolas	445 40	428 50
Nodet-Gougis	86	89
OPB Paribas	133	136
Optorg	150	150
Origny-Desvroise	102	104 90
Palais Nouveauté	290	291
Paris France	110	109
Paris-Orléans	152 50	151
Part. Fin. Gest. Im.	310	315
Pathé-Cinéma	282	285
Pathé-Marconi	145	148
Piles Wonder	155	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	350	352
P.L.M.	105 60	106
Porcher	188	189
Profils Tubes Est	5 90	6
Prouvost ex-Laine R.	50 40	52 40
Providence S.A.	468	460
Publicis	1450	1392
Raff. Souf. R.	140	140
Ressorts Indust.	90	88
Révillon	450	443
Ricqlès-Zan	134	132
Ripolin	40	40 60
Rochefortaise S.A.	72 80	....
Rochette-Cenpa	12 80	17 d
Rosario (Fin.)	111	111
Rougier et Fils	62	62
Rousselot S.A.	384 60	475 d
Sacer	43 90	....
Sacilor	2 90	3
SAFAA	79 50	....
Safic-Alcan	230	239 20
SAFT	270	272
Saunier Duval	23 60	24 30
Saint-Raphaël	83	83
Salins du Midi	313	325
Santa-Fé	188	188
Sazam	50 50	50 50
Savoisienne (M)	85	86
SCAC	180	179 90
Sellier-Leblanc	269 80	266
Senelle Maubeuge	189	182
S.E.P. (M)	165	165
Serv. Equip. Véh.	56	56 20
Sicf	37	38 50
Sicotel	285	291
Sintra-Alcatel	578	600
Sinvim	132	132
Siph (Plant. Hévéas)	182 20	192
SMAC Aciéroid	173	170
Sofal financière	429	425
Soffo	181 50	182
Soficomi	461	461
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	800	810
Sogepal	250	228 20 o
Soudure Autog.	72	72
S.P.E.G.	190	183 60
Speichim	167	170
S.P.I.	365	355
Spie Batignolles	155	158
Stemi	238	240
Synthelabo	296 40	285
Taittinger	830	797
Testut-Aequitas	364 50	379 d
Thann et Mulh.	60	60
Tissmétal	28 10	29 10
Tour Eiffel	330	316 80 o
Ufiner S.M.D.	202	195
Ugimo	225	225
Unibail	555	555
Unidel	105	106
U.A.P.	558	558
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	260	260
Un. Imm. France	268 90	272
Un. Ind. Crédit	350	346
Usinor	1 19	1 23
U.T.A.	181	183
Vincey Bourget (Ny)	8 50	8 80
Virax	59	58
Waterman S.A.	265	254 50
Brass. du Maroc	118 50	....
Brass. Ouest-Afr.	30	30 50
Étrangères		
A.E.G.	350	....
Akzo	401	395
Alcan Alum.	440	427
Algemeine Bank	1512	1599
Am. Petrofina	600	610
Arbed	230	....
Asturienne Mines	141	156
Banco Central	116	117 90
Bco Pop Espanol	96	94
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	34300	33500
Barlow Rand	122 10	122 10
Blyvoor	154	148
Bowater	48	47 50
British Petroleum	67 50	....
Br. Lambert	530	491
Caland Holdings	130	139
Canadian-Pacific	469	470
Cockerill-Ougre	29 10	....
Cominco	538	549
Commerzbank	740	....
Courtaulds	21 05	....
Dart. and Kraft	780	....
De Beers (port.)	81	....
Dow Chemical	370	363
Dresdner Bank	746	747
Entrep. Bell Canada	292	289
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finextremer	247	....

SICAV 26/1

Hors-cote

SECOND MARCHÉ

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1835	4,5 % 1973	1842	1848	1846	+ 0 21
3240	C.N.E. 3 %	3250	3255	3250	....
225	Accor	234 50	228	227	– 3 19
760	Euromarché	750	762	760	+ 1 33
640	Europe n° 1	688	679	679	– 1 30
910	Facom	945	925	928	– 1 79
260	Pechelbronn	261	253	253	– 3 06
540	Penhoet	550	544	544	– 1 09
760	Pernod-Ricard	813	787	790	– 2 82
186	Anglo Amer. C.	188 50	190 50	190 50	+ 1 06
1180	Amgold	1173	1190	1188	+ 1 27
920	B. Ottomane	960	935	935	– 2 60

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 641	8 603	8 380	8 780
Allemagne (100 DM)	305 860	305 960	293	313
Belgique (100 F)	14 985	14 977	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 700	271 880	259	279
Danemark (100 krd)	84 410	84 380	80	88
Norvège (100 k)	109 550	109 270	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 095	12 105	11 850	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 359	8 340	6 500	8 250
Italie (1 000 lires)	5 036	5 030	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	384 760	384 350	371	392
Suède (100 krs)	105 750	105 720	101	108
Autriche (100 sch)	43 400	43 380	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 419	5 418	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 355	6 340	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 921	6 898	6 680	7 020
Japon (100 yens)	3 687	3 674	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/1
Or fin (kilo en barre)	102000	102000
Or fin (en lingot)	101750	101950
Pièce française (20 fr)	646	649
Pièce française (10 fr)	441	449
Pièce suisse (20 fr)	631	630
Pièce latine (20 fr)	613	613
Souverain	770	770
Pièce de 20 dollars	4105	4105
Pièce de 10 dollars	1900	1910
Pièce de 5 dollars	1075	1077 50
Pièce de 50 pesos	4070	4090
Pièce de 10 florins	631	631

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

L'accompagnement des mutations industrielles

Le gouvernement examine des propositions patronales

Pour « traiter socialement » les restructurations industrielles, le gouvernement est à la recherche de nouvelles mesures (*le Monde* du 24 janvier) qui devraient être examinées lors du séminaire gouvernemental du 30 janvier.

Les dirigeants du patronat, qu'il s'agisse de M. Yvon Gattaz pour le CNPF ou de M. René Bernasconi pour la CGPME, ont présenté leurs propositions au premier ministre et ont réagi aux diverses hypothèses évoquées par ses services. M. Gattaz, comme il l'a indiqué à TF1 le 26 janvier, a demandé un relèvement des « *seuils fiscaux et sociaux de dix à vingt salariés et de cinquante à cent salariés. Cela permettrait une vague d'embauches dans les petites entreprises* ». Mais il s'est montré quelque peu réservé devant l'idée de limiter de telles mesures à des périmètres de reconversion ou « *de renaissance* » : « *mieux vaut faire des expériences novatrices que ne rien faire du tout. Mais des zones risquent d'être trop limitées et de devenir des zones d'exception. Il serait préférable que les mesures mises en place dans ces zones soient étendues à toute la France.* » M. Bernasconi s'interroge sur la légalité même de mesures qui pourraient ne bénéficier dans une même région qu'à certaines entreprises : peut-il exister une réglementation différenciée pour les seuils suivant la situation des entreprises ?

Le relèvement des seuils sociaux et fiscaux, considérés comme autant d'obstacles à l'embauche, constitue une vieille revendication patronale. En juin 1979, M. Jacques Legendre, alors secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle dans le gouvernement de M. Barre, avait estimé que « *la suppression des seuils n'aurait pas d'effets spectaculaires* ». M. Giscard d'Estaing avait cependant été intéressé par l'idée de la CGPME d'instituer un « *délai de carence* », en clair de ne faire jouer les seuils sociaux et fiscaux qu'au bout de quelques années. Entreprise et Progrès avait de son côté proposé de supprimer les seuils d'effectifs afin que « *les différentes obligations financières à la charge de l'entreprise soient fonction du nombre total d'heures de travail effectuées dans l'entreprise pendant l'année* ».

Déjà, certains assouplissements sont intervenus. Ainsi, la loi Auroux du 28 octobre 1982 a prévu que pour la mise en place de délégués du personnel ou d'un comité d'entreprise « *le calcul des effectifs doit être effectué chaque mois puisque la mise en place de l'institution n'est obligatoire que si l'effectif (au moins 11 ou au moins 50) est atteint pendant douze mois consécutifs ou non, au cours des trois années précédentes* ». Tant pour l'aide fiscale à l'investissement que pour les exonérations d'impôts sur les sociétés et d'impôts locaux pour les entreprises venant de se créer il n'y a pas ou plus de seuils d'effectifs.

Dans l'entourage de M. Mauroy, on souligne que rien n'est arrêté et que « *tout est à l'étude* ». Il s'agit à la fois d'assouplir certains outils (comme les contrats de solidarité « durée du travail »), d'en créer de nou veaux (comme les congés de reconversion) et « *dans un certain nombre de bassins d'emploi en très grave difficulté de favoriser des reclassements dans des emplois sur place* ».

Ainsi le projet prêté au gouvernement de relever les obligations sociales et fiscales de dix à vingt salariés et cinquante à cent dans certains bassins d'emploi en difficulté n'est considéré pour l'heure que comme une piste de réflexion. Quant à la dispense d'autorisation administrative pour les licenciements économiques dans les entreprises de moins de cinquante salariés elle n'a pas davantage fait l'objet d'une décision.

En tout état de cause les projets de M. Mauroy doivent faire l'objet d'un examen interministériel – certaines mesures pouvant susciter de vifs débats – et d'une concertation avec les partenaires sociaux qui n'en est encore qu'à ses débuts.

M. N.

UN SONDAGE INTERNATIONAL GALLUP-« L'EXPRESS »

La France ne pèse pas lourd...

Aux yeux de l'opinion internationale, la France n'est ni une grande ni une petite puissance, mais une simple puissance moyenne. Tel est du moins l'avis d'une majorité d'Américains (64 %), de Japonais (66 %), de Brésiliens (57 %), d'Espagnols (62 %), d'Allemands de l'Ouest (76 %), de Britanniques (63 %), recueilli pour *l'Express* par le groupe Gallup International au cours d'un sondage réalisé du 9 décembre 1983 au 4 janvier 1984 (1) dans les six pays considérés.

L'amour-propre national ne devrait guère souffrir outre mesure de cette appréciation, puisque les Français, en majorité, sont, eux aussi, de cet avis (64 %). Il reste que 27 % des Américains et 26 % des Britanniques ont classé la France dans la catégorie des petites puissances.

Peut-on, en cas de conflit, compter sur la France ? Est-elle, autrement dit, un allié sûr ? Dans cette évaluation de la confiance, la France n'arrive pas en tête : elle est précédée, largement, par les Etats-Unis, qui recueillent les suffrages de 83 % des Japonais, 67 % des Allemands, 56 % des Britanniques. Bons princes, les Américains accordent à la France 60 % de « oui » à cette question (à égalité avec la RFA), mais ils préfèrent de loin la Grande-Bretagne (87 %). En revanche, les Japonais se méfient beaucoup plus de la France (4 % de réponses positives) que de la Chine, par exemple (23 %).

Quelle est l'influence de la France dans le monde depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 ? La plupart des pays interrogés estiment qu'elle est restée la même, à l'exception du Brésil où l'on pense, à une courte majorité, qu'elle a augmenté. Si ce score est relativement flatteur pour la présente majorité, il semble en contradiction avec le poids que l'on prête à la France en Europe : dût l'orgueil national en pâtir, nous n'apparaissons, aux yeux de quatre pays (États-Unis, Japon, Brésil, Espagne), qu'en troisième position derrière la Grande-Bretagne et l'Allemagne, deux voisins qui hésitent probablement à se brouiller avec la France, puisque, pour leur part, ils la classent en deuxième position.

Sommes-nous sur la pente du déclin ou avons-nous entrepris une ascension qui, dans vingt ans, consacrera une progression de la France sur l'échiquier mondial ? Quelle que soit la fragilité de ce genre de pronostic, la France ne pèse pas lourd chez les oracles de quatre pays sur six : Américains, Japonais, Allemands et Britanniques nous promettent, à des degrés divers, un avenir de décadence relative (faut-il dire « abaissement » ?). Seuls le Brésil (encore) et l'Espagne nous font la grâce de croire en des jours meilleurs pour la France...

PIERRE TREY.

(1) 5742 *personnes ont été interrogées au total.*

LÉGÈRE REMONTÉE DU DOLLAR : 8,61 F

Après son repli de la veille (8,59 F contre 8,64 F à Paris), le dollar s'est légèrement raffermi vendredi 27 janvier sur le marché des changes, remontant à 8,61 F. A Francfort, il est passé de 2,8075 DM à 2,8130 DM.

Aucune raison particulière n'est avancée pour expliquer cette remontée. Les marchés attendaient la publication des résultats du commerce extérieur des Etats-Unis en décembre et le discours du président Reagan dimanche soir, au cours duquel il devrait, en principe, annoncer officiellement sa candidature à la prochaine élection présidentielle.

LE PS CONVOQUE SON COMITÉ DIRECTEUR LES 10 ET 11 MARS

Après la décision du bureau exécutif du P.S. de proposer au comité directeur M. Lionel Jospin comme tête de liste socialiste aux élections européennes du 17 juin 1984 (*le Monde* du 27 janvier), le secrétariat national du PS a fixé la date de ce comité directeur aux 10 et 11 mars. Le comité directeur retiendra *quatre-vingt-un noms* et procèdera à leur classement, sur la liste des trois cents « candidats à la candidature ». *Ces quatre-vingt-un noms seront* soumis à l'approbation des fédérations.

Une convention nationale réunie les 24 et 25 mars adoptera définitivement la liste après lui avoir apporté d'éventuelles modifications. La convention adoptera également le manifeste européen du PS en vue de ces élections.

ARRESTATION D'UN MALFAITEUR FRANÇAIS AUX PAYS-BAS

Un malfaiteur, Patrick Langlois, trente-quatre ans, libéré le 22 février 1983 alors qu'il était en détention provisoire parce qu'un magistrat avait oublié de renouveler un mandat de dépôt dans les délais légaux (*le Monde* du 24 février 1983) a été arrêté aux Pays-Bas. Langlois avait été appréhendé en 1983 alors qu'il s'apprêtait à commettre un hold-up dans un magasin à grande surface de Villejuif (Val-de-Marne). Après sa libération inattendue, Langlois ne s'était pas présenté à son procès en correctionnel et avait été condamné par défaut à quatre ans de prison ferme. Depuis, Langlois est soupçonné d'avoir participé à plusieurs hold-up en France et aux Pays-Bas et notamment au meurtre, le 18 avril 1983, d'André Lesson, soixante et onze ans, bijoutier à Paris.

NOUVELLES BRÈVES

● *Non-parution du* Times. – Le *Times* de Londres n'a pas paru vendredi 27 janvier, à la suite d'une grève de certains membres du syndicat des ouvriers de l'imprimerie SOGAT 82. Le conflit a pour origine la nomination par la direction d'un nouveau responsable des archives photographiques, qui a provoqué une grève de protestation, elle-même suivie par le licenciement de sept cent cinquante membres du syndicat. – *(AFP).*

● *La fille du général Bethel Seregni à l'Elysée.* – La fille de l'ancien candidat de la gauche à l'élection présidentielle d'Uruguay en 1971, emprisonné dans son pays depuis huit ans, a été reçue jeudi matin par M. Mitterrand à l'Elysée. A sa sortie, elle a indiqué que le président de la République lui avait exprimé sa « *solidarité personnelle et celle du gouvernement français* ». Elle s'est montrée pleine d'espoir à l'égard des « *démarches effectuées par ce gouvernement ami* » en faveur de la libération du général Seregni. – *(A.F.P.)*

● *Tuerie d'Avignon : deux mises en liberté.* – Deux des inculpés dans l'affaire de la tuerie du SOFITEL d'Avignon – sept personnes avaient été tuées dans la nuit du 4 août 1983 – viennent d'être remis en liberté par le juge d'instruction, M[me] Françoise Alliot. Il s'agit de M[me] Denise Roussel, vingt-quatre ans (sœur de Jean Roussel, vingt-trois ans, principal inculpé) et de son ami, M. Vincent Picone, trente et un ans. L'un et l'autre avaient été écroués sous l'inculpation de recel de malfaiteur. – *(Corresp.).*

● *Rallye de Monte-Carlo : Walter Rohrl toujours en tête.* – Alors qu'il ne restait plus que trois épreuves spéciales à disputer avant l'arrivée du Rallye de Monte-Carlo prévue ce 27 janvier en début d'après-midi, l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl (Audi Quattro) devançait toujours ses coéquipiers chez Audi, le Suédois Blomqvist de 1 min 23 sec et le Finlandais Hannu Mikkola de 9 min 38 sec. Le Français Jean-Luc Thérier était en quatrième position à 21 min 10 sec.

Le numéro du « Monde » daté 27 janvier 1984 a été tiré à 467 127 exemplaires

Sur le vif

Etre ou ne pas être...

Je reçois une lettre d'un ancien présentateur de l'ORTF, aujourd'hui à la retraite, Jean Fèvre. Beaucoup d'entre vous se souviendront de lui. Voici ce qu'il me dit. Le 20 août dernier, il ne reçoit pas sa pension trimestrielle. Il a un copain à la Sécurité sociale. Il l'appelle. L'autre va aux nouvelles et revient pour lui apprendre, un peu gêné, qu'il est mort. Oui, désolé, l'ordinateur l'a tué. Ce sont des choses qui arrivent. Et qui peuvent s'arranger. Fèvre est invité à passer rue de Flandres avec son livret de famille. On l'accueille comme un rescapé, à bras ouverts. On lui établit un certificat de vie et on l'inscrit sur le registre des décédés par erreur.

Arrive le mois d'octobre et, avec lui, la pension du mois d'août. L'ordinateur semble avoir fait amende honorable. Pourtant, le 5 novembre, M[me] « Veuve » Fèvre trouve dans son courrier une lettre la priant d'établir son dossier de reconversion en y joignant le certificat de décès de son mari, intervenu le... 11 juillet. L'ordinateur persiste, précise et signe apparemment. Fèvre prend lui-même la plume pour signaler à l'administration, qui vient de lui délivrer un certificat de vie, que sa femme est au regret de ne pas pouvoir lui envoyer un certificat de décès.

Et puis, quand même un peu inquiet, il retourne rue de Flandres. Il voudrait savoir à quoi s'en tenir sur la réalité de son existence. On le reçoit, comme un chien, très en colère. Qu'est-ce qu'il vient faire là, embêter les gens. Si on lui a dit qu'il était en vie pourquoi penser qu'on le croit mort ? Bon, OK, il rentre chez lui, tête basse. Le 20 novembre, date habituelle du versement de sa retraite : rien. Nouvelle démarche auprès de la Sécurité sociale. Cette fois, on le regarde comme un revenant, les yeux écarquillés. Il est encore de ce monde ? Ça, par exemple ! L'ordinateur était pourtant formel...

Vous croyez que j'invente ? Regardez « A nous deux » samedi en fin de matinée à la télé. Fèvre vous racontera tout ça mieux que moi. Il espère qu'en le voyant passer à l'écran, l'ordinateur acceptera de reconnaître qu'il a pu se tromper.

CLAUDE SARRAUTE.

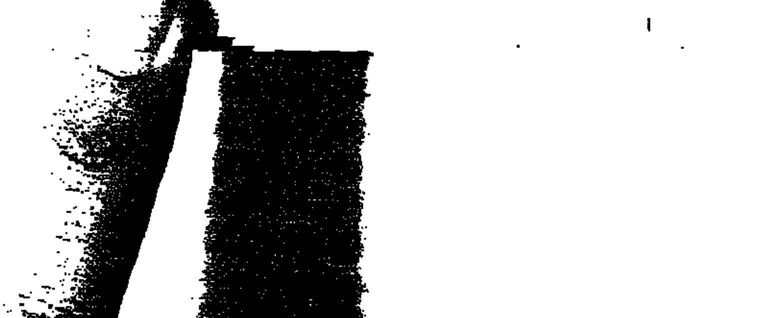
UN QUESTIONNAIRE CONTROVERSÉ

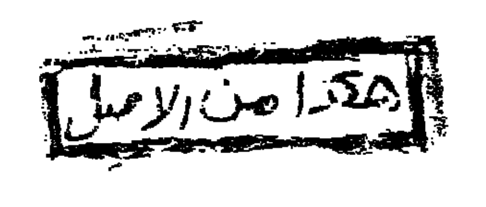
Les quotidiens régionaux s'interrogent sur la qualité de l'information fournie par l'AFP

Le Syndicat national de la *presse quotidienne régionale* (SNPQR) – la plus puissante organisation des patrons de presse – a envoyé un questionnaire à ses adhérents au sujet de l'Agence France-presse, leur demandant de se prononcer, point par point, sur la qualité de l'information fournie par l'AFP et d'apporter ainsi des « *éléments de preuve [en vue] d'alimenter un dossier étayé par des preuves concrètes et précises* ».

La section CFDT des journalistes de l'Agence, qui révèle cette affaire dans un tract diffusé jeudi 26 janvier, précise que ce questionnaire fait suite à une réunion interne du SNPQR au cours de laquelle auraient été évoqués les « *problèmes politiques* » qui se posent à l'AFP. La CFDT invite le représentant du personnel au conseil d'administration de l'AFP à interpeller ceux du SNPQR (ils sont trois) pour savoir s'il s'agit de placer l'Agence « *sous haute surveillance* ».

A la direction du SNPQR, si l'on confirme la matérialité de ce questionnaire, on lui dénie le caractère de « *chasse aux sorcières* » qu'on lui prête : « *Il s'agit simplement d'étayer quelques réclamations verbales exprimées par quelques clients vis à vis d'un fournisseur, mais pas spécialement à caractère politique.* »







Le Monde

Loisirs

THIERRY MAUFFROY

Supplément au numéro 12132. Ne peut être vendu séparément. Samedi 28 janvier 1984.

Hugo dans ses meubles

L'exilé de Guernesey revient place des Vosges et expose ses dessins chez Balzac...

PARIS est peuplé de fantômes, de vies éteintes dont la pierre a gardé la marque. Plaques et pierres tombales, voilà le chemin de croix du promeneur qui sait s'attacher aux détails de la rue. Mais Paris a aussi ses temples, ses lieux de pèlerinage. Ce sont, devenues musées, les maisons de quelques hommes politiques, écrivains, artistes et guerriers. Il ne s'agit pas de ces basiliques qu'ils se sont vu attribuer *post mortem*, comme le futur musée Picasso. C'est bien là, en général, qu'ils ont vécu, mangé, dormi, qu'ils se sont lavés, chamaillés avec leur femme ou leur amie, leur mari ou leur amant, et *tutti quanti*...

Gérées par la Ville ou par l'Etat, selon l'humeur des testateurs, ces maisons-musées ont en commun d'être assez peu visitées, ce qui est regrettable, et de concerner presque exclusivement comme le meilleur du Père-Lachaise, les grands ou moindres noms du dix-neuvième siècle.

Le moindre n'est pas celui de Victor Hugo, dont la maison occupe l'angle sud-est de la place des Vosges. Sa restauration vient de s'achever, et l'on peut à nouveau entrer dans l'inquiétante intimité du poète-dessinateur, dans son rituel quotidien, ses obsessions mémorielles.

Victor Hugo avait trente ans quand il s'installa place des Vosges, et il y resta jusqu'en 1848. A son retour d'exil, il devait habiter d'autres quartiers, et c'est de tous ces horizons que viennent les ensembles ici restitués, comme dans une maison idéale où se superposeraient tous les passés de l'écrivain. Une maison, ou plus exactement un appartement, consistant selon le bail *« en une antichambre, salle à manger et salon sur le devant, cuisine sur la cour, plusieurs pièces en aile desservies par un corridor, avec sortie par un petit escalier, lieux d'aisance, bûcher, trois chambres de domestiques et une cave »*.

Dans l'ancienne antichambre sont présentés les documents illustrant l'enfance et la jeunesse du poète jusqu'à son arrivée place des Vosges, alors place Royale, en 1832. Le « salon rouge » donne une image des seize années qui suivent dans l'appartement même. La salle à manger « chinoise », imaginée par Hugo pour sa maison de Guernesey – léguée aussi à la Ville de Paris – a été remontée pour la première fois dans ses proportions d'origine. C'est l'ensemble le plus bizarre et le plus spectaculaire, avec ses boiseries tarabiscotées, ses rangées d'assiettes, et l'obsédant monogramme VH, dissimulé partout d'improbable manière dans le décor et ses motifs. Unique occasion de tester nos dons d'observation.

Les trois pièces « en aile », elles aussi, ont permis de montrer la passion de Victor Hugo pour les meubles, de quelles tortures et de quels feux il savait marquer les styles et les bois : ou sa passion pour la photographie au temps de l'exil. Le voici de retour, et voici l'avenue d'Eylau, où il devait mourir. La chambre des derniers jours ferme l'étage : un bon gros lit et quelques solides meubles parmi lesquels tranche singulièrement un secrétaire en marquetterie.

Le rez-de-chaussée, annexé *par les mânes d'Hugo*, a gardé sa vocation illustrative, pittoresque, et les précieux, les fantastiques dessins de cet homme à tout faire, les sombres et puissantes visions du poète.

Bucolique

Quelques-uns de ces dessins sont en ce moment partis chez Honoré de Balzac. Une autre maison de la Ville, et un tout autre univers, plus bucolique, sur les flancs de la colline de Chaillot. Balzac et sa cafetière, Balzac, sa vie, son œuvre, et, surtout, jusqu'au 26 février, une bien belle exposition : « Dessins d'écrivains français du dix-neuvième siècle ». Tous n'avaient pas le talent d'un Hugo, et sous le terme de dessin sont parfois rangés ces gribouillis de coin de page que peut produire, par exemple, une saute d'inspiration, ou qu'aurait pu susciter, si, l'engin avait existé, le coup de téléphone d'un créancier.

Les plus ténus de ces dessins ont cependant leur charme, et il en est de très savants qui révèlent une surprenante maîtrise du crayon, de la plume, du pastel.

La douceur, l'humour, le fantastique, et jusqu'au souci archéologique, tout le dix-neuvième siècle littéraire est réuni dans ce curieux et furtif salon, dont une synthèse paraît bien difficile. Sinon pour constater qu'à l'exception près d'Hugo, toujours lui, nos écrivains étaient plutôt bien ou mieux inspirés de s'en tenir à l'écriture...

La peinture, le dessin, la sculpture, il faut aller les chercher dans leurs propres demeures. Celle de Rodin bien sûr, et celle de Delacroix, la merveilleuse « campagne » de la place Furstemberg, ne sont pas à rappeler, le peintre et le sculpteur n'étant pas à proprement parler des *inconnus*. Et guère plus l'atelier du sculpteur Bourdelle, même s'il nous fait déjà entrer dans les rigueurs du vingtième siècle. Cependant, plusieurs étapes restent en dehors des circuits parisiens et ne bénéficient trop souvent que de la curiosité des touristes étrangers. Ainsi, une même promenade dominicale peut associer à Delacroix ou au musée Rodin, Ernest Hébert (1817-1908), peintre jadis très célèbre, dont on a réinventé le domicile rue du Cherche-Midi : ce petit musée, créé il y a quelques années, vient d'être agrandi de cinq nouvelles salles qui recréent la vie de l'artiste ami de la princesse Mathilde.

Et puisque nous suffoquons ici sous le poids des célébrités, allons donc prendre l'air sur l'autre rive de la Seine. Là, le circuit s'impose de lui-même. On le commence près du parc Monceau, au musée Jean-Jacques-Henner, avenue de Villiers. Sur les fonds sombres des sous-bois, dans la pure lumière du jour déclinant, le peintre plaçait de chastes jeunes filles, aux chairs blanches, rayonnantes quoiqu'un peu flaccides, et dont l'érotisme « torride » n'est qu'à peine tempéré par la proximité des portraits de famille.

Chez Jean-Jacques Henner palpite un talent qui ne parvient jamais au seuil du génie, même s'il donne sa mesure de bon dix-neuvième siècle. Pour parvenir au seuil du génie, on laisse le dix-septième arrondissement, et l'on entre chez Gustave Moreau, rue de La Rochefoucauld.

Naguère encore, cette institution magnifique prêtait à sourire, et Gustave Moreau n'aurait pas été accepté même au seuil du talent. Or voici les symboles rentrés en grâce, le temps des lumières revenu, le délire visionnaire réhabilité par la bande dessinée... et l'électricité installée. L'espace du musée et les ateliers désormais éclairés sont exceptionnels, et si toutes les peintures ne sont pas d'un égal niveau, il faut aller chercher dans les placards à dessin, bourrés de petites merveilles. Déglingués par le temps et le nouvel afflux des visiteurs, ces placards ingénieux exigent une immédiate subvention du ministère de la culture, qui est censé en avoir la responsabilité et le devoir de protection.

L'usurpateur

A deux pas de là, habitent le peintre Ary Scheffer et la famille d'Ernest Renan. La maison, au fond d'une cour de la rue Chaptal, de proportions charmantes, tout d'ocres revêtue, volets fermés, paraît s'être échappée d'Italie. Et si l'on pousse jusqu'à la place Saint-Georges, on trouve la Fondation Thiers, qui abrite, dans les salles nobles et dorées du rez-de-chaussée, le musée Frédéric-Masson, un des innombrables musées consacrés à Napoléon, son épopée, sa gloire. Celui-ci est plutôt un magasin d'antiquités où l'on trouve le plus chic de la décoration du temps, et, sauf « l'usurpateur », comme disait Hugo, toutes les formules possibles de l'empereur corse, pot à tabac, couteau de poche, et tous les objets que peuvent contenir une poche ou supporter un dessus de cheminée.

L'usurpateur a laissé à Thiers, son historien, l'étage qu'il habitait. Un jeune homme bienveillant, les clefs à la main, vous le fera visiter. Où l'on s'aperçoit que l'un et l'autre homme ne péchait pas par excès de taille. En témoignent les redingotes de l'homme politique, dans une armoire de sa salle de bains. Quant au miroir, qui lui permettait peut-être de se raser, il indique plutôt au visiteur la place de son nombril. Un portrait d'Ary Scheffer, précieuse illustration de manuel scolaire, est aussi là pour confirmer qu'on peut être un grand homme et petit par la taille. Mais n'est-ce pas la démonstration première de ces musées-maisons ?

FRÉDÉRIC EDELMAN.

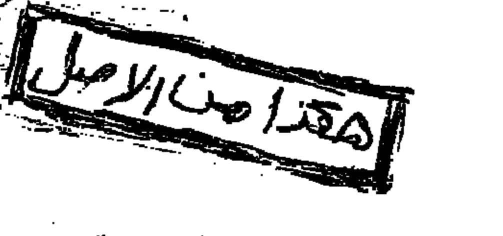
- Maison de Victor Hugo, place des Vosges, 75004 Paris (F. le lundi).
- Maison de Balzac, 47, rue Raynouard, 75016 Paris (F. le lundi).
- Musée Rodin, 77, rue de Varenne, 75007 (F. le mardi).
- Musée National Eugène-Delacroix, 6, place Furstemberg, 75006 (F. le mardi).
- Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, 75015 (F. le lundi).
- Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi, 75006 (F. le mardi).
- Musée J.-J.-Henner, 43, avenue de Villiers, 75017 (F. le lundi).
- Musée Gustave-Moreau, 14, rue de La Rochefoucauld, 75009 (F. les lundi et mardi).
- Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, 75009 (F. le lundi).
- Musée Frédéric-Masson, 27, pl. Saint-Georges, 75009 (F. le lundi).

Le pont de Prague

Si Prague n'avait qu'un pont, ce serait le pont Charles... Construit par l'architecte Peter Parler de Gmünd au quatorzième siècle, le pont sur la Vltava, à Prague, dont nous avons publié la photographie dans le *Monde Loisirs* du 20 janvier, porte bien évidemment le nom de son commanditaire, l'empereur Charles-IV.

Commandé par des tours fortifiées, long de 516 mètres, le pont de pierre est célèbre pour les trente statues de saints qui scandent le cheminement, de Saint-Ivo à Saint-Venceslas, nom que nous lui avons attribué par erreur.





Un seul ski peut suffire

Attention devant, le monoski arrive !



SYLVIE CHAPPAZ/VANDYSTADT

« LE « mono », c'est l'avenir. » Il y a la conviction passionnée du missionnaire dans les propos de Pierre Raisson. Ancien étudiant en médecine, le Normand a plaqué le bocage pour la montagne. Coup de foudre pour le ski découvert par hasard à dix-huit ans.

Il fait tous les petits métiers des stations : ouvrier du bâtiment, pisteur et puis moniteur. C'est, en exerçant le « sacerdoce » aux Arcs qu'il découvre le monoski ramené des Etats-Unis par Pierre Poncet en 1977. Les évolutions sur cette large planche où les deux pieds sont rivés comme dans le même sabot sont alors réservées à quelques acrobates.

« D'abord, je n'ai pas voulu essayer. Je trouvais que c'était de la « frime », reconnaît Pierre Raisson. Mais Alain Gaimars, le directeur des sports de la station, le convainc de tenter l'expérience. C'est un nouveau coup de foudre. En quelques mois, le Normand met au point une méthode de progression qui sera adoptée par l'Ecole du ski français.

« A l'origine, le « mono » était essentiellement réservé à la neige poudreuse ou profonde. C'était une nouvelle approche du hors-piste. Ma méthode permet d'aborder les neiges damées dures et les bosses », affirme Pierre Raisson.

Et il nous le prouve. Début décembre, nous dévalons avec lui, sans problème, les pistes tranquilles. C'est rigolo le mono. A condition de suivre quelques conseils. Tout d'abord, oublier tout ce que l'on sait du ski traditionnel. Ensuite se tenir droit, les chevilles fléchies, bras déployés au-dessus des épaules, le regard perdu dans la vallée et les genoux serrés. Emboîter le genou quand on a l'habitude d'une grande indépendance des jambes, ce n'est pas évident a priori, mais la sensation est nouvelle, déjà grisante. L'important est de bien garder le buste orienté vers la pente. Le reste suit facilement : une poussée des genoux déclenche un virage court, type godille, une inclinaison du corps assure une courbe à grand rayon.

Le fait d'avoir les deux pieds dans le même sabot permet de se jouer des pièges des neiges travaillées, croûtées ou soufflées. Les règles bien assimilées, on pourra goûter à l'ivresse du *schuss* en poudreuse : *« Tu laisses basculer ton corps en arrière, reins un peu cambrés et tu « t'éclates ». « On peut commencer à skier directement en mono. Les skieurs moyens et confirmés s'adaptent en quelques heures »*, assure Pierre Raisson.

Pas de grand danger cependant. Les chutes sur neiges dures sont douloureuses pour les hanches, mais on compte peu d'entorses et de fractures, la résistance des jambes couplées étant apparemment très supérieure.

Les difficultés commencent avec les faux plats. Il faut alors pousser sur les bâtons, ce qui est épuisant, ou déchausser un pied et faire de la patinette, ce qui est déplaisant en neige vierge. Les problèmes s'aggravent au moment de prendre les remontées mécaniques. Peu de télécabines sont encore équipées de porte-skis larges. Il faut rentrer cette étrange planche à repasser dans l'habitacle au prix d'une petite gymnastique. L'exercice est plus périlleux lorsqu'il s'agit de prendre le téléski. A tel point que certaines stations refusent l'accès de leurs engins aux monoskieurs. L'idéal serait d'accéder au sommet des pistes en téléphérique.

Mais Pierre Raisson ne doute pas que ces obstacles seront rapidement surmontés. Il a adressé un mémoire à tous les fabricants français de skis pour les convaincre du potentiel de ce nouveau marché. Six mille paires ont été vendues en 1983, soit quinze fois plus *qu'en 1979, début de la fabrication industrielle. « Dans cinq ans, au moins la moitié des skieurs seront convertis au mono »*, estime Pierre Raisson.

ALAIN GIRAUDO.

Quatre « sabots »

Les quatre principaux types *de mono-ski sont les suivants :*

– *Rossignol* (sandwich Lycral – fibre de verre – métal), efficace sur toute neige pour *débutant et confirmé.* Trois tailles (1,50 m, 1,85 m, 1,90 m). Prix : environ 1 450 F.

– *Duret* (sandwich bois – fibre de verre), préfère la poudreuse pour débutant et bons skieurs. Quatre tailles (1,55 m, 1,75 m, 1,85 m, 1,90 m). Prix : de 1 300 à 1 400 F.

– *Tua Surf* (sandwich de fibre de verre et de mousse polywathane), champion de la poudreuse douce. *Pour connaisseurs.* Prix : environ 1 500 F.

– *Monoski and Co* (sandwich bois – fibre de verre – *fibre de carbone). Polyvalent* hormis sur la glace. Pour tous niveaux. Trois tailles : 1,50 m, 1,75 m, 1,85 m. Prix : environ 1 700 F.

Stages

Pour apprendre l'A.B.C. du « mono », on peut suivre les stages suivants :

Pierre Raisson (Les Arcs 1 800). *Renseignements* à la Maison des Arcs de Paris. Tél. : (1) 322-43-32 – 222-15-30 – 553-80-75.

Nano Pourtier (Les Deux-Alpes). Renseignements à la Maison des Deux-Alpes de Paris. Tél. : (1) 887-74-96.

Philippe Lecadre et Alain Revel (Argentières). Renseignements à Namaste, 39, Chemin de la Rosière, 74 400 Argentières. Tél. : (50) 54-03-04.

Partir

En mer, Papa !

Une initiation à la croisière côtière pour les plus de cinquante ans est organisée par l'association Renouveau. Au programmme : manœuvres, navigation et cours théoriques. Séjour dans le village de vacances de Loctudy (Finistère-Sud). D'autres activités sont prévues pour ceux qui n'ont pas le pied marin. Du 16 au 30 avril, ou du 3 au 17 octobre. Prix en pension complète : 1 498 F par personne (supplément pour l'initiation à la croisière : 400 F).

● Renouveau, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris. Tél. : 278-26-42.

Au galop

A Chamberet (Corrèze), l'OCCAJ (Organisation centrale des camps et activités de jeunesse) propose des stages équestres aux jeunes de onze à dix-sept ans. Soixante hectares réservés aux cavaliers hébergés par le club hippique, qui possède deux manèges et une quarantaine de chevaux. Des randonnées sont également inscrites au programme. Du 19 au 25 février. Prix : 2030 F, tout compris.

● OCCAJ, 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : 526-21-21.

Ski à l'auberge

Il reste encore des places pour les vacances de février à l'auberge de Savines-le-Lac, dans les Hautes-Alpes. On peut venir en groupe ou individuellement pour skier sur les pistes de la station des Orres. Prix : 1395 F pour une semaine (pension, matériel de ski et assurance compris).

● Auberge de jeunesse, 05160 Savines-le-Lac. Tél. : (92) 44-20-16.

4 x 4 au Soudan

Une belle aventure de seize jours, en camion 4 × 4 aménagé, à l'intérieur du triangle Khartoum - Kassala - Port-Soudan, entre le Nil et la mer Rouge. Un itinéraire qui permet de découvrir les tribus sédentaires et nomades, blanches et noires, qui peuplent cette région. Coutumes, types d'habitat et costumes. Nuits sous la tente (sauf dans les quelques villes du parcours). Avec les voyageurs, un chauffeur, un cuisinier et un guide parlant arabe. Départ les 17 et 31 mars, 14 et 28 avril, et 19 mai. Prix : 12000 F.

● Peuples du monde - Voyages *insolites, et culturels,* 10, rue de Turenne, 75004 Paris. Tél. : 271-50-56.

Découvrir la Grande-Bretagne

Pour 1909 F, le « Britain Airpass » permet de découvrir la Grande-Bretagne en avion grâce au réseau intérieur British Airways (seize villes desservies). Valable un mois pour un maximum de huit secteurs sur certains vols du réseau intérieur, il peut se combiner avec un tarif promotionnel sur le secteur international. Il est valable jusqu'au 1er novembre.

● British Airways, tour Winterthur, 92085 Paris la Défense, cedex 18. Tél. (réservations) : 778-14-14 ou agences de voyages.

« Cap sur l'avenir »

Une traversée de l'Atlantique nord en bateau, baptisée « Cap sur l'avenir », est organisée par l'Office franco-québécois pour la jeunesse, pour trois cents Québécois et autant de Français de dix-huit à trente ans, du 28 mai au 8 juin. Cette manifestation est prévue pour célébrer le quatre-cent-cinquantième anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. Cette traversée de l'Atlantique sera précédée par une semaine de découverte du Québec. Prix total : 3 700 F. Date limite de dépôt des candidatures le 2 mars.

● OFQJ, 5, rue de Logelbach, 75847 Paris Cedex 17. Tél. : 766-04-76.

● *Un catalogue sur le Morbihan.* – Le catalogue Loisirs-accueil en Morbihan permet, grâce à une centrale de réservations unique, de choisir son hébergement. Egalement disponible en anglais et en allemand, il est adressé, contre 10 F en timbres, sur demande à Loisirs-accueil en Morbihan, B.P. 400, 56009 Vannes Cedex. Tél. : (97) 42-61-60.

Le "tout-gros" attaque à Maurice

« Dans la pêche à la ligne, il y a un hameçon à un bout et un naïf à l'autre » (Jonathan Swift, 1753).

RIVIÈRE-NOIRE, 7 heures du matin. Adieu, langueur des lagons, adieu, tiédeur des sables, douceur du vent dans les filaos. Le soleil, seul, est demeuré captif au-dessus des têtes. Adieu, nous embarquons. Le centre de pêche de l'île Maurice propose, après quelques jours de farniente, une journée de pêche au « tout-gros ».

A bord de *Flipper III*, quatre touristes parisiens ingénus, lestés de nautamine et bardés de crème solaire jusqu'aux dents, avec, en tête, la perspective d'une promenade au large des côtes mauriciennes et celle d'une tranquille rêverie devant une ligne plongeant dans une mer d'huile. Quant à l'objet de la pêche – le poisson, – rien ne leur permet de l'imaginer ailleurs que dans la paix d'une assiette.

Bien sûr, il y a cette expression, le « tout-gros », ces images de monstres haut pendus par la queue (mais peut-on encore nommer cela poissons ?) auprès desquels posent, avantageux pour l'éternité, de solides quinquagénaires, de préférence « yankees », la visière de la casquette pointant comme le rostre d'un espadon. Et il y a ce nom, marlin, qui fait frémir tous ceux qui, dans l'île, ont touché de près ou de loin à la pêche, quelque chose qui tient du marin et du malin, de celui qui voyage et de celui qui ruse, un pied, ou plutôt une nageoire, dans les mers et l'autre en enfer : marlin l'enchanteur.

Mais tout cela est l'écume qui file derrière le bateau. Tandis que Simon, le pilote, soda aux lèvres, pique droit vers le large de toute la puissance des deux fois 115 Ch, Mariou, l'aide, prépare des hameçons grands comme le poing et y attache des leurres étincelants. Trois lignes de 130 livres (1) sont lancées dans l'axe des fauteuils arrière, deux d'entre elles remontées aux tangons latéraux pour éviter qu'elles ne s'emmêlent. Deux autres plus petites sont mises en batterie sur le bordage. A 20 mètres de la poupe, les appâts dansent dans le sillage. Ne manque plus que l'araignée au creux de ces fils et le poisson qui doit s'y prendre.

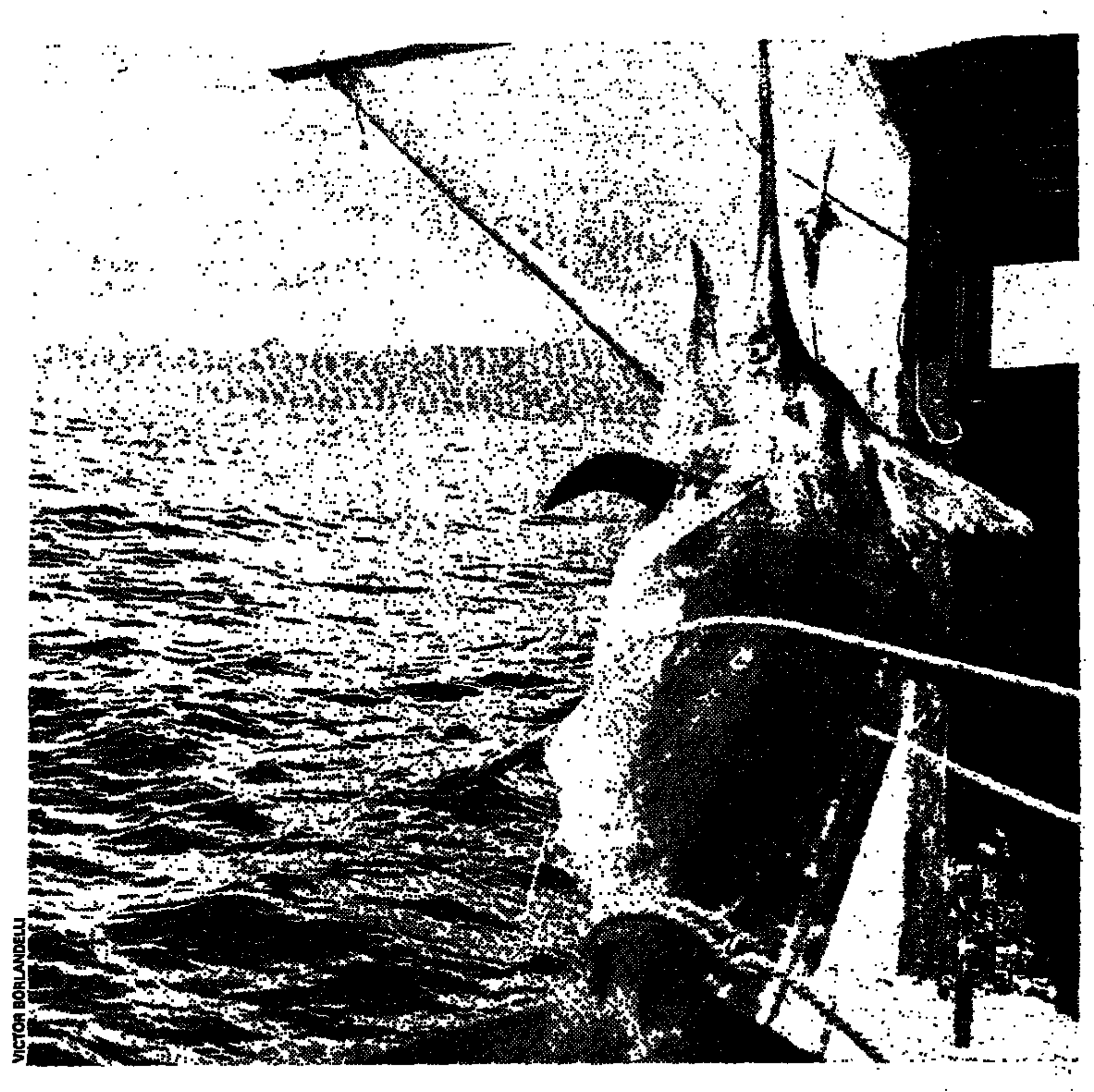
Car, petit à petit, par bribes, dans un demi-créole tout à fait accessible, les touristes ont découvert le programme implacable de la journée. Les rôles ont été distribués : ils sont là pour pêcher, du gros de préférence, et il est hors de question de revenir à terre sans quelque prise. Premier objectif : la bonite, qui doit servir d'appât vivant au marlin.

8 heures : l'embarcation a doublé depuis longtemps les quelque pêcheurs du cru qui tirent à la palangre capitaines, vieilles, cayas, gueules-pavées ou sacrés-chiens. Depuis un moment, Simon est penché à l'avant, cherchant du regard les pailles-en-queue, yéyés, mouettes ou pétrels qui volent, rapides, au-dessus des bancs de poisson. Après un léger contretemps (deux lignes emmêlées que Mariou va casser d'un simple coup de dents comme on le ferait d'un vulgaire coton à repriser), une petite bonite a été prise mais est morte presque aussitôt. La houle, qui vient du nord, a forci. *Flipper III* rejoint au large les cinq ou six autres embarcations parties plus tôt. A les voir piquer du nez dans la vague, les touristes se cramponnent de plus belle au bastingage. Des paquets de mer éclaboussent jusqu'au pont supérieur, obligeant à fermer les issues. A la recherche des bancs, les bateaux se croisent à toute allure, voguent de conserve un instant, s'éloignent et se perdent. Bientôt trois heures que *Flipper III* sillonne l'océan Indien, au large du Morne-Brabant, et rien, pas la plus petite bonite. L'attente, la recherche.

Soudain un éclair au-dessus des eaux, et un cri : marlin ! L'animal s'est jeté sur un leurre, ferré dans l'instant, bousculant de sa trajectoire les 13 mètres de *Flipper III* et jetant au sol des passagers.

En un tournemain, Simon et Mariou ont fait passer la ligne qu'il tire au fauteuil central. Le touriste enhardi s'est jeté sur le siège, où il a été sanglé à la canne par des bras solides, tandis que se dévide interminablement le moulinet. 150 mètres de nylon triple sont ainsi engloutis. Puis le silence.

En quelques gestes, Simon explique au pêcheur improvisé les mouvements à faire pour amener l'animal : tirer la ligne en arrière et mouliner rapidement en la redescendant, ne pas croiser les mains, éprouver la tension du fil avec le pouce. Lui se charge d'ajuster la pression du frein sur le moulinet. Mariou a hissé un petit pavillon rouge pour signaler la prise aux autres embarcations et éviter qu'elles ne coupent la ligne.


VICTOR BORLANDELLI

330 livres, une bonne moyenne.

Maintenant, centimètre par centimètre, il faut regagner du fil. Arc-bouté sur son siège, les jambes tendues, les reins creusés, la bouche sèche sous le soleil brûlant, le néophyte saisit brutalement la réalité de la pêche au « tout-gros ». Il se sent dans la peau d'un paisible promeneur en forêt qui se trouverait soudain aux prises avec un sanglier. Pas question, cependant, de relâcher l'effort. Paradoxalement, les seuls instants de répit sont accordés quand le marlin tire trop fort. Encore faut-il veiller à ajuster le frein pour ne pas se laisser entraîner.

Difficile d'évaluer le temps passé : une demi-heure peut-être, avant que le marlin n'apparaisse, d'un bleu irisé, juste sous la surface, à deux pas de la poupe. *« Il est énorme, il doit faire plus de 2 mètres »*, crie l'un des passagers. Mariou fait zigzaguer l'embarcation pour éviter qu'il ne se glisse au-dessous et ne se blesse avec l'hélice.

Au moment où il semble s'avouer vaincu, le long du bord où l'on s'apprête à le gaffer, il donne un furieux coup de queue qui fait ployer la canne comme un vulgaire fouet. Et le voilà reparti à toute allure dans un cliquetis de moulinet. Heureusement, l'hameçon tient bon.

Il faut tout reprendre. S'il n'était aidé par Simon, qui donne du moulinet lorsque le marlin laisse aller et replace le fauteuil dans l'axe du fil, le pêcheur improvisé crierait grâce. Et puis, malgré les ampoules aux mains et la sueur qui aveugle, tout paraît plus facile, plus rapide soudain. Après un nouveau quart d'heure d'efforts, l'animal (on aimerait lui donner un nom plus familier maintenant) est ramené le long du bateau.

Il est gaffé et ficelé. Sous les cris des passagers, Mariou, une matraque de bois à la main, s'est mis à califourchon sur le bordage et commence à assommer la bête. Il lui faudra une dizaine de minutes avant d'être certain de son immobilité. Il n'y a plus qu'à le hisser avec le treuil et à le ficeler sur le platbord. Le pêcheur improvisé, titubant, n'a que la force de se jeter sur une couchette avant de s'endormir profondément.

12 h 30. La terre enfin ! Le marlin, la peau noircie, vidé de sa splendeur au soleil, est amené pour la pesée et la photo rituelle. Il fait 330 livres anglaises (150 kilos). Une bonne moyenne.

Au club-house, à deux pas d'un marlin naturalisé, noir et long comme une limousine (celui-là pesait 1 000 livres), les animateurs du centre de pêche de Rivière-Noire parlent de la chance du pêcheur improvisé :

– Chance d'avoir pris un marlin à sa première pêche (ils ont vu un pêcheur aguerri demeurer trois semaines sans en ramener un).

– Chance de l'avoir pris au leurre (neuf fois sur dix, les marlins s'en libèrent).

– Chance qu'entre les mains d'un novice la ligne n'ait pas cédé.

– Chance d'un combat bref (une heure). Ils ont vu un pêcheur se battre vingt-trois heures avec un marlin, et les combats durent souvent plus de deux ou trois heures.

Et l'on s'enquiert, souriant et un peu ironique. A-t-il mordu ? Est-il prêt à recommencer.

Oui. Mais cette fois, seul jusqu'au bout.

JEAN-LOUIS PERRIER.

(1) Les lignes utilisées pour la pêche sportive sont de 130, 80, et 50 livres. On considère généralement que pour un pêcheur débutant, le rapport entre la résistance de la ligne et le poids du poisson peut être de 1 à 3 (une ligne de 130 pour un poisson de 390 livres). Pour un pêcheur expérimenté, ce rapport est de 1 à 10.

L'île aux records

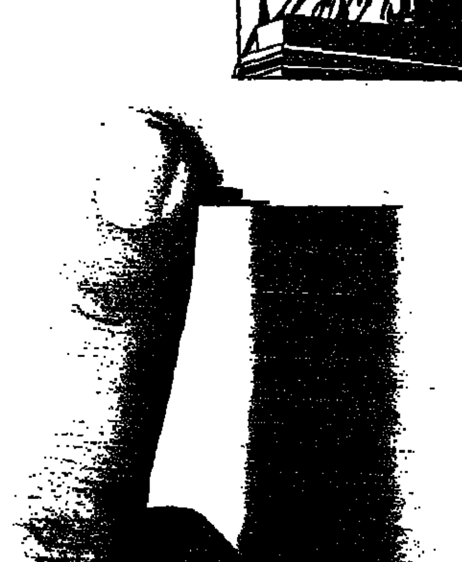
La saison de pêche au tout-gros à l'île Maurice s'étend du 15 octobre au 15 mars. Attention, toutefois, aux cyclones en janvier. Dans les eaux de l'île, particulièrement au sud-ouest, au large du Morne-Brabant, on trouve la plupart des grands carnassiers : marlins, espadons, requins, barracudas, thons. Plusieurs centaines de marlins y sont pêchés chaque année. L'île a détenu, jusqu'à l'an passé, le record mondial pour le marlin bleu (1100 livres) et détient toujours celui du requin bleu (400 livres) et de la bonite (41 livres).

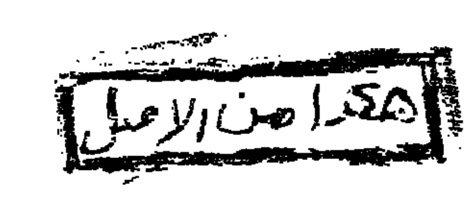
– On peut louer sur place une vingtaine de bateaux tout équipés avec un équipage de deux hommes (environ 2600 F pour une sortie de neuf heures). Trois pêcheurs et quelques passagers peuvent prendre place à bord.

La plupart des grands hôtels de l'île se chargent également d'organiser des sorties « au tout-gros ».

Des réservations peuvent être faites chez MVM, 16, rue Littré, à Paris, tél. : 544-38-41.

★ Centre de pêche de l'île Maurice. Rivière Noire, Mauritius. Tél. : 53-65-22.





Brésil grand spleen

Au retour s'installe le mal délicieux qui va vous miner : repartir

ÇA vous arrive à 3 h 30 du matin. En un tournemain, vous êtes pris, enveloppé, submergé. On ne peut même pas dire que ça vous tombe dessus. C'est l'inverse. Cette odeur de chaleur mouillée est comme tellurique. Elle monte du sol et vous noie les genoux. Une présence végétale a pris possession de vous. Elle ne vous lâchera plus. Déjà, vous savez que l'on ne touche pas au Brésil du bout des doigts.

Du bus qui relie l'aéroport de Recife à l'hôtel, ce sera le deuxième choc. L'aube n'est pas encore promise et pourtant la plage de *Boa-Viagem* s'agite. Ça vit, ça rit, ça bouge. Dort-on jamais ici ? Au passage, surmontant les palmes d'ombre, une enseigne éclatante vous aura accroché : *« Use a cabeca e siga o coraçao ; compre a Olinda, per amor a Olinda »* (*« Sers-toi de ta tête et suis ton cœur ; achète à Olinda pour l'amour d'Olinda »*). Le cœur pour acheter un appartement dans l'ancienne capitainerie du Pernambouc qui domine Recife, le cœur toujours et partout. La cordialité, non plus, ne vous sera pas mesurée.


IMAGE BANK

Olinda, la belle qui surplombe Recife et ses buildings de plomb

Un cœur gros comme ça, rien d'étonnant au fond. Les villes, les distances, la sécheresse, l'endettement public, les fleuves, la richesse et la misère : ici tout est immense. Un séjour d'une semaine et demie dans le Nord-Est et le Nord avec cinq villes visitées — Recife, Fortaleza, Sao-Luis, Belém et Manaus — pourrait se comparer au tour de l'Europe : deux jours à Paris, un à Amsterdam, un autre à Rome, à Athènes, à Prague...

Dans ce trop bref voyage alors, combien de réalités seront-elles dérobées ? D'autant que, pour être chaleureux, les Brésiliens n'en fuient pas moins l'impudeur. Difficile en si peu de temps, sauf à renoncer aux étapes suivantes, de pénétrer au cœur de l'arrière-pays du Nord-Est, dans la fournaise du *sertao* où la pluie a cessé depuis cinq ans. Où des millions de *flagelados* — les victimes du fléau — sont menacés de mort.

Cette présence des éléments jusqu'à l'excès, même si, avec la privation de l'eau c'est une présence « en creux », comme « en négatif », se sent aussi sur la côte par une exubérance verdoyante. Terres de goyaves, d'ananas, de bananes, de graviolas et de canne à sucre. La fraîcheur que les eaux tièdes de l'océan vous refusent, quelques lieux généreux la consentent.

Impossible de quitter Recife sans monter à Olinda. La petite cité, qui fut capitale, regarde de haut Recife et ses buildings couleur de plomb. *« O linda ! » (« Oh, la belle ! »)*, se serait écrié un capitaine portugais en quête d'un site propice à fonder une ville. Il avait du goût. En ce dimanche après-midi, une procession au retour de la restauration d'une statue s'est insensiblement mêlée aux joueurs de *bombos* et de tambourins de la « grande école de samba preto Velho », qui répète à deux *mois du carnaval.*

Vers Alcantara

Fortaleza, capitale de l'Etat du Ceara (prononcez quelque chose qui ressemble à « Sahara »...), c'est le pays où les nuages ne s'arrêtent jamais. Une brise obstinée accompagne le flux marin et vient essuyer les dunes où commence le désert. Les *favelas* ont été rasées sur le bord de mer voici une douzaine d'années. Mais la population n'a cessé d'augmenter, grossie par l'exode des *flagelados* ; aujourd'hui, sept cent mille habitants logent dans des bidonvilles bariolés en retrait du rivage. La forteresse blanche du gouverneur a des *allures d'opérette. Son charme* est ripoliné et coquet. Celui du port des *jangaras* est plus rustique. Sur ces radeaux plantés d'une voile triangulaire, les pêcheurs vont puiser aux prodigalités océanes.

L'impression est étrange. A quoi tient-elle ? Vous avez embarqué, à Sao-Luis, ce rafiot qui va, près de deux heures durant, brinquebaler vers Alcantara. Vous quittiez une île pour aborder le continent. Et vous êtes inexplicablement persuadé d'avoir laissé la terre ferme pour toucher à des rives insulaires. Facétie des dieux autochtones, une de plus depuis que vous avez passé l'équateur. Il y en aura d'autres. Les lunettes qui s'embuent, par exemple, lorsqu'on sort d'une pièce tempérée vers le brasier du dehors.

Peu importe. L'impression est plus vraie que la vérité. Alcantara a beau appartenir au *continent, ce n'en est pas* moins une île abandonnée au sommeil solitaire. Gravie la rue montante pavée à la diable, on débouche sur la place de la cathédrale. Carrée, muette. Un décor en majesté. Pétrifié sous le soleil en train de fondre au ralenti. Tout autour, des maisons coloniales aux murs couverts d'*azulejos*, assommées de torpeur derrière leurs balcons. A droite, les ruines en rouille de la cathédrale inachevée. Et le pilori, taillé au Portugal et planté là en 1648.

Alcantara ne s'est pas remise du retour à Sao-Luis des aristocrates portugais, venus un temps déployer leurs fastes et leur ostentation. Les frontons du palais se sont émoussés, et les colonnes effondrées. Les bananiers et les *figueiras* ont envahi les jardins. Quelques gamins hilares criaillent dans cette *rua da amargura*, la rue des amertumes, où, face à la baie, les riches Portugaises promenaient leurs rêves dorés.

La vie, cependant, ne s'est pas interrompue ; elle a changé de destination. Aujourd'hui, une base de lancement de satellites s'installe. Pêcheurs et commerçants tirent petitement parti d'un tourisme rudimentaire : si l'on peut boire et manger à Alcantara, au restaurant *Pelourinho*, où jadis étaient battus les esclaves indociles, on ne peut y dormir. Il faut repartir avant la nuit.

Déluge immobile

L'Amazone, comme un scandale après le Nordeste asséché. Belem, à l'embouchure du seul fleuve qui fut exploré dans le sens descendant. Et puis Manaus. Au cœur du bassin qui charrie le cinquième du volume d'eau douce de la planète. Manaus, océan d'eau, montagne d'eau, déluge immobile. *8 kilomètres d'une rive à* l'autre du « fleuve-mer ». Manaus, opéra d'eau. Le théâtre lui-même, importé d'Europe à la fin du siècle dernier par la nostalgie des richissimes marchands de caoutchouc, n'y échappe pas. L'illustration du rideau de scène dégouline en nappes vertes sur les fauteuils cramoisis. Elle a pour thème la « rencontre des eaux » !

C'est que toute la vie est réglée par l'eau. Le port flottant construit par les Anglais monte à la saison des pluies. Les maisons des *caboclos*, les pêcheurs-agriculteurs, amar*rées* au bord du fleuve, elles aussi s'élèvent et s'abaissent au gré du niveau, quand elles ne sont pas bâties sur pilotis.

Dans l'île de Terra-Nova, la forêt amazonienne ne dévoile que discrètement ses mystères. Si les nénuphars géants sont là, les caïmans, traqués par le guide se font prier pour jouer le spectacle. Heureusement, il y a les oiseaux, aux cris humides comme des clapotis.

Ville d'eau, Manaus est aussi une ville franche. Les Brésiliens fortunés accourent y dépenser les 600 dollars exempts de taxe. Une industrie prend place — montage d'appareils électroniques en particulier. Il doit y avoir quelques autres activités, puiqu'une école de samba de Rio a choisi pour sujet, cette année : *« Contrebande à Manaus... »*

Rio, comme un point de passage obligé au terme du voyage. Qui s'en plaindrait ? D'ailleurs, le voyage est-il vraiment terminé ? Quand, au retour, les images se superposent et que le film s'emballe, c'est seulement le temps d'incubation qui s'achève. Alors débute le *mal délicieux qui va vous* miner : repartir.

CHARLES VIAL.

Vols pour Manaus

Au départ de Paris, Air France dessert Recife deux fois par semaine (les mardi et vendredi) et Manaus une fois par semaine (le mercredi).

Des tarifs « visite » sont proposés aller-retour : 6 730 F *pour Recife*, 7 350 F *pour* Manaus. Ces prix sont de 55 % inférieurs au plein tarif de la classe économique. Mais certaines conditions sont exigées.

Il est possible d'entrer au Brésil par l'une des quatre escales d'Air France (outre les deux citées, Sao-Paulo et Rio) et d'en repartir par une autre.

Les tarifs « visite » peuvent être combinés avec le forfait « Brasil Airpass », qui permet *d'emprunter les lignes intérieures* pendant trois semaines pour la somme de 330 dollars U.S.

★ *Selon Embratur* (Office national du tourisme brésilien, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : (1) 261-50-30), il existe plus de deux cents hôtels et treize mille huit cents chambres au Nordeste. Les prix peuvent atteindre 30 à 50 dollars, la nuit, dans un hôtel deux étoiles ; de 100 à 200 dollars dans un cinq-étoiles.

★ *A lire : Brésil*, par Charles Vanhecke. Editions du Seuil, collection « Microcosme », « Petite Planète ».

Les pépés "flingueurs" du dimanche matin

Ils ne sont plus très jeunes, mais quand ils affolent les braquets, faut suivre...

« *POUR le cyclotouriste, la bicyclette est de toutes les saisons.* » Énoncée par Jean Bobet, frère de Louison le flamboyant, aux côtés duquel il fut voilà trente ans un professionnel de bonne race lui aussi, voilà une affirmation aussi simple que péremptoire. C'est aussi une constatation en forme de commandement. Car, assurément, ils sont moins nombreux à pédaler de novembre à février, ces amateurs en tous genres.

Le dimanche matin, aux alentours des grandes villes, ils se font plus rares, et plus rares encore lorsque la bourrasque s'en mêle, poussée par des vents contraires et frisquets, sous des ciels de plomb sans espoir de soleil, qui rendent incertaine la route et aléatoire l'équilibre. Mais le seul fait d'être là, d'avoir surmonté une dizaine ou une quinzaine de tours. Les autres préféreront plus de nature ou plus de tranquillité en retrouvant, l'automobile aidant, les paysages de la vallée de Chevreuse et les côtes très prisées de Port-Royal et des dix-sept tournants, les arbres sans feuilles encore sucrés de givre, les brouillards blancs sur les chaumes, la froide lumine changeante des soleils rasants qui hésitent et tâtonnent.

D'autres, pendant ce temps-là, qui, peut-être un matin de Noël ou de 1er janvier, le fin du fin, s'offriront le luxe, du côté des Pyrénées ou de l'Auvergne, d'une randonnée totale et solitaire avec, pourquoi pas ? le paysage d'un col entre des rives de neige douce, halte de midi dans le havre d'un refuge familier et dégustation sans fin de vues sur des vallées sombres à rejoindre avant la nuit. Sans s'il y a toujours des forcenés du grand plateau. Et une fois de plus, nous y voilà. Quel cyclisme ? Elles ne sont pas près de s'éteindre, les discussions sur la philosophie, sur les conceptions de ce sport ou plus précisément de cette pratique depuis qu'elle s'est répandue.

Cyclotouriste ? Cyclosportif ? Cyclomanie ? Le plaisir ou la défonce ? La machine solide avec ses garde-boue, son éclairage, son porte-sac, ou le vélo dépouillé, allégé, copié sur celui des champions ? Ce n'est pas une affaire de prix, l'un peut coûter aussi cher que l'autre. C'est bien une affaire d'éthique. Le nez au vent ou la tête dans le guidon ? « *Baisse la tête, tu auras l'air d'un coureur !* » Le lazzi est connu, que lance toujours en se croyant drôles ceux qui n'ont jamais mis les fesses sur une selle.

Plus tard, après l'heure ou la demi-heure de suée, on « décrochera » pour un de ces bons retours pépères chez bobonne, à deux ou trois, côte à côte dans un petit vingt à l'heure qui, alors, mais alors seulement, autorise ces bonnes bavettes, mains en haut du guidon. Echanges très ordinaires sur la vie, la famille, les affaires du jour. Curieusement, il n'y est presque jamais question de vélo. Au fait, que s'apprendrait-on mutuellement sur le sujet ? Rien, cela va de soi. A un carrefour, les chemins se séparent. A dimanche ? A dimanche !

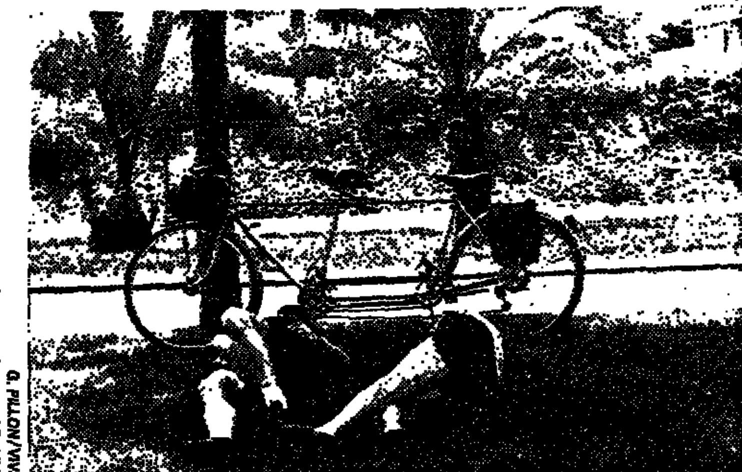
Là-bas, seul file un autre sur son vélo à garde-boue, muni d'un sac de guidon. Celui-là va son train régulièrement, sans à-coups, ignorant les derniers pelotons du matin qui rentrent. Lui est parti pour sa journée. Il sait qu'à l'heure du déjeuner et même jusqu'à trois ou quatre heures la route lui appartient. Sa pédalée pour n'être pas spectaculaire est efficace. Il respire,



DANIEL NOURAUD/VIVA



G. PILON/VIVA



J.-P. FAVREAU/VIVA



« La banlieue parisienne des dimanches matin, c'est bien celle des pelotons habités par un goût de la performance, ne serait-ce que pour transpirer un bon coup. »

l'humaine tendance à la léthargie dominicale, les rend d'autant plus fiers.

Au fond de chacun, il y a bel et bien une sorte d'orgueil secret qui le chatouille agréablement. Sans éprouver en aucune façon, ni en aucune occasion surtout, le besoin de l'exprimer, c'est un sentiment délicieusement partagé. Que l'on se connaisse ou non, ces pelotons de l'hiver ont quelque chose de différent de ceux des beaux jours. C'est le temps des rencontres plus solides, des naissances plus faciles, sinon d'amitiés, du moins de ces complicités nouées, sans clin d'œil, à la faveur d'un partage de quelque chose qu'on serait bien en peine de définir clairement mais que chacun éprouve intensément.

Car pour le reste, il n'y a pas grande différence. Ce sont bien les mêmes parcours, les mêmes itinéraires qu'en d'autres saisons. Ceux qui entendent « rouler » bon train se retrouveront toujours sur les circuits parisiens de Longchamp ou de Vincennes pour y avaler leurs quarante ou soixante kilomètres en parler des privilégiés de la Côte d'Azur pour qui l'arrière-pays niçois reste le terrain idéal où l'on peut encore rencontrer René Vietto, l'exemplaire, le « Roi René » des années 30. A chacun sa prouesse, mais pour chacun aussi un plaisir de même intensité, même si les raisons en sont différentes sans que soient nécessaires de trop subtiles analyses.

C'est le temps du cyclisme emmitouflé, de la panoplie du bonnet ou de la casquette de laine sur les oreilles, de la veste moletonnée, du collant noir ou de la culotte de montagnard, du couvre-chaussure et des gants, armures très nécessaires des pieds et des mains, ces plus mal lotis de l'hiver cycliste. Chaque année, les fabricants proposent de nouveaux modèles. Chaque année, ils en vantent les mérites. Les anciens vous diront que rien encore n'a détrôné la bonne et simple laine.

C'est aussi le temps des petits braquets, des développements de quatre mètres, des moyennes raisonnables, même

Il n'y a pas de doute. La banlieue parisienne des dimanches matin, en hiver ou en été, c'est bien celle des pelotons habités par un goût de la performance, ne serait-ce que pour transpirer un bon coup. Dans ces pelotons qui se forment un peu au hasard, au gré des uns et des autres, on joue au professionnel, on assouvit ses ambitions secrètes, on comble des rêves cachés. La tenue elle-même en porte l'éloquent témoignage avec ses maillots bariolés des grandes équipes. Et plus encore, la mise en pratique de tous les petits et grands trucs de la compétition sur route : la bordure, l'éventail. Et le vocabulaire est à l'unisson : on « flingue », autrement dit, on va au maximum. Suivra qui peut. Ils s'en payent, ceux-là. Leur peloton est sans mystère. On y serre les dents, et il ne s'agit pas de deviser. L'âge ne fait rien à l'affaire. Les plus anciens bien souvent mènent le bal. C'est tout simplement qu'en leurs plus jeunes années ils ont été un peu coureurs amateurs et qu'ils connaissent les ficelles.

il regarde. Il vit son bonheur. Sur sa route, il est fort possible qu'il rencontre un autre comme lui. Ils se salueront très simplement comme des gens qui se reconnaissent d'un même bord. Cela suffira. Chacun se dira de l'autre : « *Voilà un pur.* »

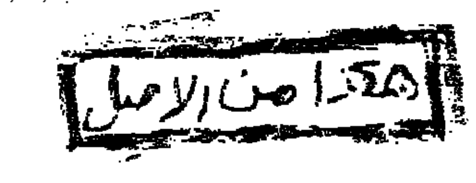
Ces purs du cyclotourisme se lamentent. Mais ils se divisent aussi. Adeptes inconditionnels pour les uns de Paul de Vivie dit « Velocio », qui fut au cyclotourisme ce qu'Henri Desgranges, le père du Tour de France, fut au cyclisme, ils songent aux mânes de leur père spirituel, de leur prophète, renversé bêtement par un tramway à Saint-Etienne, alors qu'il partait pour sa randonnée quotidienne.

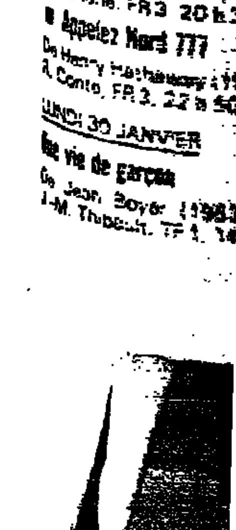
Les bulletins, les revues des sociétés de cyclotourisme, regorgent de plus en plus des doléances et des nostalgies. Les sages se lamentent. L'un d'eux soupire dans *Cyclotourisme*, revue de l'officielle Fédération française de cyclotourisme :

« *Quand reverrons-nous nos randonnées, celles où l'on roulait en groupe tout le long, à des allures modérées, où l'on s'arrêtait pour contempler le paysage et tirer une photo, où la plaisanterie régnait au sein du peloton ; celles à l'arrivée desquelles on avait l'impression d'avoir fait quelque chose de bénéfique pour sa santé, où l'on se retrouvait en pleine forme quelques heures après avoir fini, non fatigué comme maintenant, tout juste capable de reprendre son travail le lendemain. Croyez-vous que rouler des kilomètres durant à des allures folles soit bon pour votre organisme ?* » Conclusion : « *Si vous voulez vous dépenser sans compter, il y a, au-dessus de « cyclo » une catégorie qui s'appelle « coureurs.* » Voilà qui dit tout et bien. Mais à ces sages, toujours un peu donneurs de leçons, on répond de plus en plus souvent en invoquant le simple droit à la liberté et l'éternel « *Fais ce qu'il te plaît* ». Que chacun pratique à sa guise ou à sa fantaisie. Que chacun aussi puisse rêver tout à loisir à ces expéditions de plus en plus répandues et ignorées menées par des solitaires du vélo dans tous les déserts du globe, des montagnes Rocheuses aux solitudes rocailleuses du Thar indien. Les « cyclo » s'offrent là, sans le crier aux quatre vents, des épreuves physiques et morales qui valent autrement que celles du Paris-Dakar.

Mais ils savent aussi, et c'est toute la différence, que l'aventure peut commencer à se rêver dès l'hiver, à ces heures où, le nez sur la plus banale des cartes Michelin, se prépare pour les futures vacances une toute simple randonnée familiale avec des enfants de dix ans. Les modestes vallonnements de l'Yonne ou la traversée du Marais poitevin, même très bien et très raisonnablement programmés, peuvent faire battre le cœur bien à l'avance et aussi fort que la perspective d'un périple africain.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.





TF 1, professeur d'informatique

Une chaîne veut en terminer avec l'ignorance du public.

C'EST bien connu, *« en informatique, il n'y a rien à voir »*. Sans doute cette boutade qui court les milieux de spécialistes est-elle exagérée. Mais il est vrai que le phénomène d'informatisation est quelque chose de difficile à montrer et à expliquer. Quoi de plus déroutant que cette « science » pénétrant *tous les domaines d'activités sous les* formes les plus diverses : facture d'électricité, portillons de métro, jeux de bistrd, appareils à sonder le corps humain, indicateurs de gestion dans une entreprise...

C'est cet univers gigantesque et embrouillé que TF 1 a entrepris d'explorer. A *tâtons*. En *commençant par deux* émissions de *« sensibilisation »* : « Ordinal 1 » (tous les lundis à 17 h 45) et « Micropuce » (les samedis à 18 h 15). Deux séries d'un quart d'heure chacune, une manière de lever le rideau à une présence beaucoup plus importante de l'informatique, non seulement dans les programmes, mais dans les rapports que la chaîne veut entretenir avec ses téléspectateurs. C'est en fait un vaste « plan informatique » que prépare TF 1 pour 1984, en collaboration avec l'Agence de l'informatique (ADI) et le ministère de l'éducation, un plan auquel ces trois partenaires devraient consacrer à part égale quelque 20 millions de francs.

« Cours » et « leçons »

« Trop souvent encore les romans ou les films de science-fiction se font l'écho ou amplifient le mythe de l'ordinateur « névrosé » et tout-puissant », peut-on lire dans la note d'intention diffusée par TF 1. C'est en combattant cette vision que la chaîne veut commencer l'initiation des téléspectateurs. En montrant le visage « amical » de l'informatique.

Même méthode pour les deux séries, le reportage. Michel Chevalet, qui présente « Ordinal 1 », nous emmène par exemple chez Henri Salvador, qui veut informatiser ses archives et même faire faire de la musique à son micro-ordinateur, ou dans un atelier de confection du Sentier à Paris. « Micropuce » nous montre un ordinateur mis à contribution par un père de famille pour réguler le trafic de son chemin de fer miniature, un autre, employé par un grossiste de Rungis pour le traitement des commandes ou des réassortiments et qui traite la comptabilité au fur et à mesure des ventes.

Ces courtes séquences répondront-elles à cette *« grande demande et grande ignorance »* que différentes études, selon Jean-François Doumic, coordonnateur du « plan » pour l'ADI, auraient permis de déceler parmi le public ? *« Pour vous donner une idée*, dit-il, *plus d'un tiers des gens, par exemple assimilent les répondeurs téléphoniques à des ordinateurs »*. C'est peu probable. Il est même vraisemblable que ces reportages accroîtront la confusion dans les esprits peu avertis si la chaîne n'offrait que cette seule nourriture. Et ce n'est non plus un dessin animé quotidien devant être réalisé avec l'agence Octet du ministère de la culture à la manière d'Ulysse (prévu pour *décembre) qui palliera ce manque* pédagogique.

C'est pour cette raison que TF 1 prévoit (*pour l'automne*) *deux autres émissions* sur l'informatique plus didactiques. Une série en treize épisodes de cinquante-deux minutes aura pour but de fournir une réelle formation aux téléspectateurs ; une autre — treize épisodes également, mais de vingt-six minutes seulement, — sera consacrée *plus particulièrement* à la micro-informatique.

Ces émissions, dont le contenu est *encore en cours d'élaboration, seront* diffusées à des heures de moins grande écoute que les premières. Mais elles devraient être éditées sous forme de vidéocassettes et accompagnées de livres ou fascicules qui permettront au téléspectateur de se repasser les « cours » tranquillement chez lui avec documents explicatifs à l'appui. Il n'est pas exclu que les logiciels (programmes informatiques) qui auront été traités durant les « leçons » soient mis en vente.

Tous ces éléments seraient disponibles dans les « centres de ressources » informatiques du réseau X 2000 que l'ADI compte tisser dans toute la France. Des centres où le public pourra obtenir un complément d'explication, trouver du matériel pour s'exercer, des conseils, etc.

Dialogue télématique

La première chaîne étudie aussi la possibilité d'offrir le service d'une banque de données et l'usage d'une « messagerie électronique » aux téléspectateurs. Pour *quoi faire ? La banque contiendrait bien* sûr les programmes détaillés de la chaîne mais sans doute aussi des informations pratiques comme celles fournies par Annik Beauchamps ou lors de l'émission « La maison de TF 1 ». On pourrait interroger cette documentation par le terminal *minitel* que les PTT ont commencé d'installer chez les abonnés au téléphone. La messagerie, quant à elle, permettrait, toujours par l'intermédiaire du *minitel*, de dialoguer avec les responsables de la chaîne. On peut ainsi imaginer que les téléspectateurs pourraient faire part de leurs réactions à telle ou telle émission, poser des questions sur ce qui leur paraîtrait traité trop rapidement (ou imparfaitement), voire participer en direct à des jeux ou des débats. On peut imaginer aussi que, dans un avenir proche, l'informatique — ou plus exactement en l'occurrence la télématique, — permette enfin de rompre avec cette communication à sens unique d'une chaîne avec — comme disait notre confrère *Télérama* — ceux qui sont simplement ses « télégobeurs ».

ÉRIC ROHDE.

Vu pour Vous

Spécial « polar »

● **Série noire : « L'ennemi public n° 2 », TF 1, le samedi 28 janvier, 20 h 35.**

Un beau coup d'entrée. Du suspense et du plaisir (fin) en perspective si l'on en juge par le premier film proposé en guise d'apéritif *à cette nouvelle série lancée par TF 1.*

Du polar, du vrai, avec petits et grands truands, de l'immoralité à la pelle, de la violence, mais aux antipodes des « Cinq dernières minutes », de l'intrigue à la Sherlock Holmes. Plutôt style nouveau polar avec « personnages » et regard féroce sur la société d'aujourd'hui, où l'immoralité est admise *« uniquement pour servir de repoussoir à la moralité conventionnelle »*, pour reprendre une formule de Marcel Duhamel, fondateur de la fameuse « *Série noire* ». Du travail intelligent — et bien fait.

C'est Pierre Grimblat, fondateur de la société privée Hamster Production, une des « têtes » de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), qui a eu l'idée d'adapter pour le petit écran quelques-uns des romans de la « Série noire ». Avec Jean Lallier, directeur des programmes, et Marcel Moussy, responsable de l'unité de fiction à TF 1, il a peaufiné le projet, en coordination avec Gallimard (maison mère de la série), la SFP et Hamster Production. Ambition affirmée : haut niveau, pas question de parler de « téléfilms », non, du vrai cinéma. Les réalisateurs ont été triés sur le volet : Edouard Niermans, Jacques Rouffio, Daniel Duval, Jean-Louis Bunuel, François Cluzet, Paul Vecchiali, Jean-Pierre Decourt. On pourra donc se réserver quelques soirées au chaud.

« L'ennemi public n° 2 », d'Edouard Niermans, est l'histoire de trois copains marginaux confrontés par hasard à la « haute » pègre, pris dans l'engrenage de la convoitise (et de la violence). Le roman de Gérard Lecas était nettement plus trouble côté policiers et les petits truands étaient de vrais truands, *même s'ils étaient amateurs*. Niermans a choisi ses personnages dans la marge, intellos en rupture de classe, héroïnomanes, jeunes paumés dérisoires et attachants, bruteux et complexes, inconscients totalement de leur propre violence, à mille lieux des notions du Bien et du Mal. C'est ça qui est intéressant, comme la frontière — légère — qui sépare les flics des escrocs, le passage — rapide — de la fauche au crime. Le tout est extraordinairement bien joué.

CATHERINE HUMBLOT.

Images sans relief

● **« Chefs-d'œuvre en péril », A 2, mardi 31 janvier, 22 h 45.**

Certes, de très antiques bâtisses, châteaux ou gentilhommières en péril qui ne demandent que des bonnes volontés pour les remettre sur pied. Ces bonnes volontés, n'en déplaise à certaines mauvaises langues, ne sont pas forcément des châtelains nostalgiques des temps immémoriaux. Ce sont aussi des gens simplement animés d'un profond désir de rebâtir ce que le temps ou les négligences des hommes ont laissé périr. Ces hommes et ces femmes ont été récompensés le vendredi 13 janvier à Marseille en présence de notables, de *M. Joseph Pasteur d'Antenne 2, et de* Pierre de Lagarde, réalisateur de l'émission.

Cette émission, composée d'une série de séquences sur ces hommes et ces femmes et sur leurs travaux, est un modèle de tout ce qu'il ne faut pas faire en matière de reportage télévisé ! Une caméra fixe un bâtiment comme une vache voit passer le train. Un commentaire souvent redondant d'inspiration vaguement barrésienne (une apologie de nos belles terres de France) est collé sur des images sans relief.

MARC GIANNESINI.

Indiscrétions

● **« Désirs de femmes : un désir nommé Célia », TF1, vendredi 3 février, 21 h 50.**

Le désir d'avoir un enfant. Le désir de *faire l'amour. Thèmes aussi enivrants que* périlleux pour un réalisateur. Nombreux sont les poncifs auxquels peuvent donner lieu des sujets qui, comme ceux-là, sont *connus de tous. D'autant que le parti* d'exploiter des témoignages n'offre pas forcément la garantie de soutenir l'intérêt, pas plus qu'il n'est un gage d'authenticité.

« Un désir nommé Célia » — première émission de cette série, — c'est celui d'une jeune femme qui parle de sa grossesse avec un bonheur seulement troublé par le souvenir d'une première liaison malheureuse. Est-ce parce que ce récit a du mal à « décoller » que les auteurs provoquent une rencontre avec la mère de deux délicieuses petites *jumelles ? Est-ce parce que le dialogue* entre les deux femmes ne suffit pas à donner corps et âme à ce « documentaire d'auteur » que l'on a voulu le corser d'une séquence d'un franc mauvais goût : l'évocation d'un enfant mort-né, les apparitions d'un berceau-linceul sur fond noir et d'une poupée entre les jambes de laquelle s'échappe un filet de sang comme celui d'une menstruation, marque d'une coupable infécondité ?

« Désirs d'amour », autre émission de la série, nous enseigne que l'on peut éprouver l'envie de faire l'amour à tout âge et la satisfaire sans trop de problèmes. Pour ceux qui l'ignoraient encore.

E. R.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 29 JANVIER

■■ Nous nous sommes tant aimés
De Ettore Scola (1974), avec N. Manfredi, V. Gassmann, S. Sandrelli. TF 1, 20 h 35.

■ Teresa la Ladra
De Carlo di Palma (1972), avec M. Vitti, V. Vallone. FR 3, 20 h 35.

■ Appelez Nord 777
De Henry Hathaway (1947), avec J. Stewart, R. Conte. FR 3, 22 h 50.

LUNDI 30 JANVIER

Une vie de garçon
De Jean Boyer (1953), avec R. Pierre et J.-M. Thibault. TF 1, 14 h.

■ Branle-bas au casino
De Richard Thorpe (1961), avec S. McQueen, J. Hutton, J. Mullaney. TF 1, 20 h 35.

■■ La Femme du boulanger
De Marcel Pagnol (1938), avec Raimu, G. Leclerc, Charpin. FR 3, 20 h 30.

MARDI 31 JANVIER

■ El Dorado
De Howard Hawks (1967), avec J. Wayne, R. Mitchum. A 2, 20 h 40.

Le Grand National
De Clarence Brown (1944), avec E. Taylor, M. Rooney. FR 3, 20 h 35.

JEUDI 2 FÉVRIER

Relaxe-toi, chérie
De Jean Boyer (1964), avec Fernandel, S. Milo. A 2, 14 h 55.

VENDREDI 3 FÉVRIER

■■ Les Dames du bois de Boulogne
De Robert Bresson (1944), avec P. Bernard, M. Casares, E. Labourdette. A 2, 23 h.

Samedi
28 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.00 Vision plus.
10.30 La maison de TF 1.
Planter des rosiers, préparer les abats, rénover un cadre, etc.
12.00 Bonjour, bon appétit.
Magazine culinaire de M. Oliver.
Gratinée de morue et morue à l'effilochée d'endives.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.35 Amuse-gueule.
14.05 Série : Pour l'amour du risque.
14.55 Grand ring dingue.
15.35 C'est super.
Les claquettes.
15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.
16.20 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
16.50 Série : Joëlle Mazart.
17.45 Trente millions d'amis.
18.15 Micro-puce,
Le magazine de l'informatique.
(Lire notre article ci-contre.)
18.30 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord.
Magazine de l'I.N.C.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Jeu : Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Série noire : l'Ennemi public n° 2
d'E. Niermans, d'après le roman de G. Lecas, avec J.-J. Stevenin, J.-P. Sentier, F. Babe...
C'est le comédien Victor Lanoux qui présentera chaque dernier samedi du mois cette nouvelle série policière, décor des années 40, texte de Jean-Patrick Manchette. (Lire ci-contre.)
22.10 Droit de réponse : L'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Aujourd'hui : Revue de presse avec T. Ferenczi (le Monde), *D. Jamet* (le Quotidien), *M. Bénichou* (le Nouvel Observateur), *J.-M. Bouguereau* (Libération), *N. Copin* (la Croix), *C. Cabannes* (l'Unité), *G. Claisse* (le Matin), *P. Péan* (le Canard enchaîné).
0.00 Journal.

ANTENNE 2

9.55 Ski : Slalom géant dames.
Première manche, à Saint-Gervais.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45.
Avec Roman Holliday, Gap Band, J.-B. Mondino, Imagination, The Rock Stady Crew.
(Diff. le 25 janvier.)
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Série : La vie secrète d'E. Briggs.
14.00 La course autour du monde.
14.55 Les jeux du stade.
Ski, à Saint-Gervais ; boxe : basket-ball : Antibes-Le Mans ; automobile : le Rallye de Monte-Carlo.
17.00 Récré A 2.
17.50 Les carnets de l'aventure.
Le voyage de Sindbad.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Élysées, de M. Drucker.
Avec Sylvie Vartan, Pierre Bachelet, Laurent Voulzy, Marcel Amont, la Compagnie créole...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
de J.-P. Dionnet et Ph. Manœuvre. Réal. J.-L. Cap.
Sex Machine, avec Earth Wind and Fire, Bananarama, Cub Koda, Lionel Ritchie, Farid Chopel... Haute Tension, avec Bauhaus, New Order, Joy Division.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.30 Les pieds sur terre : Des bûcherons à bonne école.
Émission de la Mutualité agricole.
14.00 Entrée libre....
Emission du CNDP. Invité du jour : Jacques Lacarrière.
Images d'histoire ; portrait de Serge de Beaurecueil ; les rendez-vous de samedi soir ; les chemins de la sérénité ; les Liaisons dangereuses, *de C. de Laclos ; la balance.*
16.15 Liberté 3.
Emission proposée par J.-C. Courdy.
Sur le thème : le système électoral, avec les associations : Perspectives et Réalités, Parti démocrate, Mouvement des démocrates, PSD, OURS (Office universel de recherche socialiste).
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Téléfilm : Charlie Lester, alcoolique.
de R.-T. Heffron, scénario R. Matheson, d'après J. Weiner.
Tentatives et échec d'un journaliste, spécialiste des affaires judiciaires, pour s'arrêter de boire. Un drame où il affronte famille et employeurs.
21.45 Journal.
22.05 La vie de château.
Emission de J.-C. Brialy.
Jean-Claude Brialy reçoit un à un dans son château quelques-uns de ses amis. Ici, Philippe de Broca, Marie-José Nat, Jacques Villeret. Intelligence et intimisme.
22.30 Festival de la BD à Angoulême.
de W. Garit.
La BD, langage cinémathographique. Avec Morris, J.-M. Charlier, Derib, Cl.-J. Philippe, Margerin.
23.05 Musiclub.
Les trois péchés capitaux : l'avarice, l'orgueil, la colère, par le mime Marceau.

PÉRIPHÉRIE

● **R.T.L.**, 20 h, A vous de choisir : *Folies d'avril*, film de Stuart Rosenberg, ou *Marie-Chantal contre le docteur Kah*, film de Claude Chabrol ; 21 h 35, Flash-back ; 22 h 5, Ciné-club : *A bout de souffle*, film de Jean-Luc Godard.
● **T.M.C.**, 19 h 35, Les mystères de l'Ouest ; 20 h 40, *Monnaie de singe*, film d'Yves Robert.
● **R.T.B.**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *la Grande Vadrouille*, film de Gérard Oury (avec Bourvil...).
● **T.S.R.**, 20 h 5, Kojak ; 21 h, Jardins d'hiver ; 22 h 25, sport ; 23 h 25, *les Extravagantes Aventures d'un visage pâle*, film d'Arthur Penn.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 29 janvier

9.00 **Emission islamique :** *connaître l'islam.*
9.15 **La Source de vie :** Histoire de David.
9.30 **Orthodoxie :** les livres orthodoxes 1983.
10.00 **Présence protestante :** « La Durand, prisonnière du Roy ».
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe :** célébrée avec la paroisse Saint-Gabriel à Paris 20e.
12.00 **Télé-foot 1.**
13.00 **Journal.**
13.25 **Série : Starsky et Hutch.**
14.20 **Hip-hop.**
14.35 **Champions.** *Sports, variétés et divertissements.*
17.30 **Les animaux du monde :** la rivière évanescente.
18.00 **Frank, chasseur de fauves.**
19.00 **Magazine de la semaine : Sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, F.-L. Boulay et E. Gilbert.
Le grand témoin sera Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Nous nous sommes tant aimés.**
Film italien d'Ettore Scola (1974), avec N. Manfredi, V. Gassman, S. Sandrelli (115 mn).
De 1945, aux années 70, les destins sociaux de trois amis qui furent compagnons dans la Résistance. La chronique, empreinte de nostalgie, d'une génération qui a perdu ses illusions. Scola raconte l'Italie, les compromis de la vie, les retrouvailles dérisoires et retrace, en même temps, l'évolution du cinéma italien depuis le « néo-réalisme ». Chez lui, la lucidité et le pessimisme n'excluent pas la tendresse. — J.S.
22.35 **Sports dimanche.**
Magazine de F. Janin, avec Marielle Goitschell.
23.20 **Journal.**

Lundi 30 janvier

11.30 **Vision plus.**
12.00 **Les rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Ces chers disparus : Jules Berry.**
14.00 **Cinéma : Une vie de garçon.**
Film français de Jean Boyer (1953) avec R. Pierre et J.-M. Thibault (N.) (75 mn).
Deux acteurs comiques, venus du cabaret, dans un vaudeville qui, sans eux, s'écroulerait comme un château de cartes. — J. S.
15.15 **L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
Le sort des loutres de mer.
16.15 **C'est arrivé à Hollywood.**
Les personnages et les rôles des « méchants ».
16.30 **Vivre en famille.**
Qui du père, de la mère ou des enfants est en réalité... le chef ? Reportage et débat.
17.45 **Ordinal 1.**
Un nouveau magazine de J. Chevalet, consacré à l'actualité informatique. (Lire notre article page VII.)
18.00 **Feuilleton : le Neveu d'Amérique.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins 5.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Emission d'expression directe : FO et le CNPF.**
20.00 **Journal.**
20.35 **L'avenir du futur : Branle-bas au casino.**
Film américain de Richard Thorpe (1961) avec S. McQueen, J. Hutton, J. Mullaney (85 mn).
Une partie de roulette menée dans un casino de Venise grâce au cerveau électronique d'un navire américain. Comédie farfelue avec incidents diplomatiques. On s'amuse. — J. S.
22.00 **Débat : 30 janvier 2000.**
Comment l'informatique, les ordinateurs, nous feront-ils vivre en l'an 2000 ?
Avec MM. C. Garrigues, président de l'Agence de l'informatique, Y. Stourdzé, sociologue, directeur général du CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées), et A. Warusfel, mathématicien.
23.00 **Journal.**

Mardi 31 janvier

11.30 **TF1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Portes ouvertes.**
le magazine des handicapés.
14.05 **Série : Jo Gaillard.**
15.00 **Trésor des cinémathèques :** Du côté de Memphis.
Reportage sur le Centre pour le folklore du Sud qui se propose de rassembler tout ce qui représente les traditions humaines et culturelles du sud des Etats-Unis.
15.55 **C'est arrivé à Hollywood.**
Les héros de guerre, du captif au pilote jusqu'à l'anti-héros.
16.20 **Le forum du mardi : les femmes et le militantisme.**
17.20 **T.V. Service.**
17.30 **Microludic.**
18.00 **Feuilleton : Le neveu d'Amérique.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins cinq.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Jeu : Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord, pas d'accord,** magazine de l'INC.
20.35 **Politiques : Edmond Maire.**
Emission proposée par Jean Lanzi et Igor Barrere.
M. Edmond Maire, premier secrétaire de la CFDT est l'invité de ce nouveau magazine « Politique » que l'on retrouvera tous les mois.
21.35 **Les grandes expositions : Raphaël et l'art français.**
de J. Plessis.
Premier volet. Aux sources de Raphaël. Ses dessins, ses toiles, ses fresques sur des commentaires de S. Beguin, conservateur en chef du département des peintures.
22.05 **Café-théâtre : Apocalypse na.**
D'Eric Assaus, mise en scène P. Jacob, avec M. Cremade, N. Betvotman, R. Aquilon.
Une satire de la guerre, jouée par un trio hétéroclite qui se métamorphose en une vingtaine de personnages.
23.20 **Journal.**

ANTENNE 2

Dimanche 29 janvier

10.05 **Cheval 2-3.** Magazine du cheval.
10.30 **Gym tonic.**
11.15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12.45 **Journal.**
13.20 **Dimanche Martin** (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Magnum ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.05 **Série : Papa poule.**
18.00 **Dimanche magazine.**
Emission de M. Thoulouze.
Au sommaire : Ambassador, fiction ou réalité *(le dernier film de R. Mitchum tourné en Israël) ; les catacombes, à Paris.*
19.00 **Stade 2.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
A La Napoule.
21.45 **Document : Vietnam.**
Série de H. de Turenne.
Troisième volet de cette grande rétrospective sur l'Indochine. Ici les années 1953-1954, Dien-Bien-Phu. La guerre est devenue impopulaire en France. Les Russes et les Chinois, encore alliés, souhaitent arrêter le conflit. Même Ho Chi Minh et Giap savent qu'ils vont être obligés de faire la paix. Et c'est le faux-pas de l'état-major français : Dien-Bien-Phu. Malgré un commentaire parfois un peu pesant, un document riche en souvenirs, interviews et trésors tirés des cinémathèques.
22.40 **Concert magazine.**
Emission proposée par E. Ruggieri.
Consacré au MIDEM classique dont c'est le deuxième anniversaire, l'émission propose un éventail très large de musiciens de toutes les nationalités. Américains, Chinois, Canadiens, Russes, Français.
23.20 **Journal.**

Lundi 30 janvier

12.00 **Journal** (et à 12.45).
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
Vincent Scotto, l'homme au 4 200 chansons.
14.55 **Série : Têtes brûlées.**
15.45 **Cette semaine sur l'A 2.**
16.00 **Reprise : Apostrophes.**
« Kafka, Orwell et Kundera » (diff. le 27 janvier).
17.10 **La télévision des téléspectateurs.**
17.40 **Récré A 2.**
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord pas d'accord,** magazine de l'INC.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Emmenez-moi au théâtre : le Préféré**
de Barillet et Gredy, mise en scène Jean Piat. Avec Jean Piat, S. Desmarets, C. Claire, ...
Un quinquagénaire charmeur et charmant redécouvre sa fille après dix-huit ans d'absence. Ils s'amusent à se faire passer aux yeux des autres pour des amants, mais se prennent bientôt au jeu de cet impossible amour.
22.40 **Magazine : Plaisir du théâtre.**
Par Pierre Laville.
Francis Huster, Tartuffe ; Tchin-Tchin, *Jacqueline Cormier, l'oiseau vert... l'actualité du théâtre.*
23.40 **Journal.**

Mardi 31 janvier

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
Faut-il travailler moins ?
14.55 **Série : Têtes brulées.**
15.45 **Reprise : La chasse aux trésors.**
La Napoule (diff. le 29 janvier).
16.45 **Entre vous,** de L. Beriot.
L'orfèvrerie, le verre.
17.45 **Récré A2.**
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord.**
20.40 **Cinéma : El Dorado.**
Film américain de Howard Hawks (1967), avec J. Wayne, R. Mitchum (125 mn).
Nouvelle version de *Rio Bravo* (1959) avec autant de scènes d'action mais beaucoup plus d'humour. John Wayne a des crises de paralysie, Mitchum des crampes d'estomac et une béquille. Les femmes sont piquantes et très volontaires — J.S.
22.45 **Concours 1983 : chefs d'œuvre en péril.**
de P. de Lagarde.
(Lire page VII.)
23.30 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 29 janvier

10.30 **Mosaïque.** Spécial Yougoslavie.
17.20 **Résonance, Résonances : quel théâtre aujourd'hui ?**
Après les deux enquêtes sur la musique, le théâtre aujourd'hui. Du Festival d'Avignon à Paris, des grands théâtres décentralisés à ceux de la banlieue, de ceux qui sont subventionnés aux privés... Les demeures, les publics, les artistes. Avec entre autres Lavaudant, Mesguich, Bourdet, Barrault, Vincent, des journalistes dont notre collaboratrice Colette Godard.
18.20 **Emissions pour la jeunesse.**
19.40 **RFO Hebdo.** L'actualité dans les DOM-TOM.
20.00 **Fraggle Rock.**
20.35 **Cinéma : Teresa la Ladra.**
Film italien de Carlo di Palma (1972), avec M. Vitti, V. Vallone (v.o. sous-titrée) (115 mn).
Les malchances d'une fille du peuple, toujours déçue par les hommes et qui devient une voleuse professionnelle. Cette comédie, inédite en France, réalisée par un chef-opérateur d'Antonioni est, surtout, un récital de Monica Vitti. — J.S.
22.30 **Journal.**
22.50 **Cinéma : Appelez Nord 777.**
Cycle aspects du film noir : film américain de Henry Hathaway (1947), avec J. Stewart, R. Conte (v.o. sous-titrée. N.) (110 mn).
Une erreur judiciaire à Chicago et sa réparation onze ans après, par un journaliste. Tourné en décors réels, dans un style de reportage, à partir d'un fait divers authentique. L'aspect « documentaire » de la mise en scène fit grand effet, à l'époque. — J.S.
0 h 40 **Prélude à la nuit.**
« Rondo pour quatuor à cordes » d'A. Webern, par le Quatuor Bartholdy.

Lundi 30 janvier

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : La femme du boulanger.**
Cycle Pagnol : film français de Marcel Pagnol (1938), avec Raimu, G. Leclerc, Charpin (N.) (130 mn).
Sur un argument emprunté à Giono, le monde provençal de Pagnol à l'état pur. Prodigieux succès d'un réalisme français régional qui s'imposa jusqu'aux Etats-Unis. Raimu saisi par le naturel, en boulanger trompé. Union d'un village pour ramener l'infidèle : Ginette Leclerc, transformée, dans un rôle presque muet. — J. S.
22.40 **Journal.**
23.00 **Thalassa,** magazine de la mer de G. Pernoud.
Résultat du concours « Dessine-moi la mer » ; reportage sur l'Optimist, le petit dériveur à la portée de tous.
23.45 **Parole de régions.**
Dans cette nouvelle émission, une région parlera d'elle-même tous les jours pendant une semaine par mois, comme elle le veut. Cette semaine, la région Rhône-Alpes a choisi le thème de la montagne. Aujourd'hui : que reste-t-il des Jeux olympiques de Grenoble ?
23.55 **Prélude à la nuit.**
Symphonie passion, *de M. Dupré, par L. Robillard, orgue.*

Mardi 31 janvier

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Le grand national.**
Film américain de Clarence Brown (1944), avec E. Taylor, M. Rooney (118 mn).
Liz Taylor âgée de douze ans entraîne un cheval pour une course hippique dans le Sussex. Film M.G.M. pour enfants sages — J.S.
22.35 **Journal.**
22.55 **Parole de régions.**
Ambitions, projets, de FR3 Rhône-Alpes-Auvergne. Toujours sur le thème de la montagne, l'envers du décor, la vie d'une station, les métiers, les conditions de travail.
23.05 **Prélude à la nuit.**
Stabat Mater Dolorosa, de Palestrina, par le groupe vocal octuor de France, dir. M. Tranchant.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 29 janvier

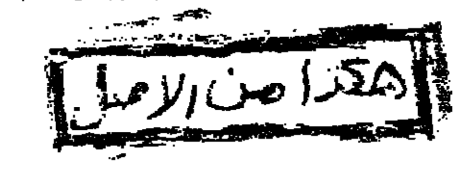
- R.T.L., 20 h, *Cette année-là,* film de Georges Lautner ; 21 h 35, R.T.L.-*le Monde*. 21 h 55, Hippocrate et Cie : l'asthme ; 22 h 25, R.T.L.-Théâtre.
- T.M.C., 20 h, Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, Evénement sportif : rétrospective sur le 52e Rallye automobile.
- R.T.B., 20 h 15, Variétés ; 21 h 25, téléfilm : *Fausses Notes.*
- T.S.R., 20 h, *Les oiseaux se cachent pour mourir ;* 20 h 50, Tickets de première (finale du concours international pour jeunes danseurs).

Lundi 30 janvier

- R.T.L., 20 h, Quincy ; 21 h, *la Mort de Mario Ricci,* film de Claude Goretta ; 22 h 40, Histoire du Vietnam.
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *la Violetora,* film de L. C. Amadori ; 22 h 25, Variétés.
- R.T.B., 20 h, Ecran témoin : *le Tournant de la vie,* film de Herbert Ross.
- *TÉLÉ* 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 30, *Chansons souvenirs ;* 21 h 30 : Théâtre wallon : *Ene sadju dins l'monde,* réal. André Gevrey ; 22 h 10, Informations agricoles.
- *T.S.R.,* 20 h 10, A bon *entendeur ;* 20 h 15, *Spécial cinéma ;* 23 h 5, L'antenne est à vous.

Mardi 31 janvier

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *Sur un arbre perché,* film de Serge Korber (avec L. de Funès, G. Chaplin...).
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : *Papa-Poules ;* 20 h 40, *Sept colts du tonnerre,* film de R. Girolani.
- R.T.B., 20 h, Contacts ; 20 h 5, *Les oiseaux se cachent pour mourir ;* 21 h 5, *Vidéogam ;* 21 h 55, *Salut l'artiste ;* 23 h 10, Tribune économique et sociale.
- TELE 2, 20 h, Documentaire : le rêve de Darwin ; 21 h 20, Théâtre club : *Dreyfus,* de J.-C. Grumberg.
- T.S.R., 20 h 5, La chasse aux trésors ; 21 h 15, Bali et les secrets de Tenganan ; 22 h 30, *le Temps d'une marée,* film de Nicole Brunet et Jean Arlaud.



Mercredi
1er février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Un métier pour demain.**
Photographe.
13.50 **Vitamine.**
Un patchwork de petits sujets qui vont du gruyère au zèbre en passant par des dessins animés aux jeux vidéos. A 15.40, Peinture fraîche propose un reportage sur Cueco. Cueco, le peintre des chiens, de l'herbe, découvert par des enfants au milieu d'un fouillis végétal : un vrai jeu de piste.
16.40 **Jouer le jeu de la santé.**
16.45 **Temps X.**
17.40 **Les infos.**
17.55 **Jack spot.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins cinq.**
19.00 **Météo première.**
19.05 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
19.53 **Tirage de la loterie nationale.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du loto.**
20.35 **Feuilleton : Dallas.**
Coup bas, coups de pieds, la « famille » Ewing se déchire allègrement.
21.25 **Saga.**
Magazine des sciences, de M. Tréguer.
Le magazine de Michel Tréguer prend un nouveau visage, il change d'horaire et de durée, s'ouvre à tout le champ de la connaissance – des connaissances – de leurs histoires, applications, résonances ; utilise, si besoin est, mise en scène et comédiens. Une émission à séquences et à facettes qui parle de choses réputées difficiles de manière imaginative.
22.55 **Les grandes expositions : Raphaël et l'art français.**
Deuxième partie par J. Plessis.
L'influence de Raphaël au XVIIIe et au XIXe siècle.
23.25 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12.45).
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13.50 **Les carnets de l'aventure.**
Ponape, île volcanique en plein Pacifique.
14.25 **Dessin animé.**
15.00 **Récré A 2.**
17.25 **Platine 45.**
Avec Ertha Kitt, Armand Duchien, Frankie Goes To Hollywood, Mathilde Santing, Eurythmics.
18.00 **Divertissement : On fera mieux la prochaine fois.**
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Aéroport : Le ciel et le feu.**
Proposé par la communauté des télévisions francophones et la télévision suisse romande. Scénario D. Gouverneur, réal. R. Burckhardt.
6 septembre 1970 : Des commandos du FLP détournent quatre long-courriers sur un désert de la Jordanie. L'opération vise à forcer l'attention du monde sur le drame que représente pour un peuple son exclusion de la scène politique. Les cent cinquante-cinq occupants d'un DC-8 se trouvent brusquement confrontés aux fedayins. Après une semaine, quelques otages disséminés découvrent les réalités de cette guerre. Le scénario de ce film est basé sur les témoignages recueillis auprès des acteurs de cette aventure.

21.55 **Cinéma-cinémas.**
Magazine de M. Boujut, A. Andreu et Cl. Ventura.
Pour la première fois, l'équipe de Cinéma-cinémas consacre une émission entière à un cinéaste, à l'occasion de la sortie prochaine à Paris de cinq films d'Alfred Hitchock. On fait confiance, ce magazine est toujours un plaisir fin.
22.55 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**

20.35 **Portrait : Elia Kazan, outsider.**
D'A. Tresgot et M. Ciment.
Sélectionné au Festival international du film, section « Un certain regard », en 1982. Dirigé par Annie Tresgot et photographié par Michel Brault, *Elia Kazan* a été filmé sur une période de trois semaines à New-York, à Long Island et dans le Connecticut. Le réalisateur discute avec Michel Ciment des diverses étapes de sa carrière, de son engagement politique et de ce qu'ont représenté pour lui ses deux épouses, Molly d'abord, puis Barbara Loden, tour à tour comédienne et cinéaste. Portrait grandeur nature d'un homme toujours passionné et jeune.
21.25 **Journal.**
21.45 **Feuilleton : Exil.**
De R. Müller et E. Günther, d'après L. Feuchtwanger. Réal. E. Günther, avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
Cinquième épisode. Le complot tramé contre le journal le « Pariser Nachrichten » commence à porter ses fruits.
22.40 **Parole de régions.**
Ambitions, projets de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne, sur le thème de la montagne, l'isolement en moyenne montagne (vie au quotidien, école, transports, élevage...)
22.50 **Prélude à la nuit.**
Suite liturgique, *d'A. Jolivet, par les Solistes de Marseille, dir. D. Erlih.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *Le souffle de la guerre* ; 21 h, *les Proies*, film de Don Siegel ; 22 h 45, Turbo : sport automobile.
- T.M.C., 19 h 35, Alerte dans l'espace ; 20 h 40, *les Hommes de Las Vegas*, film d'A. Isasi.
- R.T.B., 20 h, Risquons tout ; 21 h 5, Feuilleton : Le parrain ; 22 h, Document : « *A la conquête de soi* », *réal. F. Rossif.*
- TELE 2, 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 5, *l'Homme à la Ferrari*, film de Dino Risi ; 21 h 40, Téléscopes ; 22 h 25, Rock et belles oreilles.

Jeudi
2 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **Vision plus.**
12.00 **Les rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Objectif santé : Surveillance gynécologique.**
13.55 **Série : Jo Gaillard.**
14.50 **Les choses du jeudi** (et à 15.55).
A partir d'aujourd'hui, Jean Bertho vous dira chaque semaine : attention, ne jetez pas vos vieux objets, regardez-les... et gardez-les ! Cette fois, les poupées (avec commissaires-priseurs et spécialistes).
15.30 **Quarté en direct de Vincennes.**
16.30 **Images d'histoire.**
17.00 **Croque vacances.**
Dessins animés, l'invité de Clémentine et Isidore ; variétés, informations et le feuilleton : Salty.
18.00 **Feuilleton : Le neveu d'Amérique.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins 5.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : La chambre des dames.**
D'après le roman de J. Bourin, adaptation F. Verny, réalisation Y. Andrei, avec H. Virlojeux, N. Jamet, S. Barjac...
Plus de dix ans ont passé, mais Etienne pense toujours à Mathilde malgré leur séparation. Un feuilleton médiéval, à la fois coquin et pudique, dans la tradition des Buttes-Chaumont.

21.35 **L'enjeu.**
Magazine économique de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
On trouvera dorénavant régulièrement – le premier jeudi de chaque mois – autour de 21.30 cet excellent magazine, qui traite de l'économie sous toutes ses formes. Cette semaine : la griffe de la fortune ; Roger Godino, chercheur d'or blanc ; Hollande, les fonctionnaires au pain sec ; quand les immigrés réussissent ; ardoises, le match France-Espagne ; les caricaturistes.
22.50 **Histoires naturelles : La passion du sandre.**
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Un poisson chasseur venu de Hongrie : le sandre.
23.20 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal** (et à 12.45).
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
Le comédien Francis Huster.
14.55 **Cinéma : Relaxe-toi chérie.**
Film français de Jean Boyer (1964), avec Fernandel, S. Milo (N.) (90 mn).
« Le complexe de Philémon », de Jean Bernard-Luc (satire superficielle de la psychanalyse), comme si vous étiez au théâtre. – J. S.
16.35 **Magazine : Un temps pour tout. Les yéyés.**
17.45 **Récré A 2.**
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Expression directe.**
La FEN (Fédération de l'éducation nationale).
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Marco Polo.**
De D. Butler, V. Lavella et G. Montaldo.
Avec K. Marshall, A. Picolo, T. Vogel...
Dixième épisode d'un feuilleton qui se situe dans le Japon ancien. Complots, enlèvements, aventures.

21.30 **Résistances.**
Magazine des droits de l'homme, de Bernard Langlois.
Quatre ans de résistance en Afghanistan (un document tourné à 15 kilomètres de la frontière soviétique, une rétrospective de quatre ans de guérilla et un reportage sur un camp au Pakistan). Salvador (les aveux d'un tortionnaire). Argentine (à l'heure où s'établit publiquement le bilan de la dictature militaire). Philippines (le régime de Marcos menacé de l'intérieur). Opération Handicap international (le travail d'une association française dans les camps de réfugiés de Thaïlande).
22.45 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**

20.35 **Cinéma 16 : la Fête.**
Scénario E. le Hung. Adapt. J. Jaquine. Réal. E. le Hung. Avec E. Bouix, D. Sauvegrain.
De l'hôpital où elle affronte la mort, Zita écrit à son mari Antoine. Ses lettres forment un contrepoint à l'aventure qu'Antoine noue avec une autre femme dans l'effervescence d'une fête. Aventure sans lendemain, celle-ci repartira avec son fiancé. Confrontation de morales, de personnages, de milieux différents.
22.00 **Journal.**
22.20 **Parole de régions.**
Ambitions, projets de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne. Sur le thème de la montagne, aujourd'hui, les industries du ski.
22.30 **Prélude à la nuit.**
Quatuor en la mineur, de F. Schubert, par le Quatuor Bartholdy.

BRITO

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Alerte dans l'espace ; 20 h 40, *les Hommes de Las Vegas*, film d'A. Isasi.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 30, *Josepha*, film de Christopher Frank ; 22 h 20, Carrousel aux images et le monde du cinéma.
- TELE 2, 20 h, Boula Matari ; 21 h 5, Concert avec les jeunes solistes francophones ; 22 h 15, Vidéographie.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, Dynasty ; 22 h 10, Sur Soleure, émission spéciale à l'occasion des Journées cinématographiques suisses de Soleure.

Vendredi
3 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
14.00 **Série : Jo Gaillard.**
14.40 **Temps libres.**
Un nouveau magazine des loisirs peaufiné par Jean-Claude Narcy. Du sport au cinéma, en passant par le théâtre et autres idées parfois insolites.
16.40 **Destination... France ou d'un département à l'autre.**
Nouvelle série encore, proposée par Yves Gautier, Christian Duroc et François Saint-Félix. Pour mieux connaître les mille et une ressources touristiques et humaines des quelque cents départements français. Aujourd'hui le Vaucluse.
17.00 **Croque-vacances.**
Dessins animés, bricolage, infos-magazine, divertissement folklorique.
18.00 **Feuilleton : Le neveu d'Amérique.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins 5.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Porte-bonheur.**
Émission de P. Sabatier.
Avec Sylvie Vartan, Bonnie Tyler, Nana Mouskouri, Gilbert Bécaud, Daniel Balavoine, Alice Dona, la Compagnie créole, Danie Tell.
21.50 **Désirs de femmes : Un désir nommé Célia.**
Émission proposée par C. Castagnot et C. Djidou.
(Lire page VII.)
22.15 **Branchés-musique : 22, v'la le rock.**
Réalisation F. Lords.
John Lennon au Madison Square Garden 1982. Mink Deville au Balajo. Séquence hard rock : Clémentine Salarie.
23.35 **Journal et cinq jours en Bourse.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
14.55 **Série : Têtes brûlées.**
15.45 **Reprise : Lire c'est vivre** (diff. le 17 janvier).
16.40 **Itinéraires.** De Sophie Richard.
17.45 **Récré A2.**
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** Demi-finale.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.**
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus
En 1808, Napoléon installe sur le trône d'Espagne son frère Joseph Bonaparte. Le peuple de Madrid se soulève ; un simple paysan, Juan Martin, prend la tête de la guérilla, l'insurrection gagne, dégénérant en atrocités réciproques tandis que Goya dresse un panorama saisissant des « tristes pressentiments de ce qui doit arriver ». Une coproduction ambitieuse, un peu lourde.
21.35 **Apostrophes.** Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Racines, sont invités : Eugen Weber *(la Fin des terroirs)*, Marguerite Lecat *(Quand les laboureurs courtisaient la terre)*, Michel Ragon *(les Mouchoirs rouges de Cholet)*, Nicolas Werth *(la Vie quotidienne des paysans russes, de la révolution à la collectivisation)*, avec Jean Malaurie, pour *le Vinaigre et le fiel, la vie d'une paysanne hongroise*, par Margit Gari.
22.50 **Journal.**

23.00 **Ciné-club : Les Dames du bois de Boulogne.**
Cycle France année 40 : film français de Robert Bresson (1944) *avec P. Bernard, M. Casares, E. Labourdette (N.)*
Tournant décisif du cinéma français entre la fin de l'Occupation et l'après-guerre (sortie du film en septembre 1945). Bresson et sa conception nouvelle du « cinématographe » appuyée par les dialogues de Cocteau. Écriture d'images et de signes pour une analyse glacée de la jalousie et de la vengeance. Des acteurs professionnels sublimes. – J. S.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord, pas d'accord**, magazine de l'INC.

20.35 **Vendredi : les Français d'abord.**
Magazine d'A. Campana.
Renaud Delourme et Dominique Nasplezes sont allés *dans une rue du 20e arrondissement* – là où vivent beaucoup d'immigrés, en majorité Algériens – ils les ont filmés eux et des Français, dans leur vie quotidienne, parlant de la cohabitation difficile, de l'insécurité, du racisme. Un jour ordinaire du début de l'année 1984. Ils ont également interwievé M. Jean-Marie Le Pen, dont le score aux dernières élections a été particulièrement important.
21.30 **Variétés : Laissez passer la chanson.**
Une émission de Pascal Sevran.
Une nouvelle série, une réponse souriante, paraît-il, aux « Enfants du rock », loin du show-business, ouverte aux chanteurs connus et à ceux qui ne le sont pas, au rock, au tango et à la « qualité française ». C'est filmé en décor hyperréaliste par Jacques Audoir.
22.25 **Journal.**
22.45 **Parole de régions.**
Ambitions, projets de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne. Sur le thème de la montagne. Silicone. Vallée à la française.
22.55 **Prélude à la nuit.**
Duo no 1 pour violon et alto de Mozart, par H. Le Floch et B. Pasquier.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynasty ; 22 h, *On achève bien les chevaux*, film de Sidney Pollack ; 0 h, *Goodnight vidéos.*
- T.M.C., 19 h 35, Série : Quelques hommes de bonne volonté ; 20 h 40, *Pain, Amour et Andalousie*, film de J. Seta.
- R.T.B., 20 h, Au nom de la loi : la justice au quotidien ; 21 h 15, Dernière séance : *Doux moments du passé*, film de Carlos Saura.
- TELE 2, 20 h, Contact ; 20 h 5, Billet de faveur ; 22 h 10, Le passé composé : Albert Ier et son temps.
- T.S.R., 20 h 5, Tell Quel ; 20 h 35, Téléfilm : Aveugle, que veux-tu ? ; 22 h 15, *André Guex, parlez-moi du vent*, film de Jaroslav Vizner.

A Ecouter

Nuits folles

● **Fréquence de nuit, France-Musique, le samedi 28 janvier, de 22 h 30 à 6 h du matin.**

Le battement ininterrompu *d'un tambour (d'un cœur ?)* frappé par un chercheur de sons infatigable. Depuis qu'il vit, Martin Saint-Pierre recommence sans fin le voyage qui le mène de l'Amérique latine à l'Afrique en même temps qu'au plus profond de lui-même. Martin Saint-Pierre sera l'âme d'une nuit très *spéciale à laquelle tout un chacun est convié d'assister* (s'il le peut), d'écouter (à défaut). Nuit blanche à la Maison de la culture de Reims qui organise avec France-Musique du samedi 28 janvier au dimanche 29 une *Nuit d'Amérique latine* qui sera retransmise en direct intégralement.

Pour ceux qui habitent Reims, cette nuit commencera l'après-midi, avec des « tables rondes » sur la littérature sud-américaine (en présence de nombreux écrivains), du cinéma *(les Trois couronnes du matelot,* de Raoul Ruiz). Ceux qui habitent Paris pourront prendre le « train musical » qui conduira de Paris à Reims au rythme des tambours ; à Reims, la fête commence. Au programme : les ensembles Los Jaivas (Chili), Mosalini, Beteylman, Caratini (Argentine), Bolivia Manta (Bolivie), Sacy Perere (Brésil), Ado y sus Vallenatos (Colombie), et Martin Saint-Pierre.

La SNCF propose un tarif spécial train + spectacle (aller retour Paris Reims + entrée spectacle = 150 F. Départ samedi gare de l'Est à 18 h 52, retour dimanche à 7 h 2. Rens. : Maison de la culture de Reims 16 (26) 40-23-26. Location : trois FNAC, Librairie l'Harmattan et Maison de la culture André Malraux de Reims). — C. H.

Le son prend la parole

● **Le Paradoxe du musicien, France-Culture, dimanche 29 janvier, 11 h, 12 h 45, 16 h 05 et 23 h.**

En signant *le Paradoxe du musicien,* Pierre-Michel Menger a fait œuvre de sociologue. Rien d'étonnant : ce normalien méthodique, philosophe à l'esprit critique aigu et non dénué d'humour est précisément chercheur en sociologie au CNRS. Son livre-constat fera probablement date. Quand bien même il ne se lit pas comme un roman, on trouvera là une analyse fouillée, exhaustive et pointue des raisons pour lesquelles, depuis le sérialisme, la musique n'est plus ce qu'elle était.

Pour que tout cela ne reste pas seulement sur la table des spécialistes, ou dans les archives des nombreux compositeurs contemporains interrogés par l'auteur, Alain Feron et le musicologue Remy Stricker ont élaboré une « transcription radiophonique » de l'ouvrage, en guise de « digest » clair et bien découpé.

A l'aide d'associations d'idées ou d'anecdotes personnelles, leurs invités — Michael Levinas, Alain Dubois et François Bouh — commentent, illustrent, réfutent les propos de Menger. Des morceaux de musique en tous genres ponctuent leurs propos. Un cheminement : de l'invention du phonographe aux moyens actuels que le compositeur trouve pour survivre en marge de son art, en passant par le (vieux) débat sur le sérialisme... on écoute.

Cases noires, cases blanches

● **Les mots croisés : France-Culture, du lundi 30 janvier au vendredi 3 février, 8 h 32.**

Beaucoup d'écrivains se sont pris au jeu, ont goûté au *« noble sport des mots en croix ».* Jules Verne dans son *Mathias Sandorf,* Jules Renard, Tristan Bernard... et plus près Georges Perec qui avec *la Vie mode d'emploi* davantage qu'un roman composait *« un mot croisé géant projeté dans l'espace du livre ».* L'humanité lisante et écrivante se décomposerait-elle en deux mondes : ceux qui font des mots croisés et ceux qui n'en font pas ?

Drogue ou passe-temps anodin ? *Manie du rébus ou refuge* inconscient dans la satisfaction d'une grille vite et bien « remplie ». Lacan dans ses écrits recommandait aux analystes le casse-tête des cases noires et blanches. Mais Lacan aimait *trop les mots.* Gérard Gromer en tout cas risque d'amuser horizontalement les cruciverbistes et verticalement les non-initiés en proposant cinq matinées de suite, avec des invités « concernés ». Pour commencer : *Mots carrés, mots croisés,* une étude sur les combines des Oedipe et des Spynx (les premiers cherchent, et remplissent les cases, les seconds inventent les définitions). Ou parfois l'on tire par les cheveux... Ensuite une *petite Sociologie,* puis on brodera sur les *Mots fantômes, etc.* — M. L. B.

Vingt-cinq ans à 1 000 francs

● **France-Inter, du lundi au vendredi, 12 h 45.**

« Chers amis, bonjour. ! » Depuis vingt-cinq ans, cette apostrophe retentit aux oreilles de centaines de milliers d'auditeurs, introduisant les sept minutes les plus célèbres de la radio. *« Le jeu des 1000 francs »* fête vingt-cinq années de voyages à travers la France profonde, plus de six mille émissions, une institution : plusieurs fois menacée, son existence sur un créneau horaire envié est plébiscitée par un important courrier d'auditeurs.

Il y a quelques années, Lucien Jeunesse résumait ainsi l'émission dans la revue *Antennes : « Quand Henry Kubnick a inventé le jeu, sa trouvaille a été de faire envoyer des questions par les auditeurs. Les gens étaient tellement contents d'entendre M. Dumouchel de Carpentras ! Et quand le facteur amenait le mandat, ça faisait boule de neige... Ce que j'ai apporté personnellement c'est l'aspect fête au village : la fanfare, les majorettes. Ce sont les comités des fêtes, ou bien les maires qui me demandent de venir, pour leur faire un peu de publicité. Ils s'occupent de louer la salle, d'organiser le service d'ordre, de faire coller les affiches dans les boutiques. »*

Qu'importe si les gagnants du *« Jeu des 1000 francs »* doivent se contenter de lots bien inférieurs à ceux des autres jeux. L'essentiel est de participer. Pour fêter son anniversaire, l'émission de France-Inter a néanmoins décidé de faire un effort : le super-banco passe de 3 000 F à 5 000 F. Cela s'appellera toujours *« le Jeu des 1 000 francs »* : droit d'auteur oblige ! — J.-F. L.

Radio-France internationale

● **En ondes courtes 49 M., en France et en Europe :** *Service mondial en français :* informations tous les *quarts d'heure, de 5 h à 9 h et à* 20 h 15, 21 h 25, 22 h, 23 h, 1 h et 2 h.

Parmi les magazines, signalons :

● **Carrefour,** le dossier d'actualité de 14 h 15 est *consacré le lundi 30 janvier à la* Déclaration des droits de l'homme ; le mercredi 1er février à un reportage sur le Costa Rica aujourd'hui ; le jeudi 2 février à la *sécheresse qui atteint une* vingtaine de pays africains.

● **Le Club de la presse,** animé par Alain de Chalvron, reçoit Omar Bongo, président du Gabon, le samedi 4 février à 16 h (rediffusion le dimanche 5 février à 19 h).

● *Priorité Santé,* le jeudi 2 février à 10 h, est consacrée à la dépression nerveuse, avec le docteur Villochet, chef du service de psychiatrie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

● **Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières,** le vendredi 3 février à 10 h : le cinéma japonais (à l'occasion de la rétrospective organisée à la Cinémathèque) ; portrait d'un *cinéaste voltaïque, Gaston Kaboré.*

France-Culture

SAMEDI 28 JANVIER

7.02 **Matinales.**
8.00 **Les chemins de la connaissance :** *dérives,* avec A. Finkelkraut, écrivain et philosophe.
8.30 **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain :** cadres et techniciens : quelle formation pour quels emplois face au développement des nouvelles technologies.
9.07 **Matinée du monde contemporain.**
10.45 **Démarches avec...** Bernard Delvaille (Londres).
11.02 **Musique :** un certain voyage.
12.05 *Le pont des arts.*
14.00 **Sons.**
14.05 **Les samedis de France-Culture :** Krishnamurti : la révolution du silence.
18.00 **Les manuels scolaires.**
19.00 **Revue de presse internationale.**
19.25 **Jazz à l'ancienne.**
19.30 **Histoire-actualité :** L'amour n'est *plus ce qu'il était.*
20.00 **Dans la série « Passages » : Héloïse et Abélard,** de S. Schütz ; Adapt. F. Rey ; Réal. A. Lemaitre ; avec M. Rayer, A. Deleuze, J.-N. Sissia.
21.55 *Ad Lib.*
22.05 **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 29 JANVIER

7.09 **La fenêtre ouverte.**
7.15 **Horizon,** magazine religieux.
7.40 **Chasseurs de son :** *les rencontres* de Marcel Dacust.
8.00 **Orthodoxie.**
8.25 **Protestantisme.**
9.10 **Ecoute Israël.**
9.40 **Divers aspects de la pensée contemporaine :** la Fédération française de droit humain.
10.00 **Messe à Saint-Lambert-des-Bois.**
11.00 **Musique :** le paradoxe du musicien (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12.05 **Allegro.**
14.00 **Sons.**
14.05 **Le roi se meurt,** d'E. Ionesco ; avec C. Alers, M. Dalmes...
17.30 **Rencontre avec...** E. Feuillère.
18.30 **Ma non troppo.**
19.10 **Le cinéma des cinéastes.**
20.00 **Albatros :** Amérique en lambeaux *de mémoire.*
20.40 **Atelier de création radiophonique :** Televessel.
23.00 **Le Paradoxe du musicien.**

LUNDI 30 JANVIER

7.02 **Matinales.**
8.00 **Les chemins de la connaissance :** la femme adultère ; à 8 h 32, Les *mots croisés.*
8.50 **Échec au hasard.**
9.07 **Les lundis de l'histoire :** les maladies à l'aube de la civilisation occidentale.
10.45 **Le texte et la marge :** « La Chine après l'utopie » ; avec J. Gravereau.
11.02 **Musique :** *La musique traditionnelle* à Radio-France (et à 13 h 30).
12.05 **Agora.**
12.45 **Panorama.**
14.00 **Sons.**
14.05 **Un livre, des voix :** « La place » d'A. Ernaux.
14.47 **Les après-midi de France-Culture :** Quatre fois l'espace ; à 15 h 20, Laboratoire ; à 17 h, Raison d'être.
17.32 **Instantané,** magazine musical.
18.30 **Feuilleton :** les Ethiopiques.
19.25 **Jazz à l'ancienne.**
19.30 **Présence des arts :** Raphaël, un jeune loup du Cinquecento.
20.00 **Dans la série « Passages » : Quartett,** de H. Müller ; Réal. J. P. Colas ; avec J. Martin, C. Sellers.
21.00 *L'autre scène, ou les vivants et les dieux :* Vers Samuel Beckett ou *la lueur de la voix.*
22.30 **Nuits magnétiques.**

MARDI 31 JANVIER

7.02 **Matinales.**
8.00 **Les chemins de la connaissance :** la femme adultère ; à 8 h 32, les mots croisés ; à 8 h 50, le pont du Nord.
9.07 *La matinée des autres :* les Orishas.
10.45 **Les jeunes entrepreneurs.**
11.02 **Musique :** les musiciens français contemporains (à 13 h 30, 17 h 32, 21 h 15).
12.05 **Agora.**
12.45 **Panorama.**
14.00 **Sons.**
14.05 **Un livre, des voix :** « Les jeux de Tour de Ville », de Daniel Boulanger.
14.47 **Les après-midi de France-Culture :** Têtes chercheuses à Villeurbanne ; à 15 h 20, Rubriques internationales ; à 17 h, Raison d'être.
18.30 **Feuilleton :** les Ethiopiques.
19.25 **Jazz à l'ancienne.**
19.30 **Sciences :** M. Tompkins au pays des merveilles.
20.00 **Dialogues :** Roman, histoire, psychanalyse : une histoire de famille ?
21.15 **Les musiciens français contemporains :** Jean-Jacques Werner.
22.30 **Nuits magnétiques.**

MERCREDI 1er FEVRIER

7.02 **Matinales.**
8.00 **Les chemins de la connaissance :** la femme adultère ; à 8 h 32, les mots croisés.
8.50 *Échec au hasard.*
9.07 **Matinée des sciences et des techniques.**
10.45 **Le livre, ouverture sur la vie.**
11.02 **Musique :** La Belle œuvre ; Elektra, de R. Strauss (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12.05 **Agora.**
12.45 **Panorama.**
14.00 **Sons.**
14.05 **Un livre, des voix :** « Histoire d'enfant », de P. Handke.
14.47 **L'école des parents et des éducateurs :** La politique expliquée aux enfants.
15.02 **Les après-midi de France-Culture :** Têtes chercheuses à Villeurbanne ; à 15.35, les cosmologies ; à 16.10, science-hebdo ; à 16.20, science à l'infinitif ; à 17.00, raison d'être.
18.30 **Feuilleton :** les Ethiopiques.
19.25 **Jazz à l'ancienne.**
19.30 **Perspectives scientifiques :** linguistiques fantastiques.
20.00 **La Belle œuvre :** Elektra, de R. Strauss.
22.30 **Nuits magnétiques.**

JEUDI 2 FEVRIER

7.02 **Matinales.**
8.00 **Les chemins de la connaissance :** La femme adultère ; à 8 h 32, les mots croisés ; à 8 h 50, le Pont du Nord.
9.07 **Matinée de la littérature.**
10.45 **Marguerite Yourcenar et l'amour de la terre.**
11.02 **Musique :** Libre parcours-voix (et à 13 h 30).
12.05 **Agora.**
12.45 **Panorama.**
14.00 **Sons.**
14.05 **Un livre, des voix :** « Love boat » de F.S. Fitzgerald.
14.47 **Les après-midi de France-Culture :** Têtes chercheuses à Villeurbanne ; à 15 h 20, débat : médecines d'urgence, la médecine de catastrophe ; à 16 h, reportage : vers un nouveau cirque ?, à 17 h, Raison d'être.
18.30 **Feuilleton :** les Ethiopiques.
19.25 **Jazz à l'ancienne.**
19.30 **Les progrès de la biologie et de la médecine.**
20.00 **Nouveau répertoire dramatique :** « Portrait de famille », de D. Bonal ; avec R. Salik, R. Ledoc, C. Ardid.
22.30 **Nuits magnétiques.**

VENDREDI 3 FEVRIER

7.02 **Matinales.**
8.00 **Les chemins de la connaissance :** la femme adultère ; à 8 h 32, les mots croisés.
8.50 **Échec au hasard.**
9.07 **La matinée des arts du spectacle.**
10.45 **Le texte et la marge.**
11.02 **Musique :** Voyages d'hiver (et à 13 h 30, 16 h).
12.05 **Agora.**
12.45 **Panorama.**
14.00 **Sons.**
14.05 **Un livre, des voix :** « Nuit des temps » de Norman Mailer.
14.47 **Les après-midi de France-Culture :** les inconnus de l'histoire : N. Desmarets.
18.30 **Feuilleton :** les Ethiopiques.
19.00 **Actualités magazine.**
19.30 **Les grandes avenues de la science moderne :** les variations du champ magnétique terrestre.
20.00 **Les « Public Schools » anglais.**
21.30 **Musique :** Black and Blue.
22.30 **Nuits magnétiques.**

France-Musique

SAMEDI 28 JANVIER

1.00 **à 6.00 Fréquence de nuit :** à 2 h 15 Concert : œuvres de Rossini, Dvorak, Tchaikovski, par l'Orchestre national de France.
6.02 **Samedi matin :** œuvres de Schubert, Titov, Praetorius, Stamitz, Mozart, Brahms...
8.05 **Avis de recherche**
9.05 **Carnet de notes.**
11.05 **Les grandes répétitions :** Francis Fricsay (Smetana) ; Igor Stravinski.
13.30 **L'arbre à chansons.**
14.30 **Importation.**
16.30 **Concert :** œuvres de Stravinski, Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, sol. C. Helffer, piano.
18.00 **Les cinglés du music-hall.**
19.05 **Les pêcheurs de perles :** Fastes et divertissements de Versailles 1957.
20.30 **Concert :** messe solennelle de Sainte-Cécile, de Gounod, « Sept répons des ténèbres », « Sécheresse », cantate de Poulenc, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. G. Prêtre, chef des chœurs, J. Jouineau ainsi que la Maîtrise de la Sainte-Chapelle et les petits chanteurs de Chaillot, dir. F. Bardot, sol. B. Hendricks, L. Dale, J.-P. Lafont.
22.30 **Fréquence de nuit :** Nuit sud-américaine (en direct de la maison de la culture de Reims).

DIMANCHE 29 JANVIER

0 à 6.00 **Nuit sud-américaine** (en direct de la Maison de la culture de Reims).
6.02 **Concert-promenade :** œuvres de Lortzing, Drigo, Nedbal, Seiter, Altam, Grieg, J. Strauss, Sirowsky...
8.05 **Cantate :** de Bach.
9.07 *D'une oreille l'autre,* œuvres de Zielenski, Dlugorai, Telemann, Chopin ; vers 10 h 30, *concert — hommage à Lech Walesa :* œuvres de *Tansmann, Bernabei, Verdi, Viotti, Viadana, Poulenc, Duparc, Lully, Pachelbel, Pezel, Brahms, Beethoven.*
12.05 **Magazine international.**
14.04 **Hors commerce :** V. d'Indy ; vers 16 h, Références.
17.00 **Comment l'entendez-vous ?** Bartok par Danièle Sallenave, écrivain.
19.05 **Jazz vivant :** *le grand orchestre* d'Eddie Louiss.
20.00 **Les chants de la terre.**
20.30 **Concert** (donné le 27 janvier 1984 à Sarrebrück) : Sept danses populaires roumaines de Bartok, Concerto « pathétique », Fantaisie hongroise de Liszt, « Hary Janos », de Kodaly, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. P. Steinberg, sol. C. Katsaris, piano.
22.45 *Fréquence de nuit : les figurines du livre ; à 23.00 Entre guillemets.*

LUNDI 30 JANVIER

0.05 **à 6.00 *Fréquence de nuit :*** Les mots de Françoise Xenakis ; à *3 h 35, Concert :* œuvres de Haydn, Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique, *dir. E. Krivine.*
6.02 **Musique légère.**
6.30 **Musique du matin :** œuvres de Mozart, Marais.
7.10 **Concert :** œuvres de Beethoven par l'Orchestre national de France.
7.45 **Le Journal de musique.**
8.12 **Magazine.**
9.05 **D'une oreille l'autre :** œuvres d'Arné, de Falla, Fauré, Beethoven, Bach, Tallis.
12.00 **La table d'écoute.**
12.35 **Jazz :** les aventures de Sydney Bechet.
13.00 **Opérette.**
13.30 **Jeunes solistes :** œuvres de Dukas, *Messiaen, Liszt, Rachmaninov* par H. Billaud, piano.
14.04 **Musique légère.**
14.30 **D'une oreille l'autre :** œuvres de Fasch, Beethoven ; Concert : « La Mort de Danton », de Von Einem par les Chœurs et l'orchestre symphonique de l'O.R.T.F.
17.05 **Repères contemporains :** Tribune internationale des compositeurs.
18.00 **L'imprévu.**
19.05 *Concert : Musiques traditionnelles* d'Amérique latine.
20.00 **Jazz.**
20.30 **Concert :** Perspectives du XXe siècle.
22.30 **Fréquence de nuit :** la musique et le corps.

MARDI 31 JANVIER

6.02 **Musiques du matin :** Tchaikovsky, Tallis, Bach, Chopin.
7.10 **Concert :** musique de chambre (Brahms)
7.45 **Le journal de musique.**
8.12 **Magazine.**
9.05 **D'une oreille l'autre :** œuvres de Haydn, Britten, Beethoven, Prokofiev, Purcell.
12.00 **Archives lyriques.**
12.35 **Jazz :** les aventures de Sydney Bechet.
13.00 **Les nouvelles muses en dialogue.**
14.04 **Chasseurs de son stéréo.**
14.30 **Les enfants d'Orphée.**
15.00 **D'une oreille à l'autre :** œuvres de *Ravel, Bartok, Ohana, Haendel,* Schubert.
17.05 **Repères contemporains :** Akira Tamba.
18.00 **L'imprévu.**
18.30 **Concert :** œuvres de Marco, Fourchotte, Bardez, Messiaen, Meier, par le trio *Deslogères, J. Herbillon,* piano.
20.00 **Jazz :** les irréfutables.
20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Don Juan », poème symphonique de R. Strauss ; Concerto pour flûtes, cordes et cymbales, de Matthus ; Symphonie no 1, de J. Brahms, par l'Orchestre symphonique de Berlin, direction H.-P. Frank.
22.30 **Fréquence de nuit :** à 23 h 10, Jazz-club *(en direct du « Mécène »).*

MERCREDI 1er FÉVRIER

0.00 à 6.00 **Fréquence de nuit :** à 2 h 15, Concert : Œuvres de Brahms, Ives, Schubert, par le Beaux-Arts Trio.
6.02 **Pittoresques et légères.**
6.30 **Musiques du matin.**
7.10 **Concert :** Œuvres de Haendel, Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
7.45 *Le Journal de musique.*
8.12 **Magazine.**
9.05 **D'une oreille l'autre :** Œuvres de Sibelius, Janacek, Gibbons, Carissimi, Haydn.
12.00 **Avis de recherche.**
12.35 **Jazz :** Les aventures de Sydney Bechet.
13.00 **Opérette magazine.**
13.30 **Jeunes solistes :** Œuvres de d'Anglebert, Froberger, Forqueray, par I. Pivateau (clavecin).
14.04 **Microcosmos :** Rubriques habituelles.
17.07 **Histoire de la musique.**
18.00 **L'imprévu.**
19.05 **Concert :** Œuvres de Leclair, Rossini, Roussel, Vitali, par l'Orchestre de chambre de Bernard Thomas.
20.00 **Les chants de la terre.**
20.30 **Concert :** *Musique pour violon et orchestre, « Liebeszauber », musique* pour orchestre de Stephan par l'Orchestre symphonique de la radio *de Berlin, dir. H. Zender, sol. H. Mailer,* D. Fischer-Dieskau.
21.30 **Cycle acousmatique.**
22.30 **Fréquence de nuit :** La musique et le corps.

JEUDI 2 FEVRIER

0.00 à 6.00 **Fréquence de nuit :** 2 h 37, *concert : œuvres de Haydn,* Janacek, Mozart par le quatuor Alban Berg.
6.02 **Musique du matin :** œuvres de Milhaud, Rossini, Schumann, Ravel.
7.10 **Concert :** Œuvres de Telemann, Fontana par la « Musica Antiqua » de Cologne.
7.45 **Le Journal de musique.**
8.12 **Magazine.**
9.05 **L'oreille en colimaçon.**
9.20 **D'une oreille l'autre :** œuvres de Saint-Saëns, Brahms, Pergolèse, Schumann.
12.00 **Le royaume de la musique.**
12.35 **Jazz :** les aventures de Sydney Bechet.
13.00 **Concours international de guitare.**
13.30 **Poissons d'or.**
14.04 **Musique légère.**
14.30 **D'une oreille l'autre :** œuvres de Chopin, Dowland, Xenakis, Mahler.
17.05 **Repères contemporains :** J.-P. Holstein.
18.00 **L'imprévu.**
19.05 **Concert :** avec le Quartette du pianiste J.-M. Ribis, de Tours, et le Tonton Quartette de Toulouse.
20.00 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Le roi malgré lui » de Chabrier, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. C. Dutoit, chef des chœurs, J. Jouineau, chef de chant M. Paubon...
23.00 **Fréquence de nuit :** Corps, accords.

VENDREDI 3 FÉVRIER

0.00 à 6.00 **Fréquence de nuit :** à 1 h 34, concert : œuvres de Vivaldi, Scarlatti, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
6.02 **Musiques du matin :** œuvres de Haydn, Schubert, Mozart, Fauré.
7.10 **Concert :** œuvre de R. Strauss par l'Orchestre national de France.
7.45 **Le journal de musique.**
8.12 **Magazine.**
9.05 **D'une oreille l'autre :** œuvres de Lutoslawsky, Mozart, Buxtehude, Britten.
12.00 **Actualité lyrique.**
12.35 **Jazz s'il vous plaît.**
13.00 **Avis de recherche.**
13.30 **Jeunes solistes :** œuvres de Singelée, Weill, Bernaud par le Quatuor de saxophones J.-Y. Fourmeau.
14.30 **Les enfants d'Orphée.**
15.00 **D'une oreille l'autre :** œuvres de Haydn, Couperin, Florentz, Schubert, Beethoven.
17.05 **Repères contemporains :** E. Sikora, L. Kubik.
18.00 **L'imprévu.**
19.05 **Concert :** œuvres de Lechner, Sweelink, Schütz, Monteverdi.
20.00 **Jazz :** le clavier bien tempéré.
20.20 **Concert :** « Ma mère l'Oye », « concerto pour piano et orchestre », de Ravel, « Six épigraphes antiques », « la Mer », de Debussy par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Jordan, sol. J.-P. Colard, piano.
22.15 **Fréquence de nuit :** la musique et le corps.

هكذا من الأصل

Effraction...

Deux jeunes stylistes viennent d'entrer dans le club de la haute couture parisienne. Sans frapper.

CES deux-là vont ratisser large, leurs prétentions sont exorbitantes. Ça se *voit comme le nez au milieu de la figure* : Didier Lecoanet, vingt-huit ans, né quelque part en Haute-Marne, a des taches de rousseur, le cheveu blond — long dessus, *court dessous* — du jeune styliste français ambitieux ; Hemant Shagar, vingt-six ans, né entre l'Inde et l'Allemagne, a la force bouillonnante du cosmopolite, le cheveu brun et l'œil dépourvu de complexes.

Gare ! Une nouvelle maison de couture parisienne dans les mains de ces deux bonshommes, cela doit faire boum ! Leur habileté a déjà fait des siennes : ils entrent cette semaine dans le club très fermé des grands couturiers à la vitesse supersonique.

Bafouant les règles des vingt-trois « grands » qui les ont précédés — ils n'ont que quinze ouvrières au lieu des vingt requises par le Syndicat de la couture, — ils ont tout de même réussi à imposer leur premier défilé haute couture en promettant de se mettre en conformité avec les textes dans l'année qui vient.

Premier défilé, première grosse surprise. Ils ont choisi pour présenter leurs soixante-quinze modèles les salles les plus chères de Paris : celles du musée Jacquemart-André, dans le huitième arrondissement, après avoir ouvert leur boutique couture non loin de là, rue Lamennais, à deux pas de Taillevent, noblesse oblige.

C'est là que, sur trois étages, ils ont « cocoté » leurs débuts. Entre deux boîtes à chapeaux de Jacques Pinturier, des cartons de chaussures Charles Jourdan, des montagnes de pastels Rembrandt, tissus, rubans, épingles, bref, entre tout ce qui fait la base de leur première collection, ils reçoivent les curieux qui veulent en savoir plus.

Les principes d'abord : « *Une femme doit toujours être habillée avec élégance sans avoir besoin de se changer du matin au soir, cela est ma conception de la mode* », avertit Didier Lecoanet, en avant-propos de son premier dossier de presse. Aussi emploie-t-il des tissus nobles — soie, cachemire, laine vierge et coton — choisis dans les rejets des autres couturiers. Pour un premier défilé, on ne peut pas se payer le luxe de faire faire les tissus.

Les particularités de la maison Lecoanet-Hemant : créer une nouvelle silhouette parisienne qui ne colle pas trop au corps, d'inspiration orientale et aux couleurs vives. « *Nous avons choisi les couleurs les plus flash possibles* », explique Hemant Shagar. « *Beaucoup de jaune, orange, rouge, bleu. Nous faisons les mariages les plus inattendus comme celui du rose et du jaune. L'Orient se signale dans la ligne plutôt droite, l'absence systématique de revers. On ne verra jamais chez nous de tailleur bleu ou pied-de-poule, pas de noir et blanc tout seul, pas de petites-robes-noires-très-parisiennes.* »

Tout pour le confort aussi. Didier Lecoanet veut que ses modèles puissent mettre les pieds sur la table — en restant insolemment élégants. « *Finies les robes où ça pique, où ça gratte, où ça colle. Tous mes vêtements sont doublés de soie naturelle.* »

La force de ces jeunes stylistes de formation, élevés au sérail de l'école de couture de la chambre syndicale, réside dans leur absence de préjugés. Ils ont érigé leur distinction en dogme : leur style est original parce qu'ils n'ont jamais travaillé dans une autre maison de couture parisienne. Partout où ils se sont présentés, on leur a dit d'aller à l'école, celle-là même qu'ils venaient de quitter.

Aussi se sont-ils expatriés en Allemagne en 1979 en associant leurs efforts. Ils ont alors réalisé deux ou trois collections de prêt-à-porter grand luxe pour le Studio Dress, près de Bonn. Puis ils ont décidé de revenir à Paris car « *c'est ici que l'on fait sa voie dans la mode* ». Ils prennent un appartement tous les deux et se mettent à coudre. En août 1980, ils cherchent et trouvent tout de suite — à croire qu'ils sont couturiers de droit divin — un pas-de-porte rue du Faubourg-Saint-Honoré, en face de l'Élysée.

Ils soumettent un dossier de financement à des amis allemands, gros bailleurs de fonds, qui leur prêtent aussitôt l'argent nécessaire ; argent aujourd'hui remboursé après le succès qu'ils ont connu immédiatement.

C'est là qu'ils coupent leurs huit cents premiers modèles d'un prêt-à-porter de grand luxe et recherchent déjà les financements d'une vraie maison de couture. Les amis d'outre-Rhin renouvellent leur confiance et les voilà placés sur les rails du prestige.

Musée Jacquemart-André, boutique rue Lamennais, mannequins exotiques à souhait, accessoires de luxe, ils affirment que leur premier défilé ne coûte pas plus de 400 000 francs. Certainement leur premier mensonge. « *Optimisme aveugle* », réplique Hemant Shagar, qui a abandonné les ciseaux et les épingles pour gérer totalement son affaire.

« *Je suis sûr que cela va marcher* », explique-t-il. « *J'ai déjà des contacts avec un grossiste japonais qui veut ouvrir dans un grand hôtel d'Osaka une boutique Lecoanet-Hemant de prêt-à-porter de luxe. Je veux aussi mettre en place un réseau de licences pour tout ce qui concerne la couture.* » Et comme si cela ne suffisait pas à cet incroyable, infatigable, défricheur, Hemant Shagar voudrait ouvrir des restaurants sous un nom d'emprunt. Il est aussi gastronome impénitent.

Depuis 1977, année de l'entrée du couturier danois Per Spook dans le club de la haute couture parisienne, personne n'avait osé tenter la grande aventure. Lecoanet-Hemant s'apprêtent-ils à monter plus haut, plus vite, que leur prédécesseur ? L'accueil mitigé qu'ils ont reçu à l'issue de leur premier défilé, la finition souvent aléatoire de certains de leurs modèles, donnent à penser qu'ils ont encore beaucoup de pain sur la planche. Il leur faudra plus que de l'énergie pour gagner leur pari et s'imposer chez les grands.

OLIVIER SCHMITT.


XAVIER LAMBOURS

A gauche, Hemant Shagar ; à droite, Didier Lecoanet

L'habit électronique

La Redoute installe en exclusivité dans une dizaine de bureaux à travers la France « Le miroir d'Alice », un système de vidéo informatisé de Jean-Claude Bourdier, professeur à l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (48, rue Saint-Sabin, 75011 Paris).

Les photos de modèles, grâce à un ajustage électronique de toise et de poids, permettent, en effet, de se voir « habillé » de pied en cap dans les vêtements et de juger de leur effet. Cette invention sera inaugurée le 30 janvier à Lille (52-54, rue de Paris), puis à Paris, au centre commercial Galaxie.

Damart étoffe ses panoplies d'été d'une excellente collection de chaussures pour pieds sensibles, en formes seyantes, allant jusqu'à 9 1/2 de largeur. Elles comprennent une série artisanale en lanières de cuir tressées à la main, des mocassins extensibles en cuir cousu sur élastique, des talonnettes anti-chocs, voire des semelles à coussin d'air. De la sandale au style ballerine à talon de 4 centimètres, elles se vendent de 285 F à 575 F, en coloris classiques, gris ou bordeaux. — N. M.-S.

12 volts pour Cézanne

Pour qu'un tableau soit bien éclairé, la source de lumière doit être placée au-dessus et aussi près que possible de l'œuvre à mettre en valeur.

Deux nouveaux réflecteurs utilisant des lampes miniaturisées à halogènes, en basse tension de 12 volts, ont été présentés au récent Salon du luminaire de Paris. L'appareil de Disderot, de classique forme tubulaire, est en métal chromé, doré, de ton bronze ou laqué noir ou blanc. Il est relié par une tige flexible au boîtier d'alimentation qui se dissimule derrière le tableau. Un variateur permet de régler l'intensité lumineuse des deux ampoules de 20 watts. Les deux calottes cylindriques du réflecteur pivotent séparément pour diriger les faisceaux de lumière (1 640 F environ).

Le « Réflectableau » d'Electrorama est d'aspect plus moderne. De forme triangulaire originale (avec une lampe de 20 watts), il est fixé au bout d'une tige à rotule qui permet de l'orienter. Le transformateur peut être installé de l'autre côté du mur ou être apparent, point de départ de la tige à rotule. (950 F environ.). — J. AU.

● Disderot, 12 bis, rue du Docteur-Roux, 94600 Choisy-le-Roi. Tél. : 680-87-00. Indique ses revendeurs ● Electrorama, 11, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : 329-31-30 ; 6, cours Lieutaud, 13000 Marseille. Tél. : (91) 54-83-23.

Et le rouge restera rouge...

Les couleurs se fanaient. C'est fini.

La photo a été marquée en 1983 par l'arrivée d'*une nouvelle génération* de pellicules couleur. Tous les grands ont été dans le coup : Kodak, Polaroïd, 3 M aux Etats-Unis, Fuji et Sakura au Japon (1). Seule, la firme européenne Agfa-Gevaert *aura attendu les premiers mois* de 1984 pour renouveler ses émulsions.

Lors du lancement des *nouveaux produits*, Américains et Japonais ont mis l'accent sur deux améliorations spectaculaires : *augmentation de la sensibilité* (qui passe de 400/27 à 1 000/31) ; gains importants de finesse et de netteté. *Ils ont*, en revanche, peu parlé d'un progrès tout aussi important et, semble-t-il, plus décisif : la stabilité des couleurs au fil du temps.

Les progrès dans ce domaine permettent maintenant d'espérer une conservation des photos en couleurs pendant une centaine d'années. C'est *un pas en avant* considérable, car on n'avait pas assez vu que l'altération des images était rapide et que bien peu de photos couleur résistaient plus de dix ans aux assauts du temps sans modifications *importantes*.

Paradoxalement, ce sont les photos obtenues avec les plus anciens procédés qui, jusqu'ici, ont le mieux vieilli. C'est le cas des plaques autochromes lancées en 1907 par les frères Lumière et *commercialisées* durant une trentaine d'années : celles qui ont été rangées à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité ont gardé des couleurs intactes. Cette longévité est due aux colorants utilisés, qui n'étaient pas chimiques, mais de simples teintures. L'autochrome ne comportait qu'une émulsion noir et blanc revêtue d'une mosaïque de filtres constitués *de grains* de fécule de pomme de terre teintés. Le Kodachrome, créé par Kodak en 1938, dans lequel les colorants sont introduits durant le développement, est également un film qui a toujours bien résisté *au vieillissement. Par contre*, toutes les émulsions commercialisées à partir de 1945, et qui comportaient dès leur fabrication les subtances destinées à former les colorants durant le développement, ont *donné des photos* et des films de cinéma qui se sont altérés ou se sont entièrement effacés, parfois en quelques mois.

A partir des *années 70*, les chimistes ont créé de nouveaux colorants qui ont amélioré la conservation. Mais le progrès *n'a été net* que pour les films inversibles de faible sensibilité. (La conservation des émulsions de haute sensibilité, des négatifs couleur et des tirages sur papier classique était restée médiocre.) D'une façon *générale*, le temps de conservation sans altération était limité à quelques années. Le Kodachrome résistait mieux, mais il fallait ranger les images à basse température (moins 10°) et contrôler l'hygrométrie *ambiante. L'installation* de locaux climatisés n'a jamais été à la portée des amateurs ou même des agences photographiques. Elle n'a guère été possible que pour les grandes cinémathèques.

Les laboratoires de recherche *n'ont jamais* pu produire des couches sensibles donnant à la fois des couleurs pures et très résistantes au vieillissement. Le problème de la stabilité des colorants est, en effet, fort complexe, mettant en œuvre des réactions physico-chimiques lentes, dépendant de nombreux facteurs comme les conditions de développement des films (un mauvais lavage empêche une longue conservation) ou les conditions de stockage des photos (la lumière, la chaleur, l'humidité, certains gaz acides dans l'atmosphère, favorisent la destruction des couches colorées).

C'est dans le domaine du cinéma que la mauvaise conservation des films souleva rapidement des inquiétudes, dès qu'il apparut aux responsables des cinémathèques que les copies en couleurs allaient rapidement s'effacer et disparaître à tout jamais. A partir de 1950, une part de plus en plus grande du patrimoine *cinématographique fut menacée*. Aussi est-ce pour le cinéma que les industriels (Kodak et Agfa) ont poussé les recherches et annoncé les progrès les plus spectaculaires.

En 1980, Kodak proposait un Eastman Color LFSP 7379 *pour la copie des films*, dont les couleurs pouvaient résister plusieurs siècles à + 7° C. Mais cette pellicule, trop chère, *n'obtint aucun succès*. A la fin de 1982, elle fut remplacée par une Eastman Color SP 5384, moins coûteuse (même prix que les films courants), aussi stable que la LFSP 7379 et donnant, au surmenacée. *Aussi est-ce pour le* cinéma que les industriels (Kodak et Agfa) ont poussé les recherches et annoncé les progrès les plus spectaculaires.

En 1980, Kodak proposait un Eastman color LFSP 7379 pour la copie des films, dont les couleurs pouvaient résister plusieurs siècles à + 17° C. Mais cette pellicule, trop chère, n'obtint aucun succès. A la fin de 1982 elle fut remplacée par une Eastman Color SP 5384, moins coûteuse (même prix que les films courants), aussi stable que la LFSP 7379 et donnant, au surplus, des couleurs plus fines.

Pour améliorer la résistance au vieillissement, les chimistes ont *avant tout* créé un colorant cyan (bleu-vert) plus stable. Dans son émulsion en couleurs, c'est, *en effet, traditionnellement* la couche cyan qui est la plus fragile. Le Dr Charlton C. Bard, directeur du département de la stabilité de l'image de l'Estman CO. à Rochester (Etats-Unis) a précisé qu'avec *ces nouveaux colorants*, le film stocké dans des conditions de température et d'humidité normales (+ 24° C et 40 % d'humidité relative) et à l'abri de la lumière se conserverait aisément cinquante ans. Cette *durée passait à deux cents ans* avec un stockage à + 13° C, à huit cents ans à + 4° C et à plusieurs milliers d'années à – 10° C. En fait, les cinémathèques adoptent le plus souvent des températures de + 7 à + 13° C car le passage à – 10° C a des inconvénients : coût excessif en énergie et en isolation, impossibilité de visionner les films sans les ramener à température normale extrêmement lentement *pour éviter les chocs thermiques*.

Un an après Kodak, Agfa-Gevaert, en Allemagne, proposait un film de copie en couleurs de grande longévité, le Gevacolor 982. Selon les calculs effectués par ses techniciens, la couche la plus fragile, le cyan, ne perd 1 % de densité qu'au bout de quarante-quatre ans d'archivage à + 5° C et 40 % d'humidité relative (et de quatre cents ans à – 10° C).

L'ensemble de ces travaux a bénéficié aux films photographiques. Dès 1982, Kodak annonçait l'arrivée d'un négatif professionnel Vericolor III, dont la durée de conservation par rapport au Vericolor II était multiplié par dix. Dans des conditions *normales de* stockage pour un particulier (amateur ou professionnel), à l'abri de la lumière, de la chaleur (– 24°C) et pour une humidité relative de (40 %) ce film devrait rester stable durant quarante à *soixante ans* environ.

Pour les films très récents (Kodacolor VR, Fujicolor HR, Fujichrome), les fabricants ont annoncé une nette amélioration du temps de conservation, mais ils n'ont, pour l'instant, *donné aucun* renseignement chiffré. Il est probable qu'elle sera du même ordre, c'est-à-dire dix fois. *Ce qui* apparaît déjà par extrapolation lorsqu'on compare la durée de vie des émulsions de la génération *précédente* (*voir notre tableau*) et de plus récentes comme le Vericolor III ou les Ektachrome 64 à 400 (2).

L'espérance de *vie* serait de plusieurs centaines d'années. Mieux que les autochromes des frères Lumière. Une référence...

ROGER BELLONE.

TEMPS DE CONSERVATION DES PHOTOS EN COULEURS (1)

Tirage Dye-Transfer Kodak	300 ans
Tirage Cibachrome (support papier seulement)	100 ans
Kodachrome 25 ou 64	90 ans
Kodachrome II (ancienne émulsion)	50 ans
Ektachrome 64 - 200 ou 400	50 ans
Véricolor III Kodak	50 ans
Fujichrome 100 (type années 1982-1983)	40 ans
Ektachrome X ou HS (anciens)	20 ans
Tirage Ektachrome 14	10 ans
Kodacolor 400 (ancien film)	10 ans
Fujicolor II ou 400 (ancien film)	10 ans
Agfachrome 100 ou 64	8 ans
Epreuve Polaroïd SX 70 et 600	8 ans
Véricolor II Kodak (ancien)	6 ans
Kodacolor II (ancien film)	6 ans

(1) Estimation pour un stockage dans l'obscurité à 24°C et 40 % d'humidité relative. (Données relevées dans les publications Eastman Kodak de Rochester et à la conférence 1982 sur la conservation, à l'université du Texas).

(1) Sur ces nouveaux films, voir *le Monde*, du 15 octobre 1983. Rappelons que ceux-ci comptent autant de négatifs *pour tirages sur papier* (Fujicolor HR, Kodacolor VR, Konica Color SR) que de films inversibles pour dispositives (Fujichrome 50 à 100, 3M Color Slide 1000, Konica Chrome).

(2) Les données chiffrées sur la stabilité des films ne sont *évidemment* pas le résultat d'observations en temps réel puisqu'aucun film couleur à trois couches n'a cinquante ans. Les laboratoires procèdent à divers essais de vieillissement accéléré selon des normes qu'ils ont *établies* (par exemple, norme américaine ANSI PH1-42, assez largement *utilisée*). *Les temps donnés ne sont* donc que des estimations moyennes. *Elles* sont sans doute fiables si l'on songe que les conditions d'essais ont été affinées par un demi-siècle d'expérience de la photo en couleurs.

Auto

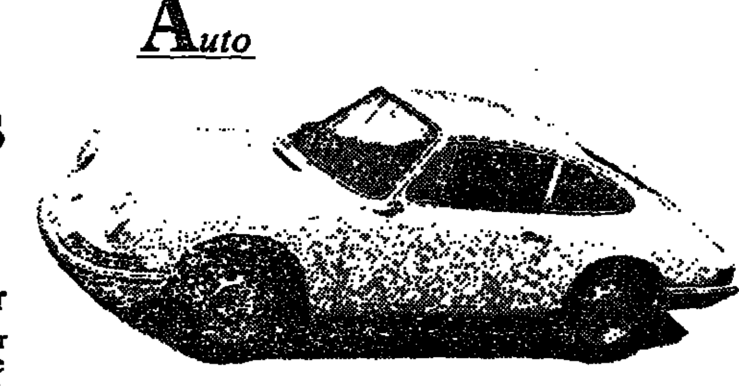
Vingt ans en 911

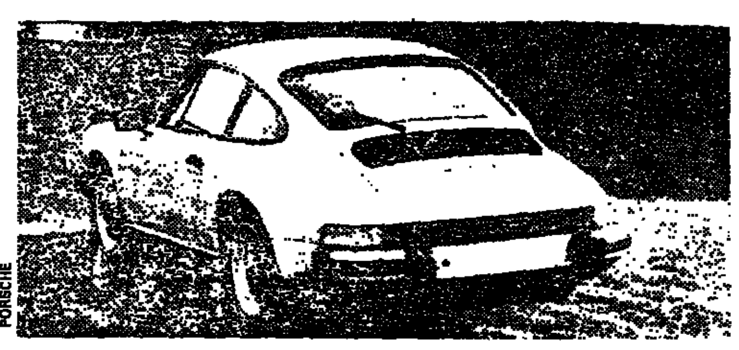
Une Porsche qui ne veut pas vieillir

PORSCHE vient de fêter un anniversaire. Ce *n'est pas* celui d'une victoire – elles sont multiples dans sa carrière sportive, et la dernière en date est celle du Paris-Dakar. Cet anniversaire est celui d'un modèle. La 911 a, en effet, *vingt ans. Son apparition* au Salon de Francfort (millésime 1964) avait fait *sensation* : caisse plate, *freins* à disques sur les quatre roues, six cylindres à plat installés à *l'arrière avec un arbre* à *cames* par rangée, refroidissement à air et 130 chevaux. Elle succé*dait alors à la 356, qui* avait montré la voie, et allait, au cours des ans, gagner en cylin*drée et en puissance pour*, aujourd'hui, avec l'apport d'une technologie moderne, *sortir* 231 *chevaux* de son 3,2 litres pour un couple moteur de 28,6 Mkg. De *quoi* pousser la caisse à quelque 250 km/h. Sur les routes alle*mandes, bien sûr. En* version turbo – une variante qui fête, *de son côté*, ses dix ans *d'existence*, – on passe à 260 km/h et 300 chevaux moteur.

On est fidèle, décidément, dans la firme de Stuttgart. Il est vrai qu'il y a d'autres précédents, car après tout n'est-ce pas Ferdinand Porsche qui tint sur les fonts baptismaux la Coccinelle VW, toujours fabriquée au Brésil quarante-cinq ans après sa naissance ?

La fidélité réclame, en retour, souvent de la passion, *car il en faut* pour posséder une Porsche de nos jours, en même temps que des moyens financiers solides. Une 911 coûte de 253 000 F à 265 000 F et, pour la turbo, 454 000 F. Les 924, 944 et 928, autre série célèbre, sont vendues en France de 135 000 F à 358 000 F selon le modèle. On peut en déduire qu'il y a en France 2 000 passionnés, *car c'est le chiffre des* voitures de la marque vendues dans l'Hexagone en 1983. Quatre cents d'entre elles étaient des 911. – C. L.





PORSCHE

1964... et 1984.

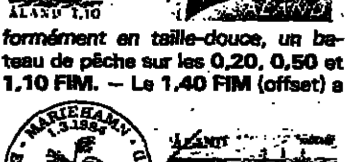
Philatélie n° 1828

Un nouveau pays philatélique l'archipel d'Aland

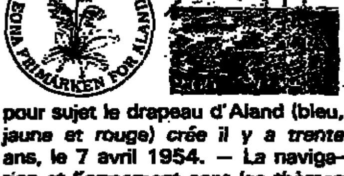
Suivant un décret signé par le *Président de la République finlandaise*, le 5 février 1982, la province autonome finlandaise, l'archipel d'Aland, *se situant sur le plan sphérique* à l'intersection des 20° et 60°, est autorisé d'émettre ses propres *timbres-poste* (**le Monde**, du 11 décembre 1982, p. 24) dès le 1er mars prochain, par l'intermédiaire des postes finlandaises.

Cette première émission comporte sept valeurs, en cinq sujets divers.

Les trois premiers timbres d'usage courant représentent uni-



formément en taille-douce, un bateau de pêche sur les **0,20, 0,50** et **1,10 FIM.** – Le **1,40 FIM** (offset) a



pour sujet le drapeau d'Aland (bleu, *jaune et rouge*) *crée il y a trente* ans, le 7 avril 1954. – La navigation et l'armement sont les thèmes du **2,00 FIM** (offset). – Sur le **3,00 FIM** (offset) est représenté la



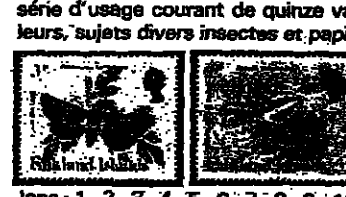
situation géographique d'Aland composé de 6 554 îles ou îlots. –

La forte valeur de **10,00 FIM** (offset-taille-douce) *nous montre le* symbole historique de l'autonomie de l'archipel, le sceau du saint Olaf, *patron de la province dès le Moyen-Age.*

Il sera édité trois enveloppes illustrées *par les postes et cachet* « P.J. » sera utilisé, dans la capitale d'Aland, à Mariehamn.

● *Service Philatélique*, B.P. 100, 22101 Mariehamn, Aland (Finland) ou B.P. 654, 00101 Helsinki 10, Finlande.

● **FALKLAND** (îles) : Nouvelle série d'usage courant de quinze valeurs, sujets *divers insectes et papil-*



lons, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 20, 25, 50 pence et 1, 3 livres sterlings.

● **NORVEGE** : la première émission de l'année (24 février) est *dédiée à l'activité de la poste*, gui-



chet, tri et distribution ; respectivement 2,00, 2,50 et 3,50 Kr., tirés à *6, 9 et 3 millions d'exemplaires.*

◆ **AU MUSÉE DE LA POSTE**, du 4 février au 10 mars, à l'occasion de l'émission du timbre, César, pour la première fois, présentera une cinquantaine de ses œuvres de toutes les époques, rappelant son lien avec *le César du cinéma*. Entrée libre, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e, de 10 h à 17 h (sauf les dimanches).

Une PME « philatélique » à l'honneur

Le nom de Cartor n'est pas in*connu de nos lecteurs*, il figure souvent dans nos informations, précédé du mot « offset ».

Cette société nouvelle, à l'Aigle, consacre 80 % de ses activités à l'impression des timbres-poste pour le *compte de quarante pays* dont le plus éloigné est la Thaïlande. Le 20 janvier dernier, au cours de l'inauguration de ses nouvelles installations, c'est vu consacrer un des modèles de la PME régionale.

M. *Louis Maxandeau* a rendu hommage par sa présence effective et par un discours élogieux prononcé devant l'assistance, des personnalités du Perche ainsi que parisiennes, au personnel de l'entreprise – au nombre de trente-cinq, – dont la moyenne d'âge n'atteint que trente-deux *ans*, son directeur dynamique M. Pierre Garrau et ses collaborateurs directs, les deux frères Guibert, y compris.

ADALBERT VITALYOS.

La main de fer du "roi du porto"

« Dans la nuit, j'allai avec mes vignerons désarmer les gardes communistes de nos chais. »

DANS les états-majors de Vila Nova Gaïa, un faubourg de Porto, autour des tables d'acajou polies par les coudes et les comptes de dix générations de négociants, on a soigneusement échafaudé la bataille.

D'abord, la situation des troupes. Le porto a pour lui une « dévaluationnite » chronique de l'escudo (25 % depuis dix-huit mois). Cette faiblesse monétaire aboutit à ce qu'il vaut en France environ 15 % de moins qu'un apéritif de marque à base de vins cuits ; qu'en Allemagne, il coûte moins cher qu'un bordeaux courant, et qu'il peut arriver à New-York à meilleur compte qu'un vin de Californie.

Pas de problème de production. 30 000 hectares de vignes bénéficiant de l'appellation « porto » sont actuellement en exploitation ; on pourrait replanter 200 000 autres hectares, désertés lors de la grande calamité du phylloxéra. La main-d'œuvre, qui essaime à travers l'Europe, reviendrait volontiers se fixer sous le soleil natal. Enfin le volume d'affaires depuis vingt ans a permis de se moderniser et par conséquent de faire face à un essor du marché. Pourquoi, alors, avec tous ces atouts, l'essor ne se réalise-t-il pas ?

Du côté des États-Unis, deux handicaps majeurs. La Californie produit un « port » (elle n'ose tout de même pas étiqueter « porto ») de qualité ; surtout, le « port » – ou le porto – est essentiellement consommé par la population noire, par conséquent *a priori* rejeté par la population blanche. « *Une percée en Amérique*, explique un négociant, nous faisant passer en revue ses « pipes » dorlotant des vins de vingt ans dans le clair-obscur à la Rembrandt d'un chais vieux de quatre siècles, *nécessiterait une colossale campagne de publicité.* » L'Angleterre, premier importateur voilà dix ans encore, n'est plus que le troisième, derrière la France, la Belgique et le Luxembourg. Le commerce anglais s'est obstiné à conserver au produit une image de luxe : pas de distribution dans les grandes surfaces et les épiceries self-service. Le volume des ventes a diminué à mesure que ces circuits attiraient une plus large clientèle. C'est la France, premier consommateur mondial de porto (environ trente millions de bouteilles par an), qui se prête le mieux à une offensive. Manuel da Silva Reis, soixante-deux ans, mène l'attaque.



BRUNO BARBEY/MAGNUM

« Conserver au produit une image de luxe »

Manuel da Silva Reis est fils de caviste et a débuté lui-même, comme petit caviste, à l'âge de quatorze ans, au salaire de 30 escudos par mois. De cave en vigne et en cours du soir (il parle maintenant cinq langues), il put, à trente-cinq ans, *acheter une première affaire de négoce* : celle où il avait débuté enfant, et dont le propriétaire souhaitait qu'il fût son successeur. Puis, avec les bénéfices de cette première affaire, il en acheta une deuxième, une troisième, etc.

Il est maintenant quelque chose comme le « roi du porto », à la fois respecté, admiré, redouté, adulé, parfois haï. Chacun de ses mille ouvriers sait qu'il peut tout aussi bien arriver comme un copain, prendre les enfants sur ses genoux en les appelant par leur prénom et manger avec la famille le chou à la saucisse, que tempêter parce qu'on a ouvert la bonde d'une cuve de fermentation une minute avant l'instant optimum.

Le grand propriétaire d'hacienda ou de quinta à la façon du dix-neuvième siècle : il fait installer à ses frais, sur la plus haute colline, un relais de télévision pour que toute la vallée capte les télévisions espagnole et portugaise ; il héberge un prêtre à l'année pour le salut de l'âme des vignerons ; le dimanche, il accueille ceux-ci dans sa maison pour la messe, célébrée dans une chapelle contiguë aux salons ; mais il demande des explications si des vendangeurs descendent des coteaux cinq minutes avant 5 heures, l'heure de la fin du travail...

Le royaume du roi : treize ou quatorze compagnies de production ou de négoce (il ne sait pas très bien le chiffre exact : « *La quatorzième n'est peut-être pas encore finie d'acheter* » : une production annuelle de 12 millions de litres de porto ; des stocks de plus de 30 millions de litres (on peut faire un calcul, même simplement, à un prix moyen de 12 F le litre...) ; 3 000 hectares des meilleures vignes.

Il nous faut visiter l'un de ses « *Etats* » : *Carvalhas*, toute une colline (500 hectares) s'enfonçant dans une anse du Douro, le fleuve nourricier du porto ; le meilleur cru, né de l'union désespérée de rocailles torturées et d'un climat impitoyable.

Au lendemain de la révolution de *1974*, les affaires de Manuel da Silva Reis furent, non pas exactement nationalisées, au sens juridique du terme, mais occupées et autogérées par le personnel. Pas de transfert de propriété : une propriété qui ne s'exerçait plus. Le gouvernement reconduisait cet état de fait par décret, tous les six mois. Une catastrophe commerciale. Le porto – au demeurant de moins bonne qualité – ne se vendait plus. A l'inverse, Manuel da Silva Reis avait recréé, au Brésil, une affaire qui devenait prospère. En 1978, il fut averti que, au terme de la période alors en cours, le gouvernement ne signerait pas un nouveau décret d'occupation. Ce fut le *desintervençao*.

« *Dans la nuit, j'allai avec mes vignerons désarmer les gardes communistes de nos chais de Gaïa. Ils ne résistèrent pas. A l'aube, nous ouvrîmes les portes. Mille vignerons, venus de nos quintas, étaient là, entourant et protégeant ma femme et mes enfants. Tout le monde chantait et pleurait à la fois. A 8 heures, j'étais à nouveau le patron de mes affaires.* »

La preuve : cette étiquette, blanc, noir et rouge, ou or, noir et rouge (selon la qualité) qui part aujourd'hui à la conquête du monde. Il la caresse de la main et du regard, comme il caresse, mais seulement du regard (car elle est conservée dans une vitrine), la plus vieille bouteille de ses chais : 1765.

MARC LAMBERT.

Pain, vin et fromages...

L'ANNÉE où le camembert obtient, enfin ! son label d'origine, paraît un remarquable ouvrage : *Fromages et fromagers de Normandie*, par François Mackiewicz (Christian Bonneton, édit.). Il s'agit bien entendu de camemberts au lait cru comme on en trouve encore dans les bonnes maisons (sinon dans les restaurants !). Méritent-ils alors d'être « frits » ? Cela amuse notamment les touristes et je ne protesterais point de les trouver à la carte de *Chez Androuet* (41, rue d'Amsterdam. Tél. : 874-26-93). Aussi bien la carte du cher Pierre comporte-t-elle une vingtaine d'entrées fromagères, depuis la gratinée (lyonnaise, mais la soupe à l'oignon est parisienne, aussi !) jusqu'aux œufs brouillés au crottin, en soufflé au parmesan, en passant par le welsh rarebit, devenu rare aux cartes parisiennes, – cette merveille ; la fondue neuchâteloise ; le feuilleté au roquefort ; le croque-monsieur... Entre 19 et 26 F et bien servis.

Le fromage triomphant on le retrouve dans les plats de poisson, avec ces filets de sole au brillat-savarin, et dans les viandes, avec le tournedos au livarot entre autres classiques.

Qui dit fromage dit bon pain (et non l'affreux pain moulé du quotidien que trop de boulangers encore nous imposent), et bons vins. La cave de *Chez Androuet* est intéressante, et l'on y trouvera même un excellent vintage de porto pour accompagner le divin Stilton.

Et à propos de cave voici un autre ouvrage intéressant. C'est *le Savoir-Boire*, (de Jean-Luc Pouteau et Nicolas de Rabaudy (Lattès édit.). Jean-Luc Pouteau vient d'être couronné « Meilleur sommelier du monde ». C'est la première fois qu'un Français accède à cette récompense, et il me plaît que l'Académie du Pure Malt vienne de lui décerner son Glenfiddich Award. Ce fut au cours d'un déjeuner chez *Lasserre*, où figurait un excellent Stilton après des saint-jacques au whisky et un train de côtes de bœuf remarquablement à point, qualité comme cuisson, ce qui n'est pas si facile.

Jean-Luc Pouteau est le sommelier de *La Marée* (1, rue Daru. Tél. : 227-59-32) on le sait. Je relève dans son livre cette remarque : « *Beaucoup de vins rouges sortent diminués de la confrontation avec les pâtes sèches ou molles.* » Il a raison, sans doute. Mais je ne le suivrais pas lorsqu'il y préfère les blancs. Avec les chèvres peut-être, mais avec les persillés ce n'est pas toujours vrai, et avec les autres cela est faux en général.

Revenons-en aux fromages au restaurant. Tout comme le pain, ils y sont trop souvent médiocres. Et le plateau décevant. C'est pourquoi, lorsqu'il ne s'agit pas d'un « très grand », je maintiens que mieux vaut un seul fromage bien choisi, bien de saison. Profitez, messieurs les restaurateurs, de la réédition, chez Stock, du *Guide des fromages*, de Pierre Androuet, qui vient de « sortir », pour nous offrir « the fromage ».

LA REYNIÈRE.

échecs

N° 1057

Un nouveau jeune crocodile

(Championnat d'Europe des juniors, Groningue, 1983-84)

Blancs : Valeri SALOV (U.R.S.S.)
Noirs : Piet PEELEN (Hollande)
Défense Grunfeld

1. d4	Cf6	18. 0-0 (j)	Fa8
2. ç4	g6	19. Cg5!	Tf8
3. Cç3	d5	20. f4!	Fd6
4. Cf3	Fg7	21. Txb8! (k)	Cxb8
5. Ff4	0-0	22. f5! (l)	Fç5
6. é3	ç5 (a)	23. Tf3	gxf5 (m)
7. dxç5 (b)	Cé4 (ç)	24. Cxf7!	f4
8. Tç1 (d)	Cxç3	25. Cg5+	Rh8 (n)
9. bxç3	dxç4	26. Cé6!	Cd7 (o)
10. Dxd8! (é)	Txd8	27. Cxç5	Cxç5
11. Fxç4	Cd7	28. Fç7! (p)	Cé4
12. Fç7! (f)	Tf8	29. Fé5+	Cf6
13. ç6! (g)	bxç6	30. éxf4	ç5
14. Cd4	Fé5 (h)	31. Td3	Fç6
15. Fa5!	Fb7	32. g4	h6
16. Cé6!	Tf-ç8 (i)	33. g5	hxg5
17. Tb1	Ta-b8	34. fxg5 (q) abandon.	

NOTES

a) La seule possibilité active. Sur la *réponse de type « formation slave »* comme 6..., ç6, les Blancs jouent au mieux 7. *h3*.

b) Les Blancs ne peuvent rien espérer de continuations comme 7. Fé5 ou 7. çxd5 ou 7. Db3.

ç) La variante usuelle est 7..., Da5 ; 8. Tç1, dxç4 ou *8...*, Td8 mais le coup du texte reste jouable.

d) 8. Fé5 *est conseillé* bien que les Blancs n'obtiennent, après 8..., Cxç3 ; 9. bxç3, Fxé5 ; 10. Cxé5, Da5 ; 11. Dd4, Cç6 ; 12. Cxç6, bxç6, qu'un avantage microscopique. Si 8. Cxd5, Fxb2 (et non 8..., Da5+? ; 9. b4, Da3 ; 10. Fd3) ; 9. Fç7, Dd7 ; 10. Tb1, Fg7 avec avantage aux Noirs.

é) Et déjà le nouveau champion d'Europe des juniors entrevoit dans cet échange de *D une petite* combinaison qui lui permettra d'exercer une forte pression.

f) Le premier pas d'un ballet de pièces légères.

g) Rendre le pion et gêner l'adversaire dans son développement, telle est la stratégie de Salov.

h) Plus actif que 14..., Fb7.

i) 16..., fxé6 ; 17. Fxé6+, Rg7 ; 18. Fxd7 perd un pion.

j) Après avoir empêché les Noirs de « tourner en rond », les Blancs qui ont déjà obtenu une position dominante roquent, au bon moment, menaçant f4-f5.

k) Avec beaucoup de précision, les Blancs réduisent leur adversaire à reculer. Les Noirs sont acculés sur la huitième rangée (Fa8, Cb8, Tf8) ; que s'est-il passé ? Depuis 9..., dxç4 ; 10. Dxd8 ? Un engrenage incroyable de petites menaces et de finesses : 12. Fç7 ; 13. ç6 ; 16. Cé6 ; 17. Ta-b1 ; 19. Cg5. Les Noirs sont perdus.

l) Menace 23. Cxf7.

m) Ou 23..., Cb-d7 ; 24. Cxf7.

n) Si 25..., Rg7? ; 26. Cé6+.

o) Ou 26..., Tf5 ; 27. Fd3, Td5 ; 28. Cxç5, Txç5 ; 29. Fb4, et ç.

p) Menace mat.

q) Après ce joli jeu de jambes des F et C, on ne sera pas surpris de retrouver, dans la partie suivante, la même conception artistique et géométrique.

r) On préfère aujourd'hui 8..., Tf-d8 ; 9. Db3, Dxç5 ; 10. Td1, é6 ; 11. çxd5, éxd5 ; 12. Fé2, Cç6 ; 13. 0-0, b6 ; 14. Db5, Ff5 avec égalité à 8..., dxç4 qui donna aux Blancs un petit *avantage dans la cinquième* partie du match Larsen-Tal de 1965.

s) Une imprécision dangereuse. 9..., Cç6 est meilleur ou aussi 9..., Td8.

t) Et voici qui est embarrassant.

u) Pare la menace 12. Cç7.

v) Et non 12..., Dxb2 ; 13. Tç2 ou 13. Fé5 ou 13. Tb1 avec gain de la D.

w). Les Noirs qui en sont à leur cinquième coup de *D* n'ont pas la main heureuse. 13..., Dd8 est nécessaire.

x) Le jeune Salov est vraiment épouvantable.

y) Forcé sinon la Ta8 est prise.

z) Gagnant la D.

t) Et la partie au quarantième coup.

N° 1057 *bis*

(Même championnat d'Europe de Groningen, 1984)
Même défense Grunfeld

7. dxç5	Da5	13. b4	Db6 (w)
8. Tç1	dxç4 (r)	14. Cç7!! (x)	Cxç7 (y)
9. Fxç4	Dxç5 (s)	15. Fxç7! (z)	Dç6
10. Cb5! (t)	Db4+	16. Fxf7+	Txf7
11. Cd2	Ca6 (u)	17. Txç6	bxç6
12. a3!	Da5 (v)	18. Dç2 (t).	

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1056 (H. RINCK, 1918)

(Blancs : Rd2, Fé6, Cb5 et d8, Pa4, g3, b4. Noirs : Ré5, Da6, Pé7, f6, g6.)

1. Cf7+, Ré4 ; 2. Fd5+, Rf5 ; 3. Cb6+, Ré5 ; 4. Cg4+, Rf5 ; 5. Cé3+, Ré5 ; 6. Cç4+, Rf5 ; 7. Fé6+, Ré4 ; 8. Fç8!, Dç6 (a8) ; 9. Fb7(+), Dxb7 ; 10. Cd6+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

A. TROITSKY (1912)

BLANCS (9) : Ra4, Cé2 et é8, Pb6, ç2, d3, g3, h2, h3.
NOIRS (7) : Rg6, Dh7, Cf1, Pç6, f6, h6 et h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1055

Technologie de pointe

Même quand on regarde les quatre jeux on peut croire le contrat infaisable car la Dame de Trèfle paraît être imprenable. Or, grâce à une technique parfaite, le déclarant a trouvé une dixième levée sans avoir à essayer l'impasse à Trèfle.

	♠ 10 9 6 4 ♡ 7 6 5 ♢ A 6 3 ♣ A 9 4	
♠ R D V 8 2 ♡ 9 ♢ R V 7 4 ♣ D 6 3	N / O E / S	♠ A 5 ♡ V 10 3 ♢ 9 8 5 2 ♣ 10 8 7 2
	♠ 7 3 ♡ A R D 8 4 2 ♢ D 10 ♣ R V 5	

Ann. S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Svarc	Abacassis	Soulet	Chemla
1 ♡	1 ♠	2 ♡	passe
3 ♣	passe	4 ♡	passe...

Ouest a entamé le Roi de Pique et a rejoué le 8 de Pique pris par l'As d'Est qui a contre-attaqué le 9 de Carreau pour le 10 et le Valet. Svarc ayant laissé passer, *comment a-t-il ensuite gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Svarc a laissé passer le Valet de Carreau pour *« rectifier le compte »* et préparer un double squeeze. Il fallait, en effet, essayer d'éviter l'impasse à la Dame de Trèfle, mais il fallait également se protéger contre le cas tout à fait plausible où Est aurait eu la Dame de Trèfle.

Resté maître avec le Valet de Carreau, Ouest continue en jouant le Roi de Carreau, Sud prend avec l'As de Carreau, puis il tire les atouts. Sur l'avant-dernier Cœur, *Ouest doit jeter son dernier Carreau* pour conserver sa garde à Pique et à Trèfle, *et Nord jette le 4 de Trèfle.* Mais sur le dernier atout *Ouest va être squeezé :*

	♠ 10 ♢ 7 ♣ A 9	
♠ D ♣ D 6 3		
	♡ 4 ♣ R V 5	

Obligé de conserver la Dame de Pique (pour ne pas libérer le 10 de Pique) *Ouest défausse le 3 de Trèfle.* Le mort jette alors le 10 de Pique devenu inutile, et Est est à son tour squeezé. Forcé de conserver le 8 de Carreau (sinon le 7 deviendrait *maître*), il défausse le 7 de Trèfle. Mais Svarc, qui sait que Ouest a encore un *Pique* et *Est le 8 de Carreau*, peut *tirer les Trèfles en tête* avec la certitude que la Dame de Trèfle va tomber.

Un risque indispensable

Un risque indispensable à la réussite d'un contrat n'est plus un « risque », mais une nécessité comme le prouve ce chelem gagné au cours d'une partie libre à Reims.

	♠ A 3 2 ♡ 6 ♢ A D 7 3 ♣ A R D 6 4	
♠ V 10 8 7 ♡ 3 ♢ R 10 8 ♣ V 9 7 5 2	N / O E / S	♠ 9 5 4 ♡ D 10 8 2 ♢ V 9 6 2 ♣ 10 3
	♠ R D 6 ♡ A R V 9 7 5 4 ♢ 5 4 ♣ 8	

Ann : O. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Meunier	Bruet	Dauphin	Thalot
passe	1 ♣	passe	1 ♡
passe	2 ♢	passe	4 SA
passe	5 ♣	passe	6 ♡

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, le déclarant a pris avec le Roi et il a tiré As et Roi de Cœur, mais au second tour, Ouest n'a plus fourni. *Comment Michel Thalot, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

En déclarant « 4 SA » Sud a voulu simplifier les enchères, mais il aurait été mieux joué de dire « 3 Cœurs » (un jump qui est forcing sur l'inversée à « 2 Carreaux » du partenaire) ou d'utiliser la convention de la « quatrième couleur forcing » (2 Piques), une enchère qui garantit une main forte, mais qui ne promet pas une vraie couleur...

COURRIER DES LECTEURS

Partie interrompue :

« Que faut-il ajouter à la *marque*, demande M. Dumas, quand une partie est interrompue et qu'un des camps a une manche ou une marque partielle ? »

Sous le titre *Robre incomplet*, l'article 80 du Code de la partie libre précise : « *Lorsque pour une raison quelconque un robre n'est pas terminé, la marque est calculée comme suit : si une seule manche a été achevée, les gagnants de cette manche sont crédités de* 300 points *; si un seul camp a marqué une marque partielle (dans une manche non achevée) ce camp est crédité de* 50 points... »

Prenons un exemple : le camp Nord-Sud a déclaré et réussi le contrat de 4 Piques avec une levée de mieux, puis il a annoncé et réalisé 1 SA juste fait. Un des joueurs étant obligé de partir, la partie s'arrête et le camp Est-Ouest doit régler : 150 (4 Piques + 1) + 300 (valeur de la manche) + 40 (1 SA) + 50 (valeur d'une marque partielle) = 540 points totaux.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 216

Wiersma

Match mondial, novembre 1983 (Pays-Bas)
Blancs : WIERSMA
Noirs : V.D. WAL
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-22	27. 41-37	6-11 (o)
2. 28x17	11x22	28. 30-25	11-17
3. 34-29 (a)	19-23 (b)	29. 25x14	9x20
4. 40-34	14-19	30. 35-30 (p)	20-24! (q)
5. 37-32	10-14 (c)	31. 30x19	13x24
6. 41-37	5-10	32. 39-34!	12-18
7. 46-41	12-17 (d)	33. 43-39!	7-12
8. 45-40	6-11	34. 39-33! (r)	8-13
9. 31-26! (e)	7-12 (f)	35. 44-40	15-20
10. 36-31	2-7	36. 40-35	13-19
11. 32-28! (g)	23x32	37. 49-43! (s)	3-9
12. 37x28	19-23 (h)	38. 34-30!! (t)	27-32 (u)
13. 28x19	14x23	39. 37x28!	20-25
14. 31-27 (i)	22x31	40. 42-37	25x34
15. 26x37	10-14	41. 37-31! (v)	9-13
16. 35-30	14-19	42. 47-42!	24-30* (w)
17. 40-35	17-22	43. 35x24	19x30
18. 30-24! (j)	19x30	44. 28-23! (x)	18x29
19. 34x14	9x20	45. 33x35	22-28 (y)
20. 37-32	23x34	46. 31-27	12-18
21. 39x30	4-9	47. 38-32	28x37
22. 44-39	22-27! (k)	48. 42x31	13-19
23. 32x21	16x27	49. 31-26	19-23
24. 33-28! (l)	1-6 (m)	50. 27-21	17-22
25. 50-44	18-22! (n)	51. 21-16 abandon (z)	
26. 28x17	11x22		

NOTES

a) Wiersma, après treize parties nulles concédées à V.D. Wal, recherche sans attendre une suite peu usitée, fertile en incidents et en inconnues à ce jour, pour parvenir au gain et reprendre *son titre de champion du monde.*

La continuation usuelle est 3. 37-32 (12-17) ; 4. 41-37 (6-11) ; 5. 46-41 (8-12) ; 6. 34-29 (19-23) ; 7. 40-34 (14-19) ; 8. 32-28 (23x32) ; 9. 37x28 (16-21) ; 10. 45-40 (10-14) ; 11. 41-37 (11-16) ; 12. 37-32 (3-8) ; 13. 50-45 (21-27), etc. (Verkovitch-Van den Borst, match U.R.S.S.-Pays-Bas, 1983).

Au sixième temps, au tournoi international de Paris, 1983, le Français Crombet, opposé au maître belge Grégoire, joua *6. 31-26 suivi de la variante*, 6. ... (3-8) ; 7. 37-31 (22-27) ; 8. 32x21 (16x27) ; 9. 31x22 (18x27) ; 10. 41-37 (13-18) ; 11. 37-31 (9-13) ; 12. 31x22 (18x27) ; 13. 34-30 (19-24) ; 14. 30x19 (14x23), etc. [*Le Monde* du 22 octobre 1983.]

b) Ou aussi 3. ... (19-24) ; 4. 38-32 (6-11) ; 5. 31-27 est interdit : 5. ... (22x31) ; 6. 36x27, b1 (18-23) ; 7. 29x18 (13x31) ; 8. 37x26 (24-30) ; 9. 35x24 (20x27), N+2 et +.

b1) 6. 37x26 (24-30) ; 7. 35x24 (18-23) ; 8. 29x18 (20x27) ; 9. 26-21 (12x23, m) ; 10. 21x32, N+1 et + à terme à même niveau de force.

c) L'enchaînement 5. ... (19-24) est réfuté par 6. 32-28 (23x32) ; 7. 38x27, même formation d'enchaînement (pions à 15, 20 et 24 et pions à 27.31 et 36) pour les deux adversaires.

d) L'attaque 7. ... (22-27) pour placer un pion taquin à 27 serait trop chargée de risques.

e) Ce coup amorce un mouvement *d'enveloppement de l'aile droite* adverse, stratégie dont Wiersma étudie depuis des années les incidences à long terme.

f) Le premier coup défensif, les Noirs *ayant vu aussitôt que 9. ... (1-6) livrerait* le coup de dame en six temps : 10. 26-21! (17x26, f1) ; 11. 32-28 (23x32) ; 12. 37x17 (11x22) ; 13. 29-24 (19x30) ; 14. 35x24 (20x29) ; 15. 34x1!,+.

f1) 10. ... (16x27) ; 11. 32x1,+.

g) Nouvelle initiative de Wiersma, qui confirme, alors que nous n'en sommes qu'au début du combat, sa rage de vaincre.

h) L'immédiate réplique pour le contrôle du centre.

i) En toute logique.

j) Ici encore, Wiersma, en détruisant la structure centrale du jeune détenteur du titre, provoque une cassure dans le jeu des Noirs et s'en tient farouchement à sa *détermination* de mener le combat.

k) En bon battant, le champion du monde en titre place un pion taquin très *vivifiant, dans cette position*, au stade de milieu de partie.

l) Nous assistons à une série d'attaques, de contres, aussi variés qu'efficaces sur le plan stratégique. Un merveilleux récital de jeu silencieux de la part de ces deux grands maîtres.

m) Et non 24. ... (12-17) ; 25. 30-24! (20x29) ; 26. 38-33 (29x38) ; 27. 43x23,+.

n) Par cette nouvelle attaque, les Noirs écartent les Blancs du centre, *épaulent leur pion taquin et*, conséquence la plus notable, gagnent plusieurs temps (le fait de gagner du terrain s'avère, en règle générale, de bonne opportunité à ce stade du combat).

o) La nécessité de se porter en soutien du pion taquin.

p) Quelle est l'idée de Wiersma ?

q) Voici que les Noirs paraissent, en gagnant ainsi encore des temps, en position dominante. Les Blancs doivent s'attacher *maintenant, au seuil de la phase* finale (laquelle peut couvrir plusieurs heures d'âpre duel), à ne plus perdre des temps.

r) Le dispositif de contre-attaque est *en place et réduit les possibilités* des Noirs, 34. ... (17-21) et 34. ... (18-23) perdant sur-le-champ.

s) Wiersma le discret, Wiersma le silencieux, Wiersma le félin prépare un diabolique et inédit (naturellement) tenté de faute.

t) L'instant le plus dense, le plus fort du combat. Les Noirs, conduits au bord du gouffre, vont se résigner à sacrifier le pion. Que se serait-il passé sur l'attaque 38. ... (20-25) ? La très belle réplique tactique : 39. 37-32! (25x34) ; 40. 32x21 (17x26) ; 41. 43-39! [la clé de la combinaison] (34x32) ; 42. 33-29 (24x33) ; 43. 42-38 (33x42) [ou (32x43)] ; 44. 48x8!!,+.

A noter que sur 38. ... (17-21) ; 39. 33-29 (24x33) ; 40. 38x29, etc., B+ ou +1 car menacent de 30-24.

u) La meilleure défense.

v) Stratégie d'enveloppement et la tension très vive reprend.

w) Forcé.

x) Premier objectif *atteint* : le gain définitif du pion.

y) Au terme d'une très longue analyse, des experts affirmeront que 45. ... (12-18) assurait la nulle!

z) Dans trois coups les Blancs dameraient. Wiersma champion du monde grâce à cette victoire dans ce match en vingt parties. (Voir *le Monde* du 17 décembre 1983.) Et Wiersma à nouveau le tourment de la Fédération soviétique.

PROBLÈME : P. DEGUÉE (1973)

Les Blancs jouent et obtiennent le +1 ou le +.

● SOLUTION : 24-20!! (14x23, a, b) 29-24!! (25x14) 24-19 (13x24) 34-29 (23x34) 40x9 (3x14) 26-21 (16x36) 37-31 (36x27) 32x3!,+.

a) (15x24) 29x9 (3x23) 26-21 (16x36) 37-31, etc.,+.

b) (13x24) 20x9 (3x14) 29x9, etc., +1.

JEAN CHAZE.

* Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels) et suivre le déroulement des parties et des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules de la F.F.J.D. en s'adressant à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

MOTS CROISÉS

N° 286

Horizontalement

I. Si son commerce est pour nous un bon commerce, il n'est certainement pas d'un *commerce agréable.* – II. A tout du singe. On doit pouvoir le trouver. – III. Particulièrement proches pour des *romains. Ont* été trop proches pour les romains. – IV. Mit en pièces. Début de tremblement. – V. Aménage. Ne ménage pas beaucoup. – VI. Ça c'est la fin de tout. Fut piqueur. – VII. Gâche le plaisir quand ce n'est pas le paysage. Il n'est plus sans prix. – VIII. Son ministère pousse toujours à intervenir. C'est un choix. – IX. Envoie sur la bonne longueur. Possessif. Voyelles. – X. Pour ceux qui en veulent.

Verticalement

1. Episodiquement à l'A.N.P.E. – 2. Bien malheureux ou rend malheureux. En nombre. – 3. Elles vous serrent le cœur. – 4. *Dans l'auxiliaire.* Dans un duo comme dans un quatuor, c'est avant et après le trio. – *5. Fera n'importe comment.* Ça peut être bon, ridicule ou frappant. – 6. Eau. Fait la vaisselle. – 7. C'est une carapace qu'elle a. – 8. Liquide. D'une seule voix. – 9. En pension. Pour les tueurs. – 10. Fait disparaître. Pronom. – 11. Attachant. – 12. On en est loin *littérairement. Vilain de bas en* haut. – 13. Elles ne sont plus sur leurs montures.

FRANÇOIS DORLET.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II								■					
III				■									
IV									■				
V					■								
VI						■						■	
VII		■						■					
VIII										■			
IX							■				■		
X													

SOLUTION DU N° 285

Horizontalement

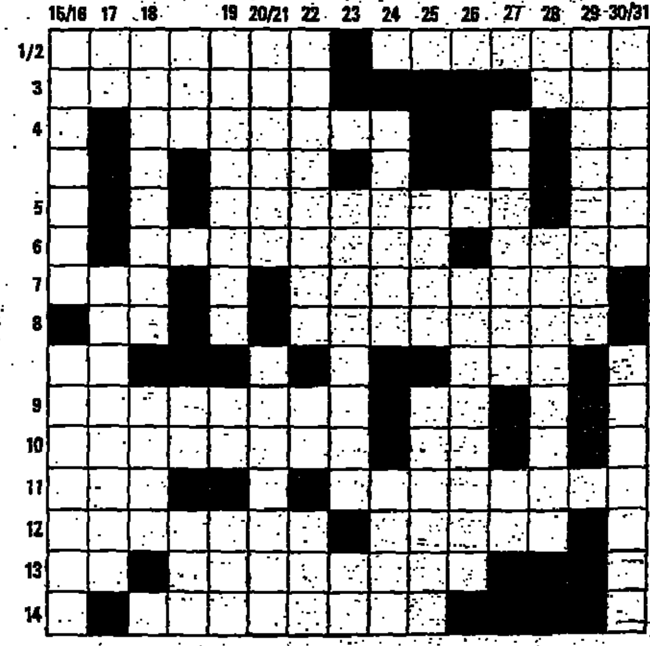
I. Aggiornamento. – II. Liégeois. Moab. – III. Trousse. Abusé. – IV. Elme. Endure. – V. Est. Tenu. PS. – VI. Net. It. Mendès. – VII. Atrocités. Ara. – VIII. Naissain. Anon. – IX. Ciel. Urticant. – X. Ensommeillées.

Verticalement

1. Alternance. – 2. Girl. Etain. – 3. Géométries. – 4. Igues. Oslo. – 5. Oes. Tics. – 6. Rose. Tiaum. – 7. Nient. Tire. – 8. As. Démenti. – 9. Aunes. Il. – 10. Embrun. Acl. – 11. Noue. Danaé. – 12. Tas. Péroné. – 13. Obéissants.

ANACROISÉS

N° 286



Horizontalement

1. ACLORSU (+ 1). – 2. AADIMOR. – 3. AAELNSY. – 4. EEILNNO. – 5. ADEEMNOT. – 6. AAEESSTV. – 7. AEEILRTT (+ 1). – 8. AEEISSVV. – 9. ABFNOOSU. – 10. CEELMRTU. – 11. EEIMOPSU. – 12. ACEEHNS (+ 1). – 13. AEINTTUU. – 14. CENORSSS.

Verticalement

15. AACENPS. – 16. ABEIORT (+ 2). – 17. AEILNORU (+ 1). – 18. AEELMNRT (+ 3). – 19. AILNNOSY. – 20. EENSSU. – 21. FINORST (+ 2). – 22. AEEILMSS (+ 1). – 23. AAEIMSTV. – 24. AEENTT (+ 1). – 25. DEIPST. – 26. BEIMOORS. – 27. CEEHITV. – 28. AEEIMORT. – 29. DEMOORRS. – 30. AEEILN (+ 1). – 31. EFGIRSU.

SOLUTION DU N° 285

Horizontalement

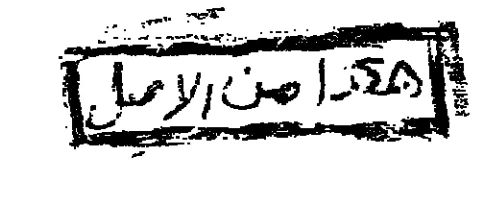
1. CURACAO. – 2. SIROCCO. – 3. NOBLESSE. – 4. OCCULTA. – 5. *LAINEUSE.* – 6. LIAISONS (INSOLAIS, NOLISAIS). – 7. TUEUSES. – 8. *RIPOLINE.* – 9. ECOLATRE, clerc au Moyen Age. – 10. LONGRINE, pièce de construction. – 11. PSAUMES. – 12. PLAQUIS, revêtement en plaques. – 13. EURASIEN.

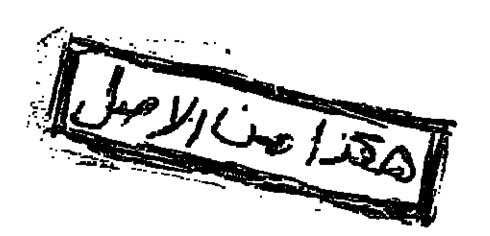
Verticalement

14. CONSULS. – 15. PALERON. – 16. VINOSITE (EVITIONS). – 17. ROBELAGE. – 18. LARGESSE (GRELASSE, REGLASSE). – 19. *COEXISTA.* – 20. NOURRAIN. – 21. OBSCENE. – 22. USURPEE. – 23. ISOCELE. – 24. LORSQUE. – 25. ORQUES (ROQUES). – 26. NAQUIS. – 27. GNETUMS, lianes des forêts tropicales. – 28. CANTALOU. – 29. OCEANES. – 30. TELSONS, anneaux de l'abdomen (LESTONS).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





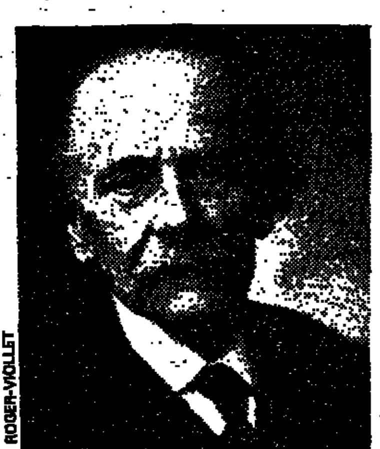


Disques

CLASSIQUE

« Manon », de Massenet

L'opéra français du dix-neuvième siècle retrouvant, pour le meilleur et... pour le reste, les faveurs du public, il était prévisible qu'on enregistrât une nouvelle version de cette Manon, qui a fait pleurer des générations d'amateurs et dont les airs ont été fredonnés dans toutes les chaumières. C'était aussi une justice, car le catalogue est particulièrement pauvre en enregistrements de qualité.


ROGER-VIOLLET
Jules Massenet.

Signe des temps, les deux rôles principaux sont tenus par des chanteurs étrangers. Au demeurant, parfaitement à l'aise dans ce répertoire et tout à fait familiers de leurs personnages : Ileana Cotrubas, avec son soprano souple, sa grâce fragile, sa musicalité délicate et ces « larmes » dans la voix, cette tendresse du chant qui seuls donnent à Manon tout son mystère et son charme ; Alfredo Kraus, dont l'élégance du style, l'honnêteté et aussi la rigueur musicale font oublier un vieillissement, désormais perceptible, des moyens.

Mais *Manon*, par la variété de son écriture vocale et l'importance de ses scènes d'ensemble, c'est aussi une équipe. Elle est, ici, de premier ordre, cohérente et engagée : Gino Quilico, José van Dam, Charles Burles, apportent leur verve *et leur métier pour animer l'atmosphère* agitée dans laquelle se déroule l'aventure des amants illustres et soutenir l'intérêt au cours d'une œuvre parfois un peu... longuette !

Michel Plasson conduit « son » *orchestre et « ses » chœurs du* Capitole de Toulouse avec sa fougue coutumière, qui lui tient souvent lieu d'inspiration, mais aussi un amour réel pour cette musique qui, finalement, l'emporte.

Un jalon du répertoire national et du catalogue. (Avec aussi : Jean-Marie Frémeau, Ghyslaine Raphanel, Colette Alliot-Lugaz, Martine Mahé.)

ALAIN ARNAUD.

● **Trois disques EMI, 1731.413.**

« La Flûte enchantée », par Sir Beecham

Plus encore qu'un enregistrement « historique », il s'agit d'un moment d'histoire conservé par l'enregistrement. Walter Legge et Sir Thomas Beecham, en pleine période nazie (1937), décidant de graver la *Flûte*, sa beauté, son chant d'espoir ; c'était un premier défi. Réunir à cet effet, et dans ce contexte, les Berliner Philharmoniker et une distribution qui aujourd'hui encore, aujourd'hui surtout, est surprenante, c'était un *second défi*.

Bien sûr, les récitatifs ont été supprimés ; bien sûr, la technique est celle de la mono ; bien sûr, les trois *Knaben* sont trois... *Mädchen*. Mais il y a cette texture sonore tissée par Beecham, transparente, ductile, d'une sobriété qui atteint l'essentiel de l'esthétique mozartienne, un geste de reconnaissance et d'hommage au pur hédonisme musical. Et puis il y a ces étoiles qui illuminèrent l'art du chant : Helge Roswänge, ténor versatile et surdoué, dont les déconcertantes facilités de moyens ne sacrifiaient jamais la rigueur du style et la *discipline d'équipe ; Gerhard Hüsch*, bien-disant, formé aux intimités du lied, jaloux de ses moyens et ne les offrant qu'à leur juste mesure, ici accomplie ; et plus lumineuse encore, Tiana Lemnitz avec son timbre liquide, son legato miraculeux, cette grâce qui tire des larmes (on peut penser que, anonyme dans la chorale de la société Favre, la jeune Elisabeth Schwarzkopf y faisait son miel pour l'avenir). Avec aussi Erna Berger, Irma Beikl.

ALAIN ARNAUD.

● **3 disques EMI, « Références », 1434.653.**

« Mélodies de Fauré », par Gregory Reinhart

D'abord on est quelque peu heurté par la prononciation, qui, malgré sa clarté et sa précision dans la balance des consonnes et des voyelles, conserve les accents de la langue natale de l'interprète, ce coulé, ce lié de certains sons qui s'opposent au mordant et à la découpe exigés par le verbe français et indispensables pour servir la mélodie.

*Ensuite on est saisi par la jus*tesse du ton et du style. Apprise de Pierre Bernac et de Camille Maurane, maîtres de ce répertoire, voici la vérité de la mélodie française : le phrasé subtil, la dynamique mouvante, les demi-teintes mélancoliques.

Chantées dans leur ton original, superbement accompagnées par Dalton Baldwin discret mais présent, ces mélodies distillent l'essence même d'un art proprement national, tissé d'intimité et de rêve.

ALAIN ARNAUD.

● **Harmonia Mundi, 1117.**

JAZZ

Série Blue Note : « Hard boppers »

Les rééditions françaises de Blue Note — disques d'une grande aventure, qui reviennent sous leur lourd carton avec leur revêtement de jadis — connaissent un succès indéniable *que confirment la continuité dans la* politique de réimpression et la régularité dans l'entreprise de distribution. Par séries de vingt et un albums tous les six mois, on retrouve dans les bacs des magasins spécialisés ces objets réussis dont les attraits pour l'œil et même le toucher sont comme la promesse du plaisir acoustique.

Le catalogue contient l'essentiel du jazz « soulful » qui régna entre 1954 et 1964. Plus concis mélodiquement, plus simple harmoniquement et rythmiquement que le premier bop, cet art fut une réaction intelligente, une régression féconde, un choix délibéré de limitations qui *n'excluait pas, au gré de la fantaisie*, des emprunts aux richesses antérieurement amassées. Avec son insistance particulière sur les contretemps, ses notes « blue » très fréquentes, ses « amen chords » — accords importés de la musique religieuse, — il est la réponse esthétique d'un groupe d'hommes qui prennent leurs distances à l'égard du monde de Parker et qui, simultanément, s'opposent à celui de Lester — ou de Miles à cette époque-là — par la dureté du discours, la rudesse des sonorités.

Ce « hard bop », relativement insouciant du jugement des élites, a sans doute son origine dans le style pianistique de Horace Silver (1) et dans la conception que pouvait se *faire du jeu de batterie un franc co*gneur comme Blakey (2). L'orgue électrique de Jimmy Smith (3) vint y ajouter une couleur sonore que l'on ne pourra plus, par la suite, que difficilement séparer de l'atmosphère « funky ». Ajoutons que les saxophonistes y règnent en maîtres : John Gilmore, Cliff Jordan (4), Sonny Red (5), Jackie McLean (6), Don Wilkerson (7), Joe Henderson (8), Leo Parker (9), Dexter Gordon (10). Ils disputent la place de vedettes aux pianistes qui, à l'instar de Silver, sont des meneurs du mouvement : Herbie Nichols (11), Andrew Hill (12), Freddie Redd (13), Sonny Clark (14), Horace Parlan (15). Si l'on excepte trois volumes, de Bechet et d'Ammons-Johnson, c'est le « hard bop » presque seul que véhicule ce lot de disques prestigieux. — (Blue Note : (1) 1539 et 84008, (2) 81554 et 84003, (3) 1514 et 84050, (4) 1549, (5) 4032, (6) 84089 et 84003, (7) 84107, (8) 84166, (9) 84087, (10) 84112, (11) 1519, (12) 84167, (13) 84027, (14) 81588 ; (15) 4037.)

LUCIEN MALSON.

● **Réimprimés et distribués en France par Pathé-Marconi-EMI.**

Nous avons remarqué aussi

● BACH : *« Concertos pour un et deux violons », par Anne-Sophie Mutter, Salvatore Accardo et l'English Chamber Orchestra.* — Du violon vigoureux *et brillant, qui mord à belles* dents dans la musique, une grande intensité chez la jeune virtuose, dont Accardo se fait le partenaire plein de sollicitude, comme jadis Enesco pour Menuhin. Il n'y manque peut-être que l'arrière-plan plus spiritualisé de ces derniers. Mais quelle santé ! (EMI, 1435.201.)

● BARTOK : *« Le Mandarin merveilleux » et « Deux portraits », par l'Orchestre symphonique de Londres, direction Claudio Abbado, et Shlomo Mintz, violon.* — Une interprétation éclatante, scintillante, du terrible *Mandarin* et des deux *Portraits* : l'admirable poème d'amour mystique en l'honneur de Stephi Geyer, que ne peut effacer la brève fête foraine caricaturale où Bartok, après avoir rompu, essaye de s'étourdir. (DG, 410.598-1.)

● BEETHOVEN : *« Sixième Symphonie » « Pastorale », par la Philharmonique de Vienne, direction Wilhelm Furtwaengler.* — Même si on en a dix enregistrements, il faut connaître cette *Pastorale* de 1952 par les Viennois et Furtwaengler : le calme idéal de cette musique contemplative, détaillée note par note, et cependant sublime tant chaque note est habitée ; tout à la fois la fraîcheur de l'impression première et une plongée métaphysique dans la nature. (EMI, Références, 1008.071.)

● BRAHMS : *« Troisième Sonate op. 5 », « Thème et Variations op. 18 », par Radu Lupu.* — Un tempérament poétique, un toucher de velours et d'émeraude ; des interprétations lentes jusqu'à la pâmoison, parfois déroutantes, mais visionnaires. Avec une curieuse transcription de l'*andante* du *« Deuxième Sextuor à cordes »*. (Decca, 591.227.)

● BRAHMS : *« Ballades op. 10 » et « Klavierstücke op. 118 », par Michel Dalberto.* — Une autre grande nature de pianiste brahmsien, plus fougueuse et fiévreuse, mais non moins profonde. (Erato, NUM 75097.)

● DEBUSSY et RAVEL : *« Quatuors à cordes », par le Quatuor Orlando.* — De très bonnes interprétations, un peu littérales cependant, où l'on ne retrouve pas la subtilité et les arrière-plans infinis du Quatuor Calvet, par exemple. Mais ce jeune quatuor international promet beaucoup. (Philips, 6514.387.)

« Le Chant du cygne » par Fischer-Dieskau

En recevant l'enregistrement du *Chant du cygne*, de Schubert, par Dietrich Fischer-Dieskau, avec Alfred Brendel, comment ne pas le comparer à celui de 1972 (qui était déjà le troisième réalisé avec Gerald Moore !). La confrontation est cruelle, presque imperceptiblement, à chaque note ; la voix a légèrement vieilli, n'a plus la même souplesse ni la même fermeté et, de ce fait, plus la même emprise sur les mots, le phrasé, l'expression. En outre, le grand Alfred Brendel n'a pas le génie d'accompagnateur de Gerald Moore, cette présence en dialogue qui enrichit la voix, double la personnalité et la densité musicales. Pourtant, il y a parfois des différences d'expression si bouleversantes, *comme dans l'ultime Taubenpost*, entre lesquelles on se sent incapable de choisir, qu'on ne saurait se résoudre à se séparer de l'un ou l'autre.

JACQUES LONCHAMPT.

● **Avec Gerald Moore, en un coffret comprenant aussi *la Belle Meunière* et *le Voyage d'hiver*, quatre disques DG, 2720.059 ; avec Alfred Brendel, Philips 6514.383.**

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	J. HAYDN *Oiseau-Lyre* C. Hogwood (Barclay).	SCHOENBERG *Gurre Lieder Ozawa* (Philips)	SUPERSAX AND L.A. VOICES *And L.A. Voices* (CBS)	FRANCO D'ANDREA *My One and only love* (H. Mundi)	JANE BIRKIN *Baby alone in Babylone* (Phonogram)	HATZ *T'as même pas voulu* (CBS)	MICHAEL JACKSON *Thriller* (CBS)	JON GIBSON *Standing on the One* (WEA)
2	W.A. MOZART *Cosi fan tutte* Dir. H. Rosbaud (Rappel 4-FNAC)	TERESA BERGANZA *Récital mélodies espagnoles et brésiliennes* (Claves)	HERBIE HANCOCK *Future Shock* (CBS)	KIP HANRAHAN *Desire Develops an Edge* (Azura)	J. HIGELIN *Casino de Paris* (P. Marconi)	BERNARD LAVILLIERS *Rue Barbare* (Barclay)	YES *90 125* (WEA)	THE PRETENDERS *Learning to Crawl* (WEA)
3	HAENDEL *Messie* E. GARDINER (Philips)	BEETHOVEN *Quatuors 12-16* ALBAN BERG, *13-17* (EMI)	KEITH JARRETT *Standards* Vol. I (ECM)	DAVE PELL OCTET *Campus Hop* (Média 7)	RENAUD *Morgane de toi* (Polydor)	JEAN-JACQUES GOLDMAN *Positif* (CBS)	VAN HALEN *1984* (WEA)	THE ART OF NOISE *Into Battle* (Phonogram)
4	R. STRAUSS *Vier letzte Lieder* Jessie Norman (Philips)	MOZART *Cosi fan tutte* Dir. H. Rosbaud (Rappel 4-FNAC)	OLIVIER HUTMAN *Six Songs* (ADES)	BOB MOSES *When Elephants Dream of Music* (Média 7)	CHARLÉLIE COUTURE *Crocodile* (Phonogram)	APC *Passager* (Polydor)	JUDAS PRIEST *Defenders of the Faith* (CBS)	BERNARD WRIGHT *Funky Beat* (Ariola)
5	VERDI *Alzira* Dir. Gardelli (Orfeo)	HAYDN *Concerto pour violoncelle* C. Coin Dir. C. Hogwood (Oiseau-Lyre)	THE CLARKE/DUKE PROJECT II (CBS)	DANNY RICHMOND *Dionysius* (Harmonia Mundi)	ALAIN SOUCHON *En public* (RCA)	CLAUDE ENGEL *Guitarisme* (WEA)	GENESIS *Mama* (Phonogram)	WHODINI *The Haunted House of Rock* (CBS)
6	GUILLAUME BOUZIGNAC (Arion)	GUILLAUME BOUZIGNAC (Arion)	DIZZY GILLESPIE *One Night in Washington* (WEA)	PAUL GONSALVES *Getting Together* (Carrère)	TOM NOVEMBRE *Toile cirée* (Phonogram)	RÉFLEXES 84 (Musidisc)	LIONEL RICHIE *Can't Slow Down* (Tamla Motown)	U 2 *Live* (Phonogram)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	VERDI *Nabucco* Sinopoli (DGG)	HAENDEL, *Messie* E. GARDINER (Philips)	SUPERTRAMP *Crime of the Century* (CBS)	PAUL SIMON *Hearts and Bones* (WEA)
2	VIVALDI *Gloria* G. Guest (Argo)	C. FRANCK BERNSTEIN *Symphonie* (DGG)	*POLICE Synchronicity*	PETER GABRIEL *Plays Live* (Phonogram)

Vidéocassettes

Deux inédits

● ***Les Armes du pouvoir*, de James Toback, avec Ornella Muti et Klaus Kinski. Edité par Sunset vidéo et distribué par GCR.**

● ***Détenu en attente de jugement*, de Nanni Loy, avec Alberto Sordi et Elga Andersen. *Edité et distribué par* Proserpine Editions.**

Alors que la plupart des éditeurs se contentent d'exploiter les succès des salles et les filons spécialisés (pornographie, épouvante), il arrive que certains d'entre eux prennent le risque de sortir des films inédits en France. En ces temps de récession du marché vidéo, l'initiative est assez courageuse pour qu'on la salue. Mieux exploitée (pourquoi ne pas le signaler par un bandeau sur la cassette ?), elle contribuerait à attirer un nouveau public vers la location de cassettes.

Les Armes du pouvoir est signé par James Toback, le réalisateur de l'étrange *Fingers (Mélodie pour un tueur)*. On retrouve, au sein de cette intrigue érotico-politique, la violence déconcertante de la mise en scène. Le film vaut surtout par la présence dans les deux principaux rôles de Klaus Kinski et d'Ornella Muti.

Détenu en attente de jugement est beaucoup plus intéressant. Pris sans savoir pourquoi dans la machine infernale de la justice, un Italien tranquille et un peu niais sombre lentement dans la folie. L'admirable interprétation d'Alberto Sordi fait de ce thème kafkaïen classique un violent réquisitoire contre l'état d'exception et l'enfer mou de la bureaucratie judiciaire italienne.

Le Mépris

● ***Le Mépris*, de Jean-Luc Godard, avec Brigitte Bardot, Michel Piccoli, Jack Palance et Fritz Lang. Edité et distribué par UGC vidéo.**

Adaptation très libre du roman d'Alberto Moravia par Jean-Luc Godard, visiblement plus préoccupé par la morale cinématographique de Fritz Lang (qui joue son propre rôle dans le film) que par celle de l'écrivain italien. Le cinéaste utilise en toute ambiguïté les charmes de Brigitte Bardot, rend hommage au Cinémascope et à *l'Odyssée*. Récemment repris en salles, ce film de 1963 a mieux vieilli que d'autres réalisations de Godard.

Un lion en hiver

● ***Un lion en hiver*, d'Anthony Harvey, avec Peter O'Toole et Katharine Hepburn.**

Henri II et Aliénor d'Aquitaine s'affrontent dans le château de Chinon pour la succession du trône d'Angleterre. Pour Peter O'Toole et surtout la grande Katharine Hepburn enfin couronnée par Hollywood pour sa fabuleuse interprétation.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les adieux du cheval aux jambes bleues

Idéal du Gazeau va trotter pour la dernière fois à Vincennes dans le Prix d'Amérique.



« Aucun trotteur n'avait été invité à sortir de sa retraite pour un tel hommage et un tel triomphe. »

VINCENNES devrait vivre, dimanche, un des grands moments de son histoire. *Idéal du Gazeau*, le merveilleux petit champion aux jambes bleues – il courait toujours les jambes ceintes d'un bandage bleu, la couleur de sa casaque, – y est attendu pour la dernière fois.

Acheté près de 20 millions de francs par un consortium d'éleveurs scandinaves et néerlandais, il est en Suède depuis trois semaines. Mais ses nouveaux propriétaires ont accédé à la demande de la Société du cheval français de le renvoyer, pour quelques heures, sur la piste de ses plus mémorables exploits.

Sauf événement imprévu de dernière heure, c'est lui qui, drivé par le compagnon de toute sa carrière, le populaire « Gégène » Lefèvre, ouvrira le défilé des concurrents du Prix d'Amérique. Avant que ses successeurs ne s'élancent à la poursuite de la couronne qu'il a abandonnée, il accomplira, sous sa casaque bleue, avec ses bandages bleus – au petit trot car il n'est plus entraîné depuis trois mois, – un ultime tour d'honneur.

On imagine à l'avance l'enthousiasme et l'émotion qui vont saisir les cinquante mille spectateurs de Vincennes et les télespectateurs amateurs de courses de l'Europe entière (le reportage doit être transmis en Eurovision).

Le cérémonial est sans précédent. *Ozo*, *Roquépine*, *Une de Mai*, *Tidalium Pelo*, *Bellino II*, les plus grands, avaient quitté la piste sur une course comme une autre, parfois sans qu'on sût que c'était la dernière, quelque faille dans des organismes usés par les efforts n'en ayant qu'ensuite décidé ainsi. Aucun, jamais, n'avait été invité à sortir de sa retraite pour un tel hommage et un tel triomphe. Point d'orgue unique à une légende unique.

Rappelons là pour ceux qui, dimanche, pourraient s'étonner, devant leur écran, que la caméra s'attardât tant de temps sur un cheval. Elle a commencé dans le drame. A Saint-Jean-le-Thomas (Manche), une jeune fille de vingt ans s'était tuée dans un accident de voiture. Son père, un cafetier-hôtelier, ne parvenait pas, des mois plus tard, à échapper à son désespoir. D'autres petits commerçants du bourg – un boucher, un grainetier, deux éleveurs de volailles – avec qui, naguère, il avait joué au tiercé lui proposèrent, comme dérivatif, d'acheter en commun un trotteur que, le dimanche, on irait voir courir en groupe.

Ainsi fut fait, le trotteur fut assez bon, un second également, un troisième et un quatrième achetés avec les bénéfices, meilleurs encore. En sorte que, deux ou trois ans après, les cinq amis se trouvaient à la tête d'une véritable petite écurie de course qui ne leur avait pratiquement rien coûté.

Il fallait franchir une étape : construire des boxes, engager un entraîneur.

Un gars du village, « Gégène », travaillait chez un petit entraîneur d'Avranches. Oh, certes !ce n'était pas Jean-René Gougeon ; mais il était brave, loyal, toujours souriant, en dépit d'une infirmité rendant son élocution difficile. Il fut promu entraîneur. Pour les boxes, on s'accommoda d'un terrain appartenant au boucher près de la plage. Avec celle-ci, ce serait commode : on aurait gratuitement la disposition d'une piste remise en état et nivelée – toujours gratuitement – à chaque marée.

Chez son patron d'Avranches, « Gégène » avait été très impressionné par un cheval du nom d' *Alexis III* qui avait été vendu comme étalon aux Haras nationaux. « *Vous devriez acheter un de ses fils*, conseilla-t-il à ses cinq nouveaux employeurs. *Je suis sûr qu'ils vont trotter...* » *Alexis III* avait été affecté par les Haras nationaux au dépôt d'étalons de la Roche-sur-Yon.

Voilà les cinq amis et « Gégène » partis en expédition au au pays des *Alexis III* : la région de Challans, sous-dépôt dans lequel l'étalon avait, selon le terme technique, « fonctionné » . Ils rendent visite au brigadier :

– *Vous connaissez des fils d'Alexis III à vendre ?* » L'homme donne une liste de fermiers. Les amis et « Gégène » vont de ferme en ferme, examinant les fils d'*Alexis III*, discutant les prix.

Chez les Fradin, à la ferme du Gazeau, ils trouvent leur affaire. Ils la trouvent même doublement. Ils repartent avec une pouliche, payée 5 000 francs, et un poulain payé, 15 000 francs comptant plus 5 000 francs de redevance sur sa première victoire éventuelle.

Plus personne ne se souvient même du nom de la pouliche. Le poulain était *Idéal du Gazeau*.

Il a gagné trois fois le championnat du monde (triplé sans précédent) à New-York, deux fois le Prix d'Amérique. Il a triomphé en Italie, en Suède, en Allemagne, en Finlande... Ses gains de courses se sont élevés à 13 500 000 francs. Il est devenu le trotteur le plus riche du monde, par le palmarès et par l'argent. Avec le chèque signé par le consortium suédois, il a fait tomber 3 milliards de centimes dans les escarcelles de Saint-Jean-le-Thomas. Ses propriétaires sont devenus, comme on dit au pays, des « gros riches ».

« Gégène » Lefèvre s'est fait construire une des plus belles maisons du village. Pierre Morin, le grainetier, s'est lancé dans l'élevage des bovins. Lefranc, le « volailleux », a monté un élevage industiel de dindes...

Au sein du petit groupe, l'amitié n'a pas tout à fait résisté à la fortune. Des heurts se sont produits lors des négociations pour la vente du cheval. Pourtant, l'écurie continue, avec une vingtaine de chevaux, au rythme des marées nivelant et renivelant la plage, où naguère un petit cheval noir, entré dans la légende, faisait jaillir de ses sabots des étincelles d'embruns et de sable doré.

Et déjà on pense, à Saint-Jean-le-Thomas, partir quelques jours, l'an prochain, quand les aigreurs seront oubliées, à la recherche d'un nouveau poulain, cette fois au pays des *Idéal du Gazeau*, du côté de Malmoë. L'histoire (hippique) ne peut-elle pas être un recommencement ?

Quelques mots, tout de même, de ceux qui, dans l'immédiat, briguent la succession du petit cheval aux jambes bleues. Le Prix d'Amérique – à l'occasion duquel, le retentissement de la venue d'*Idéal du Gazeau* aidant, le PMU battra sans doute le record des enjeux (197 706 035 F lors de l'édition 1983 de la course) – devrait se disputer entre *Lurabo*, *Lorabello*, *Kaiser Trot* (gagnant dimanche du Prix de Cornulier), *Minou du Donjon*, *Mon Tourbillon*, et *Lutin d'Isigny*.

Le grand favori sera *Lurabo*. Lui aussi fera revivre maints souvenirs : il porte la même casaque que M. Macheret, un fabricant de salaisons d'Annemasse – que le prédécesseur d'*Idéal* dans le cœur du public : *Bellino II*. La preuve que l'histoire des pistes peut être un recommencement...

LOUIS DÉNIEL





« Le cheval le plus riche du monde. »

